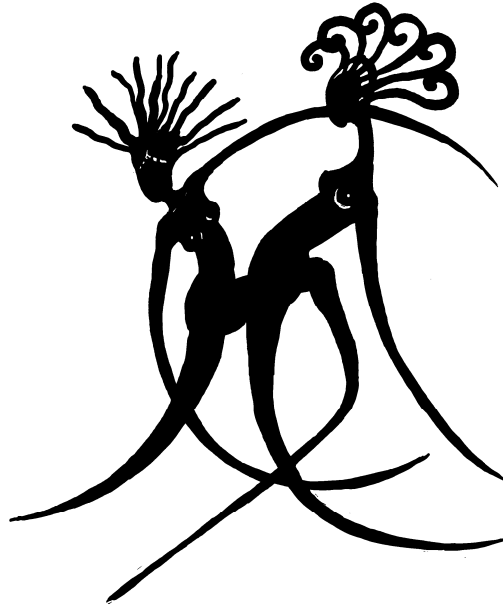


*Études de Stylistique
Anglaise*

SSA

Société de Stylistique Anglaise

Styles spécialisés
2011



ESA N° 2
(BSSA N° 35)

© 2011 Société de Stylistique Anglaise
<http://stylistique-anglaise.org>
ISSN : 0240-4273

Illustration de couverture : « Carnaval »
de Gontran Lelasseux
(œuvre numérique)
Tous droits réservés.

Site Internet : <http://www.gontran-lelasseux.net/>.

Ce numéro est publié par la Société de Stylistique Anglaise
avec l'aide de
l'EA 853, LERMA, l'EA 4140, LACES/ASPDA
Aix-Marseille Université Université Bordeaux Segalen

ORGANIGRAMME ET STRUCTURE DE LA SOCIETE

Siège social : Université Paris Ouest - Nanterre La Défense, UFR de « langues et cultures étrangères », 200 avenue de la République, 92001 NANTERRE CEDEX

Présidents d'honneur :

Robert ELLRODT
Henri SUHAMY, Président de la Société de 1978 à 1992
Gilles MATHIS, Président de la Société de 1992 à 2003

Présidente :

Monique DE MATTIA-VIVIÈS
Professeur à l'Université de Provence
Adresse personnelle : 2, Parc du Château,
13790 CHATEAUNEUF-LE ROUGE
monique.demattia-vivies@wanadoo.fr

Présidents adjoints : Wilfrid ROTGÉ et Simone RINZLER

Wilfrid ROTGÉ,
Professeur à l'Université Paris Ouest - Nanterre La Défense
Adresse personnelle : 34, square de Clignancourt, 75018 PARIS
rotge@wanadoo.fr.

Simone RINZLER,
Maître de conférences à l'Université Paris Ouest - Nanterre La Défense
Adresse personnelle : 123, rue de Garches, 92000 NANTERRE
simone.rinzler@wanadoo.fr

Trésorier : Manuel JOBERT (Université de Lyon 3)

Adresse personnelle : Le Hameau de St Etienne.
69460 ST ETIENNE DES OULLIÈRES

Secrétaires : Luc BENOIT A LA GUILLAUME (Université Paris Ouest - Nanterre La Défense) et Jean-Rémi LAPAIRE (Université de Bordeaux 3)

Vice-Présidents : Nathalie VINCENT-ARNAUD et Ronald SHUSTERMAN

Rédacteurs en chef : Monique DE MATTIA-VIVIÈS et Simone RINZLER

Comité de rédaction : Nathalie VINCENT-ARNAUD, Manuel JOBERT, Linda PILLIÈRE

Comité de lecture : Luc BENOÎT A LA GUILLAUME, Stéphanie BONNEFILLE, Yan BRAILOWSKY, Jean-Rémi LAPAIRE, Jean-Jacques LECERCLE, Gilles MATHIS, Aliyah MORGENSTERN, Jacqueline PERCEBOIS, Albert POYET, Mireille QUIVY, Sébastien SALBAYRE, Olivier SIMONIN, Henri SUHAMY, Jean-Louis VIDALENC

Webmestre : Yan BRAILOWSKY

Site de la SSA : <http://stylistique-anglaise.org>

Responsable de la rubrique « recensions » sur le site : Nathalie VINCENT-ARNAUD

**SOCIÉTÉ DE STYLISTIQUE ANGLAISE
BULLETIN D'ADHÉSION :**

NOM : Mme / Mlle / M.

.....

ADRESSE (postale et électronique)

.....

.....

.....

.....

.....

COTISATION : 15 Euros

RÈGLEMENT :

Libeller le chèque en euros à l'ordre de la *Société de Stylistique Anglaise*.
(CCP: 5372 65 A Centre de Toulouse)

Adresser tout règlement au Trésorier :

Manuel JOBERT

Le Hameau de St Etienne, 69460 ST ETIENNE DES OULLIÈRES.

Le Trésorier vous saura gré de répondre aux appels de cotisation avec diligence et vous en remercie par avance.

DIFFUSION

La diffusion du Bulletin est assurée par Luc BENOIT A LA GUILLAUME (lucbenoit2@free.fr), avec lequel il convient de prendre contact en cas de problème de distribution.

BON DE COMMANDE :
ÉTUDES DE STYLISTIQUE ANGLAISE
(BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE STYLISTIQUE ANGLAISE)

NOM : Mme / Mlle / M.

.....

ADRESSE (postale et électronique)

.....

.....

.....

.....

COMMANDE DU/DES BULLETIN(S) N° :.....

Prix des anciens numéros : 8 € le numéro

Nombre d'anciens numéros commandés : X 8 € = €

Prix du Numéro 01 : 15 €

Nombre d'exemplaires commandés du N° 01 :..... X 15 € =€

TOTAL DÛ : =€

RÈGLEMENT :

Libeller le chèque en euros à l'ordre de la *Société de Stylistique Anglaise*

Adresser le bon de commande et le règlement au Trésorier,

Manuel JOBERT

Le Hameau de St Etienne

69460 St ETIENNE DES OULLIÈRES

SOMMAIRE

Jacqueline Percebois	
<i>Avant-propos</i>	9
Résumés - Abstracts	15
Noëlle Cuny	
<i>D'un style scientifique dans certaines revues d'avant-garde</i> <i>(Blast, The Signature, The Egoist, 1914-1915)</i>	23
Camille Debras	
<i>Le discours manifestaire ou l'ouverture vers l'extérieur du domaine</i> <i>spécialisé : l'exemple du discours militant écologiste du site web de</i> <i>Greenpeace International</i>	39
Marie-Hélène Fries	
<i>De l'utilité des métaphores dans le style scientifique</i>	57
François Maniez	
<i>Structures syntaxiques et schémas phraséologiques de l'anglais médical</i> <i>contemporain : tentative de description d'un style spécialisé</i>	77
Elsa Pic	
<i>Caractérisation stylistique de l'anglais du droit international</i> <i>des droits de l'homme</i>	97
Catherine Resche	
<i>Contribution à la caractérisation stylistique du discours</i> <i>dans le domaine économique</i>	117
Laurent Rouveyrol et Marion Bendinelli	
<i>'Parler avec les uns contre les autres', le parallélisme énonciatif</i> <i>comme fait de style du discours politique médiatisé</i>	137
Anthony Saber	
<i>Une stylistique de l'éloge : la citation pour fait de guerre</i> <i>dans l'armée américaine</i>	159

Michel Petit

*En guise de postface : le style spécialisé comme
objet d'étude et domaine de recherche..... 179*

Contributors..... 187

AVANT-PROPOS

Dans le *Livre blanc sur la recherche en études anglophones* de 2001, Gilles Mathis présente la stylistique en évoquant la multiplicité de ses champs opératoires :

La stylistique, que le terme recouvre l'étude du style (d'auteur, d'école, de période, de genre, etc.) ou l'analyse stylistique des textes, est un secteur transdisciplinaire, au carrefour de la critique littéraire, de la linguistique, de l'analyse textuelle et de l'analyse du discours. La difficulté à lui assigner des frontières précises au milieu de disciplines elles-mêmes en perpétuel mouvement (l'élargissement de la linguistique, du domaine de la phrase et de la syntaxe, au sémantique puis au pragmatique en est le meilleur exemple, sans parler de la rhétorique), de nouvelles (relativement) venues comme les diverses poétiques (du récit, de la poésie, du théâtre) rend problématique toute tentative de recensement précis des travaux dans ce secteur.¹

Lors de l'appel à contributions au numéro sur le style spécialisé du Bulletin de la Société de Stylistique Anglaise, cette première citation a été offerte à la réflexion des chercheurs, complétée par un constat d'Henri Suhamy² précisant que « [...] la stylistique ne se contente pas d'énumérer des faits et des procédés. Elle poursuit une démarche heuristique, c'est-à-dire une recherche continue sur ses méthodes et sur ses fins »³. Ce projet sollicitait donc les chercheurs s'intéressant aux apports de la stylistique dans l'analyse de discours spécifiques pour contribuer à l'avancement de leur étude et de la théorisation à leur propos.

Les huit articles qui ont été acceptés par le comité de lecture cité en début de volume sont ici suivis d'une postface, rédigée par Michel Petit,

¹ *Livre blanc sur la recherche en études anglophones. 2001.* « Rapport sur le secteur n°14 : stylistique anglaise » rédigé par Gilles Mathis, Président de la Société de Stylistique Anglaise de 1992 à 2003. http://web.univ-pau.fr/saes/pb/rech2001/14_styl.htm

² Henri Suhamy a été Président de la Société de Stylistique Anglaise de 1978 à 1992.

³ Suhamy, Henry. 1994. *La stylistique*, Paris : PUF.

présentant quelques réflexions sur la combinaison spécifique du stylistique et du spécialisé dans la conception générale du style spécialisé et la construction de la recherche sur les styles spécialisés. Dans le sommaire et dans le volume, les articles retenus sont présentés par ordre alphabétique des noms des auteurs. C'est ce qui nous a paru le plus juste car divers classements, évoqués ci-dessous, étaient envisageables sans que l'on puisse privilégier l'un d'entre eux sur un critère objectif.

Ces articles présentent deux caractéristiques transversales, leur fondement sur une analyse de corpus et l'hybridité des discours étudiés. Après ce constat, en fonction de traits partagés par certains d'entre eux, différents types de regroupement naturel pouvaient se dessiner, parmi lesquels :

1. Les études de domaines

Sous des angles (littérature et spécialisé) et dans des contextes très différents, Noëlle Cuny et Marie-Hélène Fries évoquent toutes deux le domaine scientifique, plus particulièrement les sciences expérimentales. Par ailleurs, en langue de spécialité, trois auteurs ont pour objectif la caractérisation stylistique du discours d'un domaine particulier, la médecine pour François Maniez, le droit pour Elsa Pic et l'économie pour Catherine Resche.

2. L'analyse de discours politiques

Dans des registres différents, Camille Debras étudie le discours militant écologiste sur le site Internet de Greenpeace tandis que Laurent Rouveyrol et Marion Bendinelli combinent les analyses quantitative et qualitative pour mener leur étude stylistique d'un corpus d'émissions *Question Time* et de débats présidentiels américains.

3. La caractérisation d'un genre particulier tel que le discours militant écologiste de Camille Debras, qui peut être qualifié de genre manifestaire émergent, ou la stylistique de l'éloge dans les citations militaires américaines d'Anthony Saber.

4. L'analyse d'un fait de style comme les métaphores dans le discours scientifique étudiées par Marie-Hélène Fries, métaphores également présentes dans les analyses de Noëlle Cuny (tissu/lexique métaphorique, métaphores grammaticales), Camille Debras (métaphores filées structurant la rhétorique de l'action militante), et Catherine Resche (comme « moyen de transposition fictionnelle »), ou bien le parallélisme énonciatif dans le discours politique médiatisé présenté par Laurent Rouveyrol et Marion Bendinelli ;

5. D'autres rapprochements pouvaient se faire en raison de points communs tels que la référence à une forte nominalisation, chez Noëlle Cuny signalant la forte densité nominale dans le discours de l'expérimentation littéraire ou chez François Maniez relevant dans le discours médical des « groupes nominaux à haut degré de prémodification et forte densité terminologique », le rôle joué par la vulgarisation scientifique chez Camille

Debras ou Marie-Hélène Fries, ou bien encore l'importance du genre manifestaire, majeure puisqu'objet de l'étude de Camille Debras, ou seulement évoquée par Noëlle Cuny pour positionner son étude.

6. Enfin la recherche faisant appel à des méthodes quantitatives rapproche trois auteurs, François Maniez procédant à une analyse linguistique de corpus dans une perspective statistique à partir du *Corpus of Contemporary American English*, Elsa Pic recourant au logiciel *Weblex*, et Laurent Rouveyrol et Marion Bendinelli aux logiciels *U.A.M. Corpus Tool* et *Hyperbase*.

A partir d'extraits de manifestes ou d'essais critiques (juin 1914-décembre 1915) tirés de trois petites revues de l'avant-garde anglaise, **Noëlle Cuny** fait apparaître la porosité entre le style scientifique et le style littéraire de textes dont l'analyse grammaticale montre qu'il s'agit d'un style savant. En effet, à l'opposé du manque de rigueur de la langue publique, leurs auteurs préconisent une ascèse stylistique exigeant précision et exactitude, principes typiques de la langue dans les sciences expérimentales. Bien qu'appartenant au champ littéraire, ces textes illustrent donc le style attique de la science décrit par M.A.K. Halliday, fortement nominalisé, impersonnel et logique. C'est ce qui justifie le recours au terme de « durcissement » du style ou de « dureté » stylistique.

S'interrogeant sur les spécificités du discours militant écologiste de Greenpeace sur Internet le faisant relever du spécialisé, **Camille Debras** adopte une démarche axée sur une analyse linguistico-stylistique. L'étude des éléments (rhétorique de combat, jeu sur ambiguïté, désambiguïstation, métaphores) de ce discours qui fait connaître les valeurs et l'action interne de l'ONG lui permet de mettre en évidence le rôle d'information, la fonction de régulation ainsi que l'objectif de formation du site en vue de recruter de nouveaux militants. Elle montre que ce discours s'apparente au genre du manifeste, en particulier par l'exposé de son programme d'action « contre », caractéristique du manifeste politique, et présente comme un de ses outils stratégiques de persuasion les techniques de vulgarisation des discours savants recourant à l'utilisation d'analogies explicatives.

Pour caractériser la place des métaphores dans une stylistique du discours scientifique, **Marie-Hélène Fries** étudie les écrits spécialisés des sciences expérimentales et des sciences de l'ingénieur. Elle y décèle des « métaphores constitutives des théories » (MCT), qui permettent une intégration conceptuelle et la création de modèles théoriques à partir d'analogies. Son analyse démontre que ces métaphores fonctionnent différemment dans les trois genres scientifiques étudiés : les articles de recherche, « discours source prototypique en sciences », les textes de vulgarisation, où elles sont utilisées pour expliciter l'analogie qui les fonde, et la fiction scientifique, dans deux romans dont les intrigues situées dans des

laboratoires de nanotechnologies sont fondées sur des analogies, à partir des métaphores de l'ADN ou de l'algorithme génétique. Ce sont les diverses fonctions de ces MCT qui contribuent à donner au style scientifique son caractère spécialisé.

Afin de répondre à la question « peut-on définir un style de la langue médicale en anglais ? », **François Maniez** procède à une étude de corpus dans une perspective statistique poursuivant des buts à la fois théoriques et pratiques. En relevant et analysant des particularités syntaxiques et lexicales ou lexicogrammaticales dont il compare la fréquence dans divers types ou registres de discours, il met en évidence certaines caractéristiques de l'anglais médical par rapport à l'anglais général et à d'autres variétés d'anglais académique ou de spécialité. La méthodologie mise en œuvre débouche sur la suggestion d'axes de recherche à explorer tels que la comparaison des caractéristiques stylistiques de différentes langues de spécialité ou de celles d'articles de recherche médicale en langue anglaise, de la langue générale et d'autres documents scientifiques et techniques.

A partir d'un corpus de conventions internationales ratifiées, **Elsa Pic** s'intéresse aux caractéristiques stylistiques de l'anglais des droits de l'homme qui relève à la fois du *legal English* et de la langue ordinaire. Recherchant dans les textes de ces instruments normatifs des traits consensuels de l'anglais du droit, elle reconnaît nombre d'éléments du style juridique (répétitions, figements, impersonnalité, voix passive) mais révèle également des traits stylistiques qui s'en démarquent, en particulier leur lisibilité, requise par la vocation universelle des droits de l'homme, et différents aspects de la pratique du flou, conceptuel, dû aux emprunts à la langue générale ou à l'emploi de certains adjectifs et adverbes. Elle observe en définitive que les moyens stylistiques employés contribuent à donner à ces textes la force illocutoire d'un discours quasi-religieux.

Pour une étude du genre « discours politique médiatisé », **Laurent Rouveyrol et Marion Bendinelli** définissent et illustrent le concept de parallélisme énonciatif en tant que fait de style selon une approche logométrique, quantitative et qualitative, et dans une démarche intégrant la pragmatique du discours et la linguistique de corpus. S'interrogeant sur la nature de discours de spécialité de deux types de débats politiques britanniques et américains, leur analyse vise, par l'étude du genre, du style et de la grammaire, à saisir les caractéristiques définitives du parallélisme énonciatif. Cela les amène à établir des distinctions entre les deux types de débats évoqués et la part prise par les différents énonciateurs dans ces débats, et donc à souligner leur caractère polyphonique, avec, en particulier, une analyse approfondie du rôle du pronom *we*.

Sous le terme de « discours dans le domaine économique », c'est en fait une pluralité de discours, d'aspects théorique et pratique, et de genres

académiques, professionnels, pédagogiques ou politiques, qui sont abordés par **Catherine Resche** en vue d'en dégager des constantes stylistiques. Elle analyse les divers enjeux qui les déterminent et en font la spécificité, des objectifs de persuasion et de légitimation, tel que le besoin de revendiquer la scientificité de la science économique qui influence en particulier le style et le contenu des articles de recherche. Elle montre aussi comment ces enjeux entraînent l'intégration à ces discours de transpositions fictionnelles sous forme d'histoires, de paraboles ou de métaphores, typiques des modèles économiques, ainsi que de traits discursifs caractéristiques du langage ordinaire tels que précautions discursives ou euphémismes.

Pour aborder la stylistique de l'éloge, **Anthony Saber** se livre à une étude détaillée d'un vaste corpus de textes épideictiques, citations militaires pour faits d'héroïsme décernées par les armées américaines. Outre la structure figée des trois éléments (incipit, narration de l'exploit, excipit) de la citation, il en explore les caractéristiques, le lexique du panégyrique, sa phraséologie figée, les procédés d'euphémisation dans l'évocation de la mort et de l'ennemi, en les rapprochant de la rhétorique classique. Il ressort de son analyse que le spécialisé tient également au contexte d'énonciation de ces textes et à leur fonction, entre louange de l'exploit individuel, pour sa valeur d'exemple, et louange des valeurs de l'institution militaire. Pour lui, ce sont ces divers éléments qui contribuent à dessiner un profil quasi surnaturel du récipiendaire.

Au-delà de la diversité des thèmes abordés dans ce volume, cet ensemble atteste de celle de la recherche en stylistique aussi bien dans les domaines dits spécialisés qu'en littérature. Chacune de ces analyses de corpus met en évidence un style hybride relevant à la fois du domaine, du genre et du registre abordé ainsi que du type de support considéré. Réunies, elles suggèrent l'existence de multiples possibilités d'approches pour les chercheurs en stylistique et en anglais de spécialité. Si notre appel initial à contributions visait à susciter la réflexion sur « le » style spécialisé, ce sont bien « des » styles spécialisés qui ont été révélés dans ces réponses qui laissent entrevoir des perspectives de recherche d'une grande richesse. Nous espérons qu'elles contribueront au développement des recherches en stylistique anglaise de spécialité.

Nous ne saurions terminer cet avant-propos sans remercier pour leurs commentaires et leurs suggestions les membres du comité de lecture de ce numéro cité ci-dessous.

Jacqueline PERCEBOIS

Aix-Marseille Université, EA 853, LERMA

Co-responsable avec Michel Petit de l'édition d'*Etudes de Stylistique Anglaise* n°2 de 2011,

Styles spécialisés

(*Bulletin de la Société de Stylistique Anglaise* n°35)

Jacqueline Percebois

ESA N°2 Comité de lecture

Jacqueline PERCEBOIS et Michel PETIT, responsables du numéro.

Luc BENOÎT A LA GUILLAUME, Shirley CARTER-THOMAS, Monique DE MATTIA-VIVIÈS, Rosalind GREENSTEIN, John HUMBLEY, Manuel JOBERT, Jean-Rémi LAPAIRE, Jean-Jacques LECERCLE, Gilles MATHIS, Linda PILLIÈRE, Simone RINZLER, Wilfrid ROTGÉ, Jean-Louis TROUILLON, Nathalie VINCENT-ARNAUD.

RÉSUMÉS - ABSTRACTS

Noëlle CUNY

*Université de Haute-Alsace, Institut de recherche en langues
et littératures européennes (ILLE)*

*D'un style scientifique dans certaines revues d'avant-garde
(BLAST, The Signature, The Egoist, 1914-1915)*

Résumé :

À certains moments de l'histoire culturelle, l'artificielle frontière entre style littéraire et langage scientifique tombe et laisse la place à un style hybride, propre à la mise en place d'une littérature-recherche. En Angleterre, les années 1914-1915 sont un de ces moments. Dans les textes critiques et manifestes de *BLAST*, *The Signature*, et *The Egoist*, un espace textuel considérable est consacré aux stratégies de prescription d'une méthode correcte, de démarcation face aux faux artistes, et de péremption de l'obsolète. Ces figures, que l'on pourrait regrouper sous le terme de « raidissement » ou de « durcissement » du style, révèlent que nous assistons à l'édification d'une institution littéraire savante. C'est ainsi que l'on peut décrire l'imagisme selon Pound et Aldington comme une ascèse stylistique. Quant à Lawrence, avec l'essai « The Crown » paru dans son éphémère revue *The Signature*, il livra l'un de ses textes les plus « durs » dans son alliage de métaphore poétique et de métaphore grammaticale (c'est sous ce vocable que M.A.K. Halliday désigne la nominalisation, figure centrale, selon lui, du langage de la science expérimentale).

Abstract:

There are moments in cultural history when the artificial boundary between the language of science and literary style collapses, and hybrid styles appear which endeavour to “sell” literature as research. The years 1914-1915 in England were such a moment. In the criticism and manifestoes of *BLAST*, *The Signature*, and *The Egoist*, considerable text space was devoted to strategies such as the prescription of a correct method, boundary-work against sham artistry, and rejection of practices seen as obsolete. These strategies, which partake of what may be described as a “hardening” of style, indicate that what is at stake is the building of a research institution. Results, of course, vary. Pound and Aldington’s Imagism can be described as stylistic asceticism; Lawrence’s essay ‘The Crown’, which first appeared in his short-lived journal *The Signature*, was one of his “hardest”, modelled as it was on the language of experimental science and its “attic” tendency to nominalize complex processes (Halliday).

Mots-clés : style scientifique, avant-garde, travail de démarcation, ascétisme stylistique, métaphore grammaticale

Keywords: scientific style, avant-garde, boundary work, stylistic asceticism, grammatical metaphor

Camille DEBRAS
Université Paris 3

Stylistique de l'activist discourse : rhétorique, pragmatique et performativité du discours militant

Résumé :

Cet article vise à mettre au jour le fonctionnement du discours militant en appliquant les méthodes de l'analyse du discours spécialisé à l'exemple du discours écologiste du site web de *Greenpeace International*, <http://www.greenpeace.org>. Dans un article récent, Michel Petit définit les trois fonctions caractéristiques du domaine spécialisé que sont les fonctions de régulation, d'opération et de formation (Petit 2010). L'étude du rôle joué par le discours spécialisé militant de *Greenpeace International* au sein de ces trois fonctions permet d'en dégager les caractéristiques principales. D'une part, le discours d'exhortation à l'action militante constitue l'une des activités principales du domaine du militantisme. En tant que discours officiel et de référence, le site internet de *Greenpeace* fait quasiment fonction de manifeste pour l'ONG. Au-delà de la visée perlocutoire du discours, l'interactivité propre à tout site internet permet de brouiller la limite entre discours et action, comme dans le cas d'une « marche en ligne pour la justice » (« *Online March for Justice* »). D'autre part, *Greenpeace* vise à rallier toujours plus de partisans à sa communauté de militants. C'est pourquoi le discours d'ouverture de l'ONG se fonde sur un principe centrifuge qui remet en question les limites du domaine, et impose une hybridité nécessaire. Ces limites sont constamment remises en jeu par l'invitation de l'internaute à relayer le discours de *Greenpeace* et à rejoindre le mouvement.

Abstract:

This article approaches *Greenpeace International's* website (<http://www.greenpeace.org>) with the methods of Specialized Discourse Analysis so as to highlight the specificities of environmental activist discourse. In a recent article, Michel Petit defines the three functions that characterize a specialized domain as functions of regulation, operation and training (Petit, 2010). I use the three functions to account for the main features of *Greenpeace International's* environmental activist discourse. First, one of the basic activities of activism is producing discourse: the Internet user is urged to take militant action. As a unified and unifying official discourse, the *Greenpeace* website takes on the role of an environmental manifesto. Beyond the perlocutionary aim of discourse, the interactive quality specific to a website blurs the limit between discourse and action, as in the case of an "*Online March for Justice*". Second, *Greenpeace* aims at winning over as many new members as possible to its activist community. *Greenpeace's* discourse is one of openness, constantly reasserting that activism is a hybrid domain. Indeed, the domain's limits are challenged as the Internet user is invited to spread *Greenpeace's* discourse as well as join the movement.

Mots-clés : analyse du discours, discours spécialisé, discours militant, discours écologiste, Greenpeace

Keywords: discourse analysis, specialized discourse, activist discourse, environmental discourse, Greenpeace

Marie-Hélène FRIES

Université Joseph Fourier, Grenoble 1, EA 4140 LACES/ASPDA

De l'utilité des métaphores dans le style scientifique

Résumé :

Les écrits scientifiques apparaissent traditionnellement comme un « degré zéro » du style, pour les chercheurs comme pour les critiques littéraires. Le développement de la puissance des ordinateurs et de la modélisation en sciences expérimentales a bouleversé ce cadre, si bien qu'aujourd'hui la philosophie des sciences et la linguistique cognitive mettent en lumière le rôle de l'analogie dans la construction de métaphores constitutives des théories, en sciences expérimentales comme en sciences de l'ingénieur. L'objectif de cet article est de définir le caractère « scientifique » du style adopté par un genre discursif à partir de l'utilisation des métaphores constitutives des théories scientifiques qui y est faite. Pour ce faire nous analyserons le rôle de ce type de métaphores dans les articles de recherche, la vulgarisation, et la fiction à substrat scientifique. Nous montrerons que les mêmes métaphores constitutives des théories sont présentes dans tous les genres étudiés, bien que leur fonction principale change. Dans les articles de recherche elles sous-tendent les modèles théoriques, et jouent ainsi un rôle dans la construction du savoir scientifique, alors qu'en vulgarisation elles donnent une idée générale des théories, et dans la fiction à substrat scientifique elles peuvent constituer l'un des principaux ressorts de l'intrigue.

Abstract:

Scientific writing is often thought to employ a "plain style", for researchers and for literary critics alike. The development of scientific models and the increasing power of computers have changed this picture, so that nowadays both the philosophy of science and cognitive linguistics stress the part played by analogy in the construction of theory-constitutive metaphors for experimental as well as engineering sciences. The objective of this article is to define the "scientific" character of the style adopted by a given discourse genre thanks to its use of theory-constitutive metaphors. In order to do this we will analyse the part played by this type of metaphors in research articles, popular science and scientifically-based fiction. We will show that the same theory-constitutive metaphors are present in all the genres reviewed, although their main function may change. In research articles they underlie theoretical models, thereby playing a part in building scientific knowledge, whereas in popular science they give a global picture of theories, and in science-based fiction they can provide one of the main springs of the plot.

Mots-clés : analogie, métaphore, science, spécialisé, style

Keywords: analogy, metaphor, science, specialised, style

François MANIEZ
Université Lyon 2, EA 4162 CRTT

*Structures syntaxiques et schémas phraséologiques de l'anglais médical
contemporain : tentative de description d'un style spécialisé*

Résumé :

Nous tentons de démontrer que certains patrons syntaxiques et lexicaux sont typiques de la langue médicale, tant dans le domaine de la formation des termes complexes que dans celui de la phraséologie. L'étude du *Corpus of Contemporary American English* (Davies 2009) nous permet de confirmer statistiquement un certain nombre de distinctions entre la langue dite générale et la langue médicale, ainsi que des différences d'emploi entre cette dernière et les langues juridique et scientifico-technique.

Nous examinons l'emploi de la forme passive et la syntaxe du groupe nominal, notamment l'usage des expressions polylexicales à prémodification multiple. L'adjectif relationnel est également étudié dans ses aspects morphologiques et syntaxiques, et quelques autres particularités lexicogrammaticales de l'anglais médical (association des modaux avec la forme passive ou les adverbes modaux, usage peu fréquent des verbes à particule adverbiale) sont évoquées. Nous nous penchons également sur le cas de certains items lexicaux de la langue générale ayant acquis un sens spécialisé et sur certaines colligations typiques de la langue médicale. La réunion de ces observations permet d'ébaucher une description des différences les plus saillantes entre les articles de recherche médicale de langue anglaise et les autres écrits de type universitaire.

Abstract:

We attempt to show that some syntactic or lexical patterns are typical of medical language, as regards both term formation and phraseology. Using the statistics provided by the *Corpus of Contemporary American English* (Davies 2009), we outline some distinctions between general language and medical language, as well as a few differences between medical, legal and scientific English.

We examine the use of the passive form, as well as syntactic structures in the noun phrase, focusing on multi-word expressions with multiple modifiers. Morphological and syntactic features of relational adjectives are also discussed, as well as some lexicogrammatical specificities of medical English (e.g. the combination of modal auxiliaries or modal adverbs with the passive form, the relatively rare use of phrasal verbs). We finally study the case of some commonly used lexical items that have acquired a specialized meaning in some colligations that are typical of medical English. The description of those lexical and syntactic peculiarities allows us to point out some of the most salient distinctions between the type of English found in medical research articles and that of other academic subgenres.

Mots-clés : adjectifs relationnels, anglais de spécialité, anglais médical, corpus, phraséologie

Keywords: corpus, English for Specific Purposes, medical English, phraseology, relational adjectives

Elsa PIC

Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, EA 4398 PRISMES

Caractérisation stylistique de l'anglais du droit international des droits de l'homme

Résumé :

En nous fondant sur l'étude d'un corpus composé de conventions internationales ratifiées, nous nous proposons d'analyser les spécificités de l'anglais des droits de l'homme d'un point de vue stylistique. S'apparente-t-il à l'anglais du droit ? Répondre à cette question implique la définition préalable d'un langage juridique et des critères permettant son identification. Nous verrons que, par rapport à cet étalon, le langage des droits de l'homme présente des caractéristiques stylistiques distinctives, très juridiques par certains aspects : syntaxe, figements, impersonnalité, modalité, et très peu juridiques par d'autres : lisibilité, absence de jargon, indétermination. Ce style « hybride » fait passer le message tout en faisant partie intégrante du sens même du message. Droit universel, le droit international des droits de l'homme doit s'adresser à tous et être compris de tous, sans jamais perdre force et crédibilité.

Abstract:

The aim of this article is to identify the stylistic characteristics of the English of Human Rights Law through the analysis of a corpus of ratified international conventions. To what extent is Human Rights English similar to legal English? Answering this question requires a preliminary characterisation of legal English from a stylistic and linguistic point of view. Compared to this standard, Human Rights English seems very legal when it comes to syntax, set phrases, impersonality or modality. But it departs from this model through its accessibility, vagueness and very scant use of jargon. Being part of the message, this hybrid style gets the message over: international human rights as a legal genre has a universal aim and as such must be understood by everyone, while preserving force and credibility.

Mots-clés : droits de l'homme, langage juridique, style, flou

Keywords: human rights, legal language, style, vagueness

Catherine RESCHE

Université Panthéon-Assas – Paris 2, EA 4140 LACES/ASPDA

Contribution à la caractérisation stylistique du discours dans le domaine économique

Résumé :

L'objet de cette étude est d'amorcer une synthèse des discours dans le domaine économique en tentant de délimiter un socle commun de constantes stylistiques. Avant de procéder à l'étude des traits stylistiques des diverses productions discursives prises en compte, à l'exclusion des textes à caractère réglementaire ou juridique, il est impératif de comprendre la spécificité du domaine économique afin de cerner les enjeux qui peuvent contraindre les discours : sont abordées en priorité la question de la scientificité et des emprunts à d'autres disciplines, puis la nécessité de se protéger contre des risques multiples et de gérer l'incertain par la communication. Différentes caractéristiques du langage ordinaire utilisé en économie sont ensuite passées en revue : fiction, tropes, précautions discursives, choix lexicaux, effets perlocutoires, complexité des phrases et argumentation. Ces divers discours sont marqués par le caractère hybride, à la fois théorique et pratique, du domaine. Leur visée pragmatique en fait des discours de persuasion et de légitimation.

Abstract:

This paper is the first step toward a broader synthesis of varieties of economic discourse; for obvious reasons, regulatory or legal documents are not taken into account in this attempt to determine the existence of common stylistic foundations. Prior to analyzing the stylistic features of various discourse types in the field of economics, it is essential to examine the specificity of the domain: the question of scientificity and of the influence of other disciplines is raised and the need to avoid all kinds of risks and manage uncertainty through skillful communication is analyzed. The second part is devoted to the stylistic features of various instances of economic discourse: fiction, tropes, hedging devices, lexical choices, perlocutionary effects, complex sentences and intricate argumentation. The common ground seems to stem from the hybrid nature of economics and its need to reconcile theory and practice. The pragmatic function of economic discourse accounts for its overall persuasive and legitimizing character.

Mots-clés : rhétorique économique, scientificité, pragmatique, tropes, précautions discursives

Keywords: economic rhetoric, scientificity, pragmatics, tropes, hedging devices

Laurent ROUVEYROL et Marion BENDINELLI

Université de Nice Sophia-Antipolis, UMR 6039 « Bases, Corpus, Langage »

« Parler avec les uns contre les autres », le parallélisme énonciatif comme fait de style du discours politique médiatisé

Résumé :

Cet article propose d'étudier un fait de style, le *parallélisme énonciatif*, au sein de discours spécialisés, les débats politiques en anglais. Un tel positionnement énonciatif permet de légitimer la parole du candidat (en l'adossant à celle d'autres personnes) tout en stigmatisant en creux, celle de l'adversaire. Notre travail s'appuie sur deux corpus de débats politiques, l'émission *Question Time* (1992-1993) au Royaume-Uni et les débats présidentiels aux Etats-Unis (de 1960 à 2008), appartenant au genre du discours politique médiatisé. L'étude stylistique et logométrique est conduite au moyen d'analyses quantitatives et qualitatives. Elle permet de reconstruire les contextes d'emploi et d'identifier les référents convoqués tout en relevant toutefois quelques différences quant à la fréquence de certaines voix. L'article a pour finalité de montrer l'intérêt que représente l'approche logométrique combinant analyses qualitatives et quantitatives pour conduire une étude stylistique.

Abstract:

This paper first provides a stylistic analysis of *enunciative parallelism* seen as a pragmatic phenomenon in political debates. *Enunciative parallelism* is a staging strategy that helps the candidate legitimize his/her position by marking the fact of sharing someone else's views while stigmatizing (in absentia) the position of other parties, mainly opponents'. Our work is based on two corpora of political debates, namely the British television programme *Question Time* (1992-1993) and the presidential debates in the United States (from 1960 to 2008), both of which belong to the mediatised political discourse genre. The aim of the paper is secondly to show the relevance of a methodological approach (Logometry) which combines qualitative and quantitative analyses. Results indicate that *enunciative parallelism* is pervasive within the politicians' speeches. The contexts of use of this mode are reconstructed in terms of topic and lexical co-occurrence. Differences however appear between the two corpora with regard to the frequency with which politicians make use of sub-types.

Mots-clés : discours spécialisés, débat politique anglais, parallélisme énonciatif, analyse quantitative, analyse qualitative

Keywords: discourse analysis, political debates, enunciative parallelism, quantitative analysis, qualitative analysis

Anthony SABER

ENS Cachan, EA 4140 LACES/ASPDA

Une stylistique de l'éloge : la citation pour faits de guerre dans l'armée américaine

Résumé :

L'étude de 160 citations militaires justifiant l'attribution d'une décoration militaire américaine prestigieuse telle que la Médaille d'Honneur ou les « croix » propres à chaque branche des forces armées (*Navy Cross*, *Distinguished Service Cross*, *Air Force Cross*) met en évidence le fait que ces textes, spécialisés tout autant par leur fonction que par leur contexte d'énonciation (ils sont rédigés par les supérieurs hiérarchiques du récipiendaire), sont constitués en un genre hautement formulaïque fondé sur une macrostructure figée ainsi que sur des schémas phraséologiques et stylistiques récurrents. Mettant en œuvre le mode narratif de l'épopée, en exaltant un corpus figé de vertus décrites à l'aide d'une palette limitée de *topoi* laudateurs, ces textes épideictiques recèlent des argumentaires implicites tendant à démontrer par l'exemple l'existence d'un « capital de gloire » préexistant aux exploits des récipiendaires. Genre discursif propre au monde militaire, la citation peut être rapprochée d'autres genres encomiastiques tels que l'apologue, le panégyrique, ou l'oraison funèbre.

Abstract:

Military citations justify the awarding of prestigious decorations such as the Medal of Honor, the Navy Cross, the Distinguished Service Cross, or the Air Force Cross. By analyzing a corpus of 160 citations, it was found that they can be considered as a highly formulaic genre based both on a standardized macrostructure and on recurring phraseological and stylistic patterns. Another finding was that the narrative mode specific to military citations is close to that of the epic, as these epideictic texts tend to describe individual heroism through a limited repertoire of laudatory *topoi*. Some commonalities were identified between military citations and other epideictic genres such as apologues, panegyrics, or funeral orations, which suggests that generic hybridization is at work in these texts. Finally, it appears that military citations are imbued with underlying hints at the fact that glorious deeds accomplished by an American serviceman or servicewoman are not really personal exploits, but should rather be related to the age-old glory of the American military, which they epitomize. It thus emerges that military citations constitute an institutional discourse primarily aimed at extolling and promoting the American military's prestige and esprit de corps.

Mots-clés : citation militaire, genre épideictique, narration épique, discours institutionnel, décorations militaires

Keywords : military citation, epideictic discourse, epic narrative, institutional discourse, military awards, military decorations

D'UN STYLE SCIENTIFIQUE DANS CERTAINES REVUES D'AVANT-GARDE (*BLAST*, *THE SIGNATURE*, *THE EGOIST*, 1914-1915)

Noëlle Cuny

Université de Haute-Alsace,

Institut de recherche en langues et littératures européennes (ILLE)

Abstract:

There are moments in cultural history when the artificial boundary between the language of science and literary style collapses, and hybrid styles appear which endeavour to “sell” literature as research. The years 1914-1915 in England were such a moment. In the criticism and manifestoes of *BLAST*, *The Signature*, and *The Egoist*, considerable text space was devoted to strategies such as the prescription of a correct method, boundary-work against sham artistry, and rejection of practices seen as obsolete. These strategies, which partake of what may be described as a “hardening” of style, indicate that what is at stake is the building of a research institution. Results, of course, vary. Pound and Aldington’s Imagism can be described as stylistic asceticism; Lawrence’s essay ‘The Crown’, which first appeared in his short-lived journal *The Signature*, was one of his “hardest”, modelled as it was on the language of experimental science and its “attic” tendency to nominalize complex processes (Halliday).

Keywords: scientific style, avant-garde, boundary work, stylistic asceticism, grammatical metaphor

Introduction

Il est indéniablement confortable, pour les besoins de l’institution académique, de distinguer entre style spécialisé et style tout court ; cependant, rappelons ici encore que, s’il est riche d’une infinie complexité dans ses procédés et dans ses fins, le style est un. Pour preuve, le fait que la science ait besoin, pour sa diffusion, de la narration et des effets de style propres à susciter l’émotion, et que la littérature ait parfois recours au style propre à l’écriture

scientifique. À certains moments de l'histoire littéraire, en certains lieux de la littérature, on assiste à des phénomènes comme le recours aux stratégies de démarcation, de péremption, de prescription. Ces attitudes – que l'on pourrait regrouper sous le terme de « raidissement » ou de « durcissement » du style, par allusion aux sciences dites « dures » – sont typiques des littératures du renouveau que nous qualifions d'avant-garde, et en particulier de leurs textes critiques. Il est bien connu des spécialistes du modernisme que ce durcissement du style correspond aux prémices du classicisme associé à T.S. Eliot, et des penchants autoritaristes de T.E. Hulme puis de Pound dans la seconde moitié de sa carrière¹. Sans remettre en cause ces acquis – très largement confirmés, même s'il ne faut pas négliger les voix oppositionnelles qui poussent à nuancer cette vision des choses – nous nous pencherons ici non pas sur les implications idéologiques de cette évolution stylistique mais sur ses modalités techniques, qui illustrent les limites de la distinction, certes utile mais artificielle, entre le littéraire et le scientifique.

Les approches socio-économiques de la littérature l'affirment : les écrivains professionnels de ces premières années du XX^e siècle ne pouvaient pas se contenter de pratiquer leur art². Il leur fallait aussi mettre en place une stratégie de vente : se constituer en « école » aisément identifiable et productrice de protocoles d'écriture et de lecture qui lui donnent une plus grande lisibilité auprès du lectorat, prendre très clairement position contre les écritures désormais considérées comme obsolètes ou défectueuses, donner des gages de sérieux³. Le but étant de se constituer un capital symbolique annonciateur, l'espérait-on, de capital économique (Vondeling 2000, 128), après Bourdieu), pour peu que les « écoles » ainsi constituées se frayent un chemin jusqu'aux universités et aux anthologies de référence.

À bien y regarder, ces impératifs – se constituer en communauté légitime, sanctionner collectivement des procédures « correctes », s'efforcer de dépasser de précédents acquis considérés comme obsolètes – sont, au premier chef, certains des éléments de définition de la science moderne. Dans un premier temps donc, nous illustrerons deux des modalités stylistiques de cette écriture inspirée de la science : le travail de démarcation qu'elle effectue tout

¹ C'est la lecture que fait du modernisme Michael Levenson dans *A Genealogy of Modernism: A Study of English Literary Doctrine, 1908-1922*.

² Lawrence Rainey, avec ses recherches menées à la fin des années 80 et poursuivies par son *Institutions of Modernism. Literary Elites and Public Culture*, a ouvert la voie de cette nouvelle historiographie du modernisme ; dans cette veine, on compte les ouvrages de Kevin Dettmar et Stephen Watt (dir.), *Marketing Modernisms: Self-promotion, Canonization, Rereading*, Mark Morrisson, *The Public Face of Modernism: Little Magazines, Audiences, and Reception, 1905-1920*, et Ian Willison, Warwick Gould et Warren L. Cherniak (dir.), *Modernist Writers and the Marketplace*.

³ Que l'on pense à l'article d'Ezra Pound intitulé « The Serious Artist » (*The New Freewoman* des 15 octobre et 15 novembre 1913).

groupe de chercheurs-écrivains pour se constituer en communauté de pratiques, et celui d'indexation des formes de la littérature passée. Ensuite, nous verrons dans quelle mesure la description faite par M.A.K. Halliday de l'anglais de la science peut s'appliquer au style particulier – « dur » – de textes de Richard Aldington et de D.H. Lawrence dans les premières années de la première Guerre mondiale.

De quoi est fait le discours scientifique ? Selon Halliday,

[i]n the construction of a scientific theory, two semiotic conditions need to be met. One is technicality: the grammar has to create technical meanings, purely virtual phenomena that exist only on the semiotic plane, as terms of a theory; and not as isolates, but organized into elaborate taxonomies. The other is rationality: the grammar has to create a form of discourse for reasoning from observation and experiment, drawing general conclusions and progressing from one step to another in sequences of logical argument. (Halliday [1988] 2004, 123)

Cet article ne s'attardera guère sur les signes de « rationalité » que l'on trouve dans les textes critiques de l'époque. Ces signes sont hautement équivoques. Le brillant ouvrage de Vincent Sherry sur la langue du modernisme britannique montre comment, chez Pound, Eliot ou Woolf, les signes extérieurs de rationalité correspondent en réalité à tout un arsenal parodique destiné à décrédibiliser, à détruire si possible, le langage libéral de la raison. Décrire l'idéologie de la raison dans le modernisme relève d'une analyse croisée historico-philosophico-stylistique qui dépasse largement le cadre de cet essai, et se situerait en-dehors de ses bornes temporelles. En effet, s'il y a un éloge moderniste sincère de la raison, de ses *sequences of logical argument* et de son pouvoir de transfiguration de l'individu écrivain, il caractérise plutôt le modernisme d'après-guerre, à partir de 1918-1919, avec des textes tels que « Tradition and the Individual Talent » et « Modern Tendencies in Poetry » de T.S. Eliot⁴. En revanche, si l'on observe le détail du premier modernisme, on trouve déjà de nombreux exemples de technicité – la nécessité de construire un langage propre à son objet. Dans certains cas extrêmes de pseudo-scientificité, on s'apercevra que certains auteurs se sont spontanément coulés dans le moule de ce que Halliday définit comme la structure propositionnelle préférée du discours scientifique moderne.

Les textes retenus ici datent de la période comprise entre juin 1914 et décembre 1915 ; ils sont tirés de trois revues reflétant trois veines très différentes de l'avant-garde anglaise. Ces revues se caractérisent par leur faible tirage, leur financement strictement privé, et leur ambition de renouveler la culture dans son ensemble. *BLAST* est la célèbre « Review of the Great English

⁴ *The Egoist* 6 : 4 (septembre 1919), p. 54-55, *The Egoist* 6 : 5 (décembre 1919), p. 72-73 ; *Shama'a* 1 : 1 (avril 1920), p. 9-18. Cités et commentés dans Whitworth (1996).

Vortex » ; elle fut créée par Wyndham Lewis, Ezra Pound et un petit nombre de poètes et d'artistes bien décidés à faire sensation et à imposer une esthétique résolument nouvelle appelée « vorticisme ». La forme de cette revue reflétait ses intentions iconoclastes : « *BLAST* is typography's closest approximation to dynamite » (Hoffman, Allen et Ulrich 1947, 244). Seuls deux numéros parurent effectivement : le premier en juin 1914 et le second en juillet 1915.

The Signature, beaucoup plus classique dans sa forme et infiniment moins drôle, fut fondée en octobre 1915 et ne parut que trois fois. John Middleton Murry et D.H. Lawrence, ses fondateurs, espéraient y faire connaître leurs réflexions sur ce début de guerre, et accroître leur visibilité dans le monde littéraire. Leur revue n'ayant eu qu'un maximum de 52 abonnés, elle ne remplit aucune de ces deux fonctions ; elle mérite cependant qu'on s'y intéresse. D'abord parce que « The Crown », l'essai de Lawrence dont elle fut le premier lieu de parution, continue d'être un outil de premier ordre pour l'analyse de grands romans tels que *Women in Love*. Ensuite parce que l'aventure de *The Signature* permet de mieux comprendre le fonctionnement, le rôle et l'importance, à l'époque, de ces contre-institutions littéraires qu'étaient les petites revues.

La troisième source des textes que nous analyserons ici est *The Egoist*. Bimensuelle, fondée en janvier 1914, elle est la seconde réincarnation d'une revue fondée en 1911 par Dora Marsden, alors suffragette, et philosophe autodidacte. À l'époque qui nous intéresse, dirigée par Harriet Shaw Weaver et Richard Aldington avec l'assistance omniprésente d'Ezra Pound, elle était beaucoup plus lue que les deux précédentes dans les milieux littéraires favorables à l'expérimentation. Les textes retenus sont des extraits de manifestes ou d'essais critiques se donnant un champ opératoire principalement littéraire et artistique ; *a contrario*, ont été écartés les essais de philosophie linguistique de Dora Marsden, qui ouvrent systématiquement *The Egoist* : y trouver un style scientifique n'a en effet pas de quoi surprendre, puisqu'il s'agit d'une entreprise explicitement cognitive. Étudier les textes à visée esthétique est plus révélateur de la porosité entre les différents champs de la culture en ce début de XX^e siècle.

1. Boundary work

Juste avant que n'éclatât la Guerre mondiale, une guerre territoriale et méthodologique se déclara dans les milieux artistiques et littéraires. Le titre de l'une des revues commentées ici est *BLAST*, l'« explosion » : mais de quelle explosion parle-t-on ? Ce n'est pas celle d'un obus, puisque le premier numéro de *BLAST* est paru en juin 1914, presque deux mois avant la déclaration de guerre contre l'Allemagne. C'est une attaque contre l'*Establishment*, et (en

surface) contre les règles les plus simples de la logique – celle, par exemple, de la non-contradiction, puisque le premier manifeste du vorticisme, le plus connu, « béni » et « maudit » plusieurs fois les mêmes choses.⁵ C'est aussi, et surtout, une attaque contre les faux artistes.

De prime abord, le vocabulaire utilisé pour se démarquer des pseudo-artistes n'a rien d'objectif, de rigoureux ou même d'exact. Même si le lexique vorticiste se veut d'une grande précision technique, il reste éminemment métaphorique et chargé de valeurs subjectives. C'est le cas de cette phrase d'Ezra Pound, lassé de la confusion entre son vorticisme et le futurisme à l'italienne : « Futurism is the disgorging spray of a vortex with no drive behind it, DISPERSAL » (*BLAST* 1, 153). Comprenez qui pourra ; pourtant, c'est bien ce type d'opération qui préside à la fondation d'une communauté de pratiques. Le travail de démarcation est inséparable de la consolidation d'une telle communauté, qu'elle soit d'ordre artistique ou d'ordre scientifique. C'est ce que le sociologue Thomas F. Gieryn (1983) a appelé *boundary work*, et que Mark Morrisson (2008) a le premier appliqué au champ des revues littéraires. Les outils linguistiques de ce travail sont fort simples. D'abord le pronom *we*, omniprésent dès qu'il s'agit d'afficher un consensus autour d'une méthode ou de critères esthétiques ; ensuite, une déclaration d'identité souvent formulée à la négative, ainsi dans l'un des nombreux « manifestes » que l'on peut lire dans *BLAST* : « we are not Naturalists, Impressionists or Futurists (the latest form of Impressionism) » (*BLAST* 1, 8). Le travail de démarcation atteint son comble de véhémence lorsqu'une lettre est publiée dans les autres revues que celle de son propre groupe, lettre signée, comme c'est le cas dans le numéro du 15 juin 1914 de *The Egoist* (p. 239), par l'ensemble des membres de ce groupe.

There are certain artists in England who do not belong to the Royal Academy nor to any of the passéist groups, and who do not on that account agree with the futurism of Sig. Marinetti.

An assumption of such agreement either by Sig. Marinetti or by his followers is an impertinence.

We, the undersigned, [...] beg to dissociate ourselves from the "futurist" manifesto which appeared in the pages of the "Observer" of Sunday, June 7.

On sent bien, à la lecture de cette lettre, toute l'indignation de la légitimité bafouée.⁶ Marinetti voyait en la guerre la « seule hygiène du

⁵ Il s'agit des pages commençant successivement par « BLAST » et « BLESS » dans le second texte du premier numéro de *BLAST* (p. 11-28).

⁶ Cela relève de l'une des obsessions des milieux scientifiques autorisés : la mise au jour de l'imposture, la dénonciation de l'imposteur. L'affaire Sokal, où un physicien parvint, en 1996, à faire paraître un faux article dans une revue de critique culturelle afin de décrédibiliser cette revue ainsi que l'ensemble de la critique postmoderne, fait encore couler de l'encre. Cette tendance est interdisciplinaire : on ne compte plus, bien sûr, les canulars archéologiques, les fausses révélations historiques... Il s'agit le plus souvent

monde » ; parallèlement, pour ces mouvements avant-gardistes divers qui nous paraissent aujourd'hui si proches les uns des autres, la guerre verbale entre groupes constitués est une hygiène de l'art et de la littérature, une façon brutale de pousser chaque camp à consolider et à défendre ses frontières, tout en défendant ce que chacun voit comme la seule méthodologie possible.

2. Effacer le passé

Si l'on peut parler de ce style agonistique comme d'une hygiène, c'est aussi à cause de sa fonction de proscription de l'obsolète. Car être dépassé ne consiste pas simplement à être dans l'erreur : par exemple, dans le tissu métaphorique de *BLAST*, de nombre d'articles d'Ezra Pound, de l'essai de D.H. Lawrence pour lequel il créa sa revue, être dépassé, c'est être à bout d'énergie, malade, mourant. En réponse à l'objection « I don't see where this new art is going », Pound fait une distinction très caractéristique entre « art that is » et « art that is going », le premier étant le vorticisme et le second étant, par exemple, l'exposition des Royal Portrait Painters : « that art is going, passing, marasmic » (*The Egoist* du 15 août 1914, p. 306). Pour Marsden, la culture est toujours déjà momifiée (*The Egoist* du 1^{er} septembre 1914, p. 322) : seul importe l'instant où nous doutons. Être « à la pointe », c'est cela : refuser le statut de vérité à tout ce qui n'est pas « le présent », quitte à effacer ses propres sources, sa propre histoire.

Dans « Péremption savante et intégration littéraire », Hugues Marchal rappelle l'un des arguments de Thomas Kuhn pour distinguer radicalement l'art et la science :

In science new breakthroughs do initiate the removal of suddenly outdated books and journals from their active position in a science library to the desuetude of a general repository. Few scientists are ever seen in science museums, of which the function is, in any case, to memorialize or recruit, not to inculcate craftsmanship or enlighten public taste. Unlike art, science destroys its past. (Kuhn 1971, 345-346, cité dans Marchal 2006, 30)

Ces lignes nous apprennent, en creux, la nature de l'ambition des textes analysés ici : il s'agit, pour faire date, d'effacer sa propre mémoire, de se présenter comme dénué d'histoire – comme en science selon Kuhn. Notons au passage que toute littérature, dans une certaine mesure, efface ses traces : on ne montre ses brouillons, on ne décrit ses premiers jets ratés, que dans de très particulières circonstances et le plus souvent *après* la consécration. Une autre objection à la division opérée par Kuhn – frappée, elle aussi, d'obsolescence – est

d'un simple problème de démarcation, comme lorsqu'un récit de Jean Giono fut compris comme ayant un statut documentaire, avec d'importantes conséquences judiciaires.

la suivante : ce que Hugues Marchal appelle la « péremption scientifique », et qui correspond à une mise à l'index des productions du passé, est l'une des opérations stylistiques les plus courantes dans les revues littéraires auxquels nous nous intéressons. Pour le critique Richard Aldington, l'un des premiers architectes du panthéon moderniste, décréter la péremption de l'art et de la littérature du passé est la première condition de faisabilité de toute œuvre : « the artist has to deny and disprove principles erected by his ancestors in order to keep intact their great common principle of freedom » (*The Egoist* 1 : 18, 351).

Dans *BLAST* 1, en apparence au moins, cela va plus loin : alors même que les « Manifestes » jouent à condamner *et* à porter aux nues les fruits de la révolution industrielle britannique, Wyndham Lewis nous informe que le but principal reste de décréter l'obsolescence de toute civilisation : « to destroy politeness standardization [*sic*] and academic, that is civilized, vision, is the task we have set ourselves » (p. 8). Ce n'est pas seulement le besoin de rejeter la tradition pour jeter les bases d'une nouvelle esthétique. Ces slogans, ces petites phrases assassines à l'encontre de la tradition, relèvent souvent de ce que Tim Armstrong a appelé le « présentisme catastrophique » (2003, 161). Il s'agit, en provoquant une catastrophe culturelle, d'éliminer le passé *et* l'avenir pour sentir et de faire sentir pleinement la « pointe » du présent : « We stand for the Reality of the Present—not for the sentimental Future, or the sacripant Past » (*BLAST* 1, 8). Comme le clamait, il y a peu encore, le mouvement punk, il n'y a pas de futur ; pour l'avant-garde des premières années de guerre (c'est-à-dire avant que le désastre ne prenne corps dans l'imaginaire de chacun), c'est la garantie de l'intensité de l'instant présent. D'où la surreprésentation, aisément vérifiable, de formes verbales au présent simple, par rapport aux formes du passé ou du futur. Lorsque le futur est employé, c'est souvent pour annoncer un avenir vide. Même le très policé Richard Aldington se réjouit de ce que la guerre va faire table rase du mauvais art, et avance avec une pointe de joie mauvaise que « [very probably] there will be no art at all » (*The Egoist* du 1^{er} septembre 1914, p. 326).

On peut penser que les symptômes isolés jusqu'ici, et regroupés sous le terme de « durcissement » du style, relèvent du genre manifestaire, subdivision de la parole pamphlétaire selon Marc Angenot (1982). Il est vrai que, par de nombreux aspects, les textes cités jusqu'ici s'apparentent à la tradition de la littérature-combat, et ce lien est plus aisément démontrable que l'influence des sciences expérimentales. Cependant, nous ressentons le besoin de déplacer quelque peu la question en parlant ici non plus de style manifestaire, mais de style scientifique, pour tenter de définir la saveur particulière des textes que nous allons aborder à présent, textes qui visent à l'exactitude et à l'économie, ou qui surinvestissent la causalité tout en mettant en place une langue dense, fortement nominale. Cette langue, si l'on en croit M.A.K. Halliday et son

Language of Science ([1988] 2004), fut façonnée entre le XIV^e et le XVIII^e siècles pour répondre à un besoin précis : présenter les résultats de l'expérimentation en sciences de la nature. Hélas, la place manque ici pour tenter de démontrer que l'anglais de la prose critique moderne nous vient autant de Newton que de Milton⁷. Les pages qui suivent proposent donc un angle de lecture dont le fondement historique et théorique reste à poser.

3. L'ascèse stylistique

Les écrivains de cette avant-garde – imagistes, vorticistes, ou l'inclassable Lawrence – étaient considérablement indisposés par le manque de tenue et de rigueur de la langue publique. Quel était ce *drab fustian* (*The Egoist* du 15 août 1915, p. 301), ce langage ouaté et fallacieux que fabriquaient Edward Gray et Herbert Asquith pour endormir les foules ? Quel était ce sentimentalisme héroïque dont les va-t-en-guerre habillaient les très matérielles causes du conflit ? En réaction, en 1914-1915, on assiste à une valorisation de l'ascèse stylistique menée par les imagistes depuis 1911. Avant tout, R. Aldington et C.S. Flint exigent de la précision et de l'exactitude (« accuracy », « exactness », 15 septembre 1914, p. 351-352 et 1er mai 1915, p. 71), à l'image des poèmes de H.D., souvent cités en tant que modèles de perfection. Tout se passe comme si la poésie était une science exacte : pas d'approximation, pas de marge d'erreur, une élégante économie de moyens, « no verbiage » (1er mai 1915, p. 71).

On connaît les « Don'ts » de l'imagisme selon Pound (*Poetry*, 1913), ces interdits qui sont autant de signes qu'une ascèse est à l'œuvre ; on connaît moins le manifeste de l'imagisme, fidèlement repris par plusieurs des participants au « Imagist number » de *The Egoist* (1er mai 1915). Le principe n° 5 (rappelé par Harold Monro, p. 77) en appelle à la « dureté » (*hardness*) stylistique : pas de sentiment ou de subjectivité apparente, le moins possible d'adjectifs ; toute l'expérience doit être contenue dans l'objet esquissé plutôt que dans un habillage métaphorique et lyrique. Dans l'annonce de parution de *BLAST*, tous ces péchés cardinaux sont regroupés dans le terme de *old pulp* qui englobe toute la littérature passée, coupable de sentimentalisme, d'approximation, de mollesse en quelque sorte, et ne méritant, à ce titre, rien de mieux que le pilon. Le principe n°6 de l'imagisme en appelle à la « concentration », cette merveilleuse qualité du langage scientifique : nous verrons plus loin que la densification des mots, l'idéal d'un Pound encore sous

⁷ Pour une idée de la force de l'autorité de Newton sur toute l'ère romantique, dont les auteurs cités ici, souvent à leur corps défendant, sont aussi les héritiers, lire par exemple Judith Schlanger, *Les Métaphores de l'organisme*, « La référence newtonienne », p. 99-108.

le charme des très denses et complexes idéogrammes chinois, est typique du travail de la langue dans les sciences rigoureuses (c'est-à-dire les sciences reposant sur une expérimentation).

Arrêtons-nous un instant sur l'un des textes les plus symptomatiques de cette recherche de la « dureté », qui va de pair avec le besoin d'énoncer une méthode qui soit acceptée ou au moins acceptable par tous les membres du groupe. Il s'agit de l'appréciation critique faite par Richard Aldington d'un livre où figurent certains de ses poèmes, l'anthologie imagiste de 1914. Ce qui, en soi, est une faute déontologique criante – quel scientifique évaluerait lui-même son travail ? – est promptement compensé par un sensible effort de rigueur dans l'énonciation de la méthodologie imagiste. Au milieu de son article, l'auteur ressent la nécessité de justifier l'emploi du mot « imagistes » et l'usage contraignant qui en est fait (qui va à l'encontre de la liberté dont ces poètes se prévalent). C'est ce que nous avons appelé plus haut le travail de démarcation (noter, au passage, la majuscule monumentale dont sont dotés ci-dessous les mots « image » et « imagisme »). Puis il rappelle les axiomes fondateurs de ce mouvement.

Why do we call ourselves 'Imagists'? Well, why not? People say, 'Oh, because it looks silly, and everyone is some sort of an 'ist,' and why give ourselves a tag, and what on earth does it mean, and it's dam [sic] cheek any way.' Well, I think it a very good and descriptive title, and it serves to enunciate some of the principles we most firmly believe in. It cuts us away from the 'cosmic' crowd and it equally bars us from the 'abstract art' gang, and it annoys quite a lot of fools. So there you are. And if you ask me exactly what Imagisme [sic] means, to explain it fully, I refer you to the two articles which appeared in 'Poetry,' one called 'Imagisme' and the other 'Some don'ts by an Imagiste.'

I haven't that august journal—at least not that number—by me now, so let me say from memory what I, as an Imagist, consider the fundamental doctrines of the group. You will see that they are all practically stylistic.

1. Direct treatment of the subject. This I consider very important. We convey an emotion by presenting the object and circumstance of that emotion without comment. For example, we do not say 'O how I admire that exquisite, that beautiful, that—25 more adjectives—woman' or 'O exquisite, O beautiful, O 25 more adjectives woman, you are cosmic, let us swoon for ever,' but we present that woman, we make an 'Image' of her, we make the scene convey the emotion. [...]

2. As few adjectives as possible. Example, this translation from Moschus, where the effect of the Greek is singularly rich:—'And as Orpheus went down into Tartarus, and Odysseus and Heracles, so I, if I might, would go down to the dwelling of Ploutos to see thee. And since Orpheus played so that he was heard, I too will sing. He played the Sicilian song and sang the shepherds' music to Koré; and she also was of Sikilia and was gay in the valleys of Aetna, and knew the Doric singing.' Only two adjectives in one of the most beautiful passages of Greek poetry!

3. A hardness, as of cut stone. No slop, no sentimentality. When people say that Imagist poems are 'too hard,' 'like a white marble monument,' we chuckle; we know that we have done something good.

4. Individuality of rhythm. We make new fashions instead of cutting our clothes on the old models. Mr. Hueffer says that the unit of our rhythms is the unit of conversation. I daresay he is right.

5. A whole lot of don'ts, which are mostly technical, which are boresome to anyone except those writing poetry, and which have been already published in Poetry.

6. The exact word. We make quite a heavy stress on that. It is most important. All great poetry is exact. All the dreariness of nineteenth century poets comes from their not quite knowing what they wanted to say and filling up the gaps with portentous adjectives and idiotic similes. [...]

7. I know there are a lot more but I can't remember them now.

There are poems by five authors in this anthology, which I do not consider to be Imagiste. They are those by Mr. Cournos, Mr. Upward, Mr. Hueffer, Mr. Joyce and M. Cannell. I do not say that I don't think those poems beautiful; on the contrary I admire them immensely, especially Mr. Hueffer's and Mr. Upward's. But strictly speaking they are not Imagiste poems.

Of those remaining the best are undoubtedly H.D.'s. They are like nicely-carved marble. This for instance: —

[...]

I think that is as good a specimen of Imagism as can be found. Hard, direct treatment, absolutely personal rhythm, few and expressive adjectives, no inversions, and a keen emotion presented objectively. I don't think you come to like that kind of poetry until you have read a good deal of other poetry first, but when you do come to like it there is a greater emotional pleasure than in any other sort of writing. (*The Egoist* du 1er juin 1914, p. 202)

Sous ses dehors informels et familiers, ce texte est proche de la structure des articles que l'on trouve dans les revues spécialisées des sciences rigoureuses : introduction avec cadrage méthodologique, matériel et méthode (description pas à pas de l'expérience réalisée, et destinée à être reproduite avec un résultat équivalent), résultats, énonciation de la règle. Le poète ne s'efface pas comme le ferait un scientifique : il est clair que le talent de H.D. reste une condition de réussite du poème – que nous excluons de la citation pour mieux faire apparaître le « discours de la méthode » qui l'encadre⁸. Cependant, les impératifs de démarcation et de régulation expérimentale des imagistes sont très nettement mis en avant au détriment du génie individuel. Le style « dur » du critique, proche de celui attendu des praticiens qui s'érigent, par son travail, en communauté de chercheurs, permet de poser les premières pierres d'une institution de recherche.

4. The syndrome of scientific English

Dans le texte grec cité plus haut par Aldington, il est fait mention élogieuse du chant dorique. « Dorique » est précisément ce que le style hybride

⁸ Il s'agit de « Hermes of the Ways », identifié par Aldington comme l'un des meilleurs poèmes de l'anthologie *Des Imagistes* parue chez The Poetry Bookshop en 1914.

que nous tentons de cerner ici n'est pas. Pour un grammairien tel que M.A.K. Halliday, qui a consacré une grande partie de ses travaux au langage de la science⁹, ce serait un style volontiers « attique », c'est-à-dire savant (par opposition à « vernaculaire »). Mais il faut expliciter ce qualificatif, qui recouvre mal les subtilités du long processus d'élaboration du discours de l'expérimentation depuis Newton. Pour Halliday, il s'agirait surtout d'un processus de nominalisation¹⁰. Ainsi, tel extrait du *Scientific American* reçoit le commentaire suivant : « the overall effect is that of condensing large amounts of lexical material inside nominal groups. In that sense we can reasonably talk about this as a 'nominal style' ; although the contrast is not between nominal and verbal [...] but between nominal and clausal – where the Attic is a nominal, the Doric is a clausal style » (Halliday [1988] 2004, 108). Qu'entend-on par *nominal* et *clausal* ? Halliday donne l'exemple suivant : « The rate of crack growth depends [...] on the magnitude of the applied stress » ([1988] 2004, 141) : ici, on a nominalisé deux processus, dont un complexe, pour pouvoir mettre en évidence de façon économique le lien logique qui les lie ; ce lien sera ensuite nominalisé à son tour pour être mis en relation avec un autre processus. La version vernaculaire, « propositionnelle » (*clausal*), de cette phrase pourrait être « Stress is applied. Cracks grow. When greater stress is applied, cracks grow faster » ; pour Halliday, nous ne trouvons plus ce genre de formulation parce que le langage de la science a évolué vers plus de cumulativité et plus de progressivité.

Dans la plupart des textes auxquels nous nous intéressons ici, on trouve peu de phrases atteignant ce degré de densité nominale. Mais celles que l'on trouve sont de bons indices de ce qui se joue dans le discours de l'expérimentation littéraire. Prenons cette phrase d'Aldington, tirée du passage cité plus haut : « All the dreariness of nineteenth century poets comes from their not quite knowing what they wanted to say and filling up the gaps with portentous adjectives and idiotic similes ». Le raisonnement n'est certes pas poursuivi, et le lecteur ne doute pas qu'il s'agit d'un jugement de valeur. Néanmoins, la nominalisation de « Nineteenth century poets are dreary » et celle de « they did not know... and they filled up... » (dans laquelle est enchâssée la nominale en WH- correspondant à « they wanted to say something »), liées par un groupe verbal indiquant une relation causale, contribuent à déguiser efficacement ce jugement de valeur, à lui donner l'apparence définitive d'une règle énoncée après ample vérification de l'expérience de lecture correspondante.

⁹ Travaux regroupés par Jonathan Webster dans *The Language of Science* (voir bibliographie).

¹⁰ « nominalizing [is] packaging a complex phenomenon into a single semiotic entity, by making it one element of clause structure » (Halliday [1988] 2004, 137).

On peut identifier de telles propositions, que Halliday qualifie de « favourite clause type » ([1988] 2004, 185) de l'anglais scientifique moderne, jusque dans les aphorismes de *BLAST*, avec des phrases telles que « The modern world is due almost entirely to Anglo-Saxon genius » (*BLAST* 1, « Manifesto II », p. 39). Bien sûr, l'intention est aussi parodique chez Lewis qu'elle était provocatrice chez Aldington : dans les deux cas, on brandit le stéréotype dans un but pragmatique plutôt que véritablement démonstratif. Mais d'autres textes, en dépit de leur appartenance au champ littéraire, sont des illustrations exemplaires de l'écriture décrite par Halliday, écriture qui nominalise des processus complexes dont l'un reçoit le statut de thème (*backgrounding*) et l'autre de rhème (*foregrounding* ou mise en avant de l'information nouvelle), et passe de thème en rhème en une progression logique clairement matérialisée.

Un exemple extrême est « The Crown », essai de D.H. Lawrence qui forme l'essentiel du contenu de sa revue *The Signature*. Dans ce texte, Lawrence cherche à démontrer que le grand désastre de la guerre est une nécessité naturelle, car l'espèce humaine, surévoluee, a détruit l'équilibre cosmique entre les flux héraclitéens de création et de destruction. On s'acheminerait donc vers la fin de l'art – comme dans le texte d'Aldington précédemment cité (*The Egoist* du 1^{er} septembre 1914, p. 326) – en même temps que vers la fin de l'espèce. C'est un texte difficile, délibérément obscur, qui exigerait de s'attarder longuement sur son hypotexte (la philosophie naturelle présocratique) et sur un contexte particulier tant en termes historiques (l'entrée en guerre) que biographiques (une phase dépressive et nihiliste de la vie de l'auteur). Pourtant, en dépit de cette idiosyncrasie et de l'immense charge métaphorique de chaque mot, le style se veut curieusement impersonnel, détaché, dur, et logique.

Dans les extraits suivants, les groupes correspondant à des phénomènes de nominalisation sont repérés par un soulignement, et par des caractères gras le lien logique associant entre eux ces processus nominalisés :

Love and power, light and darkness, these are the temporary conquest of the one infinite over the other. In love, the Christian love, the End asserts itself supreme: in power, in strength like the lion's, the Beginning re-establishes itself unique. But **when** the opposition (1) is complete on either side, **then** there is perfection (2). It is the perfect opposition of dark and light (3) that **brindles** the tiger with gold flame and dark flame. It is the surcharge of darkness (4) that **opens** the ravening mouth of the tiger, and **drives** his eyes **to** points of phosphorescence. It is the perfect balance of light and darkness (5) that **flickers** in the stepping of a deer. But it is the conquered darkness (6) that **flares and palpitates** in her eyes. [...]

The direct opposites of the Beginning and the End, by their very directness, **imply their own supreme relation**. And this supreme relation is made absolute in the clash and the foam of the meeting waves. (7) And the clash and the foam are the Crown, the Absolute (8). (Lawrence [1915] 1988, 258-9)

Le lien logique le plus représenté est celui d'identité, mais celui de cause à effet est aisément perceptible dans les hypallages verbales, que l'on peut retranscrire ainsi : « It is the perfect opposition [...] that **causes** gold flame and dark flame **to** brindle the tiger. It is the surcharge of darkness that **causes** the ravening mouth [...] **to** open, and **causes** his eyes **to** become points [...] It is the perfect balance [...] that **causes** a flickering impression [...]. But it is the conquered darkness that **causes** her eyes **to** flare [...]. Quant aux nominalisations, on peut dire que

(1) est la nominalisation de la phrase précédente,

(2) « perfection », version nominalisée du processus « dark and light oppose each other with the exact same force », illustre bien la formule selon laquelle, dans le style savant, « human experience [is reconstrued] [...] with processes and qualities made to look like things and the logical relation between processes made to look like the process itself » (Halliday [1988] 2004, 191) ; « perfection », comme les autres abstractions qui lui sont associées, a été extraite du vernaculaire pour être intégrée à une taxonomie spécialisée, propre à ce texte.

(3) correspond au retour à un état intermédiaire de nominalisation du même processus qu'en (2),

(4) est l'équivalent nominal de « in power the Beginning re-establishes itself unique »,

(5) est l'équivalent nominal de « the opposition is complete on either side »,

(6) nominalise de façon modulée « in love, the Christian love, the End asserts itself supreme »,

(7) cette phrase est proche de ce que Halliday appelle « the favourite clause type of scientific English ». Le verbe ne décrit pas une action, mais sert plutôt à matérialiser le lien d'effet à cause entre thème et rhème ; en position de thème, la nominalisation d'un processus complexe ; en position de rhème, un groupe prépositionnel, également dense et, par définition, nominal. Notons que, dans un style vernaculaire, « the clash and the foam of the meeting waves » serait rendu par « the waves meet, clash and foam » ; autre caractéristique de ce second membre de la proposition, la préposition « in », combinée à l'utilisation de l'article défini, a pour effet de cimenter la congruence (peu intuitive mais suggestive) de « the clash and the foam of the meeting waves ».

(8) « the Crown, the Absolute » vient « couronner » ce court paragraphe en nominalisant le processus décrit à la phrase précédente. À son tour, « the Absolute » pourra se trouver en position de thème, afin de permettre au discours de se densifier encore, et d'accéder à un degré toujours plus élevé de complexité.

On le voit, la nominalisation culmine ici dans l'allégorie : ce n'est pas seulement un processus qui est nominalisé, mais tout un réseau de processus, valeurs, et métaphores. « The Crown » peut donc bien être décrit comme un texte hybride, qui tient autant de la poésie en prose que de la pseudo-science.

« The Crown » a la réputation d'être illisible. En ce début de XXI^e siècle, ses démonstrations nous paraissent hasardeuses, comme autant de coupables raccourcis. Mais l'analyse grammaticale – que nous ne faisons ici qu'ébaucher – permet de comprendre que ce style bizarre est une manière de style savant, et que l'incongruité des phrases de Lawrence est en réalité une congruence « attique », une congruence fabriquée, cumulative et progressive destinée à permettre l'expansion infinie d'un système théorique. Il est, en revanche, beaucoup moins facile de mettre le doigt sur les motifs de cette hybridité stylistique. Est-ce un scientisme, comme le pense Bruce Clarke à la lecture de certaines autres œuvres de Lawrence (2001, 152) ? Ce n'est pas certain. Certains passages de « The Crown » sont des diatribes contre les fausses réussites de la science moderne, qui ne sont, d'après l'auteur, que des symptômes de notre dégénérescence. Si l'on a à l'esprit les extraits de *BLAST* les plus manifestement parodiques, il est donc possible de penser que l'intention de l'auteur de « The Crown », lorsqu'il adopte un style scientifique, est également parodique. Nous l'avons dit en introduction : Pound, Marden, T.S. Eliot, Woolf... se moquaient volontiers du discours public de la raison, qui dissimulait mal des sommets de rapacité et de violence cynique. Reste à démontrer si, dans les revues d'avant-garde, un texte peut être de style scientifique tout en étant une attaque contre la raison.

Bibliographie

Corpus

BLAST 1, juin 1915. « Long Live the Vortex! », 8.

----- « Manifesto », 11-28.

----- « Manifesto II », 30-43.

----- « Vortex. Pound. », 153-4.

The Egoist 1 : 11, 1er juin 1914.

----- 1 : 12, 15 juin 1914.

----- 1 : 16, 15 août 1914.

----- 1 : 17, 1er septembre 1914.

----- 1 : 18, 15 septembre 1914.

----- 2 : 5, 1er mai 1915.

The Signature 1, octobre 1915. D.H. Lawrence, « The Crown », reproduit dans *Reflections on the Death of a Porcupine and Other Essays* (1925) 1988, Michael Herbert (dir.), Cambridge, Cambridge University Press, 258-9.

Ouvrages cités

ANGENOT, Marc, 1982. *La Parole Pamphlétaire : contribution à la typologie des discours modernes*, Paris, Payot.

ARMSTRONG, Tim, 2003. «Technology: 'Multiplied Man'», in *A Concise Companion to Modernism*, David Bradshaw (dir.), Oxford, Blackwell Publishers.

CLARKE, Bruce, 2001. *Energy Forms. Allegory and Science in the Era of Classical Thermodynamics*, Ann Arbor, University of Michigan Press.

DETTMAR, Kevin et Stephen Watt (dir.), 1996. *Marketing Modernisms : Self-promotion, Canonization, Rereading*, Ann Arbor, University of Michigan Press.

GIERYN, Thomas F., 1983. «Boundary-Work and the Demarcation of Science from Non-Science: Strains and Interests in Professional Ideologies of Scientists», 781-795, *American Sociological Review* vol. 48 n°6.

HALLIDAY, M.A.K., (1988) 2004. « On the Language of Physical Science », 137-191, in *The Language of Science*, Jonathan Webster (dir.), Londres & New York, Continuum.

HOFFMAN, Frederick J., Charles Allen et Carolyn F. Ulrich, 1947. *The Little Magazine : A History and a Bibliography*, Princeton, Princeton University Press.

KUHN, Thomas, (1969) 1971. « Comment on the Relations of Science and Art », in *The Essential Tension : Selected Studies in Scientific Tradition and Change*, Chicago, The Chicago University Press.

Noëlle Cuny

- LEVENSON, Michael H., 1984. *A Genealogy of Modernism: A Study of English Literary Doctrine, 1908-1922*. Cambridge, Cambridge University Press.
- MARCHAL, Hugues, 2006. « Péremption savante et intégration littéraire », 29-43, in *Conversations entre la littérature, les arts et les sciences*, Laurence Dahan-Gaida (dir.), Presses Universitaires de Franche-Comté.
- MORRISON, Mark, 2001. *The Public Face of Modernism : Little Magazines, Audiences, and Reception, 1905-1920*, Madison, University of Wisconsin Press.
- , 2008. « The Periodical Culture of the Occult Revival: Esoteric Wisdom, Modernity and Counter-Public Spheres », 1-22, *Journal of Modern Literature* vol. 31 n°2.
- RAINEY, Lawrence, 1998. *Institutions of Modernism. Literary Elites and Public Culture*, New Haven, Yale University Press.
- SCHLANGER, Judith, (1971) 1995. *Les Métaphores de l'organisme*, Paris, L'Harmattan.
- SHERRY, Vincent, 2003. *The Great War and the Language of Modernism*, Oxford, Oxford University Press.
- VONDELING, Johanna E., 2000. « The Manifest Professional: Manifestos and Modernist Legitimation », 128-145, *College Literature* vol. 27 n°2.
- WHITWORTH, Michael, 1996. « Pièces d'Identité : T.S. Eliot, J.W.N. Sullivan and Poetic Impersonality », 149-70, *English Literature in Transition* n°39.
- WILLISON, Ian, Warwick Gould et Warren L. Chernaik (dir.), 1996. *Modernist Writers and the Marketplace*, New York, St. Martin's Press.

LE DISCOURS MILITANT OU L'OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR DU DOMAINE SPÉCIALISÉ : L'EXEMPLE DU DISCOURS MILITANT ÉCOLOGISTE DU SITE WEB DE *GREENPEACE INTERNATIONAL*

*Camille Debras*¹

*Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle*²

Abstract:

This article approaches *Greenpeace International's* website (<http://www.greenpeace.org>) with the methods of Specialized Discourse Analysis so as to highlight the specificities of environmental activist discourse. In a recent article, Michel Petit defines the three functions that characterize a specialized domain as functions of regulation, operation and training (Petit, 2010). I use the three functions to account for the main features of *Greenpeace International's* environmental activist discourse. First, one of the basic activities of activism is producing discourse: the Internet user is urged to take militant action. As a unified and unifying official discourse, the *Greenpeace* website takes on the role of an environmental manifesto. Beyond the perlocutionary aim of discourse, the interactive quality specific to a website blurs the limit between discourse and action, as in the case of an "*Online March for Justice*". Second, *Greenpeace* aims at winning over as many new members as possible to its activist community. *Greenpeace's* discourse is one of openness, constantly reasserting that activism is a hybrid domain. Indeed, the domain's limits are challenged as the Internet user is invited to spread *Greenpeace's* discourse as well as join the movement.

Keywords: discourse analysis, specialized discourse, activist discourse, environmental discourse, Greenpeace

¹ L'auteure tient à remercier Aliyah Morgenstern, Jacqueline Percebois, Michel Petit, ainsi que deux relecteurs anonymes pour leurs précieuses suggestions et remarques.

² EA 4398 - Langues, Textes, Arts et Cultures du Monde Anglophone (PRISMES). ED 514 - EDEAGE - Études Anglophones, Germanophones et Européennes.

À bien des égards, la prise de conscience du réchauffement climatique s'impose comme un des enjeux mondiaux à l'orée du XXI^e siècle. Les discours de sauvegarde de l'environnement prolifèrent à toutes les échelles, individuelle, nationale, internationale, avec leur lot de termes techniques et scientifiques, parfois passés au crible de la vulgarisation ou de la médiatisation. L'analyse du discours a déjà largement permis de dégager les spécificités des discours écologistes (en faveur de la sauvegarde de l'environnement, voir Stibbe 2004, 2005, 2006), ou écologiques (portant sur le thème de l'environnement, voir Bonnefille 2008 ou Grundmann et Krishnamurthy 2010). Partant de cet héritage, cet article se propose d'appréhender les particularités d'un discours du militantisme écologique, en analysant l'exemple du discours officiel proposé par l'ONG internationale *Greenpeace* sur son site web. Les outils méthodologiques de l'analyse du discours en anglais de spécialité nous ont paru particulièrement propices à rendre compte de cet objet d'étude. Aussi, ce travail tâchera d'envisager le discours militant écologiste non pas simplement comme discours spécifique, mais comme discours spécialisé de plein droit.

Envisagé comme corpus, le site internet de *Greenpeace* (<http://www.greenpeace.org>) est un objet complexe qui peut intéresser l'analyse du discours à plusieurs titres, ne serait-ce qu'en tant que discours officiel d'une institution. En interrogeant le lien entre action et discours, sa dimension militante ouvre également la perspective d'enjeux épistémologiques sur les rapports qu'entretient un domaine spécialisé avec son ou ses discours. C'est la question qui nous occupera dans cet article. Les spécificités de <http://www.greenpeace.org> en tant que site web mériteraient un article à part entière ; ce n'est pas le but que nous nous donnons ici, même si nous les prenons en compte dans l'analyse. À ce sujet, voici dès à présent quelques remarques liminaires.

« On peut s'interroger », avec F. Mourlhon-Dallies et ses collègues dans leur introduction au numéro 8 des *Carnets du Cédiscor* consacré aux discours d'internet, « sur la rareté des études relatives aux sites web et aux pages personnelles alors que [...] les recherches conduites sur les forums et sur les chats voire sur les SMS sont légion » (Mourlhon-Dallies *et al.* 2004, 9-19). Cette situation tend pourtant à changer, en particulier eu égard aux relations entre politique et Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), grâce à l'impulsion du réseau de recherche *Démocratie Electronique* du CNRS. Les sites Internet, en perpétuelle mutation, constituent probablement « le pôle le plus complexe et le plus neuf des discours de l'internet » (Mourlhon-Dallies *et al.* 2004). S. Reboul-Touré a notamment exploré leur dimension hypertextuelle, sous l'angle de la glose explicative (Reboul-Touré 2003) ou encore de la traçabilité du discours autre (Reboul-Touré 2002). Pour l'heure, remarquons que l'hypertextualité caractéristique du site internet lui confère une double

dimension discursive, en tension entre deux pôles. D'un côté, le site web peut s'envisager comme support de discours multiples, qui favorise les reprises d'énoncés et les enchâssements d'hyperliens. Sa dimension citationnelle lui confère ainsi une polyphonie bien particulière (Ducrot 1984). Mais pris dans son unité, il constitue aussi un discours unifié, cohérent et complexe, structuré par des onglets thématiques et des hyperliens internes ou externes : il correspond alors au discours officiel de *Greenpeace*, ce grand organe militant.

Forte de ces observations, nous espérons rendre compte de notre objet en réinterrogeant le rapport du discours de spécialité à son domaine spécialisé. Selon M. Gotti ou, plus récemment, M. Petit, tout discours spécialisé est indissociable non seulement d'une communauté spécialisée (« specialized community », Gotti 2003, 24), mais surtout d'un domaine spécialisé. Il en donne la définition suivante :

Nous appellerons domaine spécialisé tout secteur de la société constitué autour et en vue de l'exercice d'une activité principale qui par, sa nature, sa finalité et ses modalités particulières ainsi que par les compétences particulières qu'elle met en jeu chez ses acteurs, définit la place reconnaissable de ce secteur au sein de la société et d'un ensemble de ses autres secteurs et détermine sa composition et son organisation spécifiques (Petit 2010, §20).

Pour Michel Petit, le domaine spécialisé s'envisage donc comme un « tout », au sein duquel les différentes pratiques de la communauté du domaine s'organisent selon trois fonctions caractéristiques. La fonction de régulation « concerne l'organisation du fonctionnement du domaine, conçu comme système complexe ». À la fonction d'opération correspondent les « actes constitutifs du domaine », accomplis par ses acteurs principaux. Enfin, la fonction de formation rassemble « les dispositifs d'acquisition et de mise à jour des compétences nécessaires aux acteurs du domaine ». Partant de ce cadre définitionnel, nous voulons montrer : que le discours militant écologiste se prête à l'analyse du discours de spécialité ; qu'il compte au rang des principaux actes du domaine ; qu'il remet en jeu sans cesse les limites du domaine en ouvrant ce dernier vers l'extérieur.

Le corpus de travail s'appuie sur l'organisation du site web, structuré par un découpage en différents sous-thèmes (annexe 1). Pour clarifier l'analyse, on nommera « thème » les onglets de rang 1 indiqués dans l'annexe 1, « onglets » ceux de rang 2 et « rubriques » ceux de rang 3. Chaque page est construite sur un modèle semblable. Une bannière présente une photo ou vidéo accompagnée d'un court texte exhortant à l'action écologique (annexe 2). Cet ensemble précède deux parties distinctes. Il y a d'abord une partie de texte et de présentation générale du thème ou sous-thème, la plus stable dans le temps,

rédigée entre 2006 et janvier 2010.³ Elle est suivie d'une seconde partie constituée de liens vers des blogs et articles récents : celle-ci est plus dynamique et changeante, sujette à de fréquentes modifications, pour coller au plus près de l'actualité écologique. On retrouve l'index du site sur fond vert en bas de la page, et une bande verticale d'images et d'invitations à signer des pétitions orne tout le côté droit. Pour chaque page, nous avons choisi de n'inclure dans le corpus que les bannières et les premières parties textuelles de présentation générale. En effet, leur caractère relativement durable facilite la consultation du corpus, tout en faisant de leur collection un objet d'étude relativement stable et cohérent. L'étude du corpus évalue, tour à tour, le rôle que joue le site web dans les trois fonctions de régulation, d'opération et de formation caractéristiques du domaine spécialisé que constitue le militantisme écologique de *Greenpeace*.

1. Fonction de régulation

Sorte de quartier général virtuel, le site web de *Greenpeace* constitue l'un des discours officiels, sinon le discours officiel de l'ONG face à la communauté internationale. Vitrine de *Greenpeace* sur internet, ce discours de référence est consultable à tout instant, depuis tous les endroits du monde équipés d'une connexion web. Il joue donc un rôle prépondérant d'information sur la structure, l'histoire et le fonctionnement de l'ONG (cf. annexe 1). Cependant, le caractère interactif et public du site internet étend ce rôle d'information à un rôle de régulation. En effet, par souci de crédibilité et de transparence, et pour s'assurer la confiance, voire l'adhésion de l'internaute non militant, l'action de la communauté *Greenpeace* se doit d'être conforme à ce qu'annonce son site officiel. Le souci de transparence de *Greenpeace* est particulièrement saillant dans l'onglet « *Greenpeace structure* », subdivisé en quatre rubriques donnant chacune lieu à une description détaillée du fonctionnement structurel de l'association : « *legal structure* », « *financial structure* », « *management structure* », « *governance structure* ».

Gardien d'une action militante coordonnée, le site remplit une fonction de régulation interne. Les thèmes « *About us* » et « *What we do* » jouent le double rôle d'information-régulation, relative à l'action militante de la communauté *Greenpeace*, désignée par ce « we » fédérateur. L'action militante se veut celle d'un corps unifié, que représente la personnification de « *Greenpeace* », systématiquement doté d'agentivité lorsqu'il devient le co-référent alternatif de « we » :

³ Du moins, pour les textes où une date est indiquée.

Greenpeace believes that individual and corporate consumers have the right and responsibility to buy wood and wood-based products which do not contribute to environmental and social degradation.

Greenpeace has been shouting about nuclear dangers for over 30 years.

En revanche, la fonction de régulation externe opérée par d'autres institutions telles que les gouvernements est représentée avant tout comme une contrainte imposée par des adversaires. La frise chronologique qui retrace l'histoire de *Greenpeace* par le prisme de ses victoires (onglet « *Greenpeace victories* ») met en scène la lutte entre ces deux forces régulatrices, interne et externe. Même les événements les plus fâcheux, tel que l'épisode du bateau *Rainbow Warrior* coulé par les services secrets français à Mururoa en 1985, sont convertis en victoires dans la mythologie de *Greenpeace*, comme le montre le texte de description détaillée de cet événement dans la frise :

French Nuclear Testing In South Pacific, International Controversy
Jul. 10, 1985

French nuclear testing in the South Pacific again becomes the subject of international controversy, particularly following the sinking of Greenpeace's ship, the Rainbow Warrior, by the French Secret Services. (*Timeline* de l'onglet « *Greenpeace victories* »)

Cette version officielle de l'histoire de *Greenpeace* promulguée par le site ajoute une profondeur diachronique à la régulation synchronique mentionnée plus haut.

Le site de *Greenpeace* correspond à l'un des discours de référence qui met l'action de ses militants du monde entier au diapason. Face à la détérioration actuelle de la planète, il établit un état des lieux/programme de l'action, construit par l'utilisation récurrente de l'aspect inaccompli BE + -ING :

As world leaders fail to step up and take the necessary action to stop coal, people across the world **are taking on** the struggles themselves. Across the world environmental activists, students, doctors, church leaders and many more **are mobilising** against coal.⁴ (rubrique « *Quit coal* »)

We **are working** at the frontlines of forest destruction in the Amazon, Congo and in Indonesia, **investigating** and **exposing** companies behind the destruction. We **are working** with corporate powers to push industry towards better ways of working. (onglet « *Forests* »)

L'onglet « *Our core values* » place le programme d'action de *Greenpeace* sous le signe des valeurs d'indépendance et de non-violence, présentées comme cardinales. Cette charte des valeurs inscrit l'action militante

⁴ C'est nous qui soulignons dans toutes les citations tirées du site web de *Greenpeace*, sauf indication contraire.

de *Greenpeace* dans un cadre axiologique précis, qui relève de la normativité caractéristique de tout discours militant (Charaudeau 2005) :

Greenpeace's cornerstone principles and core values are reflected in all our environmental campaign work, worldwide. These are:
We 'bear witness' to environmental destruction in a peaceful, non-violent manner;
We use non-violent confrontation to raise the level and quality of public debate;
In exposing threats to the environment and finding solutions we have no permanent allies or adversaries;
We ensure our financial independence from political or commercial interests;
We seek solutions for, and promote open, informed debate about society's environmental choices.
In developing our campaign strategies and policies we take great care to reflect our fundamental respect for democratic principles and to seek solutions that will promote global social equity.

La dimension programmatique du site de *Greenpeace* l'apparente dans une certaine mesure au genre du manifeste. On y retrouve en effet l'indissociabilité de l'action et du discours typique du manifeste, comme le remarque Martin Puchner : « political manifestos are texts singularly invested in doing things with words, in changing the world. They are ideal instance of performative speech, in the sense used by J. L. Austin. » (2006, 5). Ce programme d'action, établi pour une communauté donnée, s'inscrit explicitement *contre* : contre la détérioration de la nature, contre l'attitude parfois complaisante des gouvernements vis-à-vis des industries ou des consommateurs coupables de dégâts écologiques. Même euphémisée par l'alternance récurrente de « *problems* » / « *solutions* », la lutte contre l'ennemi est la dimension la plus saillante de ce que nous appellerons le « manifeste » *Greenpeace*. Pour l'Américain et spécialiste de rhétorique Kenneth Burke, c'est là une caractéristique du manifeste politique : la présence de l'ennemi dans le manifeste d'ailleurs remonte à l'un de ses illustres parents, la constitution. Il nomme les constitutions « *Great Manifestoes* » : « Constitutions are agnostic instruments. They involve an enemy, implicitly or explicitly » (Burke 1969). La question de savoir s'il existe un manifeste fondateur de l'ONG a été maintes fois posée par les nombreux lecteurs du site, nous explique-t-on dans l'onglet « *the history of Greenpeace* ». La quête du manifeste originel est largement mise en valeur par le site, qui redirige l'internaute vers un texte signé du co-fondateur de Greenpeace, Rex Wiley lui-même.⁵ Dans une édition spéciale de sa rubrique en ligne « *Deep Green* », Rex Weyley, lève le voile dans un article détaillé daté du 10 septembre 2009. Le chapeau de l'article en éclaire la substance :

⁵ La création de Greenpeace remonte à 1979.

Readers have asked if there exists a Greenpeace founding manifesto of original aims and principles. The 'Greenpeace Declaration of Interdependence', published in our newspaper in 1976 is a candidate, but this statement appeared five years after the original campaign, and several statements of purpose had already appeared between 1970-1976.

Si *Greenpeace* ne possède pas de manifeste fondateur à proprement parler, gageons en revanche que c'est le site lui-même qui revêt une fonction manifestaire, en rendant la parole inséparable de l'action militante. C'est pourquoi nous nous proposons à présent d'évaluer le discours de parole-action du site relativement à la fonction d'opération.

2. Fonction d'opération

Pour accomplir ses activités militantes, telles que la manifestation, la sauvegarde, la prévention, l'information, le militant écologiste dispose de deux moyens principaux : l'action au sens strict (marche de protestation, occupation d'un site, distribution de livrets d'information) et le discours : oral, écrit, dans les médias ou encore sur Internet.

Sur le site de *Greenpeace*, le discours revêt des rôles différents en lien avec l'action militante. Il sert d'abord à relayer l'action, la faire connaître, à l'instar de cette « *feature story* » du thème « *News* » datant du 31 août 2010, et dont le chapeau est repris en bannière sur certaines pages :

Our activists are suspended 15 meters above the frigid Arctic waters of Baffin Bay. They have taken up position on the drilling rig Stena Don to call for a ban on deep sea oil drilling in the Arctic, and demand that 'wild cat' oil company Cairn energy stop drilling, pack up and go home. The banner? "Hands off the Arctic, go beyond oil!"

Le deuxième rôle phare du discours est celui de l'exhortation à l'action : il s'agit de convaincre l'internaute de rejoindre le mouvement. Ainsi foisonnent à tous endroits du site les « boutons » virtuels (hyperliens) marqués d'un impératif péremptoire : « *donate now* », « *please donate* » pour faire un don caritatif (cf. annexe 2), ou encore « *take action now* », qui redirige l'internaute vers une pétition. Par souci de recruter de nouveaux militants, les pratiques de *Greenpeace* favorisent constamment la porosité entre le domaine et son extérieur. L'ouverture, trait caractéristique du discours militant, typiquement « [tourné] vers l'extérieur » (Hamman *et al.* 2002, 18), semble tout aussi typique du manifeste, puisque pour Puchner, « the desire for openness and manifestation is central to the manifesto » (2006, 2).

Pour preuve de cette orientation vers l'extérieur du domaine, on apprend dans l'onglet « *Ships* » que le dernier bateau de la flotte *Greenpeace* a été

baptisé collectivement *Esperanza* non pas seulement par les militants, mais aussi les visiteurs du site :

Launched in February 2002, the Esperanza is the latest and largest vessel in the Greenpeace fleet, replacing the now retired Greenpeace. Esperanza (Spanish for "hope") is the first Greenpeace ship to be named by visitors to our web site.

Faisant fi des frontières du domaine, le site est construit comme le lieu privilégié du discours-action des militants comme des non-militants, le baptême étant l'acte illocutoire par excellence. Ou plutôt : interagir avec le site signifie déjà être acteur du domaine.

Discours et action deviennent parfois indissociables. Dans « *Greenpeace has been shouting about nuclear dangers for over 30 years* » (onglet « *End the nuclear age* »), le glissement métonymique de « *shouting* » exprime simultanément le discours d'alarme et l'action de manifester, devenus deux pratiques militantes inséparables. Ailleurs, un article de la rubrique « *Whaling* » enjoint l'internaute de s'engager pour faire libérer deux militants condamnés au Japon parce qu'ils dénonçaient les conditions de la chasse à la baleine. Le titre de l'article, « *Join the Online March for Justice* », brouille tout autant la limite entre l'interaction virtuelle via internet et l'action réelle d'une marche militante. C'est l'interactivité propre à tout site web qui semble dissoudre l'hétérogénéité du discours et de l'action, permettant la création d'objets hybrides tels qu'une « *Online March* ».

Enfin, la limite caduque entre action et discours s'illustre par le paradoxe d'une rhétorique de combat au service d'une action pourtant revendiquée comme pacifiste, comme en témoigne le double sens du texte de cette bannière (annexe 2) : « *Earth needs another Warrior. It needs you* » puis, en plus petit : « *We urgently need your donation to help remake an historic ship into a wind-powered warrior for the 21st century* », suivi d'un hyperlien : « *please donate now* » (page d'accueil du site).

Le texte joue sur l'ambiguïté construite par la reprise « *it needs* », qui pose implicitement l'équation « *another warrior* » = « *you* ». Le contexte gauche permet la désambiguïsation du passage : le « *Warrior* », c'est bien sûr le bateau fétiche de *Greenpeace* qu'il faut remplacer. Mais au final, le double message est clair : la planète a aussi besoin de nouveaux militants pour la défendre.

L'action non violente, inscrite au cœur des principes de l'ONG (cf. « *Our core values* »), n'empêche pas le recours à la « parole de combat », selon le mot de M. Burger (2002) :

We are working at the **frontlines** of forest destruction in the Amazon, Congo and Indonesia. (onglet « *Forests* »)

Les militants sont autant de petits soldats défenseurs de la planète opprimée :

We need to **defend** [the oceans] now more than ever, because the oceans need **all the resilience they can muster** in the face of climate change and the potentially disastrous⁶ impacts this is already beginning to produce in the marine world. [...] We expose the countless pressures, reveal the threats, **confront the villains** and point to the solutions and measures necessary to create sustainable oceans. (onglet « *Defending our Oceans* »)

Cette vaillante armée est dotée d'une flotte pour mener la bataille :

The Greenpeace **fleet** of ships is a unique asset **in the battle to save planet Earth** and protect the global commons. Our ships are used **at the forefront of** Greenpeace campaigning, often sailing to remote areas to bear witness and take action against environmental destruction. (onglet « *Ships* »)

C'est donc la métaphore filée d'une armée en guerre qui structure la rhétorique de l'action militante de Greenpeace. Comme l'attestent de nombreux travaux en analyse du discours politique et médiatique, les métaphores jouent un rôle essentiel dans la construction discursive d'une axiologie, voire d'une idéologie (voir en particulier Hart 2010 sur le discours sur l'immigration en Grande-Bretagne, ainsi que la méthode de la *Critical Metaphor Analysis*, Charteris-Black 2004). Les métaphores filées comme celles de notre exemple créent un cadrage, un point de vue particulier sur le militantisme écologique, qui met en exergue certains de ses aspects aux dépens d'autres : c'est l'effet de « *framing* » (voir Schön 1993, et plus récemment, Thibodeau & Boroditsky 2011). Dans le cas qui nous occupe, il est intéressant de noter que le rôle de l'armée des militants se veut avant tout défensif, rejetant du même coup tous les non militants dans le camp des « *villains* ».

3. Fonction de formation

Enfin, la fonction de formation est assurée par un discours d'information et de sensibilisation destiné à se rallier des acteurs encore extérieurs au domaine. Le discours d'information est à la fois centrifuge et centripète : s'il participe à définir la ligne de conduite officielle de l'ONG, il a également vocation à recruter de nouveaux militants. En cela, le discours d'information contribue lui aussi à la stratégie d'ouverture typique du discours militant. Sa visée perlocutoire est explicite lorsqu'il se constitue en tremplin pour l'action de tous :

⁶ Orthographe d'origine.

On these pages you can learn more about the science of climate change, and the impacts it is already causing. You can read our detailed policy briefings and discover politicians, **businesses and people can all be part of the solution**. (onglet « *Stop climate change* »).⁷

La stratégie d'ouverture explique également le souci de clarification de toute opacité terminologique ou discours technique. Différentes stratégies de vulgarisation sont convoquées :

Giant ships, using state-of-the-art equipment, can pinpoint schools of fish quickly and accurately. These industrial fishing fleets have exceeded the ocean's ecological limits. As larger fish are wiped out, the next smaller fish species are targeted and so on. (Canadian Fisheries **expert** Dr Daniel Pauly warns that if this continues our children will be eating jellyfish.)

Simply put, more and more people are competing for less and less fish and worsening the existing oceans crisis. (onglet « *Defending our Oceans* »).

Le recours à l'objectivité de l'expertise savante comme légitimation du discours militant est un des traits caractéristiques de « l'instrumentalisation » des discours savants par les discours militants, en particulier chez *Greenpeace* (Gallet 2002). Le connecteur discursif « *simply put* » a valeur métalinguistique : il s'agit d'attirer l'attention de l'internaute sur le contenu qui suit, en l'occurrence une reformulation explicative, l'« activité de paraphrase » étant une des stratégies les plus courantes de la vulgarisation scientifique (Reboul-Touré 2004).

Les techniques de vulgarisation témoignent d'un souci constant du co-énonciateur. On tente de lui simplifier la tâche grâce à l'utilisation d'analogies explicatives, qui rapprochent l'inconnu du connu, l'invisible du visible :

Modern fishing practices are incredibly wasteful. Every year, fishing nets kill up to 300,000 whales, dolphins and porpoises globally. Entanglement is the greatest threat to the survival of many species. Moreover, some fishing practices destroy habitat as well as inhabitants. Bottom trawling, for example, destroys entire ancient deep-sea coral forests and other delicate ecosystems. **In some areas it is the equivalent of ploughing a field several times a year**. (onglet « *Defending our Oceans* »).

L'utilisation d'analogies explicatives n'a rien d'une exposition des faits à visée purement informative. Équivalent explicite de la métaphore, l'analogie participe tout autant d'une stratégie globale de persuasion : en donnant un éclairage particulier sur un objet mal connu du co-énonciateur, elle permet

⁷ Les mots soulignés d'un trait dans les citations tirées du site correspondent en contexte à des hyperliens vers d'autres pages internet.

d'orienter le regard de ce dernier sur l'objet en question, comme on l'a déjà remarqué ailleurs.⁸

Enfin, les termes spécialisés du domaine du militantisme écologique sont rares sur le site de *Greenpeace*, et leur mention donne toujours lieu à une explicitation immédiate. A titre d'exemple, la bannière qui coiffe la page de l'onglet « *Agriculture* » scande en grosses lettres :

Let's have a **GE**-free future!

Puis en plus petit :

We need you! Help build a million voices for a GE free future and call for a moratorium on **GE** foods in Europe. Sign the petition and spread the word.⁹
(onglet « *Agriculture* »)

Juste en dessous, le corps de texte de la page mentionne le syntagme correspondant, « *Genetic Engineering* », en toutes lettres : le doute est tout de suite levé sur la signification du sigle.

Il en va de même dans le passage suivant :

The world is consuming more and more electronic products every year. This has caused a dangerous explosion in electronic scrap (**e-waste**) containing toxic chemicals and heavy metals that cannot be disposed of or recycled safely. But this problem can be avoided. We are pressing leading electronic companies for change to turn back the toxic tide of **e-waste**. (onglet « *Eliminate toxic chemicals* »)

Le texte anticipe les attentes éventuelles du co-énonciateur néophyte : la première occurrence du terme « *e-waste* » est immédiatement précédée d'une reformulation en termes courants, le syntagme nominal « *electronic scrap* ». Ainsi définie, la seconde occurrence de « *e-waste* » est sans ambiguïté à la fin du paragraphe. Ce nouveau terme fait rapidement son entrée dans le lexique de *Greenpeace* : à peine est-il introduit qu'on se permet de l'associer à une image métaphorique, « *toxic tide* », (aussi conventionnelle soit-elle) sans toutefois compromettre la compréhension du co-énonciateur. Au contraire, la liberté stylistique dont témoigne cette métaphore montre que le sens du terme va de soi pour tout internaute, militant pour *Greenpeace* ou non. L'utilisation de termes techniques, immédiatement offerts à la maîtrise du co-énonciateur, relève elle aussi de l'ouverture vers l'extérieur caractéristique du discours militant.

⁸ On l'a déjà constaté dans un travail préalable sur la rhétorique scientifique de Charles Darwin dans *The Origin of Species* : Darwin utilise l'analogie explicative à maintes reprises pour abonder dans le sens de sa théorie de l'évolution (*Persuasion Strategies in Scientific Discourse : A Rhetorical Study of Darwin's Origin of Species*, Mémoire de Master 2 d'études anglophones (ENS de Lyon), direction Aliyah Morgenstern).

⁹ La phrase soulignée correspond sur le site à un hyperlien menant à la page de la pétition.

Second pôle principal de la fonction de formation, la diffusion des connaissances s'organise sur un même modèle d'ouverture. Le site de *Greenpeace* mise explicitement sur l'internaute pour assurer la diffusion des connaissances du domaine, en l'invitant par exemple à télécharger des bannières « *Greenpeace* » munies d'hyperliens redirigés vers le site de l'ONG, pour les poster sur son site web personnel (rubrique « *Download web banners* »). Qu'il soit adhérent ou non, l'internaute peut devenir le relai du discours de *Greenpeace*.

Les outils de l'analyse du discours spécialisé ont permis de caractériser avec précision les caractéristiques spécifiques du discours militant, grâce à l'exemple du discours militant écologiste du site internet de *Greenpeace*. Discours normatif et axiologique, le discours militant entretient des rapports étroits avec l'action militante : le discours d'exhortation à l'action constitue l'un des principaux actes du domaine du militantisme. Les stratégies discursives mises en place par le site de *Greenpeace*, ainsi que sa nature même de site web, vont jusqu'à brouiller la limite entre discours et action, comme dans le cas d'une « *Online March for Justice* ».

La seconde caractéristique principale du discours militant, c'est de remettre sans cesse en jeu les limites du domaine correspondant, en les ouvrant vers l'extérieur. Parce qu'il s'agit de convaincre et de recruter sympathisants et militants, la diffusion du discours militant écologiste impose l'hybridité du domaine. En définitive, le discours militant trouve toujours un principe centrifuge à son fondement : son ouverture vers l'extérieur du domaine est la conséquence nécessaire de l'exhortation à l'action militante.

Bibliographie

- BONNEFILLE, Stéphanie, 2008. «When green rhetoric and cognitive linguistics meet: President G. W. Bush's environmental discourse in his State of the Union Addresses (2001-2008)», revue en ligne *Metaphorik*, Vol.15, 27-62. (www.metaphorik.de/15/bonnefille.pdf)
- BURGER, Marcel, 2002. *Les Manifestes : Paroles de combat - De Marx à Breton*. Paris, Delachaux et Niestlé.
- BURKE, Kenneth, 1969. *A Grammar of Motives*. Berkeley et Los Angeles, University of California Press.
- CHARAUDEAU, Patrick, 2005. *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris, Vuibert.
- CHARTERIS-BLACK, Jonathan, 2004. *Corpus Approaches to Critical Metaphor Analysis*. New York, Palgrave MacMillan.
- DUCROT, Oswald, 1984. « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », *Le Dire et le dit*. Paris, Minuit.
- GALLET, Gérald, 2002. « L'expertise, outil de l'activisme environnemental chez Greenpeace France » in Hamman, Philippe, Méon, Jean-Matthieu et Verrier, Benoît (dir.). *Discours savants, discours militants : mélange des genres*. Paris, L'Harmattan, 109-128.
- GOTTI, Maurizio, 2003. *Specialized Discourse. Linguistic Features and Changing Conventions*. Berne, Peter Lang.
- GRUNDMANN, Reiner & KRISHNAMURTHY, Ramesh, 2010. «The Discourse of Climate Change: A Corpus-based Approach». *Critical Approaches to Discourse Analysis across Disciplines (CADAAD)*, <http://cadaad.net/journal>, Vol 4 (2), 125-146.
- HAMMAN, Philippe, MEON, Jean-Matthieu et VERRIER, Benoît (dir.), 2002. *Discours savants, discours militants : mélange des genres*. Paris, L'Harmattan.
- HART, Christopher, 2010. *Critical Discourse Analysis and Cognitive Science: New Perspectives on Immigration Discourse*. Basingstoke, Palgrave.
- MOURLHON-DALLIES, Florence, RAKOTONOELINA, Florimond, REBOUL-TOURÉ, Sandrine, (dir.) / Centre de recherche sur les discours ordinaires et spécialisés. 2004. *Les discours de l'internet : nouveaux corpus, nouveaux modèles ? Les Carnets du CEDISCOR*, 8. Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- PETIT, Michel, 2010. « Le discours spécialisé et le spécialisé du discours : repères pour l'analyse du discours en anglais de spécialité », *E-rea [En ligne]*, 8.1 Été | 2010, mis en ligne le 21 septembre 2010. URL : <http://erea.revues.org/1400>

- PUCHNER, Martin, 2006. *Poetry of the revolution: Marx, manifestos, and the avant-gardes*. Princeton, Princeton University Press.
- REBOUL-TOURÉ, Sandrine, 2002. «Intertexte et Hypertexte». Intervention à la journée d'étude « Internet comme terrain de re-connaissance pour les sciences du langage ? » du 2 juillet 2002, organisée par le SYLED-CEDISCOR, Université Paris 3.
- REBOUL-TOURÉ, Sandrine, 2003. « La glose entre langue et discours », in Steuckardt, Agnès et Niklas-Salminen, Aino (dir.), *Le mot et sa glose. Langues et langage*, 9, Publications de l'Université de Provence, 75-91.
- REBOUL-TOURÉ, Sandrine, 2004. « Écrire la vulgarisation scientifique aujourd'hui », colloque *Sciences, Médias et Société*, 15-17 juin 2004, Lyon, ENS-LSH, http://sciences-medias.ens-lsh.fr/article.php3?id_article=65
- SCHÖN, David. A., 1993. «Generative metaphor: A perspective on problem-setting in social policy», in Ortony, Andrew (dir.), *Metaphor and thought*. Cambridge, Cambridge University Press, 137-163.
- STIBBE, Arran, 2004. « Environmental education across cultures: beyond the discourse of shallow environmentalism », *Language and Intercultural Communication*, Vol.4, n°4, 242-260.
- STIBBE, Arran, 2005. «Counter-discourses and harmonious relationships between humans and other animals». *Anthrozoös* 18: 1, 3-17.
- STIBBE, Arran, 2006. «Deep ecology and language: the curtailed journey of the atlantic salmon». *Society and Animals*, 14: 1, 61-77.
- THIBODEAU, Paul. H. & BORODITSKY, Lera, 2011. «Metaphors We Think With: The Role of Metaphor in Reasoning». *PLoS ONE* 6(2): e16782. doi:10.1371/journal.pone.0016782, <http://www-psych.stanford.edu/~lera/papers/>

Annexes

Annexe 1 : plan du site de *Greenpeace International* <http://www.greenpeace.org> (visité en novembre 2010)

Légende de la hiérarchie des niveaux du site :

- Thème (rang 1)
 - Onglet (rang 2)
 - Rubrique (rang 3)

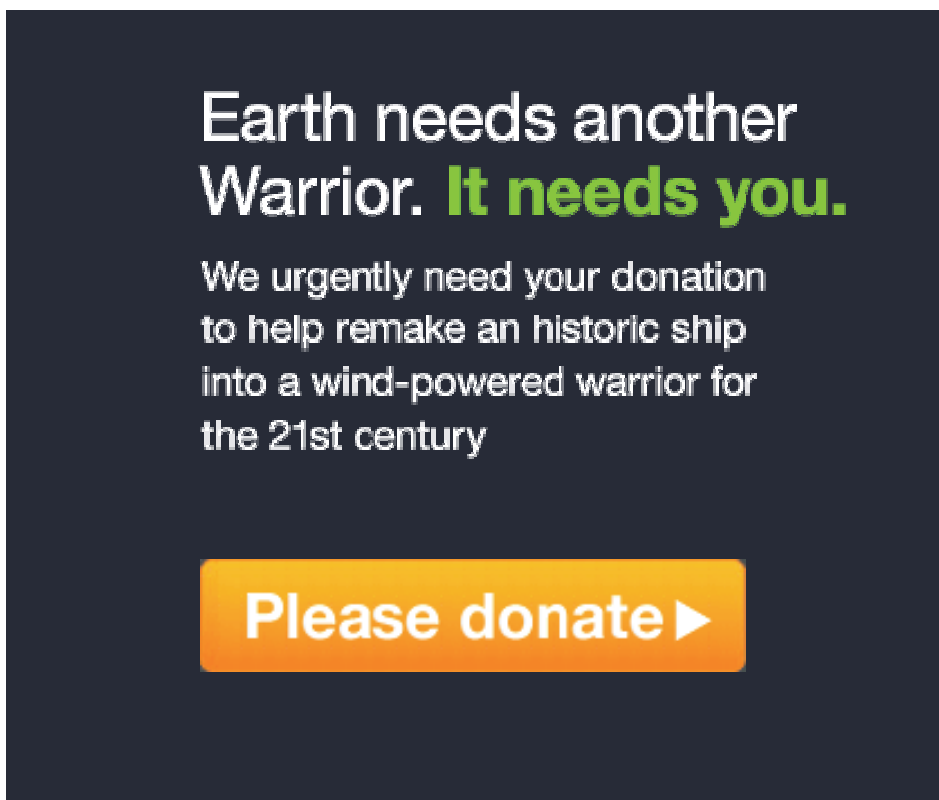
- Home
- About us
 - Frequently asked questions
 - Greenpeace worldwide
 - Greenpeace victories
 - The history of Greenpeace
 - World Park Antarctica
 - The evacuation of Rongelap
 - The Founders
 - Amchitka: the founding voyage
 - Moruroa: Journey into the bomb
 - The bombing of the Rainbow Warrior
 - The Brent Spar
 - Greenpeace structure
 - Legal structure
 - Financial structure
 - Management structure
 - Governance Structure
 - Our core values
 - Ships
 - The Arctic Sunrise
 - The Rainbow Warrior
 - The Esperanza
 - Work for Greenpeace
 - Management and Treasury Accountant
 - Junior Photo Editor
 - Fundrasing Director
 - Internship Legal

- What we do
 - Stop climate change
 - Energy [R]evolution
 - Oil
 - Cool IT

- Our climate vision
- Quit Coal
- Climate impacts
- Climate science
- Arctic Under Pressure
- Solutions
- Climate reports
- Forests
 - Threats
 - Solutions
 - Indonesia
 - Amazon
 - Africa
 - Forests for Climate
- Defending our Oceans
 - Marine reserves
 - Polar Oceans
 - Tuna
 - Overfishing
 - Pirate fishing
 - Whaling
 - Seafood
- Agriculture
 - The Problem
 - The Solution
- Eliminate toxic chemicals
 - Water
 - Greener Electronics
- End the nuclear age
 - Safety
 - Nuclear waste
 - Proliferation
 - No more Chernobyls
- Peace and Disarmament
 - Abolish nuclear weapons
 - Solutions
- News
 - Blogs
 - Making Waves
 - Climate rescue
 - Nuclear reaction
 - Cool IT
 - Feature Stories
- Multimedia
 - Videos

- Saving Sumatra (video)
- Photos
- Slideshows
 - Saying NO to nuclear across Europe
 - Month in Pictures – October 2010
- Ship webcams
 - Arctic Sunrise Webcam
 - Rainbow Warrior Webcam
 - Esperanza webcam
- Photo Essays
 - Saving Sumatra
 - Picking Cotton
 - Sinking Sundarbans
 - Rice is Life
 - Paradise Lost
 - Scraplife - e-waste in Pakistan
 - Following the e-waste trail
- Goodies
 - E-Cards
 - Wallpapers
 - Screensavers
 - Games
 - Download web banners
- Get involved
- Donate
- Sign in
- New here? Sign up!

**Annexe 2 : exemple de bannière (en contexte, à côté d'une vidéo
YouTube consacrée au *Rainbow Warrior*)**



DE L'UTILITÉ DES MÉTAPHORES DANS LE STYLE SCIENTIFIQUE

Marie-Hélène Fries

Université Joseph Fourier Grenoble 1, LACES/ASPDA EA 4140

Abstract:

Scientific writing is often thought to employ a “plain style”, for researchers and for literary critics alike. The development of scientific models and the increasing power of computers have changed this picture, so that nowadays both the philosophy of science and cognitive linguistics stress the part played by analogy in the construction of theory-constitutive metaphors for experimental as well as engineering sciences. The objective of this article is to define the “scientific” character of the style adopted by a given discourse genre thanks to its use of theory-constitutive metaphors. In order to do this we will analyse the part played by this type of metaphors in research articles, popular science and scientifically-based fiction. We will show that the same theory-constitutive metaphors are present in all the genres reviewed, although their main function may change. In research articles they underlie theoretical models, thereby playing a part in building scientific knowledge, whereas in popular science they give a global picture of theories, and in science-based fiction they can provide one of the main springs of the plot.

Keywords: analogy, metaphor, science, specialised, style

Introduction

La stylistique étudie en particulier l'originalité de l'écriture des grands auteurs littéraires, et les figures de style qu'ils utilisent. Dans cette perspective, les écrits scientifiques apparaissent comme un « degré zéro » du style (cf. Barthes 1953), par leur caractère impersonnel et objectif. De plus, les scientifiques comme les philosophes considèrent habituellement les figures de style comme des ornements superflus. Toutefois, cette position traditionnelle a évolué au cours des cinquante dernières années pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'ensemble des sciences humaines et sociales a commencé à s'intéresser au style en tant que faisceau de constantes dans une activité donnée

(on parle par exemple de style de vie). L'analyse du discours a participé à ce mouvement en s'appropriant certains outils de la stylistique littéraire (en particulier les figures de style et la théorie des genres) pour étudier tous les usages d'une langue. Par ailleurs, le développement de la puissance des ordinateurs et de la modélisation, dans les sciences de l'ingénieur d'abord, mais aussi en physique, chimie et biologie, a également remis en cause la primauté des équations et des mathématiques pures dans la construction du savoir scientifique. Au début du vingt-et-unième siècle, la philosophie des sciences et la linguistique cognitive mettent en lumière le rôle de l'analogie dans la construction de modèles, et l'émergence de métaphores constitutives des disciplines scientifiques. La mise en valeur du style dans les sciences humaines et l'essor du raisonnement analogique en sciences expérimentales ont comme point commun l'importance donnée aux métaphores en tant que projection de sens d'un domaine dans un autre (pour définir un style, comme pour construire des modèles scientifiques analogiques).

L'objectif de la présente étude est de caractériser la place des métaphores dans une stylistique du discours scientifique. Nous commencerons par un bref état des lieux sur ce sujet. Ensuite nous définirons plus précisément le cadre de notre travail, et en particulier ce que nous entendons par métaphores constitutives des théories, genres discursifs, et domaines spécialisés. Nous étudierons ensuite la place et la fonction des métaphores constitutives des théories dans certains genres discursifs particulièrement représentatifs : articles de recherche, textes de vulgarisation, fiction. Nous tirerons de ce tour d'horizon des conclusions sur le rôle particulier des métaphores en ce qui concerne le caractère spécialisé du style scientifique en sciences expérimentales.

1. Réflexions préliminaires

1.1. Etat des lieux : la stylistique des discours spécialisés, entre linguistique et rhétorique

Les premières recherches sur les discours spécialisés ont commencé dans le domaine scientifique avec l'étude statistique de Barber (1962), qui mit en valeur l'importance du présent et des formes passives dans les registres scientifiques et techniques. Cette caractérisation pionnière du discours scientifique par la fréquence de certains traits lexicaux ou syntaxiques peut être considérée comme l'ancêtre de nombre de recherches en linguistique de corpus. Citons par exemple Banks (1994, 2003, 2005) Carter-Thomas et Jolivet (2001, 2008), Percebois (2001), Resche (2006), et Salager-Meyer (1999). Un quart de siècle après les travaux de Barber, Swales 1990 a remis à l'honneur la rhétorique par son analyse bien connue de l'article de recherche comme genre discursif. L'analyse des genres a donné naissance à nombre de travaux sur

l'article de recherche (Hopkins et Dudley-Evans 1988, Magnet et Carnet 2006, Tarone *et al.* 1981, etc.), mais également sur les présentations orales de congrès (Rowley-Jolivet 2002, Rowley-Jolivet et Carter-Thomas 2005). Elle reste aujourd'hui encore une source d'inspiration majeure pour l'analyse des discours dans les domaines spécialisés (Bhatia 1993 et 2004, Gotti 2003, Bhatia et Gotti 2006, Swales 2004, etc.).

Les travaux de recherche que nous venons de citer ne mentionnent pas de préoccupations ouvertement stylistiques. Pourtant, dans la perspective lexicostatistique de Barber, les écarts repérés par rapport à une norme permettent de définir des caractéristiques stylistiques au niveau de la phrase. Il est intéressant de remarquer que, dans le cas de la linguistique de corpus, la norme est une section représentative de l'anglais général (sous forme de gros corpus comme le COBUILD ou le BNC, auxquels l'on compare des corpus spécialisés souvent plus restreints). Les poéticiens, en revanche, sont tentés de prendre des textes scientifiques comme corpus de référence, comme l'exprime très clairement Cohen (1966, 23), qui fut l'un des premiers à caractériser le style par des méthodes statistiques :

Au plus près du pôle maximum se trouve le poème, au plus près de l'autre pôle se trouve, à n'en pas douter, le langage des savants. ... Ce que Roland Barthes appelle « degré zéro de l'écriture », c'est dans un tel langage qu'on en trouvera la meilleure approximation, et c'est avec lui que nous confronterons le poème, toutes les fois que le besoin s'en fera sentir.

Quant à l'approche rhétorique remise à l'honneur par Swales, elle s'appuie fortement sur la théorie des genres, qui constitue l'un des piliers de la stylistique, ainsi que le rappelle Guiraud (1969, 27) :

De la rhétorique nous héritons une double définition de la stylistique: d'une part, une description des moyens stylistiques que la langue met à la disposition de l'écrivain (c'est la théorie des « figures ») ; d'autre part, des règles d'utilisation et de choix de ces figures en fonction de la situation linguistique (c'est la théorie des genres).

Si la théorie des genres joue un rôle majeur depuis vingt ans en analyse des discours spécialisés, la théorie des figures de style en général, en revanche, et les métaphores en particulier, commencent seulement à faire l'objet de recherches dans ce domaine, alors que pourtant les métaphores font l'objet d'un regain d'intérêt depuis une cinquantaine d'années dans un vaste éventail de disciplines, allant de la critique littéraire à l'ergonomie (où la métaphore du bureau de Macintosh a suscité une configuration informatique qui a eu un succès foudroyant), en passant par les sciences cognitives et la psychothérapie. L'objectif de la présente étude est de contribuer à corriger ce déséquilibre en montrant en quoi les métaphores caractérisent la stylistique du discours scientifique. En d'autres termes, il nous faut définir plus précisément en quoi

un contexte spécialisé peut éclairer de façon spécifique les théories des métaphores et des genres. Nous précisons donc ce que nous entendons par métaphores constitutives des théories, genres discursifs, et domaines spécialisés.

1.2. Définition d'un cadre de travail

L'objet que nous souhaitons caractériser est donc le style scientifique. Dans le cadre limité de notre étude, nous l'aborderons comme l'ensemble des caractéristiques présentes dans les discours spécialisés rattachés aux sciences expérimentales (sciences de la vie et de la matière), et aux sciences de l'ingénieur. Cette définition délimite clairement notre objet d'étude en le restreignant à des domaines de connaissances unanimement reconnus comme scientifiques dans le grand public. Par « domaine de connaissance spécialisé », nous entendons un champ du savoir qui fait l'objet d'une activité propre, et d'une reconnaissance sociale particulière, comme le souligne Petit (2010, 20) : « nous appellerons domaine spécialisé tout secteur de la société constitué autour et en vue de l'exercice d'une activité principale, qui [...] définit la place reconnaissable de ce secteur au sein de la société... ». Les domaines spécialisés en sciences expérimentales ont en commun un certain nombre de pratiques professionnelles : les expériences en laboratoires ou salles blanches, l'utilisation d'instruments de mesure et d'ordinateurs, la fabrication de nouveaux produits ou prototypes, etc. Ces pratiques donnent naissance à une communication des spécialistes entre eux d'une part, et des spécialistes avec le reste de la société d'autre part, selon des critères de composition qui signent un style.

Les domaines spécialisés comprennent également une palette de genres discursifs définis selon des « degrés divers de spécialisation, avec, en parallèle, une gradation dans les niveaux de communication servant de support au partage des connaissances et allant de la vulgarisation aux échanges de plus en plus pointus entre spécialistes » (Resche 2001, 37). Lorsqu'on considère cette gradation en partant du pôle spécialisé, elle peut se définir grossièrement sur deux degrés. Il y a en amont un pôle de spécialisation, où les chercheurs communiquent entre eux (articles et ouvrages spécialisés, communications et affiches dans les colloques). On trouve ensuite à l'aval un gradient de divulgation : vulgarisation et médiation scientifiques. Dans la vulgarisation des spécialistes communiquent leur savoir, à l'extérieur de leur communauté de discours, par l'intermédiaire de moyens divers : notices techniques, enseignement, encyclopédies, ouvrages et articles journalistiques. Dans la médiation, en revanche, s'ancre le débat social sur les sciences et les techniques dans lequel les spécialistes sont souvent simplement présents en tant qu'experts à qui l'on fait appel. Cette médiation scientifique prend des formes diverses : discours de politique des sciences, débats publics, forums de discussion sur

internet, fiction à substrat professionnel et science-fiction. Certains genres sont officiellement reconnus comme caractéristiques d'un degré de spécialisation donné : les articles de recherche en anglais à comité de lecture constituent un passage obligé pour tout chercheur en quête de reconnaissance officielle, quelle que soit sa langue et sa nationalité. Le niveau de divulgation est d'abord connu par les ouvrages et articles de vulgarisation, parce qu'ils sont à destination de non-spécialistes, dans un grand nombre de langues. La médiation peut prendre des formes très différentes selon la langue et la culture nationale où elle se développe, exprimant des craintes et des espoirs qui apparaissent grossis au prisme de la fiction. Dans la suite de cette étude, nous illustrerons notre propos par des exemples tirés de ces genres caractéristiques.

Après notre objet d'étude et notre angle d'approche, il reste à cerner plus précisément notre outil, les métaphores, que leur étymologie antique définit comme un transfert de sens. La place des métaphores dans le discours scientifique a d'abord été mise en lumière en philosophie (Black 1962 et 1993, Boyd 1993, Hesse 1966, Mac Cormack 1976), puis en psychologie et sémantique cognitive (Gentner et Bowdle 2008, Gentner 2002, Lakoff et Nunez 2000). Ces approches sont diverses mais ont comme point commun de reconnaître l'importance des métaphores à la charnière entre langue et culture, entre dénomination et concepts. De la sémantique cognitive nous retiendrons qu'il y a métaphore lorsque le transfert de sens (*mapping*) va d'un domaine dans un autre, contrairement aux métonymies, où le glissement de sens a lieu à l'intérieur du même domaine. A la réflexion de Boyd nous emprunterons le terme de « métaphores constitutives des théories » :

there are metaphors which scientists use in expressing theoretical claims for which no adequate literal paraphrase is known. Such metaphors are constitutive of the theories they express, rather than merely exegetical. (1993 [1979], 482)

Les métaphores constitutives des théories ont déjà été étudiées dans le domaine économique (Resche 2002, 2005, 2007). Elles nous semblent particulièrement aptes à rendre compte du spécialisé dans le style scientifique parce qu'elles éclairent à la fois les dénominations inventées par les chercheurs et les théories qu'ils construisent, et parce qu'elles sont présentes non seulement dans les articles de recherche, mais également dans les textes de vulgarisation et la fiction.

2. Les métaphores constitutives des théories dans les articles de recherche

2.1. Le rôle particulier de l'article de recherche, à la source du discours scientifique

Les articles de recherche constituent le discours source typique en sciences pour trois raisons. Tout d'abord, ils sont plus aisément accessibles que les autres discours source de la recherche scientifique (discussions de laboratoire, courriers électroniques entre chercheurs, affiches, communications dans les colloques). Ensuite ils sont un élément-clé dans la communication scientifique : une découverte n'a pas d'existence officielle tant qu'elle n'a pas été publiée, et c'est le premier article de recherche qui fait foi, même si plusieurs équipes rivales avaient abouti simultanément aux mêmes conclusions. La controverse entre l'équipe du Professeur Luc Montagnier à l'institut Pasteur et celle du Docteur Robert Gallo au *National Cancer Institute* portant sur la primauté de la découverte du virus du SIDA est un exemple bien connu de ce cas de figure. Enfin, le nombre et la quantité des articles de recherche constituent un critère-clé pour l'évaluation de la recherche scientifique, qu'il s'agisse des chercheurs à titre individuel (*science citation index*), des équipes de recherche et des laboratoires, ou des universités (classement de Shanghai). Pour toutes ces raisons, nous avons choisi de commencer par les articles de recherche pour repérer comment fonctionnent les métaphores constitutives des théories et pour étudier quels rôles elles jouent dans les articles de recherche.

2.2. Les métaphores scientifiques entre analogies et modèles

Le point de départ d'une métaphore constitutive d'une théorie est la plupart du temps une analogie plutôt qu'une simple ressemblance. L'analogie en effet consiste en un transfert de structure, et non en une similitude de propriétés (cf. Vernant 2005). Prenons un exemple. La souris d'un ordinateur (*computer mouse*) est ainsi nommée parce qu'elle ressemble par sa taille et sa dimension au petit mammifère que nous connaissons bien. Il s'agit là d'une dénomination humoristique fondée sur une similitude de propriétés, qui n'éclaire en rien le fonctionnement d'une souris informatique. Le bureau d'un ordinateur (*computer desk*), en revanche, tire son nom d'une analogie qui permet aux utilisateurs des logiciels d'utiliser plus facilement leur ordinateur en le concevant comme un bureau : l'écran représente la table de travail (chaque document étant représenté sous forme d'une feuille de papier), la souris a la même fonction que la main, puisqu'elle permet de changer la place des différents éléments présents sur l'écran/bureau, et le clavier remplace le stylo ou la plume. Il y a donc transfert de relations entre les différents éléments du bureau et les périphériques de l'ordinateur.

L'analogie qui sous-tend les métaphores constitutives des théories scientifiques permet de transférer la structure du domaine connu d'où l'on part dans celle du domaine que l'on cherche à comprendre et expliquer. (cf. Hesse 1966, 157-177). L'analogie entre le cerveau et l'ordinateur, par exemple, fonctionne dans les deux sens. D'un côté le fonctionnement assez simple des ordinateurs est une source d'inspiration pour les chercheurs en neurosciences, parce qu'il leur permet de concevoir nos cellules grises comme un ensemble d'unités communiquant au moyen de courants électriques. Inversement, les découvertes faites en neurosciences sont source de progrès pour l'intelligence artificielle, qui cherche à imiter le comportement du cerveau. Le travail de l'analogie en sciences expérimentales rend possible une intégration conceptuelle métaphorique et une modélisation mathématique. Concevoir l'ordinateur comme un cerveau est une analogie, comme nous venons de le voir. Mais c'est également une métaphore. Elle puise à la fois dans la physiologie du cerveau et dans l'intelligence artificielle pour créer des représentations simplifiées d'ensembles de neurones, c'est-à-dire des modèles de calcul comme les réseaux de neurones (*neural networks*), qui permettent de résoudre des problèmes comprenant un ensemble d'éléments interconnectés. Les métaphores constitutives des théories doivent donc leur nom à l'intégration conceptuelle qu'elles rendent possible, et qui permet de créer des modèles théoriques (mathématiques ou informatiques) à partir d'analogies. Cette intégration conceptuelle conduit également à inventer de nouvelles dénominations en sciences.

2.3. Métaphores scientifiques et dénomination

L'activité de recherche en sciences expérimentales et en sciences de l'ingénieur aboutit à la création continue de nouveaux objets d'étude (méthodes, procédés, molécules ou machines), qui pour avoir une existence sociale ont besoin d'être nommés. En sciences de l'ingénieur, cette dénomination est souvent œuvre plus collective et normée (grâce au travail de l'ISO¹ en particulier). La néologie est plus individuelle en sciences expérimentales, comme en témoignent les différentes unités de mesure physique (Ampère, Coulomb, degrés Fahrenheit, degrés Celsius, etc.). La création d'une nouvelle dénomination peut se faire de différentes façons (cf. Cabré 1998, 166) : utilisation de formants gréco-latins (comme dans *nanotechnologies*, inventé en 1974 par le Pr Taniguchi de Tokyo), noms composés (par exemple *life sciences*), groupes nominaux complexes souvent abrégés en sigles comme AIDS (*acquired immune deficiency syndrome*), etc.

¹ International Standardisation Organisation. L'ISO est un organisme international qui produit des normes industrielles ou commerciales, et fait aussi œuvre de normalisation en terminologie.

Dans nombre de cas cependant, l'objet nouveau est nommé en ajoutant un préfixe ou un suffixe, en transformant sa catégorie grammaticale, ou simplement en étendant le sens d'un mot (tiré du lexique général) ou en empruntant un terme déjà existant dans un autre domaine spécialisé). Il s'agit alors d'une catachrèse, qui prend souvent la forme d'une métonymie (comme pour *desktop*) ou d'une métaphore, par exemple pour dénommer les parties de molécules : *acetate arm*, *ethylyne bridge*, etc. (cf Fries 2006)

Les métaphores constitutives des théories scientifiques se repèrent le plus souvent par les catachrèses qu'elles produisent, comme le souligne Boyd :

There exists an important class of metaphors which play a role in the development and articulation of theories in relatively mature sciences. Their function is a sort of catachresis – that is, they are used to introduce theoretical terminology where none previously existed. (1993 [1979], 482)

Ces catachrèses peuvent être le fruit de l'analogie qui sous-tend la métaphore, comme dans le cas des algorithmes génétiques (*genetic algorithms*). Les algorithmes génétiques sont des méthodes de calcul informatique qui utilisent la théorie de l'évolution métaphoriquement comme un principe statistique, pour optimiser des processus dans d'autres domaines que la biologie : "The GENETIC ALGORITHM is a model of machine learning which derives its behavior from a metaphor of the processes of EVOLUTION in nature."

(<http://www.cs.cmu.edu/Groups/AI/html/faqs/ai/genetic/part2/faq-doc-2.html>).

L'une des applications possibles des algorithmes génétiques consiste à modéliser des molécules pharmacologiques susceptibles de devenir de nouveaux médicaments, comme l'a montré l'une des présentations faites à la cinquième conférence européenne de diffraction des poudres (EPDIC V) à Palma, en Italie, en 1998. Cette présentation a été transcrite (cf. Anne 1998), puis publiée par son auteur dans les actes de la conférence. Elle est bâtie sur l'analogie suivante entre un organisme vivant et une molécule chimique :

gènes	⇒	critères de modélisation d'une molécule (angle de torsion des liaisons atomiques, position des atomes)
mutation	⇒	nouvelle valeur aléatoire d'un angle de torsion
reproduction	⇒	croisement de la position de la molécule a et de l'angle de torsion de la molécule b pour modéliser une molécule c
sélection	⇒	confrontation de la nouvelle molécule modélisée avec les données expérimentales

Les phénomènes dénommés *reproduction*, *mutation* et *selection* sont effectués dans le même ordre, et gardent les mêmes rapports en génétique et pour la modélisation pharmacologique : la conservation des molécules dans l'algorithme, par exemple, tout comme la sélection des organismes vivants, dépend du phénomène de mutation, alors que les mutations génétiques, comme les changements aléatoires de variables, sont le fait du hasard. A contrario, seuls sont adoptés pour l'algorithme en tant que catachrèses les termes génétiques exprimant les relations de cause à effet qui caractérisent la structure de l'analogie (gènes et mutation plutôt qu'ADN et polymorphisme, par exemple). L'analogie justifie également l'utilisation des termes de gènes, mutation, reproduction et sélection dans un nouveau domaine spécialisé, pour caractériser les molécules modélisées. L'exemple des algorithmes génétiques montre donc clairement comment les métaphores constitutives des théories peuvent permettre la création de nouveaux termes (concepts et dénominations), grâce à l'analogie qui les sous-tend.

La néologie par catachrèse s'appuie également souvent sur la logique interne du domaine source de la métaphore. Prenons l'exemple de la biologie moléculaire. Cette discipline s'appuie sur un « dogme fondamental » (cf. Crick 1970, 561-563) qui présente la fabrication des protéines sous forme d'un double transfert d'informations à sens unique² : synthèse de l'ARN à partir de

² Le développement de la biologie moléculaire a permis de découvrir des exemples de synthèse d'ADN à partir de l'ARN (reverse transcription), mais aucune synthèse d'ARN ou d'ADN à partir de protéines n'a été trouvée jusqu'à présent, et c'est là le centre du « dogme fondamental » :
« These are the 3 transfers which the central dogma postulates never occur:
Protein → Protein

l'ADN d'abord, puis des protéines à partir de l'ARN. Ce « dogme fondamental » a joué un rôle essentiel, en tant que modèle théorique, dans le développement de la biologie moléculaire. C'est ce que souligne Francis Crick, rendu célèbre, ainsi que James Watson, par leur découverte de la structure hélicoïdale de l'ADN en 1953 :

The central dogma was put forward at a period when much of what we now know in molecular genetics was not established. All we had to work on were certain fragmentary experimental results, themselves rather uncertain and confused, and a boundless optimism that the basic concepts involved were rather simple and probably much the same in all living things. **In such a situation well-constructed theories can play a really useful part in stating problems clearly and thus guiding experiments.** (1970 : 561, caractères gras ajoutés pour les besoins de la démonstration)

Le « dogme fondamental » est un modèle théorique fondé sur la métaphore de l'ADN comme information, et sur la synthèse des protéines comme transfert d'information. L'ADN est fondamentalement une substance chimique contenant quatre nucléotides : l'adénine (A), la thymine (T), la cytosine (C) et la guanine (G). En fonction du domaine source, qui est l'information, ces substances chimiques sont parfois comprises comme un code, ce qui explique la dénomination de « codon » pour les 64 groupes de 3 nucléotides qui permettent la formation des 20 acides aminés. « Codon » est formé à partir de la racine « code », issue directement du domaine-source de la métaphore, et du suffixe « on », qui fait penser aux éléments de l'atome (neutrons, protons, électrons ...), et connote donc l'importance scientifique de ce nouveau terme (cf. Temmerman 2000 : 189-190). Cependant, en biologie moléculaire, le contenu biochimique de l'ADN est le plus souvent considéré comme un code linguistique ou un langage. Les quatre nucléotides, par exemple, sont généralement représentés par leur première lettre, et constituent l'alphabet génétique (*genetic alphabet* : A, T, C, G). La fabrication des protéines est aussi le plus souvent exprimée en termes linguistiques, puisque la synthèse de l'ADN en ARN est dénommée transcription, (*transcription*), celle de l'ARN en protéines traduction (*translation*). L'exemple de la biologie moléculaire montre donc que les nouvelles dénominations dans ce domaine ne se plient pas toujours à l'arbitraire du signe, et peuvent être motivées par des analogies ou des métaphores.

Dans les articles de recherche, les métaphores constitutives des théories ont donc un rôle à jouer dans la construction des modèles théoriques d'une part,

Protein→ DANN

Protein→ RNA

[...] the discovery of just one type of present day cell which could carry out any of the three unknown transfers would shake the whole intellectual basis of molecular biology, and it is for this reason that the central dogma is as important today as when it was first proposed. » (Crick 1970, 562-563).

et dans la dénomination de nouveaux objets d'autre part : elles sous-tendent nombre de modèles scientifiques, et permettent de créer par catachrèse de nombreux termes. Cette double fonction heuristique et néologique permet de rendre compte des caractéristiques qui « signent » le style des articles scientifiques : un haut niveau d'abstraction, et le recours fréquent à des termes propres à un domaine disciplinaire donné. Les métaphores contribuent donc directement au caractère spécialisé du style de l'article de recherche. La question se pose maintenant de savoir ce qui se passe lorsque l'on sort des échanges entre spécialistes pour entrer dans des sphères de communication plus larges, incluant la vulgarisation et la médiation scientifiques.

3. Métaphores constitutives des théories et discours de divulgation

3.1. Les métaphores comme outil de compréhension des théories scientifiques

Les métaphores qui permettent de créer et développer certaines théories scientifiques peuvent également être utilisées pour donner de ces mêmes théories un aperçu global en utilisant l'analogie qui les sous-tend, et ce même lorsque les modèles qu'elles fondent deviennent dépassés. Le cas du modèle planétaire de Bohr en est un bon exemple. Le physicien Niels Bohr mit au point en 1915 un modèle théorique qui s'appuyait sur la métaphore de l'atome comme un système solaire en miniature. L'analogie qui sous-tend cette métaphore est à la fois visuelle et mathématique : les électrons gravitent autour du noyau comme les planètes autour du soleil (cf. annexe), et les forces d'attraction électriques entre le noyau d'un atome et ses électrons ont la même formulation mathématique que les forces d'attraction gravitationnelles entre le soleil et les planètes.

Le modèle planétaire de Bohr fut d'abord une hypothèse de recherche qui contribua à la caractérisation du système atomique. Le développement de la physique quantique montra ensuite que les choses n'étaient pas si simples, puisque la position d'un électron autour du noyau ne peut être déterminée que de façon statistique. De plus, le trajet de cet électron devrait être représentée par un nuage de positions possibles plutôt que par une trajectoire déterminée. Néanmoins, le modèle de Bohr reste toujours utilisé dans les textes de vulgarisation, parce qu'il s'appuie sur une analogie simple entre l'infiniment grand et l'infiniment petit. En outre, il représente une première approximation visuelle claire de la structure de l'atome avec son noyau et ses électrons minuscules séparés par de grandes distances et il intègre facilement l'un des principes de base de la physique quantique, à savoir que les électrons gravitent sur certaines orbites seulement, et émettent ou absorbent des quantités finies (appelées quanta) d'énergie lumineuse en passant d'une orbite à l'autre.

Le modèle de Bohr montre donc comment les métaphores constitutives des théories aident à comprendre de façon globale certaines questions scientifiques à partir de l'analogie qui les fonde, sans passer par les mathématiques. Nous allons voir maintenant que ces métaphores guident aussi certains choix terminologiques, lorsqu'il s'agit d'expliquer des théories scientifiques en dehors de la communauté de discours où elles ont été élaborées.

3.2. *Métaphores et créativité dans la sphère de la divulgation*

Dans les textes de vulgarisation, les métaphores constitutives des théories sont souvent exploitées de façon à développer l'analogie qui les sous-tend de façon plus explicite. Reprenons l'exemple de l'ADN comme code et comme langage. Cette métaphore est non seulement constitutive de la biologie moléculaire (cf. 2.3), mais également de la génétique, comme en témoigne le terme de *gene expression* (7 180 000 occurrences dans google), par exemple. Les gènes sont en effet des segments d'ADN contenant l'information nécessaire pour synthétiser des peptides (c'est-à-dire des fragments de protéines constitués d'acides aminés). Dans un contexte de vulgarisation, la métaphore de l'ADN comme langage peut être filée³ pour expliquer comment fonctionne la génétique, sans entrer dans des détails techniques. L'extrait suivant tiré du magazine *New Scientist* est un exemple typique de cette utilisation :

Genetics is itself a language, a set of inherited instructions passed from generation to generation. It has a vocabulary—the genes themselves—a grammar, the way in which the inherited information is arranged, and a literature, the thousands of instructions needed to make a human being. The language is based on the DNA molecule, the famous double helix, which has become the icon of the 21st century. (Jones 1993, XI, cité par Temmerman 2000, 155)

L'analogie entre la génétique et une langue qui fonde la métaphore est développée de façon systématique : les gènes correspondent au lexique, leur séquençage à la grammaire, et l'ensemble de tous les gènes à la littérature. Cette analogie trouve cependant ses limites dans la dernière phrase, avec l'explication que le langage de la génétique est fondé sur l'ADN : chaque chromosome est en effet constitué d'une seule molécule d'ADN comprenant de nombreux gènes.

Si l'auteur avait continué à développer son analogie de la même façon, il aurait dit que le langage de la génétique est fondé sur les codons, eux-mêmes constitués de nucléotides d'ADN, et que la molécule d'ADN elle-même

³ Une métaphore est « filée » lorsqu'elle est développée sur plusieurs phrases ou un paragraphe, en développant l'analogie qui la sous-tend.

correspond à une bibliothèque. Cette incohérence fait pourtant sens. Pour qu'un gène en effet puisse s'exprimer, et déclencher la synthèse d'une protéine, il faut non seulement que soient présents les codons constituant le gène lui-même, mais également les séquences de nucléotides qui le précèdent et le suivent, et que les biologistes pour l'instant ne savent pas déchiffrer. C'est donc bien sur la molécule d'ADN dans son ensemble qu'est fondée la génétique. L'exemple de la définition de la génétique que nous venons de voir montre donc clairement l'utilité et les limites de l'utilisation pédagogique des métaphores.

La métaphore de l'ADN comme langage peut également servir comme source d'inspiration pour remplacer certains termes spécialisés par des expressions plus faciles à comprendre. Les formes multiples que peut prendre un gène donné, (pour produire les différents groupes sanguins, par exemple), sont appelées *polymorphisms*, et peuvent être analysées en utilisant des enzymes qui coupent la molécule d'ADN en des endroits particuliers appelés sites de restriction. Cette technique est nommée *restriction fragment length polymorphisms (RFLPs)*, ce qui semble passablement abscons à un public non spécialisé. En revanche, une expression telle que *text difference* donne tout de suite une idée générale de ce que sont les polymorphismes de longueur de fragments de restriction, comme nous pouvons le voir dans l'extrait suivant, tiré d'un ouvrage sur l'histoire du séquençage du génome:

Geneticists have selected the much less comprehensible jawbreaker: restriction fragment length polymorphism. As this phrase is unwieldy, they abbreviate it RFLP, then pronounce it «rifflips» at meetings. We finally get a slangy phrase that rolls readily off the lips, but gives no clue at all of its meaning to an outsider. I will stick to the phrase I chose above (which is text differences). (Shapiro 1991, 124-5, cité par Temmerman 2000, 195)

Avec les *RFLPs* nous avons un terme consacré par son usage spécialisé, qui résume en quatre mots toute une technique de laboratoire, et fonctionne comme un rappel pour initiés. La formulation *text difference*, en revanche, est un choix stylistique original, qui sert à expliquer et éclairer les variations génétiques en se servant de la métaphore de l'ADN comme langage. Les exemples cités sur la génétique et les *RFLPs* montrent donc en quoi les métaphores constitutives des théories sont source de créativité dans les textes de vulgarisation, tant par les explications qu'elles permettent que dans les choix lexicaux qu'elles favorisent. Passons maintenant au niveau le plus large de divulgation, c'est-à-dire à la fiction liée à des domaines *scientifiques* spécialisés.

3.3. Les métaphores comme ressort de l'intrigue dans la fiction à caractère scientifique

C'est dans la science-fiction et la fiction à substrat professionnel que la fiction en sciences trouve son terrain de prédilection. Nous entendons ici par fiction à substrat professionnel, ou FASP, ce que Petit définit de la façon suivante :

Peut être considéré comme ressortissant à la FASP tout texte commercial à grand succès (i) relevant généralement du thriller spécialisé (juridique, médical, technologique, etc.), (ii) utilisant un milieu professionnel particulier non seulement comme cadre de l'histoire, mais aussi et surtout comme l'une des sources principales des ressorts de l'intrigue, (iii) exprimé dans une langue reproduisant les pratiques langagières (linguistiques et discursives) de ce milieu, et (iv) généralement écrit par un auteur dont les liens avec ce milieu sont explicitement revendiqués (2000, 173)

La FASP et la science-fiction ne s'excluent pas mutuellement, un même texte pouvant appartenir à ces deux genres en même temps. C'est le cas de *Prey* de Michael Crichton et *Blood Music* de Greg Bear, deux romans qui utilisent les laboratoires de nanotechnologies comme un milieu professionnel à dépeindre, puis comme un *novus* leur permettant de transformer radicalement la planète Terre. Nous prendrons maintenant l'exemple de ces deux romans pour analyser le rôle que jouent les métaphores constitutives des théories dans leur structure narrative.

L'intrigue de *Blood Music* est bâtie sur la manipulation génétique de lymphocytes humains, ce qui les transforme en mini-ordinateurs utilisant l'ADN comme code de programmation, et les mue en cellules intelligentes, capables de communiquer entre elles. Il s'agit là d'un développement fictionnel ancré dans la métaphore de l'ADN comme code, constitutive de la biologie moléculaire et de la génétique. Les différentes parties du roman sont nommées *prophase*, *metaphase*, *anaphase* et *telophase*, en référence à la division cellulaire (mitose). Le choix de ces quatre dénominations comme titres illustre l'importance de la terminologie spécialisée dans la FASP. Il s'impose également au lecteur comme un choix analogique dans lequel l'infiniment petit de la cellule représente l'infiniment grand de l'univers. La prophase, moment où les chromosomes s'individualisent au sein d'une cellule, correspond dans le roman à l'injection de lymphocytes dopés de nanoparticules d'ADN dans un être humain. Il apparaît ensuite que les propriétés particulières créées chez ces lymphocytes intelligents peuvent se propager à d'autres types de cellules, tout comme les chromosomes peuvent se diviser : « The lymphocytes could indeed spread their biologic to other types of cells. » (Bear 1985, 57). La propagation va tellement bon train que les lymphocytes envahissent et colonisent tout le continent nord-américain, divisant la planète Terre en deux. Cette étape de la narration correspond à la métaphase, c'est-à-dire au stade dans lequel les

chromosomes se rangent à l'équateur de la cellule, à mi-chemin entre les deux pôles. Une civilisation totalement nouvelle se développe ensuite outre-atlantique. C'est la partie intitulée anaphase, où deux lots égaux de chromosomes migrent vers les pôles de la cellule. Finalement, les lymphocytes envahissent également le reste du monde, créant une *noosphere* (sphère de l'esprit) qui se détache de notre univers. Cette fin correspond à la télophase, dans laquelle deux lots de cellules-filles se reconstituent. La progression diégétique du roman *Blood Music* est donc explicitement bâtie sur une analogie loufoque dans laquelle l'univers peut en venir à se diviser comme les cellules. Cette analogie tire sa vraisemblance de la métaphore de l'ADN comme code informatique, et met en œuvre l'un des très nombreux scénarios rendus possibles par la généralisation d'ordinateurs à base d'ADN.

Le roman de Michael Crichton *Prey*, en revanche, est construit dans la meilleure tradition du *thriller*, et le rythme soutenu de l'intrigue ne semble pas faire place aux métaphores scientifiques. C'est seulement dans le dernier chapitre que se révèle le secret des essaims de nanoparticules dont le comportement était modélisé sur celui de prédateurs :

They reconfigured the nanoparticles to add solar power and memory. They rewrote the particle program to include a genetic algorithm. And they released the particles to reproduce and evolve, and see if the swarm could learn to survive on its own. (Crichton 2002, 502)

Cette révélation de l'ajout d'un algorithme génétique dans la programmation des nanoparticules permet de comprendre rétrospectivement comment elles fonctionnaient, pourquoi la stratégie des essaims évoluait si rapidement, et en quoi ils étaient des ennemis si dangereux pour les être vivants. La métaphore de l'algorithme génétique joue donc dans *Prey* un rôle diégétique : elle commande tous les rebondissements de l'intrigue dans la partie du roman où le héros-narrateur se trouve confronté à des essaims sauvages de nanoparticules. L'exemple de *Blood Music* et de *Prey* est important, car il montre clairement comment les métaphores constitutives des théories scientifiques peuvent s'inscrire dans la trame narrative des romans de FASP, tout en gardant des rôles terminologiques et heuristiques.

Conclusion

Au terme de notre analyse, il apparaît que les métaphores constitutives des théories contribuent à donner au style scientifique son caractère spécialisé de différentes façons, par leurs fonctions heuristiques, néologiques, pédagogiques ou diégétiques. La variété de ces différentes fonctions cache cependant une unité structurelle fondamentale : elles restent toujours au service

Marie-Hélène Fries

de l'objectif principal du type de discours dans lequel elles sont insérées. Dans les articles de recherche elles contribuent à la construction des modèles et de la terminologie scientifiques dans chaque domaine spécialisé. Dans les textes de vulgarisation elles permettent de donner une image ou une idée globale de certaines théories sans passer par les mathématiques, en développant les analogies qui les fondent, et dans la fiction elles peuvent permettre de caractériser le substrat professionnel d'un roman jusque dans sa trame narrative.

Remerciements

Ce travail n'aurait pas pu voir le jour sans la relecture attentive et les questions stimulantes de Pascal Fries, chercheur au CEA-Grenoble en physico-chimie, et Anne-Christine Dianoux, chargée de recherche au CNRS en biologie moléculaire.

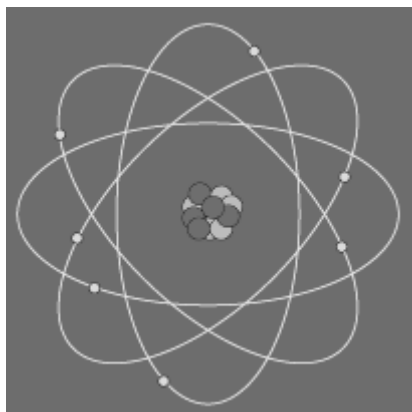
Bibliographie

- ANNE, Elizabeth, 1998. « La communication orale de congrès en recherche fondamentale : l'anglophone natif est-il un modèle à imiter ? » Mémoire de DEA, Université de Bordeaux II.
- BHATIA, Vijay. K., 1993. *Analysing Genre: Language Use in Professional Settings*, Londres, Longman.
- BHATIA, Vijay. K., 2004. *Worlds of Written Discourse: A Genre-based View*, Londres et New York, Continuum.
- BHATIA, Vijay. K. et Maurizio GOTTI, eds. 2006. *Explorations in Specialized Genres*, Berne, Peter Lang.
- BANKS, David, 1994. *Writ in Water, Aspects of the Scientific Journal Article*, Brest, ERLA, Université de Bretagne Occidentale.
- BANKS, David, 2003. «The Evolution of Grammatical Metaphor in Scientific Writing», in Simon-Vandenberg, Anne-Marie, Miriam Taverniers et Louise Ravelli (eds.), *Grammatical Metaphor, Views from Systemic Functional Linguistics*, Amsterdam, John Benjamins, 127-147.
- BANKS, David, 2005. «The case of Perrin and Thomson. An Example of the Use of a Mini-corpus», *English for Specific Purposes*, 24-2, 201-211.
- BARBER, Charles L., 1962. «Some Measurable Characteristics of Modern Scientific Prose», in Behre F. (ed.), *Contributions to English Syntax and Philology*, Stockholm, Almqvist et Wiksell, 21-43.
- BARTHES, Roland, 1953. *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil.
- BEAR, Greg, 1985. *Blood Music*, New York, e-reads.
- BLACK, Max, 1962. « Metaphor », in *Models and Metaphors*, Ithaca, Cornell University Press, 24-49.
- BLACK, Max, 1993 [1979]. «More about metaphor», in Ortony Andrew (ed.), *Metaphor and Thought*, New York, Cambridge University Press, 19-41.
- BOYD, Richard, 1993 [1979]. «Metaphor and theory change: What is 'metaphor' a metaphor for?», in Ortony Andrew (ed.), *Metaphor and Thought*, New York, Cambridge University Press, 481-532.
- CABRE, Maria T., 1998. *La terminologie. Théorie, méthode et application*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- CARTER-THOMAS, Shirley et Elizabeth ROWLEY-JOLIVET, 2001. «Syntactic differences in oral and written scientific discourse: the role of information structure». *ASp*, 31-33, 19-37.

- COHEN, Jean, 1966. *Structure du langage poétique*, Paris, Flammarion.
- CRICHTON, Michael, 2002. *Prey*. New York, Harper et Collins.
- CRICK, Francis, 1970. «The central dogma of molecular biology», *Nature*, 227, 561-563.
- FRIES, Marie-Hélène, 2006. «'A clear magnetic light'. Can metaphors help us with scientific models in ESP ?», *LSP and Professional Communication*, 6-2, 8-31.
- GENTNER, Dedre, 2002. «Analogy in Scientific Discovery: the Case of Johannes Kepler», in Magnani L. et N. J. Nersessian (eds.), *Model-based Reasoning: Science, Technology, Values*, New York, Kluwer Academic/ Plenum Publisher, 21-39.
- GENTNER, Dedre, et BOWDLE, Brian, 2008. «Metaphor as structure-mapping», in Gibbs, Raymond (ed.), *The Cambridge Handbook of Metaphor and Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 109-128.
- GOTTI, Maurizio, 2003. *Specialized Discourse. Linguistic Features and Changing Conventions*, Berne, Peter Lang.
- GUIRAUD, Pierre. 1969. *Essais de stylistique*, Paris, Klincksieck.
- HESSE, Mary. B., 1966. *Models and Analogies in Science*, Notre Dame, University of Notre Dame Press.
- HOPKINS, Anthony et DUDLEY-EVANS, Tony, 1988. «A genre-based investigation of the discussion sections in articles and dissertations.», *English for Specific Purposes*, 7-2, 113-121.
- JOES, G., 1994. «The Quiet Genius who Decoded Life», *New Scientist*, 8 octobre, 32-35.
- LAKOFF, George et Rafael NUNEZ, 2000. *Where Mathematics Come From*, New York, Basic Books.
- MAC CORMACK, Earl, 1976. *Metaphor and Myth in Science and Religion*, Durham, Duke University Press.
- MAGNET, Anne et CARNET, Didier, 2006. «Letters to the editor. Still vigorous after all these years? A Presentation of the discursive and linguistic features of the genre.», *English for Specific Purposes*, 25: 173-199.
- PERCEBOIS, Jacqueline, 2001. « Fonctions et vie des sigles et acronymes en contextes de langues anglaise et française de spécialité », *Meta*, 46-4, 627-645.
- PETIT, Michel, 2000. « La fiction à substrat professionnel : une autre voie d'accès à l'anglais de spécialité. », *ASp*, 23-26, 58-81.
- PETIT, Michel, 2004. « Quelques réflexions sur la fiction à substrat professionnel : du général au particulier. », in Petit, Michel (dir.), *Aspects de la fiction à substrat professionnel*, Bordeaux, Travaux 2025, université de Bordeaux II, 3-23.
- PETIT, Michel, 2010. « Le discours spécialisé et le spécialisé du discours. », *E-rea*, 8-1, 1-17.

- RESCHE, Catherine, 2002. « La métaphore en langue spécialisée, entre médiation et contradiction : étude d'une mutation métaphorique en anglais économique. », *ASp* 35-37, 103-119.
- RESCHE, Catherine, 2005. « Réflexions à partir d'une métaphore banalisée en économie : la 'main invisible' d'Adam Smith. Leçons et perspectives. », in Fries, Marie-Hélène (dir.), *Métaphore et anglais de spécialité*, Bordeaux, Travaux 2025, université de Bordeaux II, 57-73.
- RESCHE, Catherine, 2006. « Le discours officiel du Président de la Réserve Fédérale américaine : entre transparence et propagande », Banks, David (dir.), *Aspects linguistiques du texte de propagande*, Paris, L'Harmattan, 147-173.
- RESCHE, Catherine, 2007. « Human Capital : l'avère et le revers d'un texte métaphorique. », *LSP and Professional Communication*, 7-2, 23-4.
- ROWLEY-JOLIVET, Elizabeth, 2002. « Visual discourse in scientific conference papers. A genre-based study. », *English for Specific Purposes*, 21: 19-40.
- ROWLEY-JOLIVET Elizabeth et Shirley CARTER-THOMAS, 2005. « Genre awareness and rhetorical appropriacy: manipulation of information structure by NS and NSS scientists in the international conference setting », *English for Specific Purposes*, 24: 41-64.
- ROWLEY-JOLIVET Elizabeth et Shirley CARTER-THOMAS, 2008. « When practice belies 'theory': form, function and frequency of if-conditionals in specialised discourse. », *ASp*, 53-54, 39-61.
- SALAGER-MEYER, Françoise, 1999. « Referential Behaviour in Scientific Writing: a Diachronic Study. », *English for Specific Purposes*, 18-3, 279-305.
- SHAPIRO, R., 1991. *The Human Blueprint. The Race to Unlock the Secrets of our Genetic Script*, New York, St Martin's Press.
- SWALES, John, 1990. *Genre Analysis. English in academic and research settings*, Cambridge, CUP.
- SWALES, John, 2004. *Research Genres: Explorations and Applications*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TARONE, Elaine, DWYER, Sharon, GILLETTE, Susan et ICKE, Vincent, 1981. « On the Use of the Passive in two Astrophysics Journal Papers », *The ESP journal* 1, 2, 123-138.
- TEMMERMAN, Rita, 2000. *Towards New Ways of Terminology Description : the sociocognitive approach*, Amsterdam, John Benjamins.
- VERNANT, Denis, 2005. « Métaphore et analogie », in Fries, Marie-Hélène (dir.), *Métaphore et anglais de spécialité*, Bordeaux, Travaux 2025, université de Bordeaux II, 7-20.

Annexe : le modèle de Bohr



<http://csep10.phys.utk.edu/astr162/lect/light/bohrframe/bohr2.gif>
texte : <http://csep10.phys.utk.edu/astr162/lect/light/bohr.html>

STRUCTURES SYNTAXIQUES ET SCHEMAS PHRASÉOLOGIQUES DE L'ANGLAIS MÉDICAL CONTEMPORAIN : TENTATIVE DE DESCRIPTION D'UN STYLE SPÉCIALISÉ

François Maniez

*Université Lumière Lyon 2, Centre de Recherche en Terminologie
et Traduction, EA 4162*

Abstract:

We attempt to show that some syntactic or lexical patterns are typical of medical language, as regards both term formation and phraseology. Using the statistics provided by the *Corpus of Contemporary American English* (Davies 2009), we outline some distinctions between general language and medical language, as well as a few differences between medical, legal and scientific English.

We examine the use of the passive form, as well as syntactic structures in the noun phrase, focusing on multi-word expressions with multiple modifiers. Morphological and syntactic features of relational adjectives are also discussed, as well as some lexicogrammatical specificities of medical English (e.g. the combination of modal auxiliaries or modal adverbs with the passive form, the relatively rare use of phrasal verbs). We finally study the case of some commonly used lexical items that have acquired a specialized meaning in some colligations that are typical of medical English. The description of those lexical and syntactic peculiarities allows us to point out some of the most salient distinctions between the type of English found in medical research articles and that of other academic subgenres.

Keywords: corpus, English for Specific Purposes, medical English, phraseology, relational adjectives.

Introduction

Depuis les travaux de John Swales (Swales 1990) sur la structure et les schémas argumentatifs des articles de recherche scientifique, les spécificités discursives des écrits de type universitaire ont été abondamment décrites,

notamment en anglais, puisque c'est désormais dans cette langue que la majorité des articles du domaine scientifique sont publiés. L'anglais utilisé dans le domaine de la médecine a lui aussi fait l'objet de descriptions détaillées, (Gledhill 1995, Gledhill 2000, Maniez 2002), certaines d'entre elles se focalisant sur d'autres sous-genres que l'article de recherche comme le courrier des lecteurs (Carnet et Magnet 2002) ou les éditoriaux (Carnet et Magnet 2007).

Si la structure contrainte de l'article de recherche le rend emblématique du genre de l'écrit scientifique, un certain nombre de questions peuvent être posées concernant le cas particulier de l'anglais médical. Nous tenterons de répondre à la suivante : existe-t-il un nombre suffisant de caractéristiques stylistiques communes aux divers types d'écrits du domaine de la médecine pour que l'on puisse définir un style de la langue médicale en anglais ? Nous tenterons de démontrer que certains patrons syntaxiques sont effectivement typiques de la langue médicale, tant dans le domaine de la formation des termes complexes que dans celui de la phraséologie (par l'expression « patron syntaxique », on entend une séquence d'items lexicaux dont chaque élément appartient à une partie du discours précise, par exemple la séquence adjectif – nom – nom en anglais). L'étude du *Corpus of Contemporary American English* (dont la conception et l'utilisation sont notamment décrits par Davies 2009) nous permettra de confirmer statistiquement un certain nombre de distinctions entre la langue dite générale et la langue médicale, ainsi que d'ébaucher une description des différences les plus saillantes entre les articles de recherche médicale de langue anglaise et les autres écrits de type universitaire rédigés dans la même langue.

1. Présentation du *Corpus of Contemporary American English*

Le *Corpus of Contemporary American English* est une ressource linguistique gratuitement accessible à l'adresse <http://www.americancorpus.org/>, qui a été constituée à l'initiative de Mark Davies et décrite en détail dans Davies (2009). Le corpus, qui totalise plus de 420 millions de mots, contient une section composée exclusivement d'articles de recherche universitaire (nommée *Academic*), elle-même divisée en plusieurs sous-sections dont une partie médicale qui totalise un peu plus de 6 millions de mots. Les cinq sections principales du corpus, intitulées *Spoken*, *Fiction*, *Magazine*, *Newspaper* et *Academic* contenaient chacune entre 82 et 87 millions de mots en octobre 2010 (la taille du corpus croît de façon régulière, ce qui rend également possible une étude en diachronie sur les vingt dernières années). La structure du *Corpus of Contemporary American English* rend donc possible la comparaison entre la langue écrite et la langue parlée (section *Spoken*), entre la langue écrite

générale (sections *Magazine* et *Newspaper*) et la langue spécialisée de la recherche universitaire (section *Academic*) ainsi que la comparaison des diverses sous-sections dont cette dernière est constituée (*Education, History, Geog/SocSci, Law/PolSci, Humanities, Phil/Rel, Sci/Tech, Medicine, Misc*).

2. Particularités syntaxiques de l'anglais médical

2.1. La forme passive

Les chercheurs en stylistique comparée du français et de l'anglais (Guillemin-Flescher 1981, Chuquet et Paillard 1987) sont nombreux à avoir souligné la haute fréquence de la forme passive en anglais en comparaison du français. Cette prépondérance de la forme passive se retrouve également dans les écrits universitaires de l'anglais par rapport à la langue générale, ainsi qu'en anglais médical en comparaison des autres sous-genres des écrits de type universitaire, notamment pour les formes passives employées au *simple past*.

La puissance du module de recherche disponible en ligne ne permettant pas de formuler des requêtes dont les éléments correspondent à plus de dix millions d'occurrences, nous avons interrogé le corpus en demandant le nombre de formes passives au *simple past* des verbes commençant par la lettre A (syntaxe : [vbd*] a*[vvn]). Les résultats du Tableau 1 font apparaître une fréquence de ces formes par million de mots comparable pour les sections *Magazine* (107,8) et *Newspaper* (159,7), la différence étant sans doute due au fait que la presse quotidienne utilise plus fréquemment ces formes dans des articles faisant figurer des informations issues des agences de presse et relatant des événements récents. Les écrits universitaires contiennent environ deux fois plus de formes passives (310,4) que la section *Magazine*, et la sous-section *ACAD:Medicine* en contient elle-même deux fois plus (606,0) que la moyenne des écrits universitaires, et environ quatre fois plus que la sous-section consacrée au droit et aux sciences politiques. Des sondages effectués pour les verbes commençant par d'autres lettres de l'alphabet livrent des résultats similaires. Par ailleurs, l'examen de l'ensemble des cas de forme passive au *simple past* avec adverbe intercalé (exemple : *was significantly correlated*) fait apparaître que ces formes sont plus fréquentes dans les sous-sections *ACAD:Law/PolSci* et *ACAD:Sci/Tech* (facteur 1,6), et encore davantage dans la sous-section *ACAD:Medicine* (facteur 3,1).

	<i>was / were +</i> participe passé	Nombre de mots	Fréquence par million de mots
SPOKEN	11063	87116763	127,0
FICTION	5916	81723175	72,4
MAGAZINE	9397	87159028	107,8
NEWSPAPER	13340	83515271	159,7
ACADEMIC	25736	82914544	310,4
ACAD:Medicine	3637	6001786	606,0
ACAD:Law/PolSci	1427	9755165	146,3

Tableau 1 : Nombre d'occurrences de formes passives au *simple past* des verbes commençant par la lettre A dans le *Corpus of Contemporary American English*

La prépondérance de la forme passive dans l'article de médecine de langue anglaise peut vraisemblablement être attribuée à la très forte concentration de ses occurrences au *simple past* dans la partie Méthode du modèle IMRD suivi par la plupart des articles de recherche (voir exemple 1).

(1) Tests were also conducted at sites where there were no hedges, but had similar conditions (same ground cover and similar environmental conditions). The results were subtracted from the former attenuation values in order to obtain the relative attenuation caused by the foliage. At the same time, we collected 50 leaves from each plant, and measured the average area (A) and the fresh weight of the leaves (W). The leaf tacity (T) was calculated by A/W. The length and width of each leaf were also measured. The scale of the leaf shape (S) was calculated by using leaf length/leaf width. The deodar cedar (*Cedrus deodara*) and Red Robin Photinia (*Photinia fraseri*) were planted in individual tubs.

L'utilisation de la forme passive au *present perfect* ou au *past perfect* est comparativement encore plus fréquente dans la sous-section ACAD:Medicine que celle de la forme passive au *simple past*. La syntaxe employée pour interroger le corpus ([vbn] [vvn]) renvoie l'ensemble des formes du *present perfect* et du *past perfect* (voir les résultats du Tableau 2), mais le *present perfect* est quatre fois plus employé que le *past perfect* dans la section ACAD et dans la sous-section ACAD:Law/PolSci, et il l'est six fois plus dans la sous-section ACAD:Medicine.

	<i>was / were +</i> participe passé	Nombre de mots	Fréquence par million de mots
SPOKEN	2828	87116763	750,8
FICTION	3197	81723175	610,1
MAGAZINE	3252	87159028	620,9
NEWSPAPER	3045	83515271	701,1
ACADEMIC	3074	82914544	912,9
ACAD:Medicine	779	6001786	1200,6
ACAD:Law/PolSci	1290	9755165	709,2

Tableau 2 : Nombre d'occurrences de formes passives
au *present perfect* ou au *past perfect*
dans le *Corpus of Contemporary American English*

Les emplois les plus fréquents du *present perfect* dans la langue médicale concernent majoritairement des cas de figure de présentation de l'état actuel des recherches du domaine dans l'introduction d'un article, comme dans l'exemple 2, où l'on retrouve un emploi du verbe le plus fréquemment utilisé dans ce type de structure (526 occurrences pour la séquence *been reported*) :

(2) The presentation of ectopic cervical thymic tissue as an anterior neck mass is rare. We report 3 similar cases in 3 boys – 2 who had a thymic cyst and 1 who had an ectopic cervical thymus. We discuss the radiographic presentation on ultrasound and magnetic resonance imaging in these cases. We also review the typical histologic picture; histology is the only way of diagnosing this condition.

Ectopic cervical thymic tissue presenting as a neck mass is rare. Only about 100 cases have been reported in the world literature.

On observe ici l'usage classique dans les introductions du présent à valeur référentielle du contenu de l'article, qui précède généralement celui du *present perfect* pour faire référence aux études antérieures. Un nombre non négligeable des occurrences de la séquence *been reported to* (123, soit 23%) correspond à l'emploi d'une proposition infinitive comme dans l'exemple 3. Les autres verbes principalement concernés par ce type de structure sont les verbes *show* et *find*, puisque respectivement 82% et 56% des occurrences des séquences *been shown to* et *been found to* concernent ce type de structure (voir les exemples 4 et 5). Un peu plus de 27% des occurrences de la séquence *been demonstrated* sont également des cas d'emploi d'une proposition infinitive, mais cet emploi est sensiblement plus rare. L'utilisation d'une proposition infinitive à la suite de ces trois verbes semble bel et bien être la marque de fabrique syntaxique des écrits de langue médicale anglaise. En effet, si les

propositions infinitives formées avec le verbe *find* sont significativement plus fréquentes en anglais scientifique et technique et en anglais juridique que dans la langue générale (respectivement par un facteur de 8 et 2), l'utilisation de *prove*, *find* et *report* est de fréquence supérieure de façon beaucoup plus significative en anglais médical par rapport aux formes relevées dans la section *Newspaper* (respectivement par un facteur de 6, 27 et 162).

(3) Nonseptic lateral sinus thrombosis has been reported to occur in association with a variety of other conditions, including thrombocytosis, sickle cell anemia, chronic debilitating diseases (for example, malignancies such as leukemia), and altered cerebral hemodynamic states.

(4) For example, the validated Singing Voice Handicap Index has been shown to be useful in monitoring treatment-related changes in singers

(5) However CT scan has been found to improve the diagnosis and early initiation of treatment in spine tuberculosis

D'après des sondages effectués sur les verbes commençant par certaines lettres de l'alphabet, la proportion de formes passives pour lesquelles l'agent est mentionné est de 12% sur l'ensemble du corpus, pourcentage que l'on observe également pour les sections SPOKEN, ACAD et la sous section ACAD:Medicine. Le pourcentage le plus bas est observé pour la section FICTION (8%) et le plus élevé pour la sous section ACAD:Law/PolSci (17%). Le fait que l'agent ne soit généralement pas mentionné dans l'immense majorité des formes passives de l'anglais ne constitue donc pas une caractéristique de la langue médicale.

2.2. Le groupe nominal

La syntaxe du groupe nominal en anglais médical a fait l'objet d'études dans le domaine de la traduction (Rouleau 2003) et de la traduction automatique (Maniez 2008). La présence de groupes nominaux à haut degré de prémodification et à forte densité terminologique donne lieu à des séquences typiques tant du point de vue de la syntaxe que de celui de la morphologie.

Même si l'immense majorité des termes sont de longueur 2 (Frantzi 1999), la prémodification multiple est un phénomène fréquemment observé en anglais scientifique et participe du principe d'économie de la langue. Nous avons dans un premier temps interrogé le corpus quant à la fréquence des séquences de trois noms en proposant divers suffixes pour le nœud des groupes nominaux de ce patron syntaxique, et nous avons utilisé la section NEWSPAPER à des fins de comparaison entre langue médicale et langue générale, ainsi que les sous-sections ACAD:Law/PolSci et ACAD:Sci/Tech pour la comparaison des domaines de spécialité entre eux. Le Tableau 3 donne les résultats obtenus pour la terminaison la plus fréquemment observée chez les noms déverbaux, celle du suffixe *-ion* (notons que les données ne sont pas

disponibles pour la section ACAD dans son ensemble, la requête n'ayant pu être gérée par le module d'interrogation du corpus en raison du trop grand nombre de résultats).

	N N N(*ion)	Nombre de mots	Fréquence par million de mots
NEWSPAPER	11665	83515271	139,7
ACADEMIC	ND	82914544	ND
ACAD:Medicine	2656	6001786	442,5
ACAD:Law/PolSci	2186	9755165	224,1
ACAD:Sci/Tech	5428	15157304	358,1

Tableau 3 : Nombre d'occurrences de séquences de trois noms dont le dernier se termine en *-ion* dans deux sections et trois sous-sections du *Corpus of Contemporary American English*

Les chiffres obtenus pour les trois sous-sections de la section ACADEMIC que nous avons sélectionnées laissent supposer une fréquence environ deux fois supérieure en langue de spécialité pour les séquences correspondant au type de groupe nominal concerné. Le chiffre obtenu pour la sous-section ACAD:Sci/Tech est de 60% supérieur à celui de la sous-section ACAD:Law/PolSci et celui obtenu pour la sous-section ACAD:Medicine lui est presque deux fois supérieur (97%). La prépondérance de ce type de structure en langue médicale semble donc clairement établie. Nous l'avons vérifiée à l'aide d'un autre suffixe (*-ment*) d'occurrence moins fréquente, ce qui nous a permis d'obtenir des résultats pour l'ensemble de la section ACADEMIC (Tableau 4). Les noms ayant pour suffixe *-ment* étant d'occurrence fréquente au pluriel, la syntaxe utilisée ([nn*] [nn*]*ment%. [nn*]) a permis de les inclure dans les résultats.

	N N N (*ment)	Nombre de mots	Fréquence par million de mots	Fréquence relative / NEWSPAPER
NEWSPAPER	5696	83515271	68,2	1
ACADEMIC	10728	82914544	129,4	1,90
ACAD:Medicine	1249	6001786	208,1	3,05
ACAD:Law/PolSci	1231	9755165	126,2	1,85
ACAD:Sci/Tech	2589	15157304	170,8	2,50

Tableau 4 : Nombre d'occurrences de séquences de trois noms dont le dernier se termine en *-ment(s)* dans deux sections et trois sous-sections du *Corpus of Contemporary American English*

Les groupes nominaux de patron syntaxique N N N(*-ment*) sont donc presque deux fois plus nombreux dans les écrits de type universitaire que dans la presse quotidienne, et le ratio atteint 2,5 pour les écrits du genre scientifique et technique, et dépasse 3 pour la langue médicale. Les recherches effectuées à partir de séquences de trois noms dont le dernier se termine par d'autres suffixes (*-ure*, *-ance*) confirment (voire amplifient) la tendance démontrée par les données du Tableau 4, le ratio ACAD:Medicine / NEWSPAPER atteignant 4,5 pour le suffixe *-ure*.

3. Particularités lexicales de l'anglais médical

3.1. L'adjectif relationnel

3.1.1. Aspects morphologiques

Il est souvent avancé que les adjectifs relationnels sont des dérivés nominaux et leur non-prédicabilité est généralement attribuée à leur origine nominale. Toutefois, la définition des adjectifs relationnels selon le seul critère de non-prédicabilité (Bally 1944, 96-97) a été critiquée par de nombreux auteurs, notamment McNally et Boleda (2004). Pour Biber (1999), des adjectifs comme *additional*, *final* ou *similar* sont néanmoins considérés comme relationnels :

Relational classifiers (such as *additional*, *final*, *similar*) have little descriptive content, while many topical classifiers (such as *chemical*, *medical*, *political*) provide descriptive content while also limiting the reference of the head noun. (Biber 1999, 508).

Biber (1999, 511) souligne que c'est principalement dans les écrits de type universitaire que de tels adjectifs sont utilisés, les plus fréquents étant selon lui *same*, *whole*, *different*, *full*, *general*, *major*, *final*, *main* et *single*. Sa définition de l'adjectif relationnel est donc loin du concept d'une origine

strictement dénominale, le critère de dérivation nominale ne s'appliquant qu'à certains de ces adjectifs (*additional* est dérivé du nom *addition*, mais l'étymologie latine est nécessaire pour expliquer la dérivation de l'adjectif *final*, et les autres adjectifs cités ne sont pas dénominaux). Par ailleurs, les adjectifs que Biber nomme *topical classifiers* (*chemical, medical, political*) sont liés morphologiquement à des noms (*chemistry, medicine, politics*). L'appellation d'adjectif relationnel (*relational adjective*, ou plus rarement *relative adjective* en anglais chez certains auteurs) recouvre donc des réalités diverses en fonction des auteurs, d'où la tentation de recourir à des critères purement morphologiques pour définir cette catégorie.

3.1.2. Aspects syntaxiques

Comme le rappelle Schuwer (2005) à propos de l'anglais (elle cite entre autres *alimentary, preventive* et *respiratory*), les mêmes adjectifs peuvent avoir des emplois relationnels et qualificatifs. Dans la mesure où de tels adjectifs sont déverbaux (soit par dérivation, soit en tant qu'emprunts, dans le cas d'*alimentary*), le critère de non-prédicabilité semble battu en brèche. Comme elle le fait justement remarquer,

Si ces qualificatifs ne sont pas prédicables lorsqu'ils sont associés à certains substantifs, c'est parce qu'ils contribuent à la création d'une notion complexe, perçue (et dite) comme type. La non-prédicabilité est la manifestation de cette création lexicale, qui explique que l'adjectif ne peut être désolidarisé du substantif.

Notons au passage qu'un test mentionné par Temple (1996) est le pendant de cette dualité d'emploi au niveau nominal quand on forme un substantif par suffixation en *-ité* à partir d'un adjectif dénominal. Ainsi, l'acceptabilité de l'expression « la cérébralité d'une peinture » par opposition à « *la cérébralité d'un lobe » est liée à la possibilité de prédication dans les emplois adjectivaux correspondants.

La non-gradation semble être un critère un peu plus fiable que la non-prédicabilité, notamment l'incompatibilité en anglais avec l'adverbe *very*. Une piste intéressante paraît être celle de la compatibilité avec *one*, comme le propose Ballier (à paraître). Partant de l'observation faite par Huddleston et Pullum (2002, 1515) de l'impossibilité de remplacer par *one* certains noms recevant un complément introduit par *of*, il postule un autre type de contrainte permettant d'identifier un adjectif comme étant relationnel : la nécessité, en cas d'anaphore par *one*, de la présence du co-référent dans le contexte amont immédiat à l'intérieur du même énoncé, les restrictions de sélection observées l'amenant à considérer les adjectifs relationnels comme une espèce de complément (exemple : *A biotic effect may be attained via an environmental one*). Le test semble valide sur les données que nous avons analysées, et pourrait servir à confirmer ou infirmer le caractère relationnel de certains

emplois adjectivaux, même si la relative rareté de telles structures en corpus rend probablement ce critère difficilement exploitable dans le cadre d'une extraction automatique.

3.1.3. *Les adjectifs relationnels dans le Corpus of Contemporary American English*

Le patron syntaxique <adjectif-nom> étant difficilement exploitable en raison du trop grand nombre de résultats obtenus, nous avons interrogé le corpus en utilisant un patron de plus faible occurrence, <adjectif-nom-nom>. Les trois sous-sections de la section ACADEMIC précédemment étudiées ont été comparées à une sous-section de la section NEWSPAPER (NEWS:Misc) comptant un peu plus de 33 millions de mots, car le patron syntaxique dépassait les capacités de calcul du logiciel pour les sections considérées dans leur globalité.

Les suffixations adjectivales les plus fréquentes ont été employées, à l'exception du suffixe *-al*, toujours en raison de son trop grand nombre d'occurrences. Le Tableau 5 donne les résultats obtenus pour les adjectifs se terminant par le suffixe *-ic*.

Les chiffres obtenus font apparaître des rapports similaires à ceux obtenus pour les séquences de trois noms étudiées plus haut. L'étude d'autres suffixes (*-ar*, *-ary* et *-ial*) confirme ces données, la fourchette des fréquences relatives par rapport à la sous-section représentative de la langue générale (NEWS:Misc) étant de 2,69 à 4,53 pour la langue médicale, de 1,90 à 2,37 pour la langue scientifique et technique, et de 1,12 à 1,58 pour la langue du droit et des sciences politiques. Si l'on considère que les fréquences d'emploi observées pour le patron syntaxique <adjectif-nom-nom> peuvent être extrapolées au patron syntaxique <adjectif-nom>, on peut donc (dans la mesure où leurs emplois sont quasi-exclusivement épithétiques) considérer que les adjectifs relationnels sont trois fois plus employés dans la langue médicale que dans la langue générale et deux fois plus employés dans la langue scientifique et technique que dans la langue générale.

	ADJ(*ic) N N	Nombre de mots	Fréquence par million de mots	Fréquence relative / NEWS:Misc
NEWS:Misc	9094	33362729	272,6	1
ACAD:Medicine	6031	6001786	1004,9	3,69
ACAD:Law/PolSci	3347	9755165	343,1	1,26
ACAD:Sci/Tech	8146	15157304	537,4	1,97

Tableau 5 : Nombre d'occurrences de séquences de patron syntaxique <adjectif-nom> (suffixation adjectivale en *-ic*) dans quatre sous-sections du *Corpus of Contemporary American English*

3.2. Quelques particularités lexicogrammaticales de l'anglais médical

Certaines combinaisons lexicales sont typiques de la langue médicale, qu'il s'agisse d'expressions coordonnées (*diagnosis and treatment, signs and symptoms, sensitivity and specificity, presence or absence*) ou de collocations associant deux noms (*patient's history, onset of symptoms, causes of injury, risk for mortality, cause of death, initiation of treatment*) dans la mesure où ces combinaisons font intervenir au moins un nom appartenant à la terminologie du domaine. Nous nous concentrerons dans un premier temps sur quelques formules typiques de la langue médicale dont les constituants sont empruntés à la langue générale.

3.2.1. L'association des modaux et de la forme passive.

L'étude du patron syntaxique <modal-BE-participe passé> fait apparaître une forte fréquence des formes correspondantes en langue de spécialité, les résultats étant toutefois légèrement différents de ceux observés précédemment, dans la mesure où leur fréquence est à peu près égale en langue médicale et en langue scientifique et technique et où elle est relativement élevée même en langue du droit et des sciences politiques, où elle est presque double de celle observée dans la presse quotidienne (Tableau 6).

	Modal-BE-participe passé	Nombre de mots	Fréquence par million de mots	Fréquence relative / NEWS:Misc
NEWS:Misc	22121	33362729	663,0	1
ACAD:Medicine	10243	6001786	1706,7	2,57
ACAD:Law/PolSci	12608	9755165	1292,4	1,95
ACAD:Sci/Tech	24414	15157304	1610,7	2,43

Tableau 6 : Nombre d'occurrences de séquences de patron syntaxique <modal-BE-participe passé> dans quatre sous-sections du *Corpus of Contemporary American English*

Ces différences sont toutefois encore plus marquées lorsque l'on considère les chiffres obtenus avec les modaux *must* et *should* (dont les emplois sont presque systématiquement déontiques dans les trois genres universitaires étudiés ici). Ainsi, le rapport avec le taux d'utilisation du patron syntaxique <SHOULD-BE-participe passé> dans la presse quotidienne est de 4,74 pour la langue médicale, de 2,06 pour la langue scientifique et technique, et de 2,49 pour la langue du droit et des sciences politiques. Pour le patron syntaxique <MUST-BE-participe passé>, ils sont respectivement de 4,12, 3,49 et 3,72. L'examen des exemples en contexte révèle qu'un nombre important des formes correspondantes relève du phénomène bien connu du *hedging* (cf. Salager-Meyer 1994) typique de la prose scientifique (exemples 6 et 7).

(6) The dose of barbiturate is titrated to development of a burst-suppression pattern on the electroencephalogram. However, this mode of treatment for bacterial meningitis is of unproven benefit and must be considered experimental.

(7) Overall, they found low levels of VOCs in each area sampled, and none exceeded recommended levels or ESLs. It should be noted, however, that permissible exposure limits are typically based on occupational studies, and in many cases, no standards exist for chronic ambient exposures.

3.2.2. L'association des modaux et des adverbes modaux.

La présence fréquente de la cooccurrence des modaux et des adverbes modaux dans la partie « Résultats » des articles de recherche nous a poussé à rechercher ce type d'expression dans les sous-sections que nous avons sélectionnées. La syntaxe employée ([vm*] *bly) a presque exclusivement renvoyé des formes dans lesquelles apparaissaient des adverbes modifiant le degré de prise en charge du modal qui les précédait (*probably*, *possibly*, *inevitably*, *conceivably*, *presumably*, *plausibly*, *arguably* étant les plus fréquents). Les résultats n'ont toutefois pas confirmé nos attentes et ont même fait apparaître que ces formes sont autant employées dans la presse quotidienne que dans la prose universitaire (Tableau 7). De plus, l'anglais médical en

comporte presque moitié moins, alors que leur fréquence en anglais juridique est deux fois supérieure à celle qui est observée en anglais médical.

	Modal-Adverbe en <i>-bly</i>	Nombre de mots	Fréquence par million de mots	Fréquence relative / NEWSPAPER
NEWSPAPER	4119	83515271	49,3	1
ACAD:Medicine	162	6001786	27,0	0,55
ACAD:Law/PolSci	604	9755165	61,9	1,26
ACAD:Sci/Tech	635	15157304	41,9	0,85
ACADEMIC	3912	82914544	47,2	0,96

Tableau 7 : Nombre d'occurrences de séquences de type <modal-adverbe en *-bly*> dans deux sections et trois sous-sections du *Corpus of Contemporary American English*

Ce constat nous a poussé à examiner les statistiques concernant les deux types d'adverbes : d'un côté l'adverbe *probably*, si fréquemment employé dans ce type de structure que ses emplois pouvaient à eux seuls fausser les statistiques tirées du corpus, et de l'autre les adverbes exprimant la certitude en anglais. Nous nous sommes limité aux adverbes suivants, qui sont les plus fréquemment employés dans la section ACADEMIC : *certainly*, *surely*, *unavoidably*, *inevitably*, *unquestionably*, *irrefutably*, *predictably*, *reliably*, *irrevocably*, *indisputably*. Les résultats de ces requêtes apparaissent dans les Tableaux 8 et 9.

Les résultats du Tableau 8 font certes apparaître que la prose universitaire, notamment dans le domaine de la médecine, utilise beaucoup moins l'adverbe *probably* immédiatement à la suite d'un modal. Toutefois, ce sont les résultats du Tableau 9 qui font apparaître les statistiques les plus significatives : alors que l'utilisation des modaux suivis d'adverbes de certitude est comparable à celle de la langue générale dans la langue scientifique et technique, elle est nettement supérieure dans la langue juridique et nettement inférieure dans la langue médicale, le ratio entre ces deux dernières étant supérieur à quatre.

	Modal- probably	Nombre de mots	Fréquence par million de mots	Fréquence relative / NEWSPAPER
NEWSPAPER	3208	83515271	38,4	1
ACAD:Medicine	80	6001786	13,3	0,35
ACAD:Law/PolSci	261	9755165	26,8	0,70
ACAD:Sci/Tech	371	15157304	24,5	0,64

Tableau 8 : Nombre d'occurrences de séquences de type <modal-probably> dans une section et trois sous-sections du *Corpus of Contemporary American English*

	Modal- adverbe de certitude	Nombre de mots	Fréquence par million de mots	Fréquence relative / NEWSPAPER
NEWSPAPER	1171	83515271	14,0	1
ACAD:Medicine	32	6001786	5,3	0,38
ACAD:Law/PolSci	228	9755165	23,4	1,67
ACAD:Sci/Tech	235	15157304	15,5	1,11

Tableau 9 : Nombre d'occurrences de séquences de type <modal-adverbe de certitude> dans une section et trois sous-sections du *Corpus of Contemporary American English*

Cette relative absence d'adverbes exprimant la certitude en langue médicale s'explique probablement par le fait que les conclusions des chercheurs travaillant sur une science non exacte sont nécessairement prudentes. Elle ne peut en tout cas s'expliquer par une moins fréquente utilisation des modaux eux-mêmes. En effet, à l'exception du modal *will*, pour lequel on peut présumer un très grand nombre d'emplois dénotant le futur dans la presse quotidienne, les séquences de patron syntaxique *modal-BE* sont systématiquement plus nombreuses en langue médicale (et dans la section ACADEMIC en général) qu'elles ne le sont dans la section NEWSPAPER, les utilisations de *may be* et *must be* étant plus nombreuses en langue médicale par un facteur de 3, et celles de *can be* et *shoud be* par un facteur de 2,5.

3.2.3. Les verbes à particule adverbiale.

Dans la mesure où l'usage des verbes à particule adverbiale (également connus sous le nom de *phrasal verbs*) est fréquent en langue générale par rapport à la langue des écrits universitaires, les résultats du Tableau 10 ne sont pas surprenants. Ils prouvent toutefois que la relative rareté de ces verbes est encore plus sensible en anglais médical qu'elle ne l'est dans les deux autres genres spécialisés. Là encore, les seuls verbes suivis de la particule *out* ont été étudiés en raison de limites de capacité de calcul. Notons au passage que la section SPOKEN du corpus contient davantage de verbes suivis de la particule adverbiale *out* que la section NEWSPAPER (37%).

	Vb- OUT	Nombre de mots	Fréquence par million de mots	Fréquence relative / NEWSPAPER
NEWSPAPER	115864	83515271	1387,3	1
ACAD:Medicine	1975	6001786	329,1	0,24
ACAD:Law/PolSci	6082	9755165	623,5	0,45
ACAD:Sci/Tech	8589	15157304	566,7	0,41

Tableau 10 : Nombre d'occurrences de verbes suivis de la particule adverbiale *out* dans une section et trois sous-sections du *Corpus of Contemporary American English*

Une exception notable à ce phénomène est celle que constitue le verbe *rule out*, plus employé (facteur 2,5) en langue médicale qu'en langue générale en raison de son utilité dans la sphère du diagnostic. Remarquons que la collocation de type V-N exprimant la même notion (*exclude the possibility*) est beaucoup plus employée en anglais médical, juridique et technique qu'en langue générale (facteurs respectifs : 26, 7 et 5).

3.2.4. Items lexicaux de la langue générale ayant acquis un sens spécialisé.

La préférence du vocabulaire spécialisé (et notamment du vocabulaire médical) pour les mots utilisant des formants gréco-latins est un fait bien connu (cf. De Clercq 1998) et qui ne sera pas discuté ici. Contentons-nous d'observer qu'un mot comme *cholecystectomy* est absent de la section NEWSPAPER, dans laquelle cette intervention est désignée sous le nom de *gallbladder surgery/operation/removal*, alors qu'il est employé à 58 reprises dans la sous-section ACAD:Medicine.

Certains items lexicaux semblent avoir pris dans la langue médicale un sens spécialisé qui les distingue de leur emploi en langue générale en réduisant

leur emploi à un contexte bien précis. On peut ainsi citer la fréquence beaucoup plus élevée en langue médicale en comparaison à la langue générale du nom *cohort* (facteur 44) dans son sens statistique (*a group of individuals having a statistical factor in common in a demographic study*), du nom *onset* (facteur 43) employé dans le sens de *beginning*, ainsi que celle du nom *outcome* (facteur 17) employé dans le sens de *result* comme dans l'exemple 8. (Notons au passage que l'utilisation de ce nom au pluriel, généralement sans complément prépositionnel, est, d'après le *Corpus of Historical American English*, actuellement dix fois plus fréquente que dans les années 1950).

(8). Such a grouping might have improved the prediction of specific health outcomes of interest.

L'utilisation comparée de *routine* dans son sens adjectival (facteur 6) devant des noms tels que *use, inspection, monitoring, screening, practice, treatment, investigation* ou *follow-up* montre que la spécialisation d'un mot de la langue générale peut également s'associer à une fonction syntaxique particulière. L'utilisation fréquente (facteur 5) du patron *time to N* là où un verbe serait plus attendu que le nom en langue générale (exemple 9) est typique de l'anglais scientifique en général et notamment de l'anglais médical.

(9). There were no differences in survival based on tobacco or alcohol use, gender distribution by pathologic grade, treatment modality, or the mean time to recurrence.

On observe également des régularités lexicogrammaticales relevant de ce que certains linguistes nomment colligation (soit une expression associant un mot lexical à un mot-outil), en particulier pour des expressions exprimant un lien de causalité, et la fréquence comparative est élevée pour des expressions telles que *resulting in* (facteur 12), *lead to* ou *based on* (facteur 3).

L'étude des phénomènes de substitution synonymique montre également que la longueur moyenne des mots est un facteur qui entre en ligne de compte, comme le Tableau 11 le démontre dans le cas des verbes *stop, interrupt* et *discontinue*.

	<i>stop</i>	<i>interrupt</i>	<i>discontinue</i>
ACAD:Medicine	0,27	0,88	7,20
ACAD:Law/PolSci	0,34	0,61	1,00
ACAD:Sci/Tech	0,32	0,87	1,39

Tableau 11 : Fréquence comparée par rapport à la section NEWSPAPER des verbes *stop, interrupt* et *discontinue* dans trois sous-sections du *Corpus of Contemporary American English*

Ces phénomènes de synonymie spécialisée montrent clairement une préférence statistique pour les lexèmes ressentis comme appartenant au vocabulaire technique. Certains schémas syntaxiques (par exemple *V the N of*) favorisent clairement ces lexèmes, puisque *inhibit* (facteur 25) y est plus fréquent que *prevent* (facteur 4) et *assess* (facteur 22) plus fréquent que *estimate* (facteur 9). Dans le cas des noms utilisés comme complément d'un verbe transitif direct, on relève également la préférence de la langue médicale pour *efficacy* (facteur 164) par rapport à *effectiveness* (facteur 27). L'usage transitif du verbe *investigate* (voir l'exemple 10) semble également plus typique de la langue médicale (facteur 5) que de la langue scientifique et technique (facteur 2).

(10). Several researchers have investigated the outcomes of cardiac arrest for predictors of survival, prognosis, longevity, functional status, and quality of life.

Certaines collocations de patron syntaxique V-N sont typiques du vocabulaire de la recherche scientifique dans son ensemble et ne paraissent pas relever de la langue médicale en particulier, malgré une fréquence nettement plus élevée que celle observée en langue générale (*address the problem / issue / question, stress / underscore / highlight / emphasize the fact, support the efficacy / effectiveness / implementation / importance / concept*), même si certaines expressions typiques du vocabulaire statistique (*increase the likelihood*, facteur 11) sont très fortement représentées dans ACAD:Medicine. Pour les verbes *determine* et *indicate*, on observe néanmoins une gradation des fréquences observées en langue juridique (facteurs 4 et 2), scientifique et technique (facteurs 7 et 6) et médicale (facteurs 11 et 9).

Conclusion

Les données présentées ici font apparaître clairement que certaines structures syntaxiques (forme passive, groupes nominaux complexes) sont d'occurrence plus fréquente dans la partie médicale du corpus utilisé que dans la langue générale et que dans les autres domaines de spécialité. Toutefois, un grand nombre d'autres variables n'ont pas été étudiées dans cet article faute de place et de temps. Si la description des différences stylistiques entre langue spécialisée et langue générale est un domaine de recherche déjà relativement bien couvert, la description des distinctions entre les diverses langues de spécialité reste un terrain relativement vierge qu'il conviendrait de développer, et le corpus décrit plus haut semble à cet égard un outil trop peu connu des chercheurs en anglais de spécialité. A l'heure où un grand nombre de propositions d'articles scientifiques sont refusées en fonction de critères linguistiques, l'étude des combinaisons lexicales les plus fréquentes et des

François Maniez

schémas argumentatifs les plus utilisés par les chercheurs des différents domaines de spécialité semble être un domaine d'investigation particulièrement prometteur.

Bibliographie

- BALLIER, Nicolas, (à paraître). *The semantics of one-substitution test*, Manuscrit.
- BALLY, Charles, 1944. *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke.
- BIBER, Douglas, JOHANSSON, Stieg, LEECH, Geoffrey, CONRAD, Susan et FINEGAN, Edward, 1999. *Longman Grammar of Spoken and Written English*. Londres : Longman.
- CHUQUET, Hélène et PAILLARD, Michel, 1987. *Approche linguistique des problèmes de traduction*. Anglais/Français, Paris, Ophrys.
- BIBER, Douglas, CONNOR, Ulla et UPTON, Thomas, 2007. *Discourse on the Move: Using Corpus Analysis to Describe Discourse Structure*. Amsterdam : John Benjamins Publishing.
- DAVIES, Mark, 2009. « The 385+ Million Word Corpus of Contemporary American English (1990-present) » *International Journal of Corpus Linguistics*, 14: 159-90.
- DE CLERCQ, Danièle, 1998. *Etymons grecs et latins du vocabulaire scientifique français*, <http://pot-pourri.fltr.ucl.ac.be/itiner/ebook/etymons.pdf>.
- FRANTZI, Katerina T., TSUJII, Jun-ichi et ANANIADOU, Sophia, 1999. «Clustering Terms Using the C-value Method for Automatic Term Recognition», in SANDRINI, Peter (ed), *TKE '99, Terminology and Knowledge Engineering*. 356-366.
- GLEDHILL, Christopher, 1995. «Collocation and genre analysis. The Phraseology of grammatical items in cancer research articles and abstracts». *Zeitschrift für Anglistik und Amerikanistik* XLIII (1/1), 11-36.
- GLEDHILL, Christopher, 2000. «The Discourse function of collocation in research article introductions». *English for Specific Purposes* 19, 115-135.
- GUILLEMIN-FLESCHER, Jacqueline, 1981. *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*. Paris, Ophrys.
- HUDDLESTON, Rodney et PULLUM, Geoffrey, 2002. *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge, U.K. : Cambridge University Press.
- MAGNET, Anne et CARNET, Didier, 2002. «Letters to the Editor: Stratégies d'utilisation par une communauté de chercheurs francophones et tentative de caractérisation du genre», *ASp* 35-36, 89-102.
- MAGNET, Anne et CARNET, Didier, 2007. « Les éditorialistes : auteurs scientifiques ou acteurs sociaux ? », *ASp* 51-52, 95-113.

- MANIEZ, François, 2008. « Traduction automatique et ambiguïté syntaxique : le cas de la coordination dans les groupes nominaux complexes en anglais médical » in HEIDEN, Serge et PINCEMIN, Bénédicte (dir.) JADT 2008 : actes des 9^e Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles, Lyon, 12-14 mars 2008, pp. 765-776. Lyon : Presses universitaires de Lyon (<http://www.cavi.univ-paris3.fr/lexicometrica/jadt/jadt2008/pdf/maniez.pdf>).
- MANIEZ, François, 2009. « La mise en équivalence des adjectifs relationnels du domaine médical : étude du suffixe -ionnel », *Actes du Workshop International sur la Terminologie et la Sémantique lexicale (TLS'09)*, Université de Montréal, juin 2009.
- MCNALLY, Louise et BOLEDA, Gemma, 2004. «Relational adjectives as properties of kinds», in BONAMI, Olivier et CABREDO HOFHERR, Patricia (eds), *Empirical Issues in Formal Syntax and Semantics* 5, 179-196, <http://www.cssp.cnrs.fr/eiss5>.
- ROULEAU, Maurice, 2003. « La terminologie médicale et ses problèmes. », *Panacea*, vol. IV, n°12, [http://www.medtrad.org/panacea/PanaceaPDFs/Panacea12_junio2003.pdf].
- SALAGER-MEYER, Françoise, 1994. « Hedges and textual communicative function in medical English written discourse », *English for Specific Purposes* 13, Issue 2, 149-170.
- SWALES, John, 1990. *Genre Analysis: English in Academic and Research Settings*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TEMPLE, Martine, 1996. *Pour une sémantique des mots construits*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.

CARACTÉRISATION STYLISTIQUE DE L'ANGLAIS DU DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

Elsa Pic

Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 EA 4398 PRISMES

Abstract:

The aim of this article is to identify the stylistic characteristics of the English of Human Rights Law through the analysis of a corpus of ratified international conventions. To what extent is Human Rights English similar to legal English? Answering this question requires a preliminary characterisation of legal English from a stylistic and linguistic point of view. Compared to this standard, Human Rights English seems very legal when it comes to syntax, set phrases, impersonality or modality. But it departs from this model through its accessibility, vagueness and very scant use of jargon. Being part of the message, this hybrid style gets the message over: international human rights as a legal genre has a universal aim and as such must be understood by everyone, while preserving force and credibility.

Keywords: human rights, legal language, style, vagueness

Introduction

Mounin (1971) envisage le style comme un *écart* par rapport à une norme. Cet écart peut affecter la syntaxe, la morphologie, les temps verbaux, etc. et a pour but de produire un effet donné. En nous fondant sur cette conception de la stylistique comme étude de l'écart, nous chercherons à caractériser le style de l'anglais du droit international des droits de l'homme¹

¹ Désormais DIDH.

tel qu'il est représenté dans un corpus de conventions internationales². Cette étude est motivée par la fréquente remise en question de l'appartenance du langage des droits de l'homme au langage juridique, ce qui revient à mettre en cause son statut de langue de spécialité. Phillips par exemple n'hésite pas à nier le caractère juridique du langage des droits de l'homme : « rights-based law is not written in legal language » (2003, 25). Empiriquement, aucun lecteur n'a l'impression d'être face à un texte juridique quand il lit une convention relative aux droits de l'homme : le contact est si aisé que ces textes sont reproduits tels quels dans des journaux lycéens ou des albums pour enfants (Susana 1999 et 2002). Ce n'est pas là, du moins en termes d'attente et de situation de communication, l'idée que l'on se fait d'un texte juridique.

A l'inverse, on pourrait d'entrée clore ce débat sur le statut de ces textes par ces quelques mots de Cornu : « la juridicité du discours tient à sa finalité. Est juridique tout discours qui a pour objet la création ou la réalisation du droit » (2005, 22). De plus, ces conventions ont une structure et une forme régulières. Titre, préambule, équivalent d'une *enacting formula*, corps divisé en dispositions, paragraphes et articles, puis dispositions techniques finales, elles se plient parfaitement aux lois du genre.

Une analyse approfondie du style de ces textes nous paraît donc opportune pour contribuer à l'avancement du débat sur le statut juridique du langage des droits de l'homme (et, partant, des droits de l'homme eux-mêmes). Nous nous proposons donc de mesurer les éventuels *écarts* entre le langage du DIDH et le langage du droit. Ceci implique la définition d'un « anglais juridique » qui nous servira de *norme*. A l'instar de Klinck, on ne peut que s'interroger sur la possibilité même d'une telle identification, et sur ses critères :

I want to explore in a general way whether what we call “legal language” is definable in terms of identifiable formal features or instead in terms of characteristic functions, context of use, or audience expectations. In saying this, however, I do not mean to suggest that these categories are mutually exclusive or unrelated (1992, 135).

Ce même auteur souligne qu'une approche linguistique est le point de départ le plus pertinent : « it is self-evident that Halliday's lexicogrammar is relevant in characterizing legal language » (1992, 143). Nous avons donc recoupé les analyses formelles du *legal English* chez une quinzaine d'auteurs (en bibliographie), en privilégiant la diversité des approches et des époques, établissant ainsi un état des lieux exhaustif des descriptions du langage du droit en anglais. Bien sûr, nous gardons à l'esprit deux reproches que l'on pourrait

² Ce corpus comprend 28 conventions ratifiées, soit 250 000 mots (version 1.0, mars 2005) et peut être téléchargé <http://www-ldi.univ-paris13.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=68&Itemid=73>. La démarche de ses concepteurs est détaillée dans Chodkiewicz *et al.* (2005).

opposer à la validité scientifique de cette démarche. Presque tous les ouvrages traitant de l'anglais juridique qui nous ont servi à établir ce portrait-robot ont pour objet la langue du droit anglais interne, alors que notre corpus est composé de textes appartenant au domaine du droit international public. Mais quelle meilleure norme aurions-nous pu choisir que ce *legal English* si finement analysé et décrit³ ? Pour l'élaboration de notre étalon, nous avons exclu chapitres et considérations sur la langue de la jurisprudence, des contrats ou du droit privé. Mais nous avons conservé par exemple les remarques sur le langage des textes législatifs, plus proches des textes de notre corpus. Nous avons aussi conscience que le produit de notre façon de procéder peut paraître caricatural, comme le pressent Klinck : « thus if we choose to talk about 'legal language' we may in fact be talking about a stereotype, or only about those forms of legal discourse that appear towards the complex end of the continuum » (2002, 134).

Néanmoins, dans les analyses pertinentes pour notre objet, certains traits finissent par se recouper chez tous les auteurs. Nous les avons synthétisés sous trois grandes rubriques : *effet Thémis*, force illocutoire et flou, et nous y avons confronté notre corpus point par point, afin de découvrir si le langage des droits de l'homme exacerbe ou exclut tout ou partie de ces traits consensuels de l'anglais du droit, et d'observer les effets et buts visés.

1. Langage des droits de l'homme et *effet Thémis*

L'*effet Thémis*⁴ englobe une série de phénomènes bloquant la compréhension des textes juridiques et contribuant à leur opacité, que ce soit le jargon ou, plus largement, la syntaxe, les tournures, etc. On verra que le langage des droits de l'homme n'est que marginalement concerné par cet effet.

1.1. Le style juridique est un obstacle à la compréhension

Parlant du langage du droit français, Cornu (2005, 19) va jusqu'à dire que l'existence du langage juridique est spontanément attestée par une réaction

³ Même en restant dans le cadre du droit international public, comment ériger le droit des conflits armés ou le droit commercial international, par exemple, comme norme par rapport à laquelle comparer le DIDH ? Sans compter que la langue de ces Droits n'a fait l'objet d'aucune étude sur laquelle nous pourrions nous fonder. Le DIDH est une branche du droit international public : certains des traits que nous allons dégager par rapport à la norme choisie seront donc vraisemblablement caractéristiques du droit international en général et non spécifiques au DIDH.

⁴ Cette notion d'essence sociolinguistique a été définie par Sourieux et Lerat (1975, 63-69). Il s'agit de l'effet de (non-) sens que produit sur le public le langage juridique. Ses causes sont les formules figées, les idiosyncrasies grammaticales, les archaïsmes.

sociale simple. Le langage juridique n'est pas immédiatement compris par le non-juriste, et ce à cause d'un « écran linguistique », dont le profane retire un « sentiment d'étrangeté » (Sourieux et Lerat 1975, 10). Cette idée d'inaccessibilité du langage juridique pour le non-expert est incontestablement l'idée la plus largement partagée par les auteurs. Tous s'accordent à faire de cette difficulté d'approche le trait le plus frappant du langage juridique anglais : « One of the fundamental characteristics of legal language is its complexity » (Williams 2005, 12). Le langage du droit est ainsi souvent ramené au fameux *legalese*, terme à forte connotation négative, réputé empêcher toute communication. Crystal et Davy soulignaient déjà cet aspect :

Of all uses of language, the language of legal documents is perhaps the least communicative, in that it is designed not so much to enlighten language-users at large as to allow one expert to register information for scrutiny by another. (1969, 193-194)

L'analyse plus fine des causes de cet écran linguistique montre qu'il est d'abord dû à un certain type de vocabulaire, ces mots que Cornu qualifie de « termes d'appartenance juridique exclusive » (2005, 21), c'est-à-dire les mots qui n'ont aucune autre fonction que celle d'exprimer, même dans la langue commune, des notions juridiques. On retrouve ces *terms of the art* en droit anglais : mots archaïques, rares, d'origine latine ou étrangère, techniques. Tous les auteurs considèrent leur présence comme un trait caractéristique du *legal English*.

La syntaxe juridique, réputée acrobatique, est elle aussi mise en cause : faite de phrases longues et complexes fort peu ponctuées, avec des schémas élaborés de coordination et de subordination, voire des discontinuités syntaxiques (« because legal draftsmen try to insert qualifications right next to the word they are meant to qualify », Williams 2005, 35), elle empêche la compréhension des textes. Certains auteurs signalent aussi des problèmes de double négation.

Une certaine répugnance à utiliser l'anaphore (principalement les pronoms), pour éviter toute ambiguïté dans la référence, conduit à des effets de répétitions excessives. Certaines expressions figées ont une récurrence remarquable. Le style est impersonnel, avec un nombre élevé de nominalisations, souvent complexes (groupes prépositionnels interminables). Le passif, généralement inagentif, prédomine. Selon Kurzon « passives are so common in legal English that it has been suggested that the passive, rather than the active, is the unmarked voice here » (1985, 25). La phrase type de l'anglais juridique serait « sujet + modal (*shall*) + *be* + participe passé », même si de façon générale on trouve davantage de verbes non finis que de verbes conjugués (Hiltunen 1990, 75). Ce style, très formel, est qualifié de « *frozen style* » (Hiltunen 1990, 65).

Ces différents traits linguistiques concourent donc à la création de ce style juridique que certains trouveront « precise, [...] impressive and durable » (Klinck 1992, 219) ou à l'inverse « wordy, unclear, pompous and dull » (Mellinkoff 1963, 25-28).

1.2. L'« écran linguistique » du langage du DIDH est transparent

La première caractéristique du langage juridique est donc son opacité : cet état de fait est imputable au jargon des juristes, ainsi qu'à leur syntaxe vertigineuse (« *mind-boggling grammar* », Phillips 2003, 24). Analysons maintenant notre corpus à la lumière de ces reproches récurrents énoncés à l'encontre du langage juridique.

1.2.1. Une relative absence de jargon

Pour déterminer la présence de jargon dans notre corpus, nous avons utilisé la fonction « vocabulaire » du concordancier *Weblex*, qui donne la liste complète des formes (mots) du corpus, obtenue par élagage paramétrable selon différentes options (formes, outils, numéraires et hapax élagués, fréquences basses, etc.) Notre corpus comprend 3 980 formes différentes, que nous avons parcourues à la recherche de latinismes, de mots étrangers, de termes techniques ou rares. Les résultats sont éloquents. Sur une trentaine de conventions, on ne trouve qu'une douzaine d'expressions latines, toutes étant des hapax. Ce résultat même est à négliger car quasiment toutes figurent au sein du même texte, le *Rome Statute of the International Criminal Court* (texte technique par nature) et ces idiomes sont explicités par une définition ou une traduction entre parenthèses. On ne peut donc pas soutenir qu'ils gênent la compréhension du texte. Par exemple :

Nullum crimen sine lege: A person shall not be criminally responsible under this Statute unless the conduct in question constitutes, at the time it takes place, a crime within the jurisdiction of the Court. (art. 22)

Concernant les autres termes techniques, nous n'avons repéré que les termes suivants, toujours dans le *Rome Statute* : *custodial*, *deferral*, *remand*, *remit*, *referral*, *waiver*. Que reprocher alors au vocabulaire de notre corpus, si ce n'est qu'il ne résiste quelquefois pas à la tentation de l'archaïsme, dans l'emploi cependant très mesuré qu'il fait de quelques adverbes désuets, comme *thereto*, *thereof*, *thereafter*, *hereinafter*, *herein*, *hereto*. Des recherches plus approfondies montrent par ailleurs que c'est la « vieille Europe » qui est responsable de la présence de ces tournures archaïsantes. *Weblex*, grâce à sa fonction « spécificités », peut en effet indiquer la répartition de ces termes dans le corpus partitionné en zones géographiques : conventions d'Amérique,

d'Europe, de l'ONU et du reste du monde. Les premiers, les textes américains, évitent ces adverbes⁵.

L'absence de jargon de la langue du DIDH est révélatrice, car une certaine forme de jargon marque à la fois la clôture sur un savoir non partagé et l'appartenance à un corps professionnel. Que dire alors d'une langue de spécialité qui n'appartiendrait à aucun corps professionnel, qui ne serait pas la chasse gardée des juristes et dont le savoir serait partagé par tous ? Est-ce encore une langue de spécialité ? Peut-être, comme le souligne Sarcevic, accordons-nous trop d'importance aux termes techniques dans les langues de spécialité ?

Long convinced that all legal translation had to be literal, lawyers frequently focus their attention on terminological issues. In fact most existing studies on legal translation deal primarily if not exclusively with terminology. [...] LSP scholars have also had a hand in spreading this misconception by overtly emphasizing the role of technical terms in specialized languages. (2000, 229)

1.2.2. Une syntaxe raisonnable ?

La figure 1, calculée d'après les données statistiques fournies par *Weblex*, représente la répartition de l'ensemble des phrases du corpus selon leur longueur en nombre de mots, indépendamment de leur ordre d'apparition au fil du texte. Chaque barre de l'histogramme correspond à une tranche de longueur de phrase. La hauteur de la barre rend compte du nombre de phrases correspondant à ce critère. Ainsi, 260 phrases comptent entre 0 et 10 mots ; 390 phrases comptent entre 10 et 20 mots ; 480 phrases comptent entre 20 et 30 mots, etc. Il apparaît donc que les phrases du corpus ne sont pas d'une longueur excessive : très peu dépassent les cent mots ; la plupart n'atteint pas les 50 mots. La longueur moyenne des phrases dans notre corpus est de 31 mots, une longueur acceptable. Si l'on en croit les recommandations du *Plain Language Movement*⁶, on estime en effet qu'au-delà de 20 mots la compréhension d'une phrase n'est plus optimale. Mais cette moyenne de 31 mots n'est pas totalement révélatrice des réalités du corpus, comme le montre l'écart-type élevé.

⁵ Peut-être faut-il y voir la possible influence du *Plain English Movement* de l'autre côté de l'Atlantique.

⁶ On trouvera l'ensemble de ces recommandations vulgarisées ici : <http://en.wikipedia.org/wiki/Plain_English> Pour un point de vue scientifique mais militant, voir Lutz (1990).

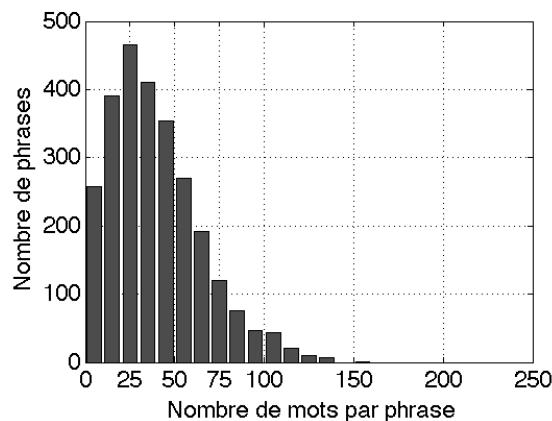


Figure 1. Histogramme des longueurs de phrases du corpus

Nombre de phrases	2685
Phrase la plus courte	2 mots
Phrase moyenne	31,42 mots
Phrase la plus longue	718 mots
Ecart-type	28,02

Tableau 1. Statistiques sur les phrases du corpus

Notre corpus est composé de phrases très courtes (deux mots pour les plus brèves, des titres de parties ou de sous-parties) et de quelques phrases très longues (718 mots pour la plus longue, un préambule). Après vérification en corpus, on constate que les rares phrases régulièrement au-dessus de 200 mots, et approchant parfois les 500 mots, sont effectivement les préambules de nos textes, toujours constitués d'une seule phrase. Cependant cette longueur n'est pas un obstacle à la compréhension, car tous les préambules sont construits selon un schéma simple, lisible et rythmé, aidé par des retours à la ligne, à l'image de ce qui suit :

The States Parties,
 Considering that...,
 Recognizing that...,
 Aware of...,
 Have agreed as follows : ...

La seconde source de phrases démesurées se trouve dans les dispositions énumératives, qui sont légion, mais qui ne constituent pas un obstacle réel à l'intelligibilité du texte puisqu'elles sont subdivisées de façon claire, comme

par exemple l'article 2 de la *Convention on the Elimination of all Forms of Discrimination against Women* qui n'est qu'une seule et même phrase de plus de 200 mots. Bien que ce corpus comporte des phrases d'une longueur peu commune, on ne peut donc pas associer longueur des phrases et syntaxe incompréhensible.

On vérifie enfin les autres traits concernant la syntaxe juridique : un emploi proportionnellement très limité des pronoms (une cinquantaine de *he/she*, une centaine de *they*) et une forte tendance à la coordination (2 214 *and* et 1 429 *or* sur 250 000 mots). En revanche, aucun de nos textes n'est dépourvu de ponctuation.

1.2.3. *Un style juridique indéniable : répétitions, figements, impersonnalité*

Les conventions relatives aux droits de l'homme sont construites autour d'un squelette d'expressions stéréotypées que l'on retrouve dans toutes les conventions émanant des différentes institutions internationales. Ces expressions convenues créent un lien entre ces organisations (ONU, UE) et entre ces conventions, en donnant l'impression que ces textes sont en quelque sorte identiques. On les trouve au début et à la fin des conventions, et au sein des articles, par exemple : « *have agreed as follows* », « *the High Contracting Parties* », « *everyone has the right to* », « *reaffirming their profound belief in those fundamental freedoms* », « *according to law* », « *to be entitled to* », « *in a democratic society* », « *take all (necessary/appropriate) measures to* », etc.

Le tableau 2 montre les nombreux figements dans notre corpus, identifiés par la fonction « segments répétés » de *Weblex*. La requête portait ici sur les segments fixes de 10 à 20 mots, d'une fréquence supérieure à 8. De telles longueurs nous éloignent du champ de la collocation pour celui du style. Ce qu'Hiltunen appelait le « *frozen style* » juridique s'applique bien à notre corpus. Ce phénomène de figement était encore plus flagrant sur des segments plus courts. Ces répétitions relèvent de la « discipline de langage » (Cornu 2005, 312-314) : l'auteur s'efface derrière l'usage du domaine. Cela contribue à l'impersonnalité des textes.

Cette impersonnalité est aussi alimentée par nominalisations et passifs. De façon attendue, les nominalisations sont très répandues dans le corpus, où nous avons recensé autour de 1100 syntagmes nominaux complexes avec groupe prépositionnel introduit par *of* provenant d'une nominalisation.

La voix passive est aussi très représentée, avec un millier de verbes à cette voix (sans compter un autre millier de participiales qui pourraient être considérées comme des réductions d'un passif), soit un peu plus d'un verbe à un mode fini sur quatre dans le corpus.

Fréquence du segment	Segment figé	Longueur (nombre de mots)
48	with a view to ensuring the effective exercise of the right to	12
26	shall enter into force on the first day of the month following the expiration of a period of three months after the date	18
22	(declaration) addressed to the Secretary General of the Council of Europe	11
13	(approval) shall be deposited with the Secretary General of the Council of Europe	12
13	by notification addressed to the Secretary General of the Council of Europe	12
9	The Secretary General of the Council of Europe shall notify	10
8	The Secretary General of the Council of Europe shall transmit certified copies to each member State of the Council of Europe	10
8	a single copy which shall be deposited in the archives of the Council of Europe	10
8	enter into force three months after the date of the deposit	10

Tableau 2. Segments répétés en corpus

Au niveau stylistique, notre corpus paraît donc obéir aux canons du genre juridique. Hastrup le confirme : « To invoke a culture is to invoke a shared language; as far as the human rights culture is concerned, the language is decidedly legal. As declarations, the international Charters are exemplars both of language and of law » (2001, 11).

Ceci vient-il contrarier nos premiers résultats faisant état de l'absence de jargon ? Pour en décider, nous avons soumis l'un des textes de notre corpus à un lectorat de néophytes.

1.3. Une preuve concrète : enquête sur la lisibilité de nos textes

Susana (1999 et 2002) a déjà démontré la lisibilité de la Déclaration universelle des droits de l'homme avec des expériences sur un public d'enfants et d'adolescents. Cependant, le statut de la DUDH est particulier et nous voulions savoir si les autres textes du corpus présentaient des difficultés particulières d'accessibilité qui trahiraient un *effet Thémis*. Nous avons par conséquent interrogé un échantillon de cinquante-quatre étudiants sur le *Pacte*

international relatif aux droits civils et politiques, distribué en français et en anglais, selon leur langue maternelle. Les étudiants devaient d'abord décrire leur sentiment général à la lecture du texte. Comprehendaient-ils entièrement le Pacte à la première lecture ? À quoi étaient dues d'éventuelles difficultés ? Ensuite, les répondants étaient invités à reformuler l'un des articles du Pacte dans « la langue de tous les jours » et à commenter les changements opérés à cet effet.

Leurs réponses, sur le plan quantitatif comme sur le plan qualitatif, sont particulièrement éclairantes. Plus des deux tiers des étudiants ont trouvé le texte « plutôt facile » voire « très facile » à comprendre. Cette réaction contredit la difficulté généralement éprouvée par le néophyte à la lecture des textes de loi, même dans sa propre langue. Le petit tiers d'étudiants restant n'a ressenti que quelques difficultés. On constate néanmoins une certaine méfiance envers le texte de droit, puisque même les étudiants qui l'ont trouvé facile s'en étonnent et soupçonnent le texte d'être « trompeur » et de receler un sens caché. Ceux qui l'ont trouvé moins facile critiquent plus la syntaxe, la longueur des phrases, le registre etc. que la terminologie.

Invités à reformuler une disposition de leur choix pour la rendre plus compréhensible, les étudiants y ont généralement renoncé. D'abord parce qu'il était selon eux difficile ou impossible de réaliser cette opération, le texte étant déjà formulé dans une langue très proche de celle de tous les jours. D'autres ont aussi estimé que toute reformulation était contre-productive : le texte devenait plus long et moins précis. Enfin certains ont souligné que, reformulé, le texte perdait tout caractère solennel.

Non seulement le Pacte, comme tout le corpus, est accessible, mais le style juridique qui le caractérise malgré tout (et qui pourrait mettre sa lisibilité en péril) est ressenti comme nécessaire à la bonne transmission de son message. Cette complexité stylistique est justifiée, parce que tendant vers un but : les passifs inagentifs, les formes non finies, les nominalisations, les redondances, etc. contribuent à donner au texte sa « force illocutoire », la force d'un discours quasi-religieux.

2. Langage des droits de l'homme et force illocutoire

Austin, après avoir abandonné la distinction performatif/constatif, postule trois types d'actes : locutionnaire, illocutionnaire et perlocutionnaire. Ces deux derniers étant obligatoirement locutionnaires, ils se comprennent l'un par rapport à l'autre :

L'effet de l'acte illocutoire est un effet conventionnel, alors que l'effet de l'acte perlocutionnaire ne l'est pas. Cela signifie que l'acte illocutionnaire doit, pour exister,

faire appel à une convention pour que le moyen utilisé produise son effet. (Legault 1977, 239).

Il est banal de souligner le caractère illocutoire du langage du droit, en particulier depuis l'ouvrage dirigé par Amselek (1986) à ce sujet. Bowers, qui s'intéresse à la théorie des actes de langage en relation avec le langage des *Statutes*, résume de façon efficace la théorie d'Austin telle qu'elle a été reprise et améliorée par Searle, avec l'introduction de la notion d'actes de langage :

There are five major kinds of illocutionary force:
Representative (Austin's expositive): speaker must be sincere and represent that X is true: *state, report, assert, claim, tell, suggest, theorize, believe* [...]
Directive: force directed to a person in order to get him to do something: *command, request, suggest, force, plead, insist* [...]
Declarative: something is the case: *declare, deem, define, name, baptise, arrest, dismiss, pass a sentence, resign* (...) It brings a new state of affairs into existence.
Commissive: *promise, bet, vow, swear* [...]
Expressive: *thank, apologise, congratulate, condole* [...] (1989, 16)

2.1. Force directive ou force déclarative ?

La majorité des auteurs considère que la force à l'œuvre en droit est directive, à l'image de Bhatia : « legislative writing is highly impersonal and decontextualised, in the sense that its illocutionary force holds independently of whoever is the speaker or the hearer. The general function is directive, to impose obligations or to confer rights » (1994, 138). Cependant, après un examen plus attentif des *Statutes* où il note l'expression consacrée « *Her Majesty hereby declares that...* », Bowers opte pour la force déclarative. Les mots suivant cette *enacting formula* sont la loi. Le complément d'objet de l'*enacting verb* est d'ailleurs souvent statif : la Reine, de par sa parole, crée un nouvel état de fait, plutôt qu'elle n'incite ou interdit une action.

De quelle force s'agit-il donc dans nos textes ? A en croire Bowers (1989, 34), la force directive n'accompagne que le *prohibitive language*, celui qui impose une obligation de ne pas faire et qui se traduit généralement par le modal *may + not*. En revanche, sont déclaratifs le *facultative language*, qui confère droits, privilèges ou pouvoir, et s'exprime préférentiellement par *may*, ainsi que le *imperative language*, qui impose une obligation et est rendu par *shall*. Comme il s'agit des modaux les plus représentés en corpus, on peut en conclure que la force déclarative est dominante dans nos textes.

La confusion entre force déclarative et force directive est alimentée par deux facteurs. Kress et Hodge (1979, 92) incriminent l'utilisation de la troisième personne qui crée un effet autoritaire. Bowers (1989, 38) avance que la séparation textuelle des dispositions d'avec leur proposition principale dans les préambules les fait voir à tort comme des propositions indépendantes (au

sens grammatical), impression renforcée par la ponctuation moderne. Leur apparente indépendance invite une interprétation nouvelle de la force illocutoire, que l'on pense être directive dans les dispositions, alors qu'elles ne font que préciser les droits, obligations, et contraintes réalisés « déclarativement » par la *enacting formula* : elles ne sont pas des actes directs de permission, d'obligation ou d'interdiction.

Les préambules ont quant à eux une force représentative, exprimée par leurs verbes à un mode non fini : *considering, recalling, bearing in mind, recognizing, etc.*

2.2. Un corpus très modalisé

Tous les textes juridiques se caractérisent par la prédominance du présent et du « futur » déontique sur les formes du passé. De même, les formes simples l'emportent sur l'aspect *be + -ing* (le droit traite peu de situations temporaires ou inachevées). Williams (2005, 75) confirme ces tendances lourdes et, sans surprise, note également la suprématie de *shall* et *may* sur tous les autres modaux. Williams s'intéresse à l'évolution de l'anglais du droit à l'échelle mondiale. Il a inventorié toutes les formes finies des verbes de son corpus composé de textes de loi provenant des pays de langue anglaise et de tradition de *Common Law*. Nous avons comparé ses résultats (*World Data Corpus*) aux nôtres (*Human Rights Corpus*), ce qui nous permet d'observer certaines particularités de notre corpus. Ces résultats figurent dans le tableau 3, où les pourcentages sont plus révélateurs que le nombre d'occurrences, nos corpus ne faisant pas la même taille.

Shall nous intéresse particulièrement. Sa présence importante n'est pas en elle-même étonnante, Quirk *et al.* ayant depuis longtemps identifié le « legal or quasi-legal use » de *shall* (1972, 99). Sa sur-représentation en anglais du droit par rapport à l'anglais général est connue. On remarque néanmoins que la fréquence de *shall* dans notre corpus est telle qu'elle s'approche de celle de mots grammaticaux (*the, of, and, to...*) dits vides de sens (« *semantically void function words* » selon Foley 2002, 367). Ceci semble aller à l'encontre du sens du modal : les 1 563 *shall* n'expriment pas tous une réelle obligation juridique, ainsi que l'atteste en particulier la version française du corpus quand on y cherche les traductions de *shall*.

	World Data Corpus		Human Rights Corpus	
	Number of occurrences	%	Number of occurrences	%
Present simple	3116	43,5	±1 600	38,2
<i>shall</i>	1621	22,6	1 563	36,8
<i>may</i>	950	13,3	475	11,3
Present perfect	338	4,7	302	7,2
Past simple	261	3,6	26	0,6
<i>must</i>	233	3,3	10	0,2
<i>should</i>	158	2,2	44	1,0
<i>will</i>	112	1,6	42	1,0
<i>Be to</i>	65	0,9	5	0,1
<i>would</i>	55	0,8	34	0,8
Present progressive	51	0,7	40	0,9
Imperative	48	0,7	0	0
<i>can</i>	36	0,5	32	0,7
Present subjunctive	30	0,4	0	0
Past perfect	28	0,4	5	0,1
<i>could</i>	18	0,3	10	0,2
Past progressive	13	0,2	1	0
<i>might</i>	12	0,2	6	0,1
<i>Need not/be</i>	9	0,1	2	0
Future progressive	5	0,1	0	0
ought to	4	0,1	3	0
Present perfect progressive	2	0	0	0
Be about to	1	0	1	0
<i>Have to</i>	1	0	1	0
<i>Would + progressive</i>	1	0	0	0
Total	7168	100	4182	100

Tableau 3. Les verbes conjugués :
comparaison entre le corpus de Williams et le corpus DIDH

L'utilisation abusive de *shall* interpelle : en ayant recours au modal même quand l'énoncé ne comporte aucune force illocutoire déontique, par exemple dans des définitions (où l'on attend le présent), les rédacteurs des conventions contribuent à vider *shall* de son sens. On se retrouverait ainsi avec deux *shall* dans notre corpus, l'un signalant effectivement une obligation déontique, l'autre étant purement stylistique, en violation de la *Golden Rule of Drafting* :

The competent draftsman makes sure that each recurring word or term has been used consistently. He carefully avoids using the same word or term in more than one sense.

[...] In brief, he always expresses the same idea in the same way, and always expresses different ideas differently. (Dickerson 1986, 17).

Ce *shall* est présent dans tous les types de conventions de notre corpus, ce qui n'exclut pas de fortes disparités régionales dans son emploi. Utilisé de façon « attendue » dans les instruments européens, il est très nettement sous-utilisé en Amérique, et très sur-utilisé par l'ONU, qui serait donc responsable de cette surenchère de *shall*, effectuée au détriment du présent simple et d'autres modaux. Une explication possible est la crainte de la part des rédacteurs que le langage des droits de l'homme ne soit justement pas suffisamment porteur de cette force illocutoire qui nous occupe. Nous avons vu que malgré son style résolument juridique, il s'agissait d'un langage dénué de jargon, accessible aux néophytes. Est-ce que ces traits affaibliraient l'autorité du message, poussant certains rédacteurs à abuser de *shall* ? Bowers considère l'utilisation excessive des modaux comme « a kind of failure of nerve, a loss of trust in the continuing declarative force of the enacting clause », et insiste sur le pouvoir incantatoire de ce modal en particulier : « '*shall*' in legal language is used as a kind of totem, to conjure up some flavour of the law » (1989, 294).

Le langage des droits de l'homme est-il si particulier qu'il faille lui donner l'apparence d'un discours juridique de cette façon ? Peut-être est-ce dû au fait que, pour un langage juridique, il fait très largement appel au vocabulaire issu de la langue générale.

3. Langage des droits de l'homme et vocabulaire issu de la langue générale

Le dernier trait recensé chez tous les auteurs traitant du *legal English* est celui de ses liens avec la langue générale. La conséquence majeure de ces emprunts à la langue générale est le flou. Un grand nombre d'études montrent en effet qu'un certain degré de flou est un trait caractéristique du discours juridique (Endicott 2000 ; Delmas-Marty 2004 ; Bhatia 2005). Les textes normatifs doivent répondre à deux pré-requis mutuellement exclusifs. D'un côté, il faut qu'ils soient le plus précis possible, de façon à ce que le sens d'une loi soit clair. De l'autre, le texte doit être assez vague pour pouvoir couvrir toute situation éventuelle.

Cornu a bien repéré cet enchevêtrement entre la langue du droit et la langue générale, avec ce qu'il a nommé « termes de double appartenance » par opposition aux « termes d'appartenance juridique exclusive » (2005, 21). Le vocabulaire juridique comprend beaucoup de ces termes à polysémie externe (un sens *dans* et *en dehors* du droit), bien plus nombreux que les termes d'appartenance juridique exclusive.

3.1. Le flou dans le langage des droits de l'homme

3.1.1. Un aperçu du vocabulaire utilisé dans le corpus

Après lemmatisation et exclusion des mots outils, on observe dans le tableau 4 la liste des cent mots les plus fréquents du corpus. Il s'agit non seulement de vocabulaire auto-référentiel (*Covenant, paragraph, Protocol, present, Convention* etc.), mais surtout de vocabulaire courant, ce qui, ajouté à l'absence de jargon vue plus haut, montre que ce phénomène de recouvrement avec la langue générale est vraiment caractéristique des droits de l'homme.

Moreteau confirme cette idée : « la coexistence de la langue courante et de la langue du juriste dans un même texte est caractéristique des systèmes qui rédigent leurs lois dans un langage qui se veut simple et non technique, qui doit être compréhensible par tous » (2002, 185). Les droits de l'homme ne sont pas une branche du droit comme les autres. À vocation universelle, ils se doivent d'être accessibles : « another argument is that the communicative purpose of general human rights texts is to inform both professionals and nonprofessionals of their rights and that this communicative aspect takes precedence over the referential aspect » (Garre 1999, 52).

State(s)	Respect	Chamber	Effective	Crime
Right(s)	Covenant	International	Women	Promote
Party (ies)	Measures	Secretary	Undertake	Trial
Person (s)	Europe	Provided	Declaration	Education
Article(s)	National	Exercise	Jurisdiction	Criminal
Court	Ratification	Necessary	Subject	Development
Convention	Social	Public	Family	Discrimination
Present	Force	Made	Everyone	Life
Protocol	Appropriate	Contracting	Accession	Interests
All	Human	Case	Day	Treatment
Accordance	Protection	Workers	Particular	Liberty
Committee	Charter	Ensure	Order	Relevant
Child (children)	Prosecutor	Assembly	Security	Dignity
Council	Time	Statute	Equal	Torture
Paragraph	One	Territory	Work	
Law	Request	Conditions	Health	
United Nations	Date	Freedom	Means	
Provision(s)	Take	Member (s)	Employment	

Tableau 4. Les 100 mots les plus fréquents du corpus

3.1.2. La part de responsabilité des adjectifs et des adverbes

Les premiers responsables du flou dans les textes juridiques sont les adjectifs et les adverbes. Dans le tableau 4, on constate que sur les cent mots

les plus fréquents, dix sont des adjectifs (*national, social, appropriate, international, necessary, public, effective, particular, equal* et *relevant*). Parmi eux, au moins la moitié peuvent être considérés comme flous. Fjeld (2005) a étudié le rôle des adjectifs flous dans les textes normatifs. Le rôle attendu d'un adjectif est normalement de qualifier un nom, opérant ce que Pinkal avait appelé *precisification* (rendre une expression vague plus précise). Or Fjeld remarque le paradoxe de l'emploi des adjectifs dans les textes juridiques : ils sont souvent utilisés comme instruments de « dé-précision » (*'deprecisification' tools*). C'est bien l'emploi marqué d'adjectifs évaluatifs « dé-précisants » qui distingue le langage juridique. On recense 3 300 adjectifs dans notre corpus, et un tiers d'entre eux sont évaluatifs. Le tableau 5 expose les adjectifs évaluatifs du corpus dont la fréquence est supérieure à 10.

<i>Adjectifs évaluatifs en corpus</i>			
Appropriate	153	Adequate	4
Necessary	118	Fair	2
Effective	99	Essential	0
Particular	73	Serious	6
Fundamental	62	Just	3
Equal	66	Common	3
Special	36	Inhuman	3
Possible	36	Sufficient	2
Relevant	36	Natural	1
Reasonable	33	Inadmissible	1
Responsible	31		

Tableau 5. Adjectifs évaluatifs de fréquence supérieure à 10

On ne peut nier l'effet de ces adjectifs sur les termes qu'ils qualifient : ils ouvrent la voie à un flou qu'il faudra interpréter. Par exemple, *appropriate* et *necessary* apparaissent en fréquente collocation avec le terme *measure*, mais sans rien dire de ce que ces mesures doivent être.

Malgré leur présence massive, les adjectifs ne peuvent être tenus comme les uniques responsables du flou qui règne dans le langage des droits de l'homme. Ce ne sont que les marques visibles à la surface d'un flou bien plus profond.

3.2. Les causes du flou

D'abord, les concepts utilisés dans notre corpus sont indéterminés. Cortese (2005) démontre ce point par une étude de détail sur le flou conceptuel qui règne au sein de la *Convention on the Rights of the Child*. Le terme central de ce texte, « *the best interests of the child* », est doté, en raison de sa répétition et son figement, de l'autorité d'un idiome terminologique propre au domaine, mais il n'est jamais défini. Le terme *child* a également été choisi à dessein : il ne dit rien de l'âge, contrairement au terme *minor*, « rather inadequate for 'rainbow' legislation to be validated across cultures with different age boundaries for such legal status » (2005, 260).

Ensuite, le DIDH est dépourvu de base épistémologique. Pour Haarscher, tout part d'une volonté de distinguer deux catégories de droits : ceux qui sont posés par l'autorité politique, et ceux que l'on considère comme « tellement importants que l'on désire les faire échapper à la relativité des actes de volonté » (1989, 172). On les décrète alors comme d'origine transcendante : Dieu ou la Raison les fonde. C'est bien sûr le cas des droits de l'homme.

Enfin, le statut même des textes du DIDH est flou. Cortese (2005, 258) le montre pour la *Convention on the Rights of the Child*. C'est un instrument normatif international, mais quel statut a-t-il ? Est-ce un « cadre » qui va générer du droit, ou une promesse d'actions futures ?

Certes, il y a des explications de nature pragmatique à ces manifestations du flou dans les textes relatifs aux droits de l'homme :

Human rights conventions are documents of intent. They are guidelines for governments and NGOs and they set up international standards for human rights protection. However, so that as many nations as possible ratify international human rights instruments, i.e. agree to the contents and scope of each article, the structure and language of these documents tend to be very abstract and open to wide interpretation. (Garre 1999, 195)

Si l'on reconnaît que cette pratique du flou a pour but de faire ratifier ces documents, il est alors plus facile de la prendre en compte pour comprendre et interpréter ces textes. Le flou qui règne devient un simple calcul, que l'on peut relativiser avec la certitude que les dispositions des textes seront de toute façon mises à l'épreuve des tribunaux. Cependant, d'autres considèrent ce flou général comme négatif et potentiellement dangereux pour les droits de l'homme, précisément à cause de la multiplicité de lectures contradictoires qui peuvent être faites des textes.

Conclusion

L'anglais des droits de l'homme semble grossièrement se conformer au *legal English* ramené aux trois grandes caractéristiques identifiées : porteur de force illocutoire, il puise dans la langue générale mais s'en distingue par un style juridique reconnaissable. L'écart le plus marquant par rapport à la norme construite est sans doute l'absence de jargon dans ces textes, qui annihile presque complètement l'*effet Thémis*. Conséquence de cette absence de jargon, le langage des droits de l'homme apparaît comme exclusivement fondé sur la langue générale, laquelle lui fournit tous ses concepts. Ce style particulier non seulement fait passer le message, mais fait partie du sens même du message : les droits de l'homme sont universels et ont vocation à s'adresser à tous. Pourtant cette qualité si précieuse est elle-même porteuse de sa propre perversion :

The language of rights and the language of defilement have one feature in common: they generalize or objectify what they are talking about. Language is one of the main devices of impersonalization. The language of human rights certainly, by its being a legal language in the first place, is also totally dependent upon this objectifying capacity. It cannot level the different experiences and replace them with an objective and largely timeless account of a universal standard. The language of human rights thus somewhat paradoxically contains its own dehumanization of the subject, in whose name it speaks. Hastrup (2000, 14)

La spécificité de la langue du DIDH tiendrait ainsi à sa double appartenance au *legal English* et au flou de la langue ordinaire.

Bibliographie

- AMSELEK, Paul, (dir.) 1986. *Théorie des actes de langage, éthique et droit*, Paris, PUF.
- BHATIA, Vijay K., 1994. «Cognitive Structuring in Legislative Provisions», in GIBBONS, John (dir.), 136-156.
- BHATIA, Vijay K., (dir.) 2005. *Vagueness in Normative Texts*, Berne, Peter Lang.
- BOWERS, Frederick, 1989. *Linguistic Aspects of Legislative Expression*, Vancouver, University of British Columbia Press.
- CHODKIEWICZ, Christine, ISSAC Fabrice et PINCEMIN Bénédicte, 2005. « Le corpus Droits de l'Homme du LLI », *Texto ! Textes et Cultures* 10 (2) (revue électronique).
- CORNU, Gérard, 2005. *Linguistique juridique*, Paris, Montchrestien.
- CORTESE, Giuseppina, 2005. «Indeterminacy in 'Rainbow' Legislation: the Convention on the Rights of the Child», in BHATIA, Vijay (dir.), 255- 285.
- CRYSTAL, David et DAVY, Derek, 1969. *Investigating English Style*, Londres, Longman.
- DELMAS-MARTY, Mireille, 2004. *Le flou du droit, du code pénal aux droits de l'homme*, Paris, PUF.
- DICKERSON, Reed, 1986. *Fundamentals of Legal Drafting*, Boston, Little Brown & Co.
- ENDICOTT, Timothy, 2000. *Vagueness in Law*, Oxford, OUP.
- FJELD, Ruth, 2005. «The lexical semantics of vague adjectives in normative texts», in BHATIA, Vijay, (dir.), 157-178.
- FOLEY, Richard, 2002. «Legislative Language in the EU : The Crucible», *International Journal for the Semiotics of Law* n° 15 (4), 361-374.
- GARRE, Marianne, 1999. *Human Rights in Translation, Legal Concepts in Different Languages*, Copenhagen, Copenhagen Business School Press.
- GIBBONS, John, (dir.) 1994. *Language and the Law*. Londres : Longman.
- GOODRICH, Peter, (1987) 1990. *Legal Discourse, Studies in Linguistics, Rhetoric and Legal Analysis*, Londres, MacMillan.
- HAARSCHER, Guy, 1989. « Réflexions sur l'épistémologie juridique. Le cas des droits de l'homme », *Réseaux* n°57, 171-177.
- HARVEY, Malcolm, 1997. « Les langages juridiques français et anglais : une étude comparative. » Thèse de doctorat, Lyon 2.
- HASTRUP, Kirsten, (dir.) 2001. *Legal Cultures and Human Rights: the Challenge of Diversity*, La Haye, Kluwer Law International.

- HILTUNEN, Risto, 1990. *Chapters on Legal English : aspects past and present of the language of the law*, Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia.
- KLINCK, Dennis, 1992. *The Word of the Law*, Ottawa, Carleton UP.
- KRESS, Gunther et HODGE, Robert, 1979. *Language as Ideology*, Londres, Routledge.
- KURZON, Dennis, 1985. «Clarity and Word Order in Legislation», *Oxford Journal of Legal Studies* 5 (2), 269-275.
- LEGAULT, Georges, 1977. *La structure performative du langage juridique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- LUTZ, William, 1990. «The World of Doublespeak», in MICHAELS et RICKS (dir.). *The State of the Language*, University of California Press, 254-264.
- MALEY, Yon, 1994. «The Language of the Law», in GIBBONS, John (dir.), 11-51.
- MELLINKOFF, David, 1963. *The Language of the Law*, Boston, Little, Brown & Co.
- MORETEAU, Olivier, 2002. «Le prototype, clé de l'interprétation uniforme : la standardisation des notions floues en droit du commerce international», in SACCO, R. (dir.) *L'interprétation des textes juridiques rédigés dans plus d'une langue*, Paris, L'Harmattan, 183-202.
- MOUNIN, Georges, 1971. *Clefs pour la Linguistique*, Paris, Seghers.
- PHILLIPS, Albert, 2003. *Lawyers' Language: the Distinctiveness of Legal Language*, Londres, Routledge.
- QUIRK, Randolph, et al. 1972. *A Grammar of Contemporary English*, Londres, Longman.
- SARCEVIC, Susan, 2000. *New Approach to Legal Translation*, La Haye, Kluwer Law International.
- SOURIOUX, Jean-Louis et LERAT, Pierre, 1975. *Le langage du droit*, Paris, PUF.
- SUSANA, Valérie, 1999. «Droits de l'homme et communicabilité : étude textologique de la Déclaration Universelle». Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Paris 3, sous la direction de F. Jacques.
- SUSANA, Valérie, 2002. «Communicabilité des droits de l'homme : l'exemple d'une reprise textuelle par les journaux lycéens», *Communication et langages* 133, 4-20.
- TIERSMA, Peter, 1999. *Legal Language*, Chicago, University of Chicago Press.
- WILLIAMS, Christopher, 2005. *Tradition and Change in Legal English*, Berne, Peter Lang.

CONTRIBUTION À LA CARACTÉRISATION STYLISTIQUE DU DISCOURS DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE

Catherine Resche

Université Panthéon-Assas - Paris 2 ; LACES/ASPDA EA 4140

Abstract:

This paper is the first step toward a broader synthesis of varieties of economic discourse; for obvious reasons, regulatory or legal documents are not taken into account in this attempt to determine the existence of common stylistic foundations. Prior to analyzing the stylistic features of various discourse types in the field of economics, it is essential to examine the specificity of the domain: the question of scientificity and of the influence of other disciplines is raised and the need to avoid all kinds of risks and manage uncertainty through skillful communication is analyzed. The second part is devoted to the stylistic features of various instances of economic discourse: fiction, tropes, hedging devices, lexical choices, perlocutionary effects, complex sentences and intricate argumentation. The common ground seems to stem from the hybrid nature of economics and its need to reconcile theory and practice. The pragmatic function of economic discourse accounts for its overall persuasive and legitimizing character.

Keywords: economic rhetoric; scientificity; pragmatics; tropes; hedging devices

Introduction

Le domaine économique est marqué par la complexité, qui se manifeste d'emblée par la difficulté de donner une définition claire de ce qu'est un économiste, tant il y a de profils différents entre le monde scientifique, académique et le monde professionnel, avec autant de variantes idéologiques et méthodologiques (Goodwin 1990, 207). Si l'on considère que toutes ces personnes interagissent dans l'exercice de leurs fonctions avec des partenaires variés sur un éventail assez large de sujets, on imagine la diversité des échanges et des discours. Le discours économique évoqué au singulier dans

notre titre doit donc s'entendre comme terme générique, englobant une pluralité de discours et une pluralité de genres.

Une seconde difficulté propre au domaine concerne l'articulation entre théorie et pratique car il n'existe pas de solutions « simples » :

The practical applications of theoretical insights is a special problem of economics. Unlike in the natural sciences, there is no such thing as “simple” solutions in economic policy matters, in that it is impossible to derive agendas from pure theory. [...] [B]ecause, at heart, economics has to take issue with cultural and social phenomena, it cannot rely entirely on linguistic devices designed to deal with mathematics or the natural sciences – even if the purpose is modeling reality. (Goldschmidt & Szmercsanyi 2007, 9)

Parler de stylistique à propos des discours dans le domaine économique peut, à juste titre, s'avérer déroutant pour qui est habitué à associer stylistique et analyse littéraire. Toutefois, comme le souligne Clower (1990, 87), en dépit des idées préconçues à propos de la science, et des prétentions de certains scientifiques à se démarquer des littéraires, l'ensemble des connaissances en matière scientifique est exprimé sous forme d'histoires qui ont des points communs avec les histoires racontées par les auteurs d'œuvres de fiction. Si le scientifique n'invente pas les faits qu'il relate, il opère une sélection parmi les nombreuses données dont il dispose, se fondant sur ce qu'il juge être des schémas représentatifs. De manière similaire, le romancier sélectionne, parmi une multitude de possibilités, les personnages qu'il met en scène et les situations dont il pense qu'elles donneront naissance à une histoire qui vaut la peine d'être racontée. Dans les deux cas, on peut donc dire qu'il y a « création ». Il convient également de préciser qu'il n'est guère difficile de repérer chez les économistes un certain nombre de figures de style (métaphore, métonymie, litote, oxymore, etc.) qui autorisent des rapprochements avec des textes littéraires. En outre, il est normal que tout auteur cherche à susciter l'adhésion de son public, ce qui implique de le convaincre d'une manière ou d'une autre. En se référant à Klamer, on conçoit aisément la possibilité, voire l'utilité d'une approche stylistique des discours du domaine économique :

Economics involves the art of persuasion. [...] This process leaves room for nonrational elements, such as personal commitment and style, and social discipline. (1983, 233)

Notre propos n'est évidemment pas de nous intéresser au style de tel ou tel auteur, mais de rechercher, dans les diverses productions discursives, des constantes.

S'il est vrai que les discours du domaine économique ne sauraient se restreindre au discours des théoriciens et chercheurs, il convient toutefois de reconnaître que le langage disciplinaire commun se façonne peu à peu à travers

les échanges de points de vue de ces spécialistes et influence le reste des experts et professionnels du domaine ; le vaste réseau de communications comprend les programmes de formation, les activités des sociétés savantes avec leurs congrès et colloques, les périodiques, les ouvrages, puis les associations et revues professionnelles. Sans pour autant oublier les praticiens et les techniciens, il est donc normal de réserver à la discipline économique et au discours académique la place qui leur revient. Pour reprendre les termes de Russell, il importe de s'intéresser à la manière dont les pratiques discursives d'un domaine sont tissées dans la trame de l'activité disciplinaire de ce domaine ('embedded in the texture of its disciplinary activity', 1991, 24). Proposer une contribution à l'analyse stylistique des discours dans le domaine économique nous conduira donc à prendre en compte les aspects discursifs et rhétoriques d'un éventail de discours allant des échanges entre pairs aux autres formes de discours destinés à d'autres publics, en laissant toutefois de côté les textes à caractère réglementaire qui, à notre sens, relèvent davantage, selon les cas, du style administratif et/ou juridique.

La seule évocation de rhétorique à propos de l'économie requiert une précision, car le terme même de « rhétorique économique » fait débat depuis la parution des ouvrages de McCloskey ([1985]1998, [1994] 2000) que l'on a accusée de vouloir tout réduire à la rhétorique au point de considérer que l'économie n'est que « littérature », et que ce qui importe n'est pas tant la valeur des théories économiques, la légitimité des arguments avancés, ou la méthodologie que la nature du style argumentatif des économistes (Nadeau 1995). Sans nous attarder sur cette polémique, nous souhaitons préciser que l'approche prônée par McCloskey vise à analyser les moyens argumentatifs qui permettent à la pensée de prendre la forme d'un discours en langue ordinaire. McCloskey précise d'ailleurs son point de vue en réponse à ses détracteurs :

Let me say it again: the people like Arjo Klamer, Roy Weintraub, and me who want to see economics as 'rhetorical' are not advocating flowery speech or the abandonment of mathematics. We are advocating the study of how economists actually persuade each other and the world. ([1994] 2000, xv)

Notre approche de la stylistique des discours économiques englobera donc aussi bien l'argumentation en langue ordinaire que les composantes plus techniques des discours économiques (terminologie, modélisation, graphiques, tableaux, équations, etc.).

Considérant que l'on ne peut valablement analyser les discours sans en comprendre le contexte plus général et la raison d'être, nous nous intéresserons, dans un premier temps, à la spécificité du domaine économique, afin de faire ressortir les enjeux qui exercent immanquablement une influence sur la forme des discours. Cette analyse nous conduira ensuite à examiner comment ces enjeux se manifestent sur le plan stylistique. Nous avons

conscience que, dans la pluralité des discours relevant du domaine économique, chaque type de discours doit s'analyser en fonction du public visé et du but recherché, et que la personnalité des acteurs/auteurs, ainsi que la situation d'énonciation peuvent jouer un rôle certain ; toutefois, au-delà du fait que chacun peut décliner le discours en sélectionnant tel ou tel procédé stylistique, il nous semble possible de poser l'hypothèse d'un socle commun de traits et nous espérons que cette étude nous offrira la possibilité de les mettre en évidence.

1. La spécificité du domaine économique : ses enjeux

Les analyses parcellaires de discours et de genres que nous avons menées au cours des deux dernières décennies nous ont progressivement permis de mieux découvrir la complexité du domaine et d'en cerner les enjeux. Il est temps maintenant de prendre un peu de recul et d'amorcer une synthèse des productions discursives du domaine économique. Il faudra, par la suite, envisager de dresser un tableau détaillé des diverses productions représentatives de ce domaine.

Pour mieux comprendre ce qui peut contraindre les discours, il convient d'abord de considérer l'axe diachronique de la « science économique » et de revenir un bref instant sur l'histoire de la discipline économique. Rappelons tout d'abord l'étymologie du terme économie, du grec *oikos* (la maison) et *nomos* (loi et ordre) qui faisait référence à la bonne gestion de la maison, puis, chez Platon, à la gestion la plus juste possible des biens et des personnes dans la cité idéale. Si, depuis l'Antiquité, les préoccupations d'ordre économique sont bien présentes, elles s'inscrivaient toutefois à l'époque dans une réflexion beaucoup plus générale.

En réalité, il faut attendre le XVIII^{ème} siècle pour que la pensée économique devienne autonome pour la première fois. On s'entend généralement pour attribuer à Adam Smith l'acte fondateur de l'économie avec la parution en 1776 de son ouvrage *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. La réflexion qui porte sur la richesse d'un pays, l'intérêt pour la croissance et la répartition des richesses prend alors le nom d'économie politique et garde, aux yeux d'Adam Smith, une dimension philosophique marquée. Si les physiocrates se voulurent plus scientifiques¹ avec Quesnay qui se plut à parler de « science économique », ce n'est qu'au XIX^{ème} siècle, avec le premier enseignement économique, qu'apparaît la notion de discipline universitaire : la première chaire d'économie est créée à l'université d'Oxford

¹ Les Physiocrates étaient d'ailleurs considérés comme la « secte des économistes ».

en 1825.² Dès cette époque, l'enseignement prévoit deux branches pour l'économie : une branche théorique qui emprunte aux sciences exactes pour fonder son raisonnement, et une branche pratique qui « s'inspirant de la précédente et du contexte historique, fournit des recommandations de politique économique » (Daniel 2010, 107). Ces deux aspects préfigurent les enjeux propres au domaine économique que nous allons développer ci-dessous.

Sans entrer dans le détail des considérations épistémologiques et méthodologiques de la science économique, nous ne pouvons ignorer les liens qui unissent le discours et la façon dont les théories sont construites et les connaissances élaborées et transmises, en d'autres termes, les relations entre fond et forme :

An awareness of language matters to a discipline because claims to knowledge can be made only by using language. [...] Language cannot be understood independently of the social context in which it is used, and written text provides one type of evidence concerning the way in which meanings are negotiated and knowledge is socially constructed. (Backhouse *et al.*, 2002 [1993], 1)

1.1. L'enjeu de scientificité

Le problème souvent évoqué à propos de la science économique est son droit au statut de science. Dans l'espoir d'être reconnue comme discipline sérieuse, elle s'est d'ailleurs inspirée au XIX^{ème} siècle de la science physique, alors considérée comme la science de référence. Le fait que de nombreux économistes à l'époque avaient une formation d'ingénieurs ou de mathématiciens n'est certes pas étranger à ce choix. À leurs yeux, l'économie politique du XVIII^{ème} siècle manquait de scientificité et le style des penseurs des Lumières était trop littéraire. L'absence de définitions des termes employés, de quantification, de précision quant aux hypothèses formulées fut alors ressentie de manière négative. Craignant d'ailleurs que ses collègues ne s'égarèrent en vaines querelles liées à des questions de désignations imprécises, Irving Fisher³ entreprit un véritable travail terminologique pour dénommer et définir chaque paramètre économique.

L'apparition d'un style scientifique en économie impliqua donc l'adoption de la méthode de la physique. Les grilles élaborées par Vilfredo

² En décembre 1825, Nassau William Senior (1790-1865) fut le premier à assurer un enseignement de l'économie dans une université publique, avec un mandat de cinq ans. En 1836, il publia un ouvrage tiré de son cours : *Outline of Political Economy*.

³ (1867-1947) : économiste américain néoclassique. Il est le premier président de la Société d'Économétrie. On lui doit notamment une réflexion terminologique sur le terme 'utility'. De la même manière, Ragnar Frisch contribuera à l'enrichissement terminologique en créant les termes *econometrics*, puis *macroeconomics* et *microeconomics* dans les années 1920.

Pareto⁴ et Irving Fisher pour illustrer les correspondances entre les deux domaines en sont une illustration : Pareto établit un parallèle entre « Phénomène mécanique » et « Phénomène social » et Fisher transposa l'espace de la physique en termes de quantité en économie, l'énergie en utilité et un champ de forces en système de prix. On rappellera au passage quelques notions également empruntées à la physique : équilibre, force, élasticité, vitesse, effet de levier. Le changement s'accompagna d'une montée en puissance du formalisme mathématique. Les mathématiques, en tant que mode d'expression naturelle des sciences, offrent non seulement un langage mondialement partagé qui permet de traduire le discours verbal, mais elles proposent des hypothèses que l'on peut confronter aux données statistiques, renforçant ainsi la puissance du raisonnement.

Le souci croissant d'asseoir la scientificité de la science économique a eu pour effet d'influencer le style et le contenu des articles de recherche. Une comparaison entre les travaux publiés dans *The Journal of Finance* en 1960 et en 1989, et dans *The Journal of Financial Economics* en 1975 et en 1990 fait ressortir un nombre croissant d'articles cosignés, une plus grande complexité mathématiques dans le texte et dans les annexes, une analyse plus poussée des résultats et un recours de plus en plus fréquent à des expressions empruntées aux mathématiques (McCloskey 2000, 116). De fait, aujourd'hui, un article qui ne contient aucun modèle, aucune formule ou équation est souvent jugé moins convaincant sur le plan scientifique. Les travaux de recherche en économie s'appuient donc largement sur les mathématiques, même si certains, comme Solow, regrettent la tentation de copier à tout prix la physique pour être crédible en tant que science :

Personality is eliminated from journal articles because it's felt to be «unscientific». An author is proposing a hypothesis, testing a hypothesis, proving a theorem, not persuading the reader that this is a better way of thinking about X than that. Writing would be better if more of us saw economics as a way of organizing thoughts and perceptions about economic life rather than as a poor imitation of physics. (1981, 15)

Maurice Allais, de son côté, précise que

tout auteur qui utilise les mathématiques devrait toujours s'astreindre à exprimer en langage ordinaire la signification des hypothèses qu'il admet, et la signification des résultats qu'il obtient. Plus sa théorie est abstraite, et plus cette obligation est impérieuse. En fait, les mathématiques ne sont et ne peuvent être qu'un outil pour explorer le réel. Dans cette exploration, les mathématiques ne sauraient constituer un but en soi ; elles ne sont et elles ne peuvent être qu'un moyen. (1997, 19)

⁴ (1848-1923) : il est connu pour la loi qui porte son nom et selon laquelle, dans les phénomènes sociaux, 20% des causes expliquent 80% des effets ; il est également connu pour sa définition de l'optimalité : l'optimum de Pareto.

Nous retiendrons de cette citation l'idée que, loin de se contenter d'élaborer des théories abstraites et de développer des modèles économétriques, l'économiste doit être conscient du fait que les équations algébriques et les statistiques demandent à être interprétées et que les liens mis en lumière par les modèles doivent impérativement être mis à l'épreuve de la logique explicative. Le langage ordinaire a donc toute sa place dans les discours économiques pour permettre de gérer au mieux et en toutes circonstances les questions de communication, que ce soit entre pairs ou qu'il s'agisse de trouver un langage capable de toucher un public souvent très hétérogène.

1.2. L'enjeu de crédibilité : la nécessité de gérer incertitudes et risques par une communication soignée

Si la science économique est considérée comme la plus scientifique des sciences sociales, spécialement par son recours croissant aux mathématiques et statistiques, et si la plupart des économistes se considèrent comme les physiciens des sciences sociales, leur science n'en demeure pas moins une « science molle ». J. Hicks⁵ (1981, 232) rappelle que les phénomènes économiques ne sont ni permanents ni répétitifs, et peuvent même revêtir un caractère unique. Même les modèles les plus sophistiqués sont impuissants à prévoir avec certitude l'avenir et leurs projections se trouvent souvent infirmées par les faits : en 1982 et 2009, les récessions n'avaient pas été annoncées aux USA et pendant la crise financière de 2008, la réalité économique a montré de semaine en semaine que les analyses et les projections des modèles étaient inadéquates. Plutôt qu'un devin, l'économiste est un médecin qui diagnostique un problème et essaie de trouver le meilleur remède possible. Il joue aussi un rôle de pédagogue qui doit expliquer le fruit de ses recherches avec doigté, non seulement devant un public étudiant, mais également devant politiques et décideurs, sans oublier la population en général. Quels que soient le type de discours et le public visé, les risques inhérents au domaine sont importants : risque d'être trop catégorique et pris en faute, risque d'être mal compris et de susciter des réactions inappropriées, risque de perdre la face en étant démenti par les faits.

Les principaux acteurs ont intégré le besoin de s'entourer de précautions multiples, de nuancer leurs affirmations, de ne pas heurter les sensibilités afin d'emporter l'adhésion du plus grand nombre. Au plan théorique et académique, de tout temps, théoriciens et chercheurs ont souhaité convaincre leurs pairs du bien fondé de leurs approches, recherches et démarches. La pensée économique

⁵ Sir John Richard Hicks (1904-1989), économiste britannique, a été co-lauréat, avec Kenneth Arrow, du prix Nobel d'économie en 1972.

s'est développée en fonction des événements et des hommes qui rivalisaient d'arguments, ce qui a parfois donné lieu à de sérieuses controverses et abouti à la naissance de « chapelles ». Les auteurs de manuels, pour leur part, doivent asseoir leur légitimité de pédagogues et d'enseignants-chercheurs et obtenir le respect de leurs collègues et de leurs étudiants (Hewings 1990); les experts se savent jugés par leurs clients, les chefs d'entreprises par toutes les parties prenantes (employés, fournisseurs, clients, actionnaires, etc.), les conseillers par ceux qui les écoutent, et les politiques décisionnaires par la population en général. Selon leurs positions et leurs fonctions, il en va de leur crédibilité, de leur réputation, donc de leur carrière, du succès de leurs entreprises ou de l'efficacité de leurs mesures. Susciter l'adhésion des divers publics est donc un défi qu'ils doivent constamment relever car les questions économiques concernent la société dans son entier⁶.

Nous allons maintenant nous intéresser aux moyens privilégiés dans les différents discours pour relever les défis que nous avons exposés.

2. Les traits discursifs caractéristiques du langage ordinaire utilisé en économie

Comme le souligne Malinvaud,

L'identité de la science économique ne réside pas seulement dans celle de son champ d'étude. Elle tient aussi aux buts qu'on lui assigne. On n'attend pas d'elle seulement une description systématique, ni même une explication, mais aussi une prescription. Elle devrait bien diagnostiquer ce qui pourrait être amélioré et proposer de bons remèdes pour y parvenir. [...] La vocation de la science économique est donc opératoire. (2001, 7)

Nous retrouvons exprimée ici la dualité déjà évoquée à propos de cette science sociale : le champ d'étude qui intéresse théoriciens, chercheurs, enseignants et étudiants, et les retombées des recherches et leurs applications dans la pratique, attendues par l'ensemble de la société pour résoudre les problèmes qui relèvent du domaine. Dans tous ces contextes, les moyens linguistiques mis en œuvre tiennent naturellement compte des attentes des différents publics. Nous commencerons logiquement par les procédés utilisés pour transmettre les idées, puis nous envisagerons les diverses précautions prises pour éviter tout malentendu. Nous nous intéresserons enfin à l'impact de ces précautions sur la complexité des phrases et leur effet sur le style général des discours. Dans la mesure où nous avons déjà évoqué par ailleurs ces

⁶ Selon Alfred Marshall, (*Principles of Economics* 1920: 1), l'économie était « the study of mankind in the ordinary business of life ».

questions, nous nous contenterons de quelques exemples pour appuyer nos propos.

2.1. Fiction et tropes

Scientificité et fiction ou pensée métaphorique ne sont pas incompatibles (Resche 2008), et il faut bien comprendre que la théorie économique, par définition, est de nature fictionnelle :

economic theory is a convenient fiction, an “as if”, against which to measure the habitual, irrational, logical, egoistic, self-interested, bigoted, altruistic actions of individuals, firms, or governments – but it is not a model of reality. (Bell 1981, 70)

On peut, assurément, considérer les modèles économiques ou les diagrammes comme des transpositions fictionnelles : ainsi, dans les « croix de Marshall », la demande et l’offre sont représentées par deux courbes dont le point d’intersection figure le prix et la quantité d’équilibre. Dans les manuels d’économie, les graphiques font l’objet de commentaires dans le langage ordinaire et sont ensuite le plus souvent replacés dans le contexte d’une « histoire » censée refléter la réalité, mais inventée de toutes pièces. Les applications de la théorie des jeux, comme par exemple le Dilemme du Prisonnier, sont également illustrées par des histoires :

Figure 11-6 [...] refers to prisoners Molly and Knuckles who are partners in crime. The district attorney interviews each separately, saying, “I have enough on both of you to send you to jail for a year. But I’ll make a deal with you: If you alone confess, you’ll get off with a 3-month sentence, while your partner will serve 10 years. If you both confess, you’ll both get 5 years”. What should Molly do? (Samuelson & Nordhaus 2005, 216)
The prisoners’ dilemma is a story about two criminals who have been captured by the police. Let’s call them Bonnie and Clyde (Mankiw 2004, 355).

La pensée économique s’exprime aussi par paraboles, comme le souligne Paul Krugman lui-même :

Economic theory is not a collection of dictums laid down by pompous authority figures. Mainly, it is a menagerie of thought experiments – parables, if you like – that are intended to capture the logic of economic processes in a simplified way. In the end, of course, ideas must be tested against the facts. But even to know what facts are relevant, you must play with those ideas in hypothetical settings. (1997, article en ligne)

Parmi les paraboles très connues, nous pouvons citer la parabole de la *Tragedy of the Commons* pour expliquer les externalités négatives⁷ ou celle de

⁷ Une « externalité » ou « effet externe » peut être positive ou négative en fonction de la manière dont elle affecte le bien-être. On citera la pollution comme exemple d’externalité négative : une usine qui pollue l’atmosphère, les sols ou les rivières inflige, sans contrepartie, une nuisance aux riverains et, bien au-delà, à tous ceux qui subissent les conséquences d’un environnement dégradé.

Robinson et de Vendredi adoptée par Edgeworth (1881, 28), et largement reprise dans les manuels, pour étudier le comportement d'un, puis de deux consommateurs dans une économie fictionnelle.

Les tropes ne sont pas absents du langage technique et mathématique. Selon l'analyse que fait McCloskey (1998, 49) de la présentation de la fonction de production par Solow, il est clair que l'équation algébrique $Q = A\{t\}f(K,L)$ est une métaphore de la prise de décision en matière de production. Le recours aux lettres « K » et « L » comme symboles du capital et du travail sont des exemples de métonymie, et le facteur de multiplication $A\{t\}$ est un exemple de synecdoque : c'est la partie qui représente le tout, à savoir le changement technique.

La présence des métaphores dans les discours économiques permet de voir et penser « autrement », d'ouvrir de nouvelles perspectives, et de les mettre à la portée d'un public plus large. On citera, par exemple, les métaphores du tâtonnement et du commissaire priseur de Léon Walras⁸, celle du concours de beauté de Keynes⁹ ou celle de la Main invisible d'Adam Smith (Resche 2005). Cette dernière, qui a comblé un vide terminologique (catachrèse), s'est montrée féconde, inspirant d'autres métaphores, dont celle de la poignée de main invisible (*the Invisible Handshake*) d'Arthur Okun¹⁰(1981). La métaphore du Capital humain de Gary Becker (1993) a, quant à elle, montré que penser le facteur *labour* autrement peut remettre en question un schéma établi, en l'occurrence, celui des facteurs de production¹¹ (Resche 2007). Les métaphores constitutives de la théorie, les termes métaphoriques qui témoignent des emprunts à la physique (*the elasticity of demand, the velocity of money*) puis à la biologie (*corporate DNA*, la circulation de la richesse dans l'économie) dessinent deux grandes veines métaphoriques, la veine mécanique et la veine organique. Ces métaphores souches ont donné lieu à des métaphores filées que l'on retrouve dans les discours adressés à des publics divers (discours pédagogique au sens large du terme, discours économique-politique).

⁸ Walras imagine un commissaire priseur centralisateur qui cherche par tâtonnement le système de prix qui égalise l'offre et la demande sur chaque marché.

⁹ Dans le cadre de l'analyse des réactions des agents économiques rationnels, Keynes choisit la métaphore du concours de beauté : pour gagner un prix, il faut choisir celle qui recevra la majorité des suffrages, pas celle que l'on juge objectivement la plus belle.

¹⁰ En période de chômage, il y a comme un contrat implicite entre employeurs et employés. Les employeurs semblent hésiter à licencier, ce qui entraîne une inertie sur le marché du travail. Selon Okun, les forces sociales et historiques, représentées par la poignée de main invisible, empêchent la main invisible de jouer son rôle en régulant le marché.

¹¹ Par rapport aux trois facteurs de production traditionnels, *Land, Labour* et *Capital*, on comprend que *Human capital* rejoint la catégorie « *Capital* ».

On peut donc parler de *continuum* à propos des métaphores véritablement constitutives de la théorie économique, que l'on retrouve ensuite dans les manuels, et qui inspirent les métaphores des discours adressés à un public plus large, y compris dans la presse spécialisée. L'idée de métaphores mortes semble contredite par les faits dans les discours économiques (Resche 2008) : ces métaphores lexicalisées sont en réalité en sommeil, des souches capables de donner naissance à de nouvelles pousses. Ainsi, à partir de la notion de surchauffe (*overheating*), tirée de la métaphore du poêle d'Albert Aftalion¹², on passe, en empruntant à la méga-métaphore mécaniste, à l'idée du moteur économique qui s'emballe, puis surchauffe, s'essouffle et risque de caler. Cette souche métaphorique s'est avérée très productive : *fine-tuning the economy, stepping on the brakes, slowdown, preparing for a soft landing / hard landing, etc.* On mentionnera enfin la présence d'oxymores (*creative destruction, flat hierarchy*) qui contredisent l'idéal de termes clairs mais traduisent bien la complexité de certains concepts.

2.2. Précautions discursives et approximation étudiée

Conformément à ce que nous avons dit des enjeux de crédibilité et des risques à éviter, de nombreuses stratégies sont mises en œuvre quels que soient les publics cibles et les genres de textes concernés pour anticiper des réactions négatives. Nous parlerons de précautions discursives puisqu'il s'agit d'éviter tout ce qui peut agresser l'interlocuteur (*Face Threatening Acts*) et de se prémunir en retour contre toute critique ou attaque possible qui pourrait faire perdre la face.

Dans la mesure où le discours académique de manière générale a été amplement étudié, nous ne reviendrons pas en détail sur ce qui a été analysé, qu'il s'agisse du genre de l'article de recherche, ou des procédés de *hedging* (Swales 1990 ; Hyland 1994 ; Banks 1996 ; Salager-Meyer 1997). Les chercheurs en économie ne tiennent pas plus que d'autres chercheurs à voir leurs méthodes ou la validité de leurs données mises en cause, ou encore leurs connaissances lacunaires de la théorie ou des recherches antérieures pointées du doigt. Il leur faut donc devancer soigneusement tous les arguments qui pourraient leur être opposés. Nous connaissons le rôle des modaux (*may, might, could, ought, should*), et des marqueurs de probabilité (*perhaps, possibly, likely, potential, etc.*), le recours à l'expression de l'hypothétique (*in case, provided, if*), la fréquence des verbes comme *seem, tend to, suggest*, ou encore

¹² « Dans une pièce où il fait froid, on remplit le poêle de charbon. Comme celui-ci s'enflamme lentement, on a tendance à trop en mettre. Conséquence, quand le feu a vraiment pris, il finit par faire trop chaud. On ouvre alors la fenêtre si bien que l'air extérieur ramène la pièce à la température initiale... et ainsi de suite. [...] La surchauffe désigne les périodes de croissance économique excessive tirée par des niveaux d'investissement trop élevés. » (Daniel 2010, 264)

les doubles précautions (*seem to indicate, seem possible*). Nous citerons également le retrait derrière les faits pas le biais de la passivation, la politesse conventionnelle quand il s'agit de se démarquer d'autres chercheurs (Brown & Levinson 1978) ou simplement de se conformer au style académique des revues, sans oublier les occurrences *I think, we surmise* par lesquelles le locuteur assume la responsabilité de ce qu'il avance tout en évitant de se montrer trop catégorique.

Le discours pédagogique strict, à travers les manuels, par exemple, a recours à ces mêmes précautions (Hyland 1994), auxquelles il faut ajouter le métadiscours qui sert à rappeler que les modèles à partir desquels on raisonne représentent un monde virtuel simplifié (*Consider the hypothetical example, Suppose, Say*), ce qui permet de relativiser les résultats et de ménager une marge d'erreur pour ce qui concerne l'application au monde réel :

To study the effects of international trade, for example, *we may assume* that the world consists of only two countries and that each country produces only two goods; of course, the *real world* consists of dozens of countries, each of which produces thousands of different types of goods. Once we understand international trade in *an imaginary world* with two countries and two goods, we are in a better position to understand international trade *in the more complex world in which we live*. (Mankiw 2004, 22)¹³

De manière plus générale, le métadiscours sert aussi à mettre en évidence la logique de la présentation et à guider le co-énonciateur ; il relève du *logos*, outil de persuasion, et sert à asseoir la crédibilité des auteurs.

Enfin, la difficulté de prévoir l'avenir en économie se traduit par la nécessité de ne pas se montrer trop catégorique ou, du moins, d'avancer prudemment, en insistant sur le fait que l'analyse se fonde sur les chiffres disponibles à ce moment-là (et qui pourraient être révisés à la hausse ou à la baisse). Les discours offrent donc beaucoup d'exemples de données approximatives (Channell 1994 ; Banks 1996) introduites par *some, most*, par des adverbes comme *roughly, generally* ou des expressions reçues (*based on the available data, to date, other things being equal / ceteris paribus*). Ces aspects se retrouvent aussi bien dans le discours académique que dans le discours pédagogique des manuels, ou dans des discours visant un public plus large et hétérogène (Pindi & Bloor 1987) : analyses, discours plus politiques, comme les discours officiels des responsables de la politique économique ou monétaire, discours des responsables d'entreprises à l'intention de leurs actionnaires ou de toutes les parties prenantes de l'entreprise (Resche 2010b).

¹³ C'est nous qui soulignons.

2.3. Choix lexicaux et effets perlocutoires

Les auteurs des discours adressés aux agents économiques que sont les citoyens, consommateurs, investisseurs et épargnants potentiels ont un défi particulier à relever, celui de ménager leur public en veillant, en fonction de la conjoncture, à redonner confiance, ou mettre en garde, sans jamais créer de panique ou de réactions disproportionnées. De la même façon, les chefs d'entreprise cherchent à fidéliser leurs actionnaires, leurs clients, leurs employés, leurs partenaires et, pour ce faire, ils ont recours aux mêmes techniques de communication. Il est donc impératif pour ces locuteurs en position d'autorité d'être vigilants quant au choix des termes-clés ; nous avons montré, par exemple, que, en période de ralentissement sérieux de l'économie, les autorités ou les commentateurs évitent soigneusement de mentionner le mot *depression* et que *recession* risque bien, à l'avenir, d'être, lui aussi, remplacé par des termes comme *slowdown* ou *deceleration* dont la connotation est moins négative (Resche 2010a). En effet, selon la théorie des anticipations auto-réalisatrices (*self-fulfilling prophecies*)¹⁴, bien connue en économie, la simple crainte de la récession pourrait induire des comportements qui amèneraient la récession. La théorie des actes de langage d'Austin (1970) trouve ici un terrain d'application particulier. Le défi, en l'occurrence, est de doser l'information pour amener habilement les agents économiques à réagir dans le bon sens, ce qui permet en outre d'éviter des mesures plus agressives qui, on le sait, ne portent leurs fruits que dix-huit mois plus tard en moyenne. L'euphémisme est de mise et il s'intègre naturellement à l'environnement feutré créé par les autres précautions discursives. La communication d'entreprise y a amplement recours, notamment lorsqu'il s'agit d'évoquer des licenciements. Les termes potentiellement risqués sont alors soigneusement évités et la situation est présentée de manière positive ou technique : on privilégiera *reengineering*, *delaying* ou *rightsizing*, ce dernier terme ayant remplacé *downsizing* jugé encore trop négatif. Dans ces cas précis, on cherche vraiment à protéger le co-énonciateur en même temps que l'énonciateur, conformément à la définition fournie par Allan and Burridge:

A euphemism is used as an alternative to a dispreferred expression, in order to avoid possible loss of face: either one's own face or, through giving offence, that of the audience, or of some third party. (1991, 11)

Le « terminologiquement correct » s'inscrit aussi dans la logique de l'environnement social et culturel actuel, et l'euphémisme doit s'envisager en relation avec le message implicite qu'il véhicule et que seuls ceux qui

¹⁴ Cette théorie repose sur l'importance des facteurs psychologiques : les agents économiques qui anticipent une crise, agissent d'une certaine manière qui contribue à l'avènement de cette crise, ce qui valide *a posteriori* leurs anticipations.

connaissent le code sauront décrypter. Beaucoup dépend de l'éclairage donné aux événements.

2.4. Phrases complexes et articulation travaillée des arguments développés

Sachant qu'ils ne maîtrisent pas entièrement la façon dont le co-énonciateur va comprendre leur message, les énonciateurs multiplient les précautions, ce qui a irrémédiablement un impact plus général sur la structure de leurs phrases et de leur discours. La première manifestation est un allongement général de la longueur des phrases, du fait du recours fréquent aux énumérations, à l'exposé des causes et des effets potentiels multiples, aux restrictions, aux subordonnées. Les discours des présidents de la Réserve fédérale américaine (Resche 2004a, 2009) reflètent bien ce phénomène. Si la phrase moyenne établie par Barber (1962) pour les textes spécialisés compte 27,6 mots, ce qui est corroboré dans nos corpus, nombreux sont les exemples de phrases de 35 mots, avec des pointes répétées à 55 mots. Ce qui est encore plus parlant, les « *packets* » (Harrison & Bakker 1998), ou groupes de mots entre deux marques de ponctuation d'ordre syntaxique (virgule, point, point virgule, deux points, points d'exclamation et d'interrogations, parenthèses ou tirets) sont plus longs dans les discours spécialisés en économie que nous avons étudiés (10,7 mots) que dans un corpus tiré de *The Economist*, par exemple (7,74 mots); en outre, la densité lexicale (rapport entre éléments lexicaux et éléments syntaxiques par proposition) y est assez élevée.

Le second effet est un nombre important de mots de liaison, d'arguments croisés qui montrent le souci de peser tous les éléments d'un problème, de broser un tableau reflétant une réalité très complexe et difficile à maîtriser. Les communiqués de presse de la Réserve fédérale sont assez typiques à cet égard (Resche 2004b) :

Information received since the Federal Open Market Committee met in March suggests that economic activity has continued to strengthen and that the labor market is beginning to improve. Growth in household spending has picked up recently but remains constrained by high unemployment, modest income growth, lower housing wealth, and tight credit. Business spending on equipment and software has risen significantly; *however*, investment in nonresidential structures is declining and employers remain reluctant to add to payrolls. Housing starts have edged up *but* remain at a depressed level. *While* bank lending continues to contract, financial market conditions remain supportive of economic growth. *Although* the pace of economic recovery is likely to be moderate for a time, the Committee anticipates a gradual return to higher levels of resource utilization in a context of price stability.

With substantial resource slack continuing to restrain cost pressures and longer-term inflation expectations stable, inflation is likely to be subdued for some time. (FOMC Press Release 28 avril 2010)¹⁵

Il convient de souligner que l'information n'est pas simplement transmise : elle est organisée par l'auteur ou le locuteur afin de guider le public ciblé dans son interprétation et sa compréhension des faits. Le discours académique, le discours pédagogique, tout comme le discours plus politique, sont structurés pour faciliter le cheminement du lecteur et tous les ressorts de la rhétorique peuvent être convoqués pour susciter son adhésion : appel aux figures d'autorité et citations, présentation logique et convaincante, appel aux sentiments du public et effort de séduction.

Bon nombre de discours en économie s'adressent à plusieurs publics à la fois. Les articles de recherche seront lus d'abord par le comité de sélection d'une revue, puis par les pairs, par les étudiants avancés ou futurs chercheurs, sans oublier des responsables politiques éventuellement intéressés par le sujet. Pour le discours pédagogique des manuels, il faut compter avec les maisons d'édition, les pairs, les supérieurs hiérarchiques, le public étudiant. Pour le discours plus économique-politique, qui peut être adressé en priorité à une commission spécialisée sur tel ou tel problème, il faut aussi penser aux politiques en général, aux techniciens, à la presse qui va le relayer, et au grand public. Les discours des dirigeants d'entreprises s'adressent à toutes les parties prenantes, y compris le grand public dans la mesure où l'image d'une entreprise demande toujours à être préservée, voire améliorée (Resche 2010*b*). Dans chacun des cas, il faut pouvoir toucher les uns et les autres plus particulièrement, ce qui explique l'argumentation complexe déjà évoquée, mais également la mosaïque des discours à l'intérieur d'un même genre : discours explicatif, discours politique, discours académique, discours scientifique et technique, discours plus léger pour séduire par le biais d'anecdotes.

Conclusion

Au terme de cette étude, nous tenons à rappeler que l'approche stylistique des discours dans le domaine économique doit être étayée par une bonne compréhension préalable des enjeux du domaine, une connaissance certaine des fondements théoriques de la discipline qui lui sert de socle et la maîtrise des principaux concepts. Considérer les discours produits par ce domaine sous l'angle de la stylistique nous a permis, par une étude transversale, de décloisonner genres et milieux, pour tenter de mieux identifier

¹⁵ <http://www.federalreserve.gov/newsevents/press/monetary/2010monetary.htm>

les ingrédients d'un discours spécialisé au sens large, selon la définition qu'en donne Gotti :

the expression 'specialized discourse' [...] reflects more clearly the specialist use of language in contexts which are typical of a specialized community stretching across the academic, the professional, the technical and the occupational areas of knowledge and practice. (2008, 24)

Il semble qu'il faille toutefois compléter la description que donne Gotti du discours spécialisé en insistant sur les contraintes liées aux enjeux propres à chaque domaine ; dans cette perspective, les moyens stylistiques mis en œuvre sont loin de se limiter à une terminologie pointue et à des formules conventionnelles.

Le caractère hybride du domaine économique ne fait pas de doute, puisqu'il est à la fois théorie et pratique, discipline et profession. Envisager un clivage entre le discours académique, scientifique et théorique, et le discours des décideurs et des professionnels serait se livrer à une grossière caricature. Si tel était le cas, nous devrions pouvoir appliquer au style académique ou scientifique en économie les traits décrits par Kocourek (1982, 31) : précision sémantique, systématisation notionnelle, neutralité émotive, économie formelle et sémantique. Or, nous constatons sans peine que la présence d'euphémismes, de tropes, de modèles et « d'histoires », la possibilité de remise en question de certaines notions, et le recours à la rhétorique battent en brèche les tabous d'instabilité notionnelle, de narration, ou de la métaphore dans le discours scientifique des économistes. D'un autre côté, les discours des décideurs, techniciens et professionnels ne sont pas dépourvus de références théoriques, de données chiffrées et d'une argumentation élaborée. Le clivage artificiel entre théorie et pratique ne tient donc pas.

Dans tous les cas, nous sommes en présence d'un discours de légitimation, de persuasion, d'influence, et de gestion de divers risques. Les traits stylistiques que nous avons mis en relief sont bien présents dans les différents types de discours envisagés dans le domaine économique large. Nous ne saurions d'ailleurs nous en étonner puisque, souvent, les carrières des spécialistes et experts ne sont pas linéaires et que les allers et retours sont fréquents entre le monde académique et professionnel, entre le secteur public et le secteur privé (domaines des affaires, de la banque), entre la sphère économique et la sphère politique (à l'échelon local, régional, national, international)¹⁶. Il convient donc bien de décloisonner sphères d'activités et

¹⁶ Arthur Okun, économiste et chercheur distingué, fut conseiller du Président Kennedy ; Ben Bernanke, actuellement Président de la Réserve Fédérale, a enseigné l'économie à Stanford et Princeton, dont il a présidé le Département d'économie ; Alfred Kahn, spécialiste de microéconomie à Cornell, puis membre du Civil Aeronautics Board, joua un rôle décisif dans la déréglementation des compagnies aériennes. Rudiger Dornbusch théoricien, pédagogue, fit partie de l'équipe d'économistes du Président Clinton.

types de discours pour envisager des traits communs ; à ce stade, nous pouvons donc avancer que c'est la combinaison finement dosée et l'accumulation des moyens évoqués dans cette étude qui semblent signer les discours propres au domaine, et étayer, à tous les niveaux et à titres divers, leur aspect pragmatique par essence.

Bibliographie

- ALLAIS, Maurice, 1997. *La formation scientifique, Une communication du Prix Nobel d'économie* <<http://www.canalacademie.com/+-Maurice-Allais-.html>> consulté le 30 septembre 2010.
- ALLEN, Keith et Kate BURRIDGE, 1991. *Euphemism and Dysphemism: Language Used As Shield and Weapon*, New York, Oxford University Press.
- AUSTIN, John, (1962)1970. *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, traduction française par G. Lane, (1^{ère} éd., *How to Do Things with Words*, Oxford).
- BACKHOUSE, Robert, Tony DUDLEY-EVANS, et William HENDERSON, 2002. «Exploring the language and rhetoric of economics», in HENDERSON, William, Tony DUDLEY-EVANS, et Robert BACKHOUSE, (dir.), *Economics & Language*, 1-20.
- BANKS, David, 1996. «Vague Quantification in the Scientific Journal Article», *ASp* n°19-22, 17-27.
- BARBER, Charles, 1962. «Some measurable characteristics of modern scientific prose. Contributions to English syntax and philology». *Gothenburg Studies in English*.14, (Reprinted in Swales, John (dir.), 1985 *Episodes in ESP*. Oxford and New York, Pergamon Institute of English.
- BECKER, Gary, 1975. *Human Capital: A theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*, 2^{ème} éd. New York, Columbia University Press for NBER.
- BELL, Daniel, 1881. «Models and Reality in Economic Discourse», in BELL, Daniel et Irving KRISTOL, (dir.) *The Crisis in Economic Theory*, New York, Basic Books.
- BROWN, Penelope et Stephen LEVINSON, 1987. *Politeness: Some universals in language usage*. Cambridge, Cambridge University Press.
- CHANNELL, Joanna, 1994. *Vague Language*. Oxford, OUP.
- CLOWER, Robert (1988)1990. «The ideas of economists», in KLAMER, Arjo, Deirdre MCCLOSKEY, et Robert SOLOW, (dir.) *The Consequences of Economic Rhetoric*, Cambridge, Cambridge University Press, 85-99.
- DANIEL, Jean-Marc, 2010. *Histoire vivante de la pensée économique*, Paris, Pearson Education France.
- EDGEWORTH, Francis, Ysidro, *Mathematical Psychics*, Londres, C. Kegan Paul & Co. <<http://socserv.mcmaster.ca/econ/ugcm/3ll3/edgeworth/mathpsychics.pdf>>.
- GOLDSCHMIDT, Nils et Benedikt SZMRECSANYI, 2007. «What do economists talk about? A linguistic analysis of published writing in economic journals», *The American Journal of Economics and Sociology*, Avril, 1-28.

- GOODWIN, C. D. (1988)1990. «The heterogeneity of the economists' discourse: philosopher, priest, and hired gun», in KLAMER, Arjo, MCCLOSKEY, Deirdre. et SOLOW Robert (dir.) *The Consequences of Economic Rhetoric*, Cambridge, Cambridge University Press, 207-220.
- GOTTI, Maurizio, 2008. *Investigating Specialized Discourse*, Bern, Peter Lang.
- HARRISON, Sandra et BAKKER, Paul, 1998. «Two New Readability Predictors for the Professional Writer: Pilot Trials», *Journal of Research in Reading* 21, 121-138.
- HEWINGS, Ann, 1990. «Aspects of the language of economics textbooks», in DUDLEY-EVANS, Tony et William HENDERSON, (dir.) *The Language of Economics: The Analysis of Economics Discourse*. ELT Documents 134, Londres, Modern English Publications and the British Council, 29-43.
- HICKS, John, 1981. *Wealth and Welfare. Collected Essays on Economic Theory*. Vol. 1, Cambridge, Harvard University Press.
- HYLAND, Ken, 1994. «Hedging in academic textbooks and EAP», *English for Specific Purposes* 13 (3), 239-256.
- KLAMER, Arjo, 1983. *Conversations with Economists: New Classical Economists and Opponents Speak Out on the Current Controversy in Macroeconomics*, Totowa, N.J., Rowman and Allanheld).
- KOCOUREC, Rostislav, 1982. *La langue française de la technique et de la science*, Paris, La Documentation française.
- KRUGMAN, Paul, 1997. «The Accidental Theorist», *Slate*, Friday, Jan. 24, 1997. <<http://www.slate.com/id/1916/>>
- MALINVAUD, Edmond, 2001. « Les échanges entre science économique et autres sciences sociales », *L'Économie politique* 3/2001 (n° 11). < www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2001-3-page-7.htm> consulté le 12 septembre 2010, 7-33.
- MANKIW, Gregory 2004. *Principles of Economics*, Mason, Ohio, Thomson South Western.
- MCCLOSKEY, Deirdre, (1985) 1998. *The Rhetoric of Economics*, Madison, The University of Wisconsin Press.
- MCCLOSKEY, Deirdre, (1994) 2000. *Knowledge and Persuasion in Economics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- NADEAU, Robert, 1995. « L'économie comme littérature », *Hermès* 16, 85-111.
- OKUN, Arthur, 1981. *Prices and Quantities, a Macroeconomic Analysis*, Washington, D.C., the Brookings Institution.
- PINDI, Makaya, et Thomas BLOOR, 1987. «Playing safe with predictions: hedging, attribution and conditions in economic forecasting», in BLOOR, Thomas et John NORRISH, (dir.) *Written Language*. CILT, 55-69.

- RESCHE, Catherine, 2004a. «Investigating ‘Greenspanese’: From Hedging to ‘Fuzzy Transparency’», 723-744, *Discourse and Society* 15 (6), London, Sage Publications.
- RESCHE, Catherine, 2004b. «Décryptage d’un genre particulier : les communiqués de presse de la Banque Centrale américaine », *ASp* n° 39-40, 21-35.
- RESCHE, Catherine, 2005. «Réflexions à partir d’une métaphore banalisée en économie: la ‘Main Invisible’ d’Adam Smith. Leçons et perspectives », in FRIES, Marie-Hélène (dir.) *Métaphore et Anglais de spécialité*. Bordeaux 2 (collection Travaux 20.25), 57-76.
- RESCHE, Catherine, 2007. «*Human capital*: l’avers et le revers d’un terme métaphorique», *ESP and Professional Communication*, Copenhague, Danemark, DSFF, vol.7, n°2, 23-48.
- RESCHE, Catherine, 2008. « La métaphore, élément dynamique du discours économique », in CABRÉ, Maria Teresa, Carme BACH, et Carles TEBÉ (dir.), *Literalidad y dinamicidad en el discurso económico, VI Simposio internacional de Terminología*, Barcelone, IULA, 265-271.
- RESCHE, Catherine, 2009. « Le discours du Président de la réserve fédérale : langue de culture, culture de la langue ? », in GREENSTEIN, Rosalind (dir.), *Langue et culture : un mariage de raison ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, 45-94.
- RESCHE, Catherine, 2010a. « L’euphémisme dans le domaine de l’économie, de la finance et de la gestion : du terme au discours », in JAMET, Denis et Manuel JOBERT, (dir.), *Empreintes de l’euphémisme, tours et détours*, Paris, L’Harmattan, 153-180.
- RESCHE, Catherine, 2010b. « Analyse d’un genre de discours spécialisé : les lettres annuelles de Warren Buffett aux actionnaires de Berkshire Hathaway et leur spécificité » *E-rea* [En ligne], 8.1 Été 2010, URL : <http://erea.revues.org/1365>.
- RUSSELL, D. R. 1991. *Writing in the Academic Disciplines, 1870-1990: A Curricula History*. Carbondale, Illinois, Southern Illinois University Press.
- SALAGER-MEYER, Françoise, 1997. «I think that perhaps you should: A study of hedges in written scientific discourse», in Miller, Tom (dir.), *Functional Approaches to Written Text: Classroom Applications*. Washington, D. C., United States Information Agency, 105-118.
- SAMUELSON, Paul, et William NORDHAUS. 2005. *Economics*, 18^{ème} éd. New York: McGraw-Hill.
- SOLOW, Robert, 1981. «Does economics make progress?», *Bulletin of the American Academy of Arts and Sciences*, 26, 11-31.
- SWALES, John, 1990. *Genre Analysis: English in Academic and Research Settings*, Cambridge, Cambridge Applied Linguistics.

« PARLER AVEC LES UNS CONTRE LES AUTRES » : LE *PARALLÉLISME ÉNONCIATIF* COMME FAIT DE STYLE DU DISCOURS POLITIQUE MÉDIATISÉ

Laurent Rouveyrol, Marion Bendinelli

Université Sophia-Antipolis, U.M.R 6039 « Bases, Corpus, Langage »

Abstract:

This paper first provides a stylistic analysis of *enunciative parallelism* seen as a pragmatic phenomenon in political debates. *Enunciative parallelism* is a staging strategy that helps the candidate legitimize his/her position by marking the fact of sharing someone else's views while stigmatizing (in absentia) the position of other parties, mainly opponents'. Our work is based on two corpora of political debates, namely the British television programme *Question Time* (1992-1993) and the presidential debates in the United States (from 1960 to 2008), both of which belong to the mediatised political discourse genre. The aim of the paper is secondly to show the relevance of a methodological approach (Logometry) which combines qualitative and quantitative analyses. Results indicate that *enunciative parallelism* is pervasive within the politicians' speeches. The contexts of use of this mode are reconstructed in terms of topic and lexical co-occurrence. Differences however appear between the two corpora with regard to the frequency with which politicians make use of sub-types.

Keywords: discourse analysis, political debates, enunciative parallelism, quantitative analysis, qualitative analysis

Le *parallélisme*, en tant que mode énonciatif, fournit un accès privilégié au discours politique tel qu'il apparaît dans le cadre des débats politiques télévisés, car il en est l'une des caractéristiques essentielles pour ne pas dire définitives (Rouveyrol 2003). A ce titre, il en constitue l'un des « faits de style » par sa prégnance et sa fréquence. Dans la terminologie développée par Vion (1998), ce type de positionnement dans l'échange verbal correspond en effet au fait de parler *en accord* avec les opinions de certains et intègre

l'ensemble des mises en scène énonciatives que cet auteur identifie. Plus spécifiquement, Vion indique que le *parallélisme énonciatif*

permet au locuteur de construire son propos en relation avec d'autres opinions. Il fait ainsi parler un certain nombre d'énonciateurs qui expriment des opinions allant dans le même sens que celles qu'il présente comme étant personnelles. Les diverses formes de discours rapporté et la référence à des opinions polyphoniques diffuses, comme les rumeurs, les dictons ou les expressions à la mode, permettent au locuteur de construire des énonciateurs plus ou moins identifiables. (2001, 33)

La présence de politiciens « professionnels » réunis pour débattre sur un plateau de télévision garantit que ces derniers vont devoir s'appuyer sur leur idéologie « contractuelle », partisane, afin d'argumenter. Cette obédience idéologique impose a contrario qu'ils s'inscrivent en creux (implicitement ou explicitement) contre les opinions des opposants ; cette double tension apparemment contradictoire fait notamment l'objet de cette étude.

Nous proposons tout d'abord l'étude du « parallélisme énonciatif » en tant que fait de style, ce qui permettra in fine une étude de style du genre *discours politique médiatisé*. L'analyse se concentrera sur deux corpus de débats politiques : britanniques d'une part (le débat-panel *Question Time*, 1992-1993) et américains d'autre part (les face-à-face présidentiels organisés depuis 1960).

Conscients que toute analyse stylistique de corpus est en soi une réflexion « méta » sur ce qu'elle doit être, notre objectif heuristique est autant de « faire parler les corpus » que de tester la combinaison de deux approches méthodologiques envisagées comme complémentaires. L'une, plus qualitative, permet de caractériser les énoncés en termes de paramètres pragmatico-énonciatifs grâce à une technique d'échantillonnage, c'est la première étape. L'autre, plus systématique, permet de traiter de larges corpus de façon automatique et d'analyser contextes, cooccurrents, etc. Quelle contribution à l'étude de style et à l'analyse de faits stylistiques une perspective logométrique est-elle capable d'apporter ? Telle est la question principale à laquelle nous aimerions donner des éléments de réponse. Avant de proposer une analyse stylistique du discours politique médiatisé, il convient premièrement de préciser en quoi ce genre de discours peut être considéré comme un discours de spécialité.

1. Le discours politique médiatisé : un discours de spécialité ?

Nous avons postulé précédemment que le *parallélisme énonciatif* constituait l'un des *faits de style* du genre *discours politique médiatisé*. La question se pose alors de savoir si ce genre constitue un discours de spécialité. Une réflexion approfondie n'est pas possible ici. Il s'agit simplement de poser quelques jalons qui prolongent les propositions déjà faites pour les notions de *genre* et *style* (Rouveyrol 2003, 2004, 2008).

L'idée défendue alors était que *grammaire*, *style* et *genre* ne peuvent se dissocier et constituent une « trinité indissoluble » (Rouveyrol 2008, 68). Bakhtine de préciser :

L'utilisation de la langue s'effectue sous forme d'énoncés concrets (oraux et écrits) qui émanent de représentants de tel ou tel domaine de l'activité humaine. [...] Trois éléments (contenu thématique, style et construction compositionnelle) fusionnent indissolublement dans le tout que constitue l'énoncé et chacun d'eux est marqué par la spécificité d'une sphère d'échange [...]. Chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés et c'est ce que nous appelons les genres du discours. (1984, 265)

Cette perspective apparaît en parfaite adéquation avec la définition que M. Petit donne de l'anglais de spécialité :

L'anglais de spécialité peut être défini comme la branche de l'anglistique qui traite de la langue, du discours et de la culture des communautés ou milieux professionnels et autres groupes sociaux spécialisés anglophones ainsi que de l'enseignement de cet objet et qui constitue cet enseignement. (2004, 7)

Les « communautés » ou « milieux professionnels » semblent une explicitation des « représentants de tel ou tel domaine de l'activité humaine » dans la vision bakhtinienne. La notion de *milieu professionnel*, pour M. Petit (2002), dépasse le cadre de la stricte profession. Il s'agit d'un

espace social regroupant l'ensemble des membres de la société exerçant leur activité professionnelle (régulière, permettant de gagner sa vie) dans un même domaine socialement reconnu et présentant certaines caractéristiques d'organisation, de fonctionnement, etc. On parle souvent de milieux au pluriel (les milieux de la mode, les milieux politiques) ou de monde au singulier (le monde de la justice, le monde universitaire).

L'autre point crucial à exploiter dans le cadre d'une analyse de discours est le concept de *culture*. Si l'on prend une définition anthropologique de ce terme qui comprendrait alors ce qu'il faut *savoir*, *savoir être* et *savoir faire* afin de faire partie d'un groupe donné, l'analyse consiste à rendre compte des stratégies des différents participants à l'échange verbal dans leur *praxis*. Explorer le discours des représentants des *milieux politiques* lors de débats télévisés en se focalisant sur ce qu'il a de plus prototypique constitue bien l'étude d'un *anglais de spécialité*.

Le paradoxe veut que ce discours, dans sa structure communicationnelle ne s'adresse pas à une communauté discursive particulière mais à une multitude de récepteurs (Rouveyrol 2005). Il est alors forcément intégratif et inclut les ordres de discours certes *politique* mais aussi *médiatique* complétés par la dimension de la *vie quotidienne*, si l'on suit la formalisation que fait Fairclough (1998) de ce *generic complex*. C'est dans cette combinatoire que la

spécificité de ce type de discours doit se comprendre en fonction des pratiques discursives développées par les acteurs-participants.

2. Le parallélisme énonciatif dans le débat-panel *Question Time*

Rappelons que le débat *Question Time* est un *débat-panel* britannique incluant un ensemble de quatre invités, un journaliste régulateur des débats et un public, présent sur le plateau, participant à part entière. Les questions thématiques posées émanent directement de ses rangs.

2.1. *Sous-types et méthodologie*

La définition du parallélisme énonciatif donnée en introduction laisse apparaître que ce mode est celui du *nous*. On comprend également que les « diverses formes de discours rapporté » et « la référence à des opinions polyphoniques diffuses, comme les rumeurs, les dictons ou les expressions à la mode » (Vion 2001) orientent vers une taxinomie des différents types possibles et Vion (1998) en distingue quatre, parlant de parallélisme *diaphonique*, *exophonique*, *polyphonique* ainsi que de la mise en scène du *porte-parole*. Ces quatre catégories forment ainsi le *système* du parallélisme énonciatif. Dans la perspective méthodologique développée depuis 2003, nommée « logométrie intégrative¹ », les énoncés sont traités dans l'environnement informatique mis au point par M. O'Donnell, *Systemic Coder*, devenu depuis *U.A.M Corpus Tool*. Chaque énoncé est étiqueté manuellement et reçoit une série de traits qui le caractérisent (type de séquence, de discours, etc.), l'ensemble constitue alors une base de données interrogeable à loisir. Voyons maintenant plus précisément les catégories du système.

Le parallélisme *diaphonique* permet au locuteur de reprendre la parole d'un co-participant présent et d'aller dans le même sens que lui, comme dans :

what you're saying is that until we can prove a connection //
tell us from your experience //
The sun turning turncoat in the last few days //

On remarque d'ailleurs avec ce dernier exemple que la présence explicite de pronoms n'est pas systématique, le journaliste reformulant la parole d'un invité qui vient de s'exprimer.

¹ Pour de plus amples développements à ce niveau, voir Rouveyrol (2005, 2008). Cette approche a pour avantage de jeter un pont direct entre théorie et corpus rendant possible une quantification à partir de phénomènes discursifs traités qualitativement.

Le parallélisme *exophonique* consiste à s'appuyer sur un énonciateur absent de l'interaction mais clairement identifié ; c'est souvent une forme d'argumentation par autorité :

Let me give you the quote from Mr Sackfield. //
Mr Blair says it's not a question of Mr Murdoch being too powerful [...] //
Michael Portillo has the vision, the conviction and the charisma to save the Tories //

Les marques de ce mode sont le plus souvent des verbes de discours tels que *say*, *claim*, conjugués à la troisième personne, dans le cas du discours indirect bien sûr. Pour ce qui est du discours direct, il faut être vigilant et considérer la suite dans laquelle l'énoncé s'insère ; le *parallélisme exophonique* correspond à la sphère de la troisième personne, de l'absent identifié : on est dans le citationnel.

Le parallélisme *polyphonique* concerne le fait de parler en s'appuyant sur des énonciateurs qui ne sont pas nommés, non identifiables. C'est dans cette catégorie que l'on trouve les proverbes, les énoncés génériques, les topoi au sens large ; ce mode est donc celui du *on* générique en français que l'on retrouve en anglais notamment au travers de l'emploi générique de *we*, *they*, *you* ou *via* des tournures passives :

It's said the worst job to have in politics is the one after Kenneth Baker //
half of those people who are said to have fallen out //;
the message has to go out that you are unacceptable //

Dans ces exemples, il est difficile de savoir qui parle en plus du locuteur. Les énoncés relevant du parallélisme *polyphonique* sont introduits par des structures telles que *it is said* ou la variante *is said to* ; des termes métalinguistiques larges tels que *message* sont aussi présents.

La mise en scène du *porte-parole* est très représentée dans le cadre du débat politique télévisé. Le porte-parole parle au nom d'un autre. Vion donne l'exemple : *Nous partons aux Baléares*, prononcé par l'un des conjoints au nom du couple. C'est donc prioritairement le mode du *nous*. Les politiciens sont au départ *porte-parole* du parti qu'ils représentent sur le plateau ; ils peuvent également s'exprimer au nom d'une institution donnée, généralement le gouvernement ou le Parlement :

We have tried in the last three years under Peter Brook, and now under Patrick Mayhew to get talks going again in Northern Ireland //
Our society can go on //
I think as a British politician //

Les politiciens peuvent aussi s'exprimer au nom des électeurs, voire même de qui bon leur semble : victimes diverses, catégories socioprofessionnelles particulières. Dans ce cas, la représentation du *peuple*

suppose un marquage beaucoup moins facile à repérer, le pronom *we* pouvant générer des ambiguïtés à l'image des exemples suivants :

We don't want to go into an explanation of the job-seekers allowance. //
That's what we all want to see //

Le premier exemple est prononcé par un journaliste qui coupe la parole à un politicien. On voit ici que la négation permet de valider le trait *opposition* pour cet exemple : le journaliste se fait porte-parole du citoyen-télespectateur en allant contre un politicien. L'énoncé 2, prononcé par une politicienne, marque le type de représentation ciblée par l'adverbe *all*, destiné à initier une convergence vers la globalité. Le pronom *we* est un marqueur essentiel du parallélisme énonciatif dans le discours politique et il fera donc l'objet d'une étude quantitative spécifique pour le corpus américain.

2.2. Vers une représentation qualitative quantifiée

L'objet de cette exploration est ici de saisir les caractéristiques définitoires du parallélisme énonciatif pour ensuite étudier plus précisément le marquage auquel il correspond.

Si l'on se restreint aux politiciens au niveau de deux thèmes d'une même émission, on arrive à la représentation globale suivante² :

Système	Trait	Nombre d'énoncés encodés	Représentativité dans le système
INTERTHÈME	russial	23	29.5%
	iral	55	70.5%
GENRE	débat	64	82.1%
	polémique	9	11.5%
	conversation	5	6.4%
SÉQUENCE	autre-séquence	5	6.4%
	description	12	15.4%
	argumentation	53	67.9%
	explication	8	10.3%
TYPES-DISCOURS	des medias	3	3.8%
	politique	36	46.2%
	vie quotidienne	20	25.6%
	institutionnel	4	5.1%
	propagande	14	17.9%
PARALLÉLISME	diaphonique	4	5.1%
	exophonique	13	16.7%

² Seuls les traits pertinents en termes de nombre ont été retenus dans le tableau.

	polyphonique	27	34.6%
	porte-parole	34	43.6%
REPRÉSENTE	institution	20	25.6%
	peuple	7	9.0%
	autre	7	9.0%
OPPOSITION	non-marquée	54	69.2%
	diaphonique	1	1.3%
	exophonique	16	20.5%
	polyphonique	7	9.0%

Figure 1. Représentation globale du parallélisme énonciatif

Le tableau montre que le paramètre thématique intervient lourdement. En effet, en ce qui concerne le mode de parallélisme, il y a deux fois plus d'énoncés à propos de l'IRA qu'à propos de la Russie (70% / 30%). Ces énoncés sont au cœur des débats et s'inscrivent dans une phase d'argumentation (68%). Ils correspondent à un discours *politique* (46%) ou renvoient à la *vie quotidienne* (25.6%). Les chiffres nous montrent enfin que le parallélisme *polyphonique* ainsi que la mise en scène du *porte-parole* sont les plus représentatifs. Etant donné le genre de communication dans lequel nous évoluons, on peut considérer la mise en scène du porte-parole comme un cas particulier de parallélisme polyphonique :

but indeed the whole collective voice of Ireland will say it / Catholics and Protestants alike!
our society can go on /
there's got to be an understanding and there's got to be love /
it's going to come about as a result of Irish people actually saying/

Ces énoncés marquent très clairement la « voix collective », l'union. On se rend compte que les marques de la première personne du pluriel sont naturellement assez récurrentes. C'est *l'institution* qui est davantage représentée dans la mise en scène du porte-parole :

what we need is a political solution to the Northern Ireland problem
we have tried in the last three years under Peter Brook and now under Patrick Mayhew to get talks going again in Northern Ireland
and only then we will be able to have a political decision and consultations with forces in Ireland that will solve the problem /

Les marqueurs sont des termes comme l'adjectif *political* ou bien le nom de responsables politiques, ministres, etc.

On remarque également que l'opposition est globalement non-marquée mais que 20% des énoncés concernent une opposition *exophonique*. Qu'en est-il pour ces derniers ?

Tous les énoncés concernent l'IRA et l'attentat perpétré à Warrington en 1992. Le thème renvoie intrinsèquement à la sécurité nationale ; en voici quelques exemples :

but the political objectives of the IRA have been rejected by the people in the North
and in the South / in Ulster and in the South of Ireland
that the IRA are totally unacceptable in a civilised world
when they say: we don't want to hurt anybody / they say we don't want to hurt
anybody / we didn't mean to kill children

Le premier exemple montre bien comment opère la combinaison *parallélisme énonciatif / opposition exophonique*. L'énoncé commence par le marqueur BUT et va contre les sympathisants de l'IRA. Dans le même temps, le locuteur suit la ligne du « rejet » que valide le marqueur aspectuel discontinu Have-EN dans sa valeur d'accompli.

Le troisième exemple est plus subtil, le locuteur prête un discours fictif aux membres de l'IRA, le passage du *they* au *we* est en cela remarquable ; l'ironie ici consacre l'opposition exophonique : imagine-t-on des terroristes de sang froid s'excuser d'avoir tué des enfants ?

2.3. Synthèse partielle

La présente analyse nous a conduits à déterminer un certain nombre de paramètres pragmatico-énonciatifs définitoires du *parallélisme énonciatif* dans le cadre du discours politique médiatisé. Ce mode énonciatif tel que le marquent les politiciens est *polyphonique* car ces derniers s'instituent volontiers en porte-paroles. La voix personnelle se fait collective lorsque le contexte est étroitement lié à une question d'intégrité nationale potentiellement menaçante pour la sécurité des individus. La prégnance du pronom *we* est indiscutable, le brouillage qui en résulte naturellement permet aux politiciens de jouer sur plusieurs palettes, de marquer de façon floue, contingente, leur appartenance aux groupes des citoyens lambda, ou bien à celui des décideurs politiques responsables. Lorsque le contexte est douloureusement polémique, le parallélisme polyphonique se teinte d'*opposition*, ici *exophonique*, les ennemis du bien sont explicitement nommés. Telles sont les caractéristiques du parallélisme énonciatif chez les politiciens pour l'émission britannique *Question Time*. Qu'en est-il pour les débats présidentiels américains ? Que nous révèle l'approche quantitative systématique ?

3. Le parallélisme énonciatif dans les débats présidentiels américains

Nous allons à présent travailler à partir d'un corpus de débats présidentiels médiatisés américains composé des 22 face-à-face organisés entre

1960 et 2008 ; ce corpus nous permet d'observer les comportements de 16 candidats à l'élection présidentielle³.

La méthodologie employée est empruntée à la logométrie ; nous utilisons le logiciel de traitement de données textuelles *Hyperbase*. Suite à l'analyse précédemment menée, et compte tenu des études existantes (Charaudeau 2005, Chilton 2004, Vion 1998), nous avons choisi de nous concentrer sur le pronom de première personne du pluriel *we*. Ce choix est également justifié de par sa prégnance au sein de notre corpus. Une rapide analyse de la distribution des pronoms indique en effet que la fréquence d'emploi de *we* est sensiblement proche de celle du pronom de première personne du singulier *I* (6006 *we* contre 7717 *I*) tout en présentant une répartition quasi constante⁴. De ce fait, si les deux pronoms de 1^{ère} personne présentent des fréquences d'emploi proches, il semble que l'emploi de *we* soit plus représentatif de la parole politique.

Les fonctionnalités du logiciel *Hyperbase* ici exploitées (recherche automatisée de contextes d'emploi, relevés de cooccurrents) visent à caractériser l'inscription du locuteur-candidat au sein de son discours *via* le pronom *we* : en particulier, nous tâchons d'identifier *qui* parle et *avec qui*⁵. Nous nous intéressons également aux effets perlocutoires produits par une telle posture énonciative et aux avantages que le locuteur-candidat peut en tirer.

3.1. Co(n)textes d'emploi de *we* et référents masqués

Si l'emploi du pronom de 1^{ère} personne du singulier *I* est explicite quant au référent qu'il désigne⁶ (en l'occurrence, le locuteur-candidat), le recours au pronom *we* se révèle plus ambigu. Selon Michel Charolles, son emploi implique que le « locuteur présume que le destinataire va sans difficultés reconnaître à quel ensemble de personnes il veut faire allusion parce que [celles-ci sont] aisément accessibles dans les circonstances d'énonciation »

3 Les seize candidats sont les suivants (ordre chronologique, nom des candidats démocrates et républicains pour chaque année électorale avec forme abrégée indiquée entre crochets) : 1960 : J.F. Kennedy [KN], R. Nixon [NX] ; 1976 : J. Carter [CT], G. Ford [FD] ; 1984 : W. Mondale [MD], R. Reagan [RG] ; 1988 : M. Dukakis [DK], G. Bush [BS] ; 1996 : W. Clinton [CL], R. Dole [DL] ; 2000 : A. Gore [GR], G.W. Bush [BS1] ; 2004 : J. Kerry [KR], G.W. Bush [BS2] ; 2008 : B. Obama [OB], J. McCain [MC]. Les retranscriptions des tours de parole de chaque locuteur incluent, entre autres, les répétitions, les hésitations (notées par le tiret simple <->) et les reprises (notées par l'arobase <@>).

4 La distribution de *we* connaît néanmoins un écart négatif significatif chez A. Gore, G.W. Bush (2000 et 2004) et J. Kerry. La conjonction de diverses variables traversant notre corpus (variable diachronique et variable stratégique) nous permet d'expliquer ce phénomène.

5 Compte tenu de la place dont nous disposons, nous ne pourrions analyser en détail *contre qui* le locuteur-candidat parle.

6 Il faut néanmoins être prudent avec l'emploi du pronom *I* qui se construit avant tout en fonction de sa relation à autrui et de son/ses interlocuteur(s). Par conséquent, *I* correspond à ce que l'interlocuteur-récepteur reconstruit sur la base de ses attentes, de son passé, de son apparentement politique, de ses engagements, etc ; *I* est aussi ce que l'énonciateur anticipe des attentes de l'interlocuteur.

(2002, 211). Ces circonstances sont d'ailleurs prégnantes dans le processus interprétatif puisque le pronom *we* est, au même titre que *you* mais contrairement à *I*, une forme faiblement indexicale (Charolles 2002, 213-4). Ceci est confirmé par notre corpus puisque l'on constate que le co-texte immédiat du pronom *we* ne permet en effet qu'en de rares occasions d'explicitier quels sont les référents auxquels renvoie le locuteur. Parmi les quelques 6006 occurrences du pronom *we*, on dénombre ainsi seulement :

- 30 occurrences du syntagme *we all* : le locuteur-candidat s'inclut explicitement dans un groupe qu'il forme avec l'auditoire et plus généralement les citoyens, signifiant de par ce positionnement énonciatif l'existence d'une certaine évidence partagée, difficilement contestable :

We all remember Pearl Harbor. We lost 3000 American lives. [NX]

- 7 occurrences de *we both* : le locuteur-candidat s'unit explicitement à son adversaire ou à son colistier ; en une seule occasion, il désigne la classe politique à travers les deux Chambres des Représentants :

Andrea, I think we both have a responsibility to try to address the issues. [DK]

- 11 structures du type « *we as + subst* » : dans ces cas, le groupe désigné par *we* renvoie au pays, aux américains ou bien à certains groupes d'individus :

We can do that, we as Americans, because we're the best innovators, we're the best producers. [MC]

De plus, nous constatons, dans l'environnement textuel proche de *we*, la présence des syntagmes « *all of us* » et « *both of us* » (respectivement 15 et 3 occurrences) ou des structures du type « *X and I* » (28 occurrences) où le locuteur-candidat désigne principalement son épouse, plus rarement son colistier ou un autre acteur de la scène politique avec qui il a travaillé auparavant. Nous notons enfin la co-présence de déictiques tel que *tonight*, *there*, *here*⁷ ou de termes précisant le cadre énonciatif au sein duquel le candidat se positionne (le débat, Washington, la Maison Blanche, le pays) ; dans ces cas, *we* désigne de fait les participants au débat, la classe politique, la Chambre des Représentants ou encore l'Administration, comme dans l'énoncé suivants :

We discuss tonight domestic issues. [KN]

⁷ La présence de ces lexèmes dans l'environnement textuel du pronom *we* est difficilement quantifiable, notamment parce que le format de la requête imposé par le logiciel ne correspond pas à la recherche que cela requiert. De ce fait, la recherche automatisée est difficile à mettre en place.

And I think in the final analysis it depends upon what we do here. I think it's time America started moving again. [KN]

Il apparaît ainsi que seule une centaine d'occurrences de *we* semblent accompagnées d'un lexème ou d'un syntagme indiquant plus précisément à qui le pronom fait référence. Par conséquent, nous en concluons qu'il faut analyser une fenêtre de texte plus large pour obtenir des descriptions plus précises. Compte tenu de nos outils, nous nous proposons d'étudier les cooccurents. Par « cooccurents », nous entendons les formes lexicales – substantifs, adjectifs, verbes et adverbes – apparaissant avec le pronom *we* dans un même paragraphe. La figure 2 est ainsi élaborée sur la base de 190 cooccurents – pour plus de lisibilité ne sont retenus dans cette figure que les cooccurents dont l'écart réduit est supérieur à 3.

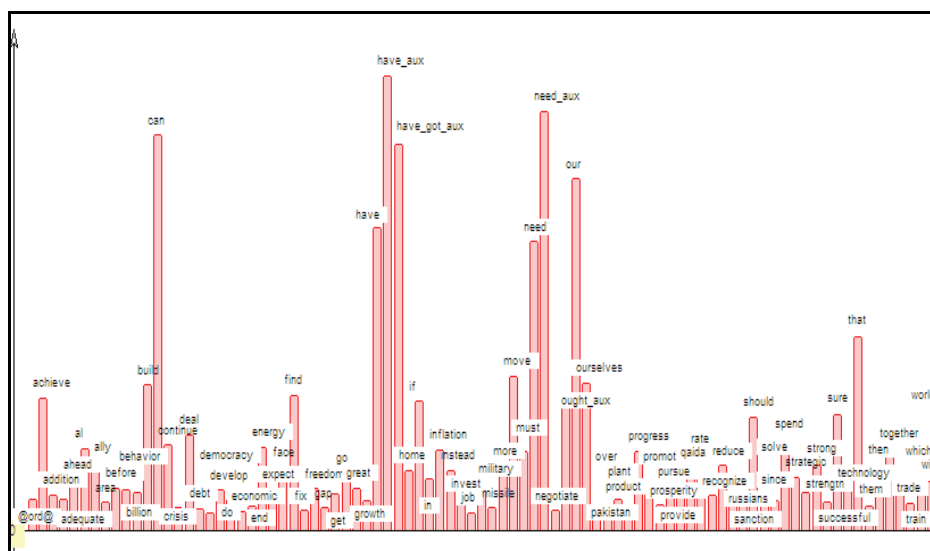


Figure 2. Histogramme des cooccurents lemmatisés (écart réduit minimal >3) de *we*

Les substantifs relevés indiquent un emploi marqué de *we* au sein de thématiques liées aux questions de politique étrangère (*ally, crisis, communists, democracy, freedom, Latin [America], missile, military, Pakistan, Al Qaida, Russians, strategic*) et aux questions économiques (*crisis, debt, economic, energy, growth, inflation, invest, job, progress, prosperity, rate, trade*). En outre, la plupart des lexèmes désignant des référents subjectifs véhiculent l'existence d'un groupe (*world, nation, troop, society, together, all*) ou désignent des alliés/ennemis avec/contre qui ce groupe est amené à se battre :

c'est le cas de *ally*, *Al Qaida*, *Russians*, *communists*, *Latin [America]*, *Pakistan*. A titre d'exemple, voici deux énoncés :

It called for an increase in the production of energy in the United States. It called for - conservation measures so that we would save the energy that we have. If you're going to - increase domestic oil and gas production, and we have to, you have to give those producers an opportunity to - develop their land or their wells. I recommended to the Congress that we should increase production in this country from 600 million tons a year to 12 @ a billion 200 million tons by 1985. [FD]
We've got to be tough on international terrorism. We've got to treat it as international crime. We've got to attack at all points; we've got to use undercover operations. We have to be prepared to use military force against terrorist base camps, we have to work closely with our allies to make sure that they're working with us and we with them and we can give no quarter when it comes to breaking the back of international terrorism. [DK]

Aucun des lexèmes ou syntagmes nominaux relevés n'indique en revanche si, en matière de politique étrangère ou économique, c'est l'action des citoyens américains, de la classe politique ou de l'administration qui est présentée. Sur ce point, les verbes sont plus révélateurs.

En effet, en plus de *have*, ici utilisé pour décrire une situation, nous relevons trois séries de verbes. Ainsi, il apparaît que le pronom *we* est, d'une part, fortement lié aux auxiliaires modaux *have to*, *have got to*, *need to* (ici indiqués sous la graphie *have_aux*, *have_got_aux* et *need_aux*), *need*, *can*, et, de manière moindre, à *ought to*, *should* et *must* : comme illustré dans l'énoncé de Dukakis donné précédemment, ces auxiliaires modaux impriment un aspect dynamique à l'intervention. On peut donc en conclure que *we* est employé dans des discours visant à encourager l'auditoire vers l'accomplissement d'une action donnée (jugée bénéfique).

On recense d'autre part une majorité de verbes d'activité et de verbes aspectuels. Parmi ceux-ci, il est possible d'identifier une série de verbes assez nettement associés à des actions effectuées par les pouvoirs exécutif ou législatif (*reform*, *spend*, *invest*, *create*, *reduce*, *negotiate*, *provide*, *protect*, *continue*, *maintain*, *help*, *expand*). Les pronoms mis en évidence au moyen de petites majuscules dans les trois énoncés qui suivent illustrent ces quelques remarques :

That means that WE must continue to have a balanced budget here at home in every possible circumstance that WE can because the moment that we have loss of confidence in our own fiscal policies at home, it results in gold flowing out. Secondly, WE have to increase our exports, as compared to our imports. And, here, WE have a very strong program going forward [NX]
So, I think it's clear that we're better off than we were four years ago. Now WE need to focus on what do WE need to do to be better off still. How can WE help people as we are to get their retirements when they work for small businesses? [CL]

Secondly, one of the things that WE've got to be careful about, in politics, is throwing money at a system that has not yet been reformed. More money is needed and I spend more money. But step one is to make sure WE reform the system to have the system in place that leaves no child behind. [BS1]

Dans ces contextes d'emploi, l'auditeur sait, sans nul besoin d'autres explications, que le locuteur fait référence à l'administration à laquelle il appartient (Nixon, Clinton) ou à celle qu'il entend former (W. Bush, 2^{ème} *we*), ou plus généralement à sa famille politique (W. Bush, 1^{er} *we*).

Enfin, une troisième série de verbes reste plus ambiguë du fait que les verbes qui la composent (comme *build*, *afford*, *succeed*, *work*, *make* [*sure*]) peuvent tout aussi bien désigner la sphère politique, le corps de l'armée ou les citoyens, comme en témoignent les énoncés suivants :

And one of the things that the Vice President either ignores or or won't address is the fact that you can't divorce our military security from our economic security. How can WE build a strong America militarily that's teeter-tottering on a mountain of debt? And if WE go forward with the kinds of policies that the Vice President is suggesting tonight and has in the past, that debt's going to grow bigger. [DK]
So, I think it's clear that we're better off than we were four years ago. Now we need to focus on what do we need to do to be better off still. How can we help people as we are to get their retirements when they work for small businesses? [CL]
The 9/11 Commission put out a report that said America is safer but not yet safe. There's more work to be done. WE'll stay on the hunt on Al Qaida. WE'll deny sanctuary to these terrorists. WE'll make sure they do not end up with weapons of mass destruction. [BS2]

Dans ces cas, c'est donc l'interprétation personnelle des auditeurs qui va compter dans l'interprétation finale des référents dissimulés par le pronom *we* : l'auditeur s'appuie sur ses propres connaissances et, selon son histoire personnelle et sa formation idéologique, interprète l'énoncé de la manière qui lui semble la plus pertinente. La remarque faite pour le pronom *I* en note 6 semble donc aussi valable pour l'interprétation du pronom *we*.

Notons pour terminer que le marqueur de négation *not* n'apparaît pas dans la liste des quelque 190 cooccurrents de *we* : cela n'indique pas que le pronom n'est jamais employé dans un énoncé négatif mais plutôt que la corrélation entre les marqueurs *we* et *not* n'est pas suffisamment forte pour considérer *not* comme l'un de ses cooccurrents. De ce fait, *we*, qui peut relever du mode d'opposition énonciative (Vion 1998), ne semble pas, dans notre corpus, manifester un tel comportement ; un tel mode énonciatif n'apparaît donc pas statistiquement pertinent pour caractériser l'emploi du pronom.

3.2. Synthèse partielle

Au terme des analyses effectuées ici, nous sommes amenés à postuler que le recours au pronom *we* semble lié à des thématiques bien précises –

économie et politique étrangère – où le groupe composé du locuteur-candidat et de la future administration et/ou de la classe politique (*we* exclusif) et/ou des citoyens (*we* inclusif) évalue une situation (présente ou passée), décrit des faits présentés comme accomplis *ensemble*, indique une action qui *peut, doit / devrait* être prise pour le (bien du) pays. Une question reste toutefois en suspens. En effet, quand le locuteur désigne un parti politique ou l'administration, on ne peut déterminer s'il fait *uniquement* référence à ces entités ou s'il inclut de fait les citoyens qui ont légitimé et légitiment leur présence sur le devant de la scène politique américaine.

L'étude des cooccurrents confirme par ailleurs que l'interprétation du pronom *we* dépend moins d'un co-texte immédiat que d'un environnement plus large (saisi par ses cooccurrents) voire du contexte, défini ici comme l'ensemble des informations reconstruites par l'interprétant sur la base du cadre situationnel, de son *background* (Vion 2005, 6) et de sa formation idéologique. Le pronom *we* peut donc aussi être considéré comme un « masque énonciatif » donnant à voir l'image d'un groupe que chacun interprète en fonction de ce qui lui correspond le plus⁸ : cette image n'est cependant qu'une façade malléable (Charolles 2002, 210), une façon de se fondre plus ou moins discrètement dans un groupe, de souligner la volonté ou la nécessité de « jouer collectif ». Ce jeu collectif – cet « Ensemble, tout devient possible »⁹ – relève donc d'une stratégie énonciative et discursive : le locuteur entend faire siens les pouvoirs exécutifs / législatifs du groupe auquel il s'identifie (élaboration d'un ethos de pouvoir et/ou d'autorité et légitimation du candidat-futur Président) ou prétend par ce biais être concerné, au même titre que le citoyen lambda, par des décisions futures (élaboration d'un ethos de solidarité et d'humilité) afin d'apparaître plus accessible.

Toutefois, si l'emploi de *we* est l'occasion pour le locuteur-candidat de se fondre au sein d'un groupe, adoptant ainsi une position d'intermédiaire entre les faits et l'auditoire, il n'en demeure pas moins une composante bien présente. Par conséquent, nous confirmons un fait déjà mis en avant par d'autres, à commencer par Benveniste : « il n'y a de [*we*] qu'à partir de [*I*] » (1966, 233). Ceci est par ailleurs confirmé par l'étude de la structure syntaxique *pronom + verbe + pronom + verbe* au sein de laquelle les pronoms *I* et *we* apparaissent de manière privilégiée, à l'image des énoncés suivants :

⁸ Pensons simplement au slogan de la campagne de B. Obama : « Yes, we can. » *We* peut tout aussi bien désigner le parti démocrate, les citoyens, le pays ; toutes les communautés socio-professionnelles se sentent concernées par cette interpellation de la part du candidat démocrate et croient ainsi en l'accomplissement de certains objectifs et en l'obtention de certains droits.

⁹ On aura reconnu le slogan du Président Nicolas Sarkozy alors candidat à l'élection présidentielle française de 2007.

You see the turmoil in in Poland today. And I think we have enormous opportunity for trade. [BS]

Milosevic's government refuses to release the vote count. There's now a general strike going on. They're demonstrating. I think we should support the people of Serbia and the – Yugoslavia, as they call the Serbia plus Montenegro, and put pressure in every way possible to recognize the lawful outcome of the election. [GR]

Les structures *PVPV* commençant par les pronoms *it*, *s/he*, *we* ou *they* sont rares (respectivement au nombre de 3, 71, 20 et 30) contrairement à la réalisation [*I* + Verbe + *WE* + Verbe] qui apparaît 234 fois et représente ainsi un quart des 981 occurrences de la structure *PVPV*. [*I* + Verbe + *WE* + Verbe] indique explicitement que les actions préconisées, et introduites par le pronom *we*, émanent du locuteur-candidat lui-même. Ce dernier se positionne donc tout à la fois comme le point d'origine et l'intermédiaire des faits / actes que les citoyens sont vivement encouragés à considérer et/ou effectuer. En fin de compte, il apparaît que lorsque *we* « parle », c'est avant tout la voix du locuteur-candidat que l'on entend ou devrait entendre.

Ces observations soulignent ainsi deux raisons du succès du pronom *we* – et donc d'une certaine manifestation du parallélisme énonciatif – au sein des débats politiques et plus généralement dans la parole politique publique. D'une part, sa plasticité le rend apte à faire entendre ce que l'interprétant recherche ; d'autre part, sa capacité permet de masquer la présence du locuteur tout en lui permettant de faire entendre sa voix. Essayons à présent de répondre à une question connexe, à savoir l'identification, voire la quantification, des divers types de parallélisme énonciatif (diaphonique, exophonique et polyphonique) que le pronom *we* sous-tend.

3.3. *We* et les différents types de parallélisme énonciatif

Au sein des contextes d'emploi du pronom *we*, nous avons tenté d'identifier des structures susceptibles de générer des discours explicitement polyphoniques, indiquant avec *qui/quoi* le locuteur-candidat et le groupe s'associent ; pour cela, nous avons recherché de manière automatisée les formes *according to*, *since*, *as*, *together*, *along with*, *with*¹⁰. Il résulte que les emplois de *we* avec ces marques explicites de parallélisme sont rares : sur les 6006 occurrences du pronom, nous n'avons en effet recensé qu'une centaine d'énoncés. Ainsi :

- aucune occurrence de *we* + *according to*;
- 2 occurrences de *we* + *along with* dont :

¹⁰ La fréquence d'emploi de chacune de ces expressions au sein du corpus est la suivante : *according to* : 15 occurrences ; *along with* : 22 occurrences ; *since* : 119 occurrences ; *together* : 127 occurrences ; *as* : 989 occurrences ; *with* : 1605 occurrences. Un seul énoncé *we* + *as* semble correspondre au mode d'opposition énonciative exophonique.

Now we've made it clear, along with our allies, that when Milosevic leaves, then Serbia will be able to have a more normal relationship with the rest of the world. [GR]

- 2 occurrences de *we* + *since* dont :

What happened was one of the Kurdish leaders invited him to go up North, but we felt, since the whole world community had told him not to do it. [CL]

- 22 occurrences de *we* + *together* dont :

So - I am convinced that together, we can, with the French, with the British, with the Germans and other countries, democracies around the world, we can affect Iranian behaviour. [MC]

- 30 occurrences de *we* + *as* dont :

But we are clearly better off than we were four years ago, as Senator Dole acknowledged this year. [CL]

- 38 occurrences de *we* + *with* dont :

But, with these projections, we will have a balanced budget by fiscal year 1981, if I'm elected President. [CT]

En nous appuyant sur ces résultats et en prenant en considération les structures identifiées auparavant (cf. 3.1.), nous n'avons relevé que de rares cas de *parallélisme diaphonique*, à l'image de l'énoncé suivant :

I know what it's like to see somebody you love nearly lose their lives and I hate drugs, Senator. We need to do this together and we can. [CL]

Clinton y interpelle directement son adversaire, Dole, au moyen du taxème *Senator* situé en fin de phrase. Il se montre explicitement en désaccord avec lui, condamne les propos qu'il a tenus à son encontre et, simultanément, accentue la nécessité de « travailler ensemble » sur certains sujets, en l'occurrence, la lutte contre la drogue. Le pronom *we* est donc à interpréter comme incluant les deux candidats Clinton et Dole, tous deux représentants de leur parti politique, respectivement le parti démocrate et le parti républicain. Ce positionnement énonciatif relève bien d'un cas de *parallélisme diaphonique*, Clinton se joignant à Dole pour former un « groupe ». Le *parallélisme diaphonique* semble donc être exclusivement employé pour ne faire qu'un avec son adversaire (ou un représentant du parti politique adverse) afin de créer l'image d'une union, d'un consensus au sein de la sphère politique ou, plus localement, du parti : nous y retrouvons certaines occurrences de *we both* et celles des structures « *X and I* ». Il y aurait ainsi élaboration d'un ethos positif bénéficiant directement à la classe politique toute entière ou au parti politique

auquel le locuteur-candidat appartient, et donc, de manière indirecte seulement, au locuteur-candidat en question. Ce mode énonciatif permettrait au locuteur-candidat de travailler sa *face positive* en favorisant la projection, dans l'interaction, d'images de soi valorisantes (Goffman 1973-2, Brown et Levinson 1978/1987) de solidarité et d'humilité dans le but, par exemple, de démontrer sa capacité à travailler en collectif¹¹.

L'ensemble des autres structures relevées sont quant à elles à considérer comme des marques de *parallélisme exophonique* puisque les personnes convoquées en discours sont présentées comme extérieures au cadre énonciatif, et ce même si le locuteur reprend une de ses précédentes déclarations ou s'unit à des personnes présentes dans la salle. On retrouve dans cette catégorie des énoncés comme :

And in Crawford, Texas, Jiang Zemin and I agreed that the nuclear-weapons-free [...] - Korean Peninsula, was in his interest and our interest and the world's interest. And so we began a new dialogue with North Korea. [BS2]
But as Senator Clinton said in her debates with you, we need to know the full extent of that relationship. [OB]

Le *parallélisme exophonique* semble être employé par le locuteur-candidat afin de légitimer son bilan, son mandat, son parcours personnel, pour souligner son positionnement *avec* les citoyens ou quand il s'agit d'aborder des sujets plus intimes, liés aux événements qu'il a vécus avec son conjoint. Ce type de posture énonciative relèverait ainsi d'une stratégie visant à fondre la personnalité ou le passé du candidat avec les actions ou pensées d'autres personnes explicitement désignées : en s'unissant ainsi à autrui, le locuteur-candidat gagnerait en épaisseur, il se construirait une certaine légitimité ainsi qu'un ethos de solidarité et d'humilité. Pour autant, il continuerait à exister en tant qu'individu car le groupe désigné par le pronom reste une addition de personnes nommées et non un corps non identifiable. Ainsi, ce positionnement énonciatif lui permettrait d'élaborer un ethos positif qui lui bénéficierait directement en tant qu'individu.

Reste à considérer les cas – majoritaires dans notre corpus – où le locuteur-candidat n'indique pas *avec qui* il parle ni *avec qui* il s'unit dans le groupe au sein duquel il s'inclut. Dans ces cas de figure, il profite du masque énonciatif que représente le pronom *we* afin de créer l'illusion du groupe ou dans le but de construire un discours que les auditeurs interpréteront différemment en fonction de leur *background* et de leur formation idéologique. Cette impossibilité d'identifier les personnes avec qui le locuteur « parle » nous porte à classer ces énoncés comme relevant du mode de *parallélisme polyphonique*, à l'image de l'énoncé suivant :

¹¹ La remarque peut également être élargie aux modes de parallélisme exophonique et polyphonique.

But they are important and dangerous now because they are mounting a major effort within their own country. The kind of country we have here, the kind of society we have, the kind of strength we build in the United States will be the defense of freedom. If we do well here, if we meet our obligations, if we're moving ahead, then I think freedom will be secure around the world. If we fail, then freedom fails. [KN]

Même en consultant un fenêtre de texte plus large, on ne pourrait affirmer avec certitude si les énoncés de ce type font référence au ticket présidentiel que le locuteur-candidat forme avec son colistier, à la future administration qu'il compte composer ou à l'effort que les citoyens américains ont fourni dans le passé ou devront fournir dans un futur proche. Ce type de parallélisme construirait alors un ethos positif bénéficiant directement au locuteur-candidat qui donne à voir et à entendre l'existence du groupe, du consensus, de l'union. Le « gain » ne serait pas généré par l'énoncé à proprement parler mais par l'illusion qu'il contribuerait à produire. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'énoncé choisi ci-dessus pour illustrer ce type de parallélisme révèle un emploi en rafale du pronom *we*.

En conclusion, il apparaît que la méthodologie employée semble à même d'identifier les contextes dans lesquels l'emploi du pronom *we*, marqueur de parallélisme énonciatif, se montre le plus représentatif d'un point de vue statistique. Nos outils se sont révélés suffisamment puissants pour caractériser l'emploi de *we* au sein de notre corpus, en termes de thématiques (politique étrangère et questions économiques), au travers du co-texte verbal (discours porté vers l'action) et nominal (co-présence de noms collectifs et de noms désignant des alliés ou des ennemis). Nous avons également identifié les référents dissimulés par l'emploi du pronom, à savoir la sphère politique, le pouvoir exécutif ou législatif, les citoyens ; nous avons montré à cette occasion que l'image du groupe était ainsi exploitée pour masquer la présence pourtant prégnante du locuteur-candidat. Enfin, nous avons déterminé, sans toutefois quantifier de manière précise, la place de chaque type de parallélisme énonciatif au sein du corpus indiquant quels sont les bénéfices obtenus par les candidats en termes d'image.

Pour terminer cette réflexion, se pose la question de savoir *contre* qui le locuteur-candidat prend position. A l'issue des analyses effectuées, il semblerait que, puisque le mode de parallélisme énonciatif serait utilisé dans le but de souligner les liens unissant le locuteur-candidat à la sphère politique (considérée globalement) et/ou aux citoyens, cette posture servirait, en contrepoint, à mettre en lumière le fait que l'adversaire ne jouirait pas des mêmes liens. Par conséquent, dresser le bilan de ce que sa famille politique (au pouvoir ou non) a fait, faire la liste des actions accomplies au cours de son/ses précédent(s) mandat(s), s'unir aux citoyens dans les efforts futurs à fournir, etc., reviendrait principalement à attirer l'attention de l'auditoire sur un comportement ou une action similaire que l'adversaire n'aurait pas accomplie,

ne souhaiterait pas voir accomplie, ne préconiserait pas. C'est le cas des deux énoncés qui suivent :

Mr Mondale has recently announced a plan of his to get the democracies together and to work with the whole world to turn to democracy. And, I was glad to hear him say that because that's what we've been doing ever since I announced to the British Parliament that I thought we should do this. [RG]

When you don't have any ideas, you don't have any agenda and all you have is fear, that's all you can use. We have ideas in the Dole-Kemp campaign and we will rescue Medicare as we did Social Security. [DL]

Reagan et Dole insistent en effet sur les aspects positifs de leur mandat passé (Reagan) ou de leur programme électoral (Dole) afin de souligner les manquements de leurs adversaires respectifs (à savoir Mondale et Clinton) qui sont, dans les deux cas, désignés de manière explicite, tantôt au moyen du nom de famille (*Mr Mondale*), tantôt avec le pronom de 2^{ème} personne *you*.

Conclusion générale

Au terme de cette double étude, nous sommes maintenant à même de rendre compte du *parallélisme énonciatif* dans la sphère du discours politique médiatisé. Encore peu répandue en France au sein des études stylistiques, l'approche quantitative des faits de style se révèle productive. Au travers des deux méthodologies employées, toutes deux inscrites dans le cadre de la logométrie, nous sommes parvenus à caractériser le parallélisme énonciatif dans les débats présidentiels américains par ses co[n]textes d'emploi et des structures-type ; nous avons également expliqué la prégnance de ce fait de style au sein des débats politiques anglo-saxons dans ses fonctions pragmatico-énonciatives.

Les deux analyses montrent que les politiciens sont plutôt polyphoniques lorsqu'ils marquent leur adhésion. Une des raisons que l'on peut avancer pour expliquer cela est que les deux types de débats analysés sont, de par leur scénographie, intrinsèquement liés à l'opposition *diaphonique* : lors d'un débat télévisé, il apparaît alors cohérent de ne pas voir deux personnalités politiques appartenant à des camps opposés préciser constamment qu'ils pensent la même chose. En outre, le recours à la mise en scène du *porte-parole* se fait de manière plus ou moins prégnante en fonction du type de débat. Les débats présidentiels restent une affaire de personne où il importe de se démarquer de son adversaire ; au contraire, il semble que la posture adoptée dans *Question Time* vise davantage à faire valoir les idées et positions générales.

On remarque également que le paramètre thématique pèse lourdement pour « déclencher » le *parallélisme énonciatif*. Lorsque les thématiques renvoient à ce qui pourrait être menaçant pour l'unité du pays, son intégrité, les

locuteurs marquent précisément leur allégeance à la nation, s'engagent pour le pays avec celui-ci. Ce mouvement implique, *a contrario*, une opposition de fait avec ce qui pourrait justement constituer une menace pour le pays. S'allier avec les siens pour se battre contre un ennemi commun est toujours intéressant en termes de construction d'image, d'ethos.

Le caractère polyphonique du parallélisme énonciatif tient enfin au jeu de la représentation, qui consiste précisément à se construire une image plurielle, multiple, destinée à plaire au plus grand nombre. Le « je » de la représentation doit forcément devenir « nous ».

Bibliographie

- BAKHTINE, Mikhail, 1984. *Esthétique de la création verbale*, Paris, Seuil.
- BENDINELLI, Marion, 2008. *Contribution à l'étude des modalités intersubjectives au sein d'un corpus de débats présidentiels médiatisés aux Etats-Unis*, Mémoire de Master sous la co-direction de Sylvie Mellet et de Laurent Rouveyrol, Université Nice Sophia-Antipolis.
- BENOIT à la GUILLAUME, Luc, 2000. *Les Discours d'investiture des présidents américains, ou le paradoxe de l'éloge*, Paris, L'Harmattan.
- BENVENISTE, Émile, 1966. *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- BROWN, Penelope et LEVISON, Stephen C., 1978/1987. *Politeness: Some Universals in Language Usage*, Cambridge, University Press.
- CHARAUDEAU, Patrick, 2005. *Le Discours politique. Les Masques du pouvoir*, Paris, Librairie Vuibert.
- CHAROLLES, Michel, 2002. *La Référence et les expressions référentielles en français*, Paris-Gap, Ophrys.
- CHILTON, Paul A., 2004. *Analysing political discourse: theory and practice*, Londres, Routledge.
- FAIRCLOUGH, Norman, 1998. «Political discourse in the media: an analytical framework», in Bell, Alan et Garrett, Peter (dir.), *Approaches to Media Discourse*, Oxford, Blackwell, 142-162.
- GOFFMAN, Ervin, 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Éditions de Minuit.
- MAYAFFRE, Damon, 2004. *Paroles de président : Jacques Chirac, 1995-2003, et le discours présidentiel sous la Ve République*, Paris, Honoré Champion.
- PETIT, Michel, 2002. « Termes d'adresse et milieux professionnels », communication aux journées *ASp* de l'EA 2025, Montpellier.
- PETIT, Michel, 2004. « Quelques réflexions sur la fiction à substrat professionnel : du général au particulier. », in Petit, Michel et Isani, Shaeda (dir.), *Aspects de la fiction à substrat professionnel*, Bordeaux, Université Bordeaux 2, 3-23.
- ROUYEYROL, Laurent. 2003. *Etude pragmatique de la variation linguistique dans le débat politique médiatisé en anglais*. Thèse de doctorat N.R sous la direction de F. Dubois-Charlier, Aix-en-Provence.
- ROUYEYROL, Laurent, 2004. « Des milieux des uns aux discours des autres : à propos d'interactions médiatiques », *ASp (Anglais de Spécialité)*, n°45-46, 43-60.

- ROUYEYROL, Laurent, 2005. « Vers une logométrie intégrative des corpus politiques médiatisés. L'exemple de la subjectivité dans les débats-panels britanniques », *Corpus*, n°4, 27-52.
- ROUYEYROL, Laurent, 2008. « D'une grammaire de la subjectivité au style médiatique : l'exemple des débats politiques », *Bulletin de la Société de Stylistique Anglaise*, n°30, 67-88.
- VION, Robert, 1998. « La mise en scène énonciative du discours », in *Proceedings of the 16th international Congress of Linguists*, [CD-ROM], Oxford, Elsevier Sciences.
- VION, Robert, 2001. « 'Effacement énonciatif' et stratégies discursives », in De Mattia, Monique et Joly, André (dir.), *De la syntaxe à la narratologie énonciative*, Paris-Gap, Ophrys, 331-354.
- VION, Robert, 2005. « Modalités, modalisations, interaction et dialogisme », in Bres, Jacques, Haillet, Patrick Pierre, Mellet, Sylvie, Nølke, Henning et Rosier, Laurence (dir.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 143-156.

Logiciels utilisés

UAM Corpus Tool (ex Systemic Coder), logiciel d'annotation de textes, développé par Mickael O'Donnell.

Documentation disponible en ligne : <<http://www.wagsoft.com/CorpusTool/>>.

Hyperbase (version 9.0, Janvier 2011), logiciel documentaire et statistique pour la création et l'exploitation de bases hypertextuelles, développé par Etienne Brunet, Laboratoire « Bases, Corpus, Langage » - UMR 6039 – Université Nice Sophia-Antipolis - CNRS.

Documentation disponible en ligne : <<http://ancilla.unice.fr/>>.

UNE STYLISTIQUE DE L'ÉLOGE : LA CITATION POUR FAITS DE GUERRE DANS L'ARMÉE AMÉRICAINE

Anthony Saber

Ecole normale supérieure de Cachan, LACES/ASPDA EA 4140

Abstract:

Military citations justify the awarding of prestigious decorations such as the Medal of Honor, the Navy Cross, the Distinguished Service Cross, or the Air Force Cross. By analyzing a corpus of 160 citations, it was found that they can be considered as a highly formulaic genre based both on a standardized macrostructure and on recurring phraseological and stylistic patterns. Another finding was that the narrative mode specific to military citations is close to that of the epic, as these epideictic texts tend to describe individual heroism through a limited repertoire of laudatory *topoi*. Some commonalities were identified between military citations and other epideictic genres such as apologues, panegyrics, or funeral orations, which suggests that generic hybridization is at work in these texts. Finally, it appears that military citations are imbued with underlying hints at the fact that glorious deeds accomplished by an American serviceman or servicewoman are not really personal exploits, but should rather be related to the age-old glory of the American military, which they epitomize. It thus emerges that military citations constitute an institutional discourse primarily aimed at extolling and promoting the American military's prestige and esprit de corps.

Keywords: military citation, epideictic discourse, epic narrative, institutional discourse, military awards, military decorations

1. Introduction

Comme toutes les grandes organisations, les milieux militaires produisent en temps de paix un grand nombre de textes épideictiques¹ (c'est-à-dire des textes dont la fonction principale est de porter une appréciation positive ou négative – on pense ici aux témoignages de satisfaction, ou aux rapports de notation des

¹ Comme l'on sait, Aristote distingue dans sa *Rhétorique* les genres délibératif, judiciaire, et épideictique.

personnels). Mais un type de texte épideictique (et, plus précisément, encomiastique, c'est-à-dire exclusivement porteur d'éloges) est à proprement parler spécifique à l'institution militaire : il s'agit de la citation pour faits de guerre, qui constitue le pendant discursif des décorations attribuées en récompense de hauts faits d'armes. La remise de celles-ci est en effet invariablement justifiée par de courts textes explicatifs décrivant les exploits du récipiendaire². Textes spécialisés par leur fonction, mais aussi par leur contexte d'énonciation (ils sont rédigés par des militaires, supérieurs hiérarchiques du récipiendaire), ces « citations » constituent un genre formulaire dont la principale fonction est de figer dans une brève narration le moment héroïque du sacrifice de soi. Paveau (2006) a décrit (dans le contexte de l'armée de terre française) certaines caractéristiques discursives propres aux citations, notamment le fait qu'elles ont pour fonction de mettre en exergue et de transmettre les valeurs que l'institution militaire considère comme exemplaires.

En nous appuyant sur un corpus de plusieurs dizaines de citations³ justifiant l'attribution de la Médaille d'Honneur (*Medal of Honor*), de la *Navy Cross*, de l'*Air Force Cross*, et de la *Distinguished Service Cross*⁴ (propre à l'US Army), nous proposerons une caractérisation stylistique de ce genre spécialisé, en explorant notamment les motifs lexicaux et la phraséologie figée qui s'y manifestent. Nous tenterons également d'identifier les rapprochements possibles entre ce discours épideictique par excellence et plusieurs genres identifiables dans la tradition rhétorique : l'épopée, l'apologue, le panégyrique, et même l'oraison funèbre (lorsqu'une décoration, comme c'est souvent le cas, est attribuée à titre posthume). Notre objectif sera donc de tracer les contours d'une stylistique de l'éloge, telle qu'elle se déploie dans des textes qui, bien qu'émanant d'un milieu spécialisé, s'inscrivent dans une tradition rhétorique ancienne.

Mais avant de nous lancer dans ces analyses, il convient de disposer de quelques éléments d'information sur les décorations envisagées ici. Il semble en particulier essentiel de noter qu'elles ne sont attribuées que pour des faits d'héroïsme exceptionnel, ce qui constitue une spécificité, étant donné que

² Ces citations s'inscrivent dans une tradition ancienne, qui naît peut-être avec l'éloge des hoplites défaits lors de la bataille de Chéronée, prononcé par Démosthène en -338. Paveau (2006) indique que la citation apparaît en France dans la période révolutionnaire, mais sous une forme purement orale, car elle est alors lue à voix haute devant les troupes rassemblées. C'est Napoléon qui institutionnalise cette pratique, en faisant notamment figurer ces citations pour faits de guerre dans les ordres du jour de la Grande Armée.

³ Pour disposer d'un échantillon représentatif, nous avons constitué un corpus composé de 160 citations, soit 40 citations pour chacune des quatre décorations prises en compte dans notre étude. Au total, ce corpus compte 40196 mots. Ces textes sont aisément consultables sur le site d'un organe de presse officiel de l'armée américaine, le *Military Times* (<<http://militarytimes.com/citations-medals-awards/>>). Les citations que nous avons retenues ont été attribuées entre le début des années 1960 et la période contemporaine.

⁴ Par commodité, nous regrouperons désormais ces trois dernières décorations sous l'appellation de « croix militaires ».

l'attribution de décorations est normalement très fréquente au sein des armées américaines. En effet, le militaire américain peut se voir décerner une décoration pour une simple participation à une campagne particulière, et ce même sans avoir pris part à des opérations de combat, ou encore parce qu'il a acquis une compétence particulière à la suite d'un stage de formation. Une blessure au combat, même minime, entraîne quasi-automatiquement l'attribution d'une *Purple Heart*. Cette profusion de décorations amène ainsi certains observateurs à parler familièrement de *fruit salad*⁵ pour désigner les barrettes composées de nombreux rubans colorés qui ornent le pan gauche de la vareuse des militaires américains.

Cependant, les quatre décorations mentionnées plus haut ne récompensent que des faits d'héroïsme exceptionnel, et ne sont donc attribuées qu'avec grande parcimonie⁶. Les critères d'attribution de chaque décoration sont décrits par la loi américaine⁷. Ils sont stricts et restrictifs. Ainsi, le texte officiel régissant l'attribution de la Médaille d'Honneur stipule⁸ que

le Président des États-Unis peut décerner, [...] au nom du Congrès, une Médaille d'Honneur [...] à une personne qui [...] a mis sa vie en danger et s'est distinguée de manière remarquable par son intrépidité et sa bravoure, et ce bien au-delà des exigences normales du devoir⁹, alors qu'elle était impliquée dans une action militaire contre un ennemi des États-Unis, ou [...] dans des opérations militaires impliquant un conflit avec une force étrangère antagoniste, ou encore à une personne servant dans des forces étrangères amies prenant part à un conflit armé avec une force armée antagoniste dans lequel les États-Unis ne sont pas partie prenante¹⁰.

5 Par exemple, Millet (2004, 357) : « During World War II both [Eisenhower and MacArthur], aware of the politics of a citizen army, had dispensed with the more decorative elements of the uniform, particularly the "fruit salad" of ribbons and decorations ».

6 Notons à ce sujet qu'il existe une hiérarchie dans ce dispositif de décorations. La Médaille d'Honneur, créée pendant la guerre de Sécession est la décoration militaire la plus prestigieuse aux États-Unis, alors que les trois autres décorations envisagées dans la présente étude se situent au rang immédiatement inférieur. Il arrive qu'une croix militaire soit requalifiée en Médaille d'Honneur, lorsque les faits d'armes du récipiendaire sont particulièrement exceptionnels. Ainsi, Eddie Rickenbacker, « as » de l'aviation américaine lors de la Première Guerre mondiale, reçut 8 DSC pendant le conflit (l'*Air Force Cross* n'existait pas encore à l'époque). Une d'entre elles fut requalifiée le 14 juillet 1930 en Médaille d'Honneur, comme l'indique Lewis (2005, 302).

7 Nous avons consulté les textes officiels régissant l'attribution de ces décorations sur le recueil des lois américaines établi par le Congrès des États-Unis (notamment le Titre 10 de l'U.S. Code, relatif à l'organisation des forces armées, consultable sur <http://uscode.house.gov/download/pls/Title_10.txt>

8 U.S. Code, Titre 10, sous-titre B, deuxième partie, chapitre 357, section 3741. Ce chapitre concerne l'attribution de la Médaille d'Honneur aux personnels de l'US Army, mais le texte est identique dans les sections concernant les autres branches des forces armées.

9 La formulation en anglais est « distinguished himself conspicuously by gallantry and intrepidity at the risk of his life above and beyond the call of duty ».

10 Passage traduit par nos soins.

Les textes régissant l'attribution de la *Navy Cross*, de l'*Air Force Cross*, et de la *Distinguished Service Cross* comportant des formulations quasi-identiques à celle-ci¹¹, nous ne les présenterons pas ici, mais nous retiendrons l'idée que les citations militaires justifiant ces décorations revêtent un caractère exceptionnel et extraordinaire.

Quelques mots sont également nécessaires, à l'orée de notre étude, sur le processus d'attribution de ces décorations. L'instruction officielle 600-8-22, publiée par l'US Army en 2006¹², et intitulée « Military Awards », décrit en détail le processus d'attribution des décorations¹³. Un formulaire spécifique doit être rempli, en premier lieu, par l'autorité recommandant l'attribution de la décoration au récipiendaire (c'est-à-dire, dans la plupart des cas, par le chef de son unité). Ce formulaire comprend notamment une liste des « exploits » accomplis par le récipiendaire, ainsi qu'une proposition de libellé de la citation. L'instruction 600-8-22 suggère des modèles de rédaction pour ces rubriques, comme on le voit ci-dessous¹⁴ :

-
- ¹¹ Ces croix militaires sont également attribuées avec parcimonie, comme on peut le voir dans les chiffres présentés sur le site internet du *Military Times* (<<http://militarytimes.com/citations-medals-awards/list.php?category=Awards>>). Ainsi, la *Navy Cross*, créée en 1919, peut être décernée aux personnels de l'US Navy, du Corps des Marines, ou des Gardes-côtes, ou éventuellement à des récipiendaires étrangers (une centaine d'étrangers ont ainsi été décorés). À ce jour, elle a été attribuée à 6903 récipiendaires, ce qui paraît relativement peu, eu égard aux millions d'hommes qui ont servi sous le drapeau américain dans différents conflits depuis 1919. De même, la *Distinguished Service Cross*, créée en 1918, a été attribuée 13458 fois, mais 21 fois seulement depuis la fin de la guerre du Vietnam. L'*Air Force Cross* n'a quant à elle été attribuée que 193 fois depuis sa création en 1960.
- ¹² Voir notre bibliographie pour les références de ce texte. Les circulaires régissant l'attribution des décorations dans l'US Air Force et l'US Navy décrivent des procédures administratives quasi-identiques à celles de l'US Army, nous ne les citerons donc pas ici.
- ¹³ Notamment dans la section 3-19, intitulée « Rules for processing DA Form 638, Recommendation for Awards », et la section 3-20, « Steps for preparing and processing awards using the DA Form 638, Recommendation for Award », pages 42-50.
- ¹⁴ La décoration proposée dans cet exemple est la *Meritorious Service Medal*, une médaille attribuée pour bons services administratifs, et de rang nettement inférieur, dans l'ordre de précedence des décorations, à celles que nous étudions.

Achievement # 1 SSG Doc provided support to the unit's Forward Support Battalions and the Aviation Battalion.
Proposed Citation For exceptionally meritorious service while assigned as Noncommissioned Officer in Charge of the Support Operations Section. Staff Sergeant Doe's leadership and selfless devotion to duty enhanced operational support and ensured mission accomplishment. His professionalism (<i>sic</i>) reflects great credit upon himself, the 1 st Cavalry Division, and the United States Army.

Tableau 1. Pré-formulation du libellé des citations dans l'instruction officielle 600-8-22 de l'US Army¹⁵

Le formulaire suit ensuite la chaîne hiérarchique, et passe entre les mains de différentes autorités : un premier filtre est désigné sous l'appellation de *intermediate authority* (il s'agit du chef de corps, par exemple le commandant de la brigade), puis intervient un deuxième filtre (*approval authority*, soit par exemple le commandant de la division). À ces étapes applicables aux décorations ordinaires s'ajoute fréquemment¹⁶ le filtre d'une commission d'enquête *ad hoc*¹⁷ désignée par l'état-major de chaque branche des forces armées en vue de l'attribution d'une décoration très prestigieuse. Deux constatations s'imposent donc d'emblée : l'institution militaire américaine contrôle étroitement l'attribution des décorations, et propose, au sein des instructions administratives de référence, des pré-formulations en vue de la rédaction des citations. Dès lors, on ne s'étonnera point que celles-ci, rédigées par le supérieur hiérarchique immédiat du récipiendaire, mais soumises aux regards et aux corrections de multiples intervenants¹⁸, se constituent en un genre formulaire.

¹⁵ Instruction 600-8-22, page 45.

¹⁶ Obligatoirement dans le cas de la Médaille d'Honneur. Notons que celle-ci peut également être décernée sur proposition d'un membre du Congrès des États-Unis, ce qui constitue une alternative à la procédure normale d'attribution dans le cadre de la voie hiérarchique au sein des armées.

¹⁷ Il arrive que des éléments de cette enquête soient mentionnés dans le texte de la citation militaire, mais ceci est rare. Nous n'avons observé des éléments d'enquête que dans deux citations : « A subsequent investigation revealed that his aircraft had sustained a total of twenty-three hits and over eighty grenade fragment holes from its extended exposure to the enemy fire », et « When Captain Hoblit finally landed at a forward air base, maintenance personnel confirmed high explosive incendiary rounds of ground fire had damaged his aircraft ».

¹⁸ De même, Paveau (2006) souligne que l'énonciation est hétérogène dans le cas de la « citation à l'ordre » au sein de l'armée de terre française, puisque de multiples acteurs interviennent dans sa rédaction.

2. Un genre formulaire

2.1. Une structure ternaire

L'analyse de notre corpus montre que la citation militaire est organisée en trois temps. Un *incipit* et un *excipit* (aux formulations quasi-figées, comme nous allons le voir plus bas) encadrent une narration de l'exploit ayant légitimé l'attribution de la décoration. En outre, cette structure ternaire s'accompagne de schémas phraséologiques récurrents. En effet, le concordancier « AntConc » (version 3.2.1) de Lawrence Anthony nous a permis d'identifier, dans un corpus regroupant nos 160 textes, des figements phraséologiques associés aux différentes phases de la citation (nous précisons dans les développements qui suivent le nombre d'occurrences de chaque motif phraséologique détecté).

2.2. Figements phraséologiques dans l'incipit de la citation

Pour les quatre décorations étudiées ici, l'*incipit* de la citation répond à un script quasiment immuable. Il est d'abord fait mention de l'autorité décernant la décoration (*The President of the United States of America*, 155 occurrences), puis de l'autorité (*in the name of Congress*, 39 occurrences, *authorized by Act of Congress*, 36 occurrences) ou éventuellement du texte juridique légitimant la décoration (*authorized by Title 10, Section 8742, United States*¹⁹, 39 occurrences). Ces formules initiales sont suivies d'une formule d'attribution de la décoration (*takes pleasure in presenting*, 9 occurrences / *takes pride in presenting*, 57 occurrences), qui est éventuellement assortie de l'adverbe *posthumously* (57 occurrences), puis du nom de la décoration. Le motif d'attribution est ensuite mentionné : *for extraordinary heroism* (73 occurrences), *for conspicuous gallantry and intrepidity at the risk of his life above and beyond the call of duty*²⁰ (41 occurrences).

2.3. La narration de l'acte héroïque

Le deuxième temps de la citation permet de narrer²¹ le haut fait accompli par le récipiendaire. Si l'on tentait d'esquisser un prototype de cette narration, on pourrait distinguer trois mouvements : en premier lieu, on trouve bien entendu une description des actes qui ont motivé la décoration. Puis, on trouve

¹⁹ Cette mention est spécifique à l'attribution de l'*Air Force Cross*.

²⁰ Cette mention est presque exclusivement associée à l'attribution de la Médaille d'Honneur.

²¹ Comme le note Assaf (1999, 73), le texte épideictique, bien qu'essentiellement dévolu à l'éloge ou au blâme, a aussi une fonction de représentation.

très fréquemment une remarque sur la valeur exemplaire de l'exploit accompli²² :

General Ware's personal courage and leadership inspired his beleaguered men to ultimately gain a total victory over the aggressors.

Enfin, les conséquences positives de l'exploit sont évoquées :

As a direct result of his heroic actions, many casualties were averted, and the assault of the enemy position was successful.

Dans la narration, quatre motifs récurrents d'attribution d'une décoration se dégagent nettement : l'action d'éclat individuelle²³, mais aussi le sacrifice de sa vie par le récipiendaire (lorsqu'il est accompli pour protéger les camarades de combat²⁴), l'action de sauvetage réalisée dans des conditions impossibles et, en quatrième lieu, un comportement héroïque alors que le récipiendaire se trouvait dans les geôles de l'ennemi.

2.3.1. Une multitude de héros, un seul visage

On pourrait s'attendre à ce que la section narrative de la citation décrive ce qui a distingué, au moment de l'exploit, le récipiendaire de la masse des soldats ordinaires. Dans une certaine mesure, c'est bien le cas, mais l'aspect formulaïque de la citation se manifeste à nouveau ici, car la narration semble, dans la quasi-totalité des cas, réduite à l'évocation de six *topoi* :

(1) Le récipiendaire s'est physiquement exposé à une véritable pluie de feu :

When informed that a seriously injured American officer was lying in an exposed position, Sergeant Beikirch ran immediately through the hail of fire²⁵.

(2) Aucune hésitation ne l'a traversé au moment de commettre l'action d'éclat :

Unhesitatingly²⁶, Corporal Bryant moved from his position, coolly and courageously disregarding the intense fire, to assist four of the wounded to positions of safety.

²² Nous avons ainsi observé 8 occurrences du figement *inspired all who observed him*.

²³ En voici un exemple : « Firing all his ammunition, Corporal Adams fearlessly charged directly into the assaulting horde and, using his rifle as a club, killed two of the enemy soldiers before he was struck down by automatic weapons fire ».

²⁴ Comme on le constate dans l'exemple suivant : « Shouting directions to the Marines around him, Private First Class Carter then commenced leading them from the path of the rapidly approaching brush fire when he observed a hostile grenade land between him and his companions. Fully aware of the probable consequences of his action but determined to protect the men following him, he unhesitatingly threw himself over the grenade, absorbing the full effects of its detonation with his body ».

²⁵ Les textes que nous citons dans cette section de notre étude sont extraits de différentes citations, et non d'une seule.

(3) Il dispose d'une résistance quasi-surnaturelle aux blessures graves. Tel un Saint-Sébastien moderne, il faut que mille flèches l'atteignent pour qu'il succombe :

While attempting to revive the other Soldier, he was shot twice more in the back. Protecting the fallen Soldier, Private Sanford returned fire and killed an insurgent while receiving two more potentially fatal gunshot wounds. He continued to return devastating fire on the enemy while helping his wounded comrade until he was incapacitated by his own loss of blood.

(4) Il refuse de quitter le champ de bataille quand cette possibilité lui est ouverte :

With little strength remaining, [Sergeant Benavidez] made one last trip to the perimeter to ensure that all classified material had been collected or destroyed, and to bring in the remaining wounded. Only then, in extremely serious condition from numerous wounds and loss of blood, did he allow himself to be pulled into the extraction aircraft.

(5) Il refuse les soins médicaux qui lui sont offerts :

When an exploding mortar round inflicted painful multiple wounds to his arms and legs, and severed a portion of his right hand, he steadfastly refused all medical aid.

(6) Enfin, son acte héroïque est démesuré, et surtout solitaire :

By individual acts of bravery he destroyed ten enemy bunkers and accounted for a large toll of the enemy, including two key enemy commanders.

L'adverbe *single-handedly* (7 occurrences) met ainsi en relief le caractère individuel de l'exploit :

Then, diving into his gun pit, he commenced single-handedly firing his mortar at the invaders.

Une distinction établie par Dominicy (2002, 60) semble particulièrement éclairante pour comprendre la fonction discursive des six *topoi* que nous venons d'identifier. Selon lui, les *topoi* présents dans un texte épideictique peuvent être différenciés, dans le système rhétorique aristotélicien, en « critères » et en « modèles » :

Le « critère », qu'Aristote voudrait incarner dans la figure de l'homme prudent (le *phronimos*), obéit aux canons de l'éthique délibérative, énoncée dans sa version la plus aboutie par l'*Éthique à Nicomaque*. Le « modèle », qui s'incarne dans la figure de l'homme de valeur (le *spoudaios*) agit selon ce que lui dicte une éthique impulsive, dont le rapport harmonieux au bien relève d'une véritable bonne fortune.

²⁶ L'adverbe *unhesitatingly* apparaît 19 fois dans notre corpus.

Il semble que les *topoi* figurant dans notre corpus s'inscrivent dans la deuxième catégorie. Le hasard des opérations militaires a amené le récipiendaire à réaliser une action d'éclat, sans lui laisser le temps de la délibération. C'est cet engagement immédiat, non réfléchi, mais correspondant cependant en tous points aux valeurs exemplaires que l'institution militaire souhaite porter, qui est exalté dans les citations militaires, et ce sur le mode du stéréotype. Comme le souligne en effet Nicolas (2009, 120), « le sujet du discours épideictique a [...], par l'assignation d'une essence atemporelle et la distribution d'identités stéréotypiques, valeur d'exemple ou de contre-exemple. »

2.3.2. Topoi et figements phraséologiques associés à la narration de l'exploit

Les six *topoi* que nous évoquons sont fréquemment exprimés par des figements phraséologiques. Ces figements constituent l'ossature du texte, et renforcent son caractère formulaïque. On voit bien ce mécanisme à l'œuvre, par exemple, autour du syntagme *heavy volume of fire* (25 occurrences au total), qui sert de point d'ancrage à différents éléments d'information qui lui sont greffés en position gauche ou droite :

The reconnaissance platoon [...] received a heavy volume of fire from well camouflaged snipers.

Undaunted by the extremely heavy volume of fire which caused extensive damage to his helicopter...

Barber moved the man to a safer position and, undaunted by the extremely heavy volume of enemy fire...

Lieutenant Colonel Gorman repeatedly exposed himself to the heavy volume of enemy fire.

Almost immediately, the Marines came under a heavy volume of hostile mortar fire...

The Marines came under a heavy volume of automatic weapons fire from a large enemy force.

Tableau 2. Exemple de formule servant d'ossature à la narration de l'exploit

Le tableau ci-dessous résume les principaux figements offrant aux rédacteurs de la citation une « pré-formulation » des items récurrents :

<i>Topoi</i> décrivant le récipiendaire	Figements associés	Nombre d'occurrences
S'est sciemment exposé à un rideau de feu	<i>at the risk of his life</i>	44
	<i>with complete disregard for his own/personal²⁷ safety</i>	24
	<i>at the cost of his life</i>	9
	<i>exposing himself to</i>	9
	<i>disregarded his own safety</i>	5
N'a pas hésité à réaliser l'action d'éclat	<i>repeatedly exposed himself to...</i>	5
	<i>with undaunted determination</i>	4
A fait preuve d'une résistance physique surhumaine	<i>ignoring his pain/wounds/injuries</i>	6
	<i>continued²⁸ his assault/search/attempts, etc.</i>	11
A refusé de quitter le champ de bataille	<i>continued to engage the enemy</i>	5
	<i>continued to direct his fire / his men, etc.</i>	5
A refusé les soins médicaux	<i>although severely/mortally, etc. wounded</i>	9
	<i>refused medical attention</i>	7
A accompli seul un exploit démesuré	<i>distinguished himself by exceptionally valorous actions</i>	13

Tableau 3. Figements phraséologiques fréquemment associés aux *topoi* décrivant le récipiendaire

²⁷ Dix occurrences de la variante *personal safety* figuraient dans notre corpus.

²⁸ *Continued* (66 occurrences au total) semble être la formulation préférée pour décrire le refus de rompre le combat.

Au total, la narration met certes en avant les qualités individuelles du récipiendaire, mais la densité des figements phraséologiques associés aux *topoi* laudatifs semble démontrer l'existence d'un « pré-discours » constitué en canon de l'héroïsme militaire américain. Cette constatation nous permet de mieux évaluer le positionnement énonciatif de la citation, et notamment sa double visée : réaliser, de manière explicite, l'éloge du récipiendaire, bien entendu, mais aussi installer implicitement auprès des lecteurs l'idée d'un corps collectif, véritable « panthéon » de héros militaires américains que le récipiendaire a rejoint par son action héroïque²⁹. Tout se passe comme si la citation n'attribuait pas, en réalité, le mérite de l'action d'éclat au récipiendaire, mais ne faisait que constater la conformité de ce dernier à un canon de valeurs exemplaires qui lui est préexistant³⁰. On peut lire dans ce mécanisme un argumentaire non dévoilé, qui invite le lecteur de la citation (et donc, au premier chef, le soldat américain, à qui ces textes sont prioritairement destinés) à adhérer sans réserve aux comportements héroïques qui y sont décrits : en effet, comme l'indique Perelman (2009, 142-143), « l'avantage d'un modèle parfait, c'est qu'il n'exige pas de discernement : il suffit de s'en inspirer pour être dans le droit chemin ». En ce sens, la citation militaire peut être perçue comme un instrument de régulation des valeurs et des comportements au sein de l'institution militaire. L'attention portée par les rédacteurs des citations à ce « capital de gloire » est d'ailleurs plus patente encore dans l'*excipit*, comme nous allons le voir à présent.

2.4. L'*excipit* et le « capital de gloire »

Comme l'*incipit*, l'*excipit* de la citation militaire répond à un script figé. Au vu de notre corpus, il semble presque invariablement divisé en trois mouvements : l'autorité décernant la décoration constate tout d'abord l'exacerbation du sens du devoir chez le récipiendaire, puis est soulignée la conformité comportementale du récipiendaire aux traditions de l'armée américaine, ou de la branche des forces armées à laquelle il appartient. Enfin, un dernier mouvement permet d'ajouter l'action d'éclat du récipiendaire au « capital de gloire » de l'institution militaire et de la Nation.

L'aspect formulaïque de la citation semble patent au regard de figements phraséologiques permettant de décrire, dans le premier mouvement de l'*excipit*,

²⁹ Il semble qu'une pluralité de positionnements énonciatifs caractérise certains textes encomiastiques, comme le montre Zoberman (2003) au sujet des textes d'éloge du roi Louis XIV, qui peuvent selon lui être interprétés comme relevant d'un culte de la personnalité, et non, comme on pourrait le croire d'emblée, comme procédant d'une propagande étatique.

³⁰ Nicole Loraux (1993) décrit un mécanisme similaire dans l'*epitaphios* athénien, qui utilise la louange des anonymes tombés au champ d'honneur pour mieux exalter les qualités de la Cité, l'oraison funèbre constituant une manière d'« inventer » Athènes, à l'inverse de la *laudatio funebris* romaine qui fait l'éloge d'individus.

les qualités guerrières et surtout le sens du devoir du récipiendaire. Des motifs récurrents apparaissent par exemple autour du noyau *and unwavering devotion to duty*, dont nous observons 12 occurrences³¹ dans le corpus, comme le montre le tableau 4.

By his courage, aggressive fighting spirit, and unwavering devotion to duty...

By his courage, aggressive fighting spirit, and unwavering devotion to duty in the face of grave personal danger...

By his courage, bold initiative, and unwavering devotion to duty in the face of grave personal danger...

By his courage, selfless concern for his fellow men and unwavering devotion to duty...

By his intrepid fighting spirit, superior leadership, and unwavering devotion to duty at the risk of his own life...

By his superb professional skill, outstanding valor, and unwavering devotion to duty in the face of great personal danger...

Tableau 4. Exemple de figement phraséologique dans l'*excipit*

Des formules comparables à celle-ci sont déclinées dans l'*excipit* par les trois branches des forces armées. Ainsi, dans notre corpus, les 40 citations justifiant l'attribution de l'*Air Force Cross* comportent invariablement, dans l'*excipit*, la formule figée *through his extraordinary heroism, superb airmanship, and aggressiveness in the face of the enemy*.

Le deuxième mouvement de l'*excipit* insiste sur le fait que, dans la réalisation de l'acte héroïque, le récipiendaire n'a fait qu'actualiser les qualités essentielles de l'institution militaire à laquelle il est rattaché. Les formules *are in keeping* ou *were in keeping* permettent de signaler, sur le mode de l'évidence, cette conformité comportementale dans des phrases dont un modèle pourrait être cette citation :

Sergeant Waldron's extraordinary heroism and devotion to duty were in keeping with the highest traditions of military service.

Nous avons ainsi observé 43 occurrences de l'énoncé suivant³² : « were [is, are] in keeping with the finest [highest] traditions of [the] [American] military service ». Par ailleurs, dans 10 énoncés supplémentaires construits selon le même schéma, *military service* est remplacé par le nom d'une composante de l'institution militaire (the US Army, the United States Naval

³¹ 10 occurrences dans les citations associées à l'attribution d'une *Navy Cross*, et 2 dans celles justifiant l'octroi d'une Médaille d'Honneur, ce qui semble indiquer un certain degré de transversalité de ces schémas phraséologiques.

³² Nous indiquons par des crochets ces légères variantes de la formule-type.

Service, etc.). La conformité du récipiendaire aux comportements exemplaires attendus est également signalée par les formules *upheld the highest traditions of the Marine Corps* ou *of the United States* (16 occurrences dans les deux cas).

Le troisième mouvement de l'*excipit* consiste invariablement à inscrire l'action d'éclat du récipiendaire dans un « capital de gloire » pré-existant à l'exploit. Ce capital de gloire est détenu par la Nation elle-même³³, ou par une branche des forces armées. Ainsi, la phrase de clôture d'une citation attribuant l'*Air Force Cross* associe toujours le nom du récipiendaire et la description de ses qualités martiales à la mention *reflected the highest credit upon himself and the United States Air Force*. Cette formule figée se retrouve sous une forme quasi-identique dans une forte proportion de notre corpus : ainsi, nous avons observé 115 fois le schéma suivant : *and reflect[ed] great credit upon himself, + the military service* + le nom d'une composante de l'institution militaire + éventuellement le nom d'une unité particulière, comme dans l'exemple :

Sergeant First Class Smith's extraordinary heroism and uncommon valor are in keeping with the highest traditions of the military service and reflect great credit upon himself, the Third Infantry Division "Rock of the Marne," and the United States Army.

Au total, il semble donc établi que la citation militaire est un genre extrêmement formulaïque. Sa macrostructure est gouvernée par des scripts préexistants, qui s'appuient sur une phraséologie figée. En outre, s'y déploie une stylistique de l'éloge prenant appui sur certains moyens lexicaux, syntaxiques et rhétoriques, comme nous allons le voir à présent.

3. Une stylistique de l'éloge

3.1. Le lexique du panégyrique

À l'aide du concordancier AntConc, nous avons isolé les adjectifs et les adverbes les plus fréquemment associés aux exploits du récipiendaire :

³³ On remarque ainsi que, lorsque la décoration est attribuée à titre posthume, le sacrifice de sa vie par le récipiendaire est expliqué par sa volonté de protéger la Nation : nous avons par exemple observé 16 occurrences de l'expression « He gallantly gave his life for his country » dans l'*excipit* des textes. Deux occurrences de la variante « He gallantly gave his life in the cause of freedom » ont également été observées, ce qui semble montrer que l'institution militaire valorise plutôt la patrie que le capital idéologique dont celle-ci est porteuse.

Adjectifs associés au récipiendaire	Nombre d'occurrences	Adverbes associés aux actions du récipiendaire	Nombre d'occurrences
extraordinary	199	immediately	48
finest	23	quickly	30
heroic	23	seriously	28
valorous	20	directly	27
exceptional	20	gallantly	25
		extremely	24
		severely	22
		repeatedly	19

Tableau 5. Adjectifs et adverbes décrivant le récipiendaire

Comme on le constate, le matériel lexical déployé dans les citations brosse un portrait sans nuance des qualités du récipiendaire. Les adjectifs semblent dévolus à la description des qualités martiales (la forte fréquence de *extraordinary* montre que les rédacteurs des citations aiment à souligner le caractère quasi-surhumain³⁴ de l'action d'éclat), tandis que les adverbes permettent notamment de mettre en valeur la diligence du récipiendaire au combat (*immediately, quickly*), la sévérité des blessures ou des dommages subis (*seriously, extremely, severely*), ou sa persévérance (*repeatedly*). Des mécanismes de pré-formulation semblent donc à l'œuvre ici encore, avec une différenciation assez nette des fonctions sémantiques respectivement dévolues aux adjectifs et aux adverbes.

³⁴ Garnier Mathiez (2005, 82) différencie deux modes de fonctionnement de l'adjectif dans les textes épидictiques : il peut avoir une fonction d'accroissement (il étend le champ des qualités qu'il décrit) ou d'amplification (il intensifie la qualité à laquelle il est associé). C'est surtout le mode d'amplification qui semble à l'œuvre dans notre corpus, comme on le voit à travers la forte fréquence de *extraordinary*.

3.2. Les tours concessifs au service de l'éloge

Paveau (2006) signale que les tours négatifs et concessifs sont très fréquents dans son corpus de « citations à l'ordre » (sur le modèle suivant : « n'a pas craint de, malgré le feu nourri de l'ennemi... »), et conclut qu'ils manifestent la présence d'un « interdiscours de la lâcheté interdite³⁵ » : par des tours concessifs, la citation se contente de constater la manifestation, chez le récipiendaire, d'un courage qui est présenté comme allant de soi, même au milieu des circonstances les plus difficiles. Nous avons observé le même choix stylistique dans notre corpus, avec notamment 37 occurrences de *although*³⁶, associées à l'évocation de circonstances exposant le récipiendaire à de graves dangers (intense feu ennemi, blessures diminuant le récipiendaire, isolement sur le champ de bataille, absence de renforts, etc.) :

although blown from his emplacement on two occasions by the concussion of hostile rounds impacting nearby, [he] resolutely continued his efforts until relieved by some of the men he had freed.

Les tours concessifs sont également portés par des moyens phraséologiques tels *disregarding his personal safety*, qui peut être glosé en *although his personal safety was at stake*³⁷. Le même mécanisme semble à l'œuvre dans le figement *in the face of overwhelming odds* (4 occurrences). Au final, les tours concessifs sont à l'évidence dotés, dans notre corpus, d'une fonction spécialisée : procédé stylistique permettant une mise en relief de l'héroïsme du récipiendaire, ils ont aussi un rôle argumentatif, car ils signalent sur le mode de l'implicite l'exceptionnalisme du corps militaire, dont la fonction sociale, ici exaltée, est de se mettre au service de la collectivité en se portant au devant du danger. La citation militaire américaine réalise, au fond, une translation comparable à celle qu'opérait dans ses élégies militaires le poète spartiate Tyrtée qui, à l'inverse d'Homère, ne louait point l'héroïsme des Lacédémoniens au plan individuel, mais en magnifiait la plus-value collective :

Eh bien ! Dites-le nous, dans les champs du carnage, / Tombent-ils plus nombreux, ceux dont le fier courroux / Des glaives menaçants brave les premiers coups, / Et sauve un peuple entier que guide leur courage ? / Non : au lâche est la mort ; sans avoir combattu, / Dans son corps frissonnant expire la vertu³⁸.

³⁵ Nous avons consulté son article dans une version électronique ne comportant pas de pagination, nous ne sommes donc pas en mesure d'indiquer ici la référence précise de cette formule. Voir <<http://www.univ-paris13.fr/cenel/articles/PaveauCitationmilitaire.pdf>>.

³⁶ Ainsi que 11 occurrences de *though*, dans des contextes équivalents.

³⁷ *Disregarding* est aussi utilisé pour évoquer le mépris du récipiendaire pour le feu ennemi ou pour ses blessures. 13 occurrences de ce mot ont été observées.

³⁸ Traduction française de Baron, dans Baron (1835, 155).

3.3. Procédés d'euphémisation dans la désignation de la mort et de l'ennemi

Il est frappant de constater que des procédés d'euphémisation gouvernent, dans notre corpus, l'évocation de l'ennemi et la mort. Dans les citations datant de la guerre du Viêt-Nam, l'ennemi est certes nommément désigné (nous observons 66 occurrences du syntagme *Viet-Cong*). Mais nous ne constatons qu'une seule occurrence des syntagmes *fierce enemy*, *brutal enemy*, *aggressive enemy*, et seulement 5 occurrences de *determined enemy*. À de très nombreuses reprises, l'adversaire est désigné comme un ennemi sans visage et sans qualités. Il prend l'apparence d'une force hostile, mais anonyme : *an opposing armed force* (36 occurrences), *an armed hostile force* (16 occurrences), *enemy aggressor forces* (13 occurrences), *an armed enemy* (13 occurrences), *the enemy* (13 occurrences).

En outre, la mort n'est jamais décrite de manière circonstanciée. Elle semble survenir brutalement, et saisir le récipiendaire au beau milieu d'une action héroïque. Nul détail sur l'agonie qu'on devine parfois n'est livré au lecteur :

Disregarding his painful wounds and seriously weakened from profuse bleeding, he continued his lifesaving medical aid and was killed while treating another wounded comrade.

Ainsi, la mort peut être signalée par le syntagme *he was mortally wounded* (13 occurrences), sans précisions supplémentaires. Il convient sans doute de voir dans ces procédés d'euphémisation une « stratégie de lissage » comparable à celle qu'évoquent Oger et Ollivier-Yaniv (2006) au sujet de la communication institutionnelle d'entreprise : l'ennemi et la mort ne peuvent être décrits dans leur hétérogénéité, ce qui leur donnerait un statut équivalent au récipiendaire, dont les exploits sont décrits, fût-ce à travers des *topoi*, de manière circonstanciée dans la partie narrative de la citation. L'institution militaire veille donc à évacuer vers une périphérie anonyme et vague ces deux entités, qui lui sont antagonistes, préférant mettre l'accent sur la manière dont le héros les a affrontées.

Conclusion

Plusieurs enseignements se dégagent de la présente étude : la citation militaire, genre formulaire caractérisé par des choix stylistiques et phraséologiques d'une grande stabilité, est tout autant un texte d'éloge qu'un rituel confirmatif dévolu à l'ostension d'un « capital de gloire » propre à l'institution militaire américaine. De ce point de vue, on peut formuler l'hypothèse qu'il existe une parenté générique entre la citation militaire et le genre épique. Dupont (1991) voyait ainsi dans l'*Illiade* et l'*Odyssée*, comme

dans le feuilleton télévisé *Dallas*, deux univers épiques destinés à susciter chez le lecteur ou les téléspectateurs un consensus né de la célébration de mondes immobiles et parfaits. L'accumulation répétée de séquences narratives identiques (les épreuves qu'Ulysse surmonte successivement, les petits déjeuners dans le ranch de la famille Ewing) transmue les péripéties que celles-ci décrivent en non-événements, en simples rituels confirmatifs d'une réalité certes fictionnelle, mais idéale. La citation militaire semble adopter le même positionnement narratif : en apparence, elle décrit de manière circonstanciée les péripéties particulières à un individu, à une unité, à un théâtre d'opérations. Mais en réalité, par la répétition des six *topoi* associés aux récipiendaires, et par son tour formulaïque, elle déploie l'immobilité et le caractère itératif de l'épopée. On notera à ce sujet l'importance de la gestualité dans les citations :

Under heavy fire, he moved from Commando to Commando, looking each in the eye and using hand and arm signals to demonstrate what he wanted.

Est décrit ici le geste exceptionnel qui distingue le récipiendaire de la masse soldatesque, qui lui confère une dimension quasi-surnaturelle, à l'image des héros homériques dont les actes, plutôt que les discours, portent la légende.

Il semble donc légitime de décrire la citation militaire comme un genre hybride, qui se positionne au confluent de multiples types de textes. Texte encomiastique par excellence, elle met en avant des *topoi* qui paraissent issus d'une tradition fort ancienne. En effet, comme le souligne West (2007, 458), une des caractéristiques majeures du héros indo-européen est sa soif de combat :

The heroic warrior of course stands firm against the enemy. But more than that: the real hero actually delights in fighting. The Vedic *samad-* and the Homeric *χάρμη* both mean by derivation 'rejoicing' but in regular usage 'battle.' [...] The hero shows his zeal by leading the charge and fighting in the front line.

Et West de citer un passage de *Illiade* à l'appui de cet argument : « Battle was ordered, they stood opposed. Then Agamemnon / rushed in first, wanting to fight far in front of them all ». Ce *topos* de l'exposition volontaire et enthousiaste aux coups de l'ennemi figure invariablement, comme nous l'avons démontré plus haut, dans la partie narrative de la citation militaire, ce qui paraît indiquer que celle-ci s'inscrit dans une forme de tradition épique. Il semble légitime de supposer, plus généralement, qu'elle s'inscrit également dans une constellation de différents textes encomiastiques hérités de la tradition rhétorique, tels que l'apologue, le panégyrique, ou l'oraison funèbre. Elle tient en effet de l'apologue d'Esopé, par sa volonté de tirer une leçon de l'épisode héroïque, en confirmant la contribution du récipiendaire au capital de gloire de l'armée américaine ; elle retire du panégyrique certains procédés d'amplification, qui amènent à décrire le héros au moyen d'un matériel lexical

superlatif ; ainsi, de même que Bossuet (1852, 395) dit de Saint-François de Sales que « la science l'a rendu un flambeau, capable d'illuminer les fidèles », la citation militaire exalte la valeur d'exemple de l'exploit accompli :

Without hesitation, he left this sheltered position, and moved from position to position around the beleaguered perimeter while hurling hand grenades at the enemy and inspiring his men to superhuman effort.

Enfin, comparable à une oraison funèbre, lorsque la citation est attribuée à titre posthume, elle déploie des *topoi* qui, comme l'indique Loraux³⁹ (1993, 245), constituent autant de

nœuds de résistance, qui protègent l'oraison funèbre contre l'introduction de tout élément extérieur, de toute pensée hétérogène, mais qui de ce fait limitent chaque discours dans son autonomie : tout ne peut se dire dans un *épitaphios* et ce qui s'y dit le rattache à tous les exemplaires de la même série.

C'est en s'inscrivant dans ces modèles anciens, mais aussi en déployant une combinatoire originale de moyens discursifs particulière à sa propre stylistique de l'éloge, que la citation pour faits de guerre affirme, dans sa déclinaison américaine, son autonomie en tant que genre spécifique aux milieux militaires.

Remerciements

L'auteur tient à remercier ses deux relecteurs pour leurs suggestions bibliographiques, et M. Jean Yvonneau (Université Bordeaux 3), pour ses éclairages sur l'héroïsme dans l'Antiquité grecque.

³⁹ Citée par Assaf (1999, 77).

Bibliographie

- ASSAF, Francis, 1999. *La Mort du roi : une thanatographie de Louis XIV*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.
- BARON, A., 1835. *Poésies militaires de l'Antiquité, ou Callinus et Tyrtée*, Bruxelles, Méline.
- BOSSUET, 1852. *Œuvres. Tome troisième : Sermons. Panégyriques. Méditations sur l'Évangile*, Paris, Firmin Didot frères.
- DOMINICY, Marc, 2002. « Les topoi du genre épideictique : du modèle au critère et vice-versa », in EGGS, Ekkehard (dir.), *Topoi, discours, arguments*, Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, n° 32, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 49-65.
- DUPONT, Florence, 1991. *Homère et Dallas : Introduction à une critique anthropologique*, Paris, Hachette.
- GARNIER-MATHEZ, Isabelle, 2005. *L'Épithète et la connivence : écriture concertée chez les évangéliques français (1523-1534)*, Paris, Droz.
- LEWIS, Walter D., 2005. *Eddie Rickenbacker: an American Hero in the Twentieth Century*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press.
- LORAUX, Nicole, 1993. *L'Invention d'Athènes : histoire de l'oraison funèbre dans la « cité classique »*, Paris, Payot.
- MILLETT, Allan R., 2004. *Commandants of the Marine Corps*, Annapolis, Naval Institute Press.
- NICOLAS, Loïc, 2009. « La fonction héroïque : parole épideictique et enjeux de qualification », *Rhetorica*, vol. XXVII, n°2, 115-141.
- OGER, Claire, OLLIVIER-YANIV, Caroline, 2006. « Conjuré le désordre discursif. Les procédés de "lissage" dans la fabrication du discours institutionnel », *Mots. Les langages du politique*, n° 81, 63-77.
- PAVEAU, Marie-Anne, 2006. « La citation militaire, système sémiotique, pratique honorifique », in LOPEZ-MUÑOZ, J-M, MARNETTE, S. & ROSIER L. (dir.), *Dans la jungle du discours rapporté : genres de discours et discours rapporté*, Cadix, Presses de l'Université de Cadix, 277-286.
- PERELMAN, Chaïm, (2008) 2009. *L'Empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Paris, Vrin.
- US ARMY, *Army Regulation 600-8-22*, 2006. « *Military Awards* », Washington, consultable sous format électronique sur http://armypubs.army.mil/epubs/pdf/r600_8_22.pdf.

Anthony Saber

WEST, Michael L., 2007. *Indo-European Poetry and Myth*, Oxford, Oxford University Press.

ZOBERMAN, Pierre, 2003. «L'éloge du roi : construction d'image ou propagande monarchique ? L'exemple du XVII^e siècle », in COGITORE, Isabelle, GOYET, Francis (dir.), *L'Éloge du prince : De l'Antiquité au temps des lumières*, Grenoble, ELLUG, 303-317.

EN GUISE DE POSTFACE : LE STYLE SPÉCIALISÉ COMME OBJET D'ÉTUDE ET DOMAINE DE RECHERCHE

Quels que soient l'intérêt et la richesse des travaux particuliers que suscitent les styles spécialisés – les études réunies dans ce numéro thématique en donnent, chacune à sa façon, une bonne illustration –, la grande diversité des objets langagiers ainsi envisagés et des approches qui leur sont appliquées devrait aussi, me semble-t-il, conduire à s'interroger sur la construction du style spécialisé comme objet d'étude et domaine de recherche dans le domaine des études anglophones. La question tient moins à l'absence de consensus sur la définition du style spécialisé, ce qui n'aurait rien que de très naturel pour une recherche portant sur des matières aussi débattues que le style et le spécialisé, qu'à l'absence, le plus souvent, d'éléments explicites qui permettent de comprendre quelle conception du style spécialisé sous-tend ces travaux particuliers consacrés à la description et l'analyse détaillées de tel ou tel aspect considéré comme stylistique de tel ou tel discours considéré comme spécialisé. Car, à supposer que l'on s'accorde sur ce qui peut être considéré comme stylistique et comme spécialisé, ce qui ne va assurément pas toujours de soi, il reste encore à déterminer comment la combinaison de ces deux dimensions peut construire un objet spécifique, qui puisse être distingué des autres niveaux de réalité langagière spécialisée (langue spécialisée ; discours spécialisé ; genre spécialisé) avec lesquels il est naturellement en rapport, et qui puisse aussi être saisi comme une catégorie générale véritablement signifiante plutôt qu'envisagé comme la simple dénomination commune d'une juxtaposition irréductible de styles spécialisés.

C'est à l'exploration de quelques-uns des aspects qui éclairent cette interrogation fondamentale et la traduisent que seront consacrées les réflexions proposées ici en guise de postface, qui ont moins pour ambition d'apporter des réponses que des propositions pouvant contribuer à susciter le débat sur cet

autre versant, plus théorique et général, de la recherche sur le style spécialisé, et à en faire reconnaître la nécessité.

Le style spécialisé, la stylistique et l'anglais de spécialité

La question de la spécificité du style spécialisé, en tant qu'objet épistémologiquement construit et défini (délimité), est étroitement liée à celle du cadre disciplinaire dans lequel la recherche sur le style spécialisé se déroule. On est donc conduit à s'intéresser aux rapports du style spécialisé avec la stylistique et l'anglais de spécialité, ces deux disciplines paraissant être, puisqu'il s'agit de style et de spécialisé, naturellement concernées par (et impliquées dans) la recherche sur le style spécialisé dans le domaine anglophone.

Il faut tout d'abord souligner que, si les travaux sur les styles spécialisés sont majoritairement le fait de spécialistes d'anglais de spécialité, cette recherche n'est souvent identifiée comme portant sur le style spécialisé que dans la mesure où elle est présentée sous le signe ou dans le cadre de la stylistique.¹ Ceci apparaît d'autant plus paradoxal que ces travaux utilisent souvent les mêmes approches (de sémantico-syntaxe, terminologie et phraséologie, analyse de genre, etc.) que d'autres travaux d'anglais de spécialité, qui portent sur la langue et le discours des mêmes spécialités. Or, ces autres travaux, bien qu'ils ne se placent pas sous la bannière de la stylistique, apportent aussi des éléments de connaissance dont la pertinence stylistique n'est pas toujours moindre. On peut donc penser qu'ils font aussi un peu, en ce sens, de la stylistique sous d'autres noms, ce qui n'a (n'aurait) rien d'étonnant, puisque la stylistique fait partie des disciplines au carrefour de l'anglais de spécialité tout comme l'anglais de spécialité fait partie des disciplines au carrefour de la stylistique, et que les autres disciplines qui se croisent à ces carrefours sont en grande partie les mêmes. Mais la question demeure de déterminer, au sein de ce réseau de disciplines et de carrefours disciplinaires, le point de vue le mieux à même de rendre compte de la spécificité du style spécialisé, à la fois variété particulière de style et manifestation particulière du spécialisé.

On peut, me semble-t-il, chercher à le faire en esquissant les contours d'une sorte de discipline originale adaptée à cette spécificité, que l'on pourrait désigner, pour rester en cohérence avec la construction linguistique de la dénomination du style spécialisé (le nom renvoyant à un type notionnel,

¹ Notamment dans les rencontres et les publications de la Société de stylistique anglaise, qui joue donc à cet égard un rôle toujours éminent pour en assurer la visibilité. Je suis sûr que tous ceux qui, comme moi, y ont été accueillis, partageront les remerciements que j'exprime à ses présidents, de Gilles Mathis à Monique De Mattia-Viviès, à qui je redis aussi l'honneur et la satisfaction que j'ai ressentis à y contribuer en tant que vice-président à leurs côtés.

l'adjectif à une propriété distinctive), sous l'appellation de stylistique de spécialité. La stylistique de spécialité ainsi conçue apparaît donc comme une construction d'interface entre une branche particulière de la stylistique, délimitée ici par une propriété de son objet – le style *spécialisé* (distinct, par exemple, du style *littéraire*) – et une branche particulière de l'anglais de spécialité, délimitée ici par la nature de son objet – le *style* spécialisé (distinct, par exemple, de la *langue* spécialisée). L'intérêt épistémologique d'une telle construction réside dans la possibilité de combiner les apports des deux disciplines, ceux de la stylistique en matière de compréhension du style et ceux de l'anglais de spécialité en matière de compréhension du spécialisé et de connaissance des spécialisés. Il n'y a, me semble-t-il, que deux conditions préalables : que la stylistique ne soit pas définie par réduction à la stylistique littéraire ; que l'anglais de spécialité ne soit pas défini par réduction à la « langue de spécialité » mais conçu comme la discipline qui a plus généralement pour objet le spécialisé dans le domaine anglophone – j'y reviendrai plus loin. Il reste alors la question permanente, qui constitue un enjeu majeur pour la stylistique de spécialité comme pour la stylistique et l'anglais de spécialité, de l'articulation entre le particulier et le général, entre les styles spécialisés donc et le style spécialisé.

Des styles spécialisés à la notion de style spécialisé

La question de la spécificité du style spécialisé en tant qu'objet d'étude et domaine de recherche est liée à celle de son unité épistémologique. Elle met en jeu la conception des rapports entre les travaux centrés sur les styles spécialisés, dont la contribution à la connaissance de la production langagière des domaines correspondants reste indispensable, et la construction de la notion générale de style spécialisé.

On ne saurait reprocher aux approches traditionnelles du style spécialisé par domaine (style scientifique, juridique, journalistique, etc.) ou par genre (style de l'article de recherche scientifique, du manuel ou guide technique, de l'article de critique cinématographique, etc.) de n'éclairer que faiblement la notion de style spécialisé. Leur objectif principal, du point de vue de l'anglais de spécialité tel qu'il est majoritairement conçu en termes de langue de spécialité, est en effet ailleurs, à savoir dans la description de certaines formes propres à la langue spécialisée de tel ou tel domaine ou genre particulier. Or, puisque ces formes ne peuvent être valablement étudiées que dans le cadre de ces variétés particulières et que, par définition, les résultats de leur étude peuvent difficilement être généralisés, il est sans doute naturel que ces approches des styles spécialisés se prêtent peu et mal à la construction d'une conception véritablement générale du

style spécialisé et paraissent même rendre vaine toute recherche qui se donnerait justement pour objet *le* style spécialisé.

Je proposerai au contraire de poser comme postulat que la recherche en matière de style spécialisé, au-delà de la *connaissance* phénoménale particulière de telle ou telle variété abordée par domaine ou par genre, peut légitimement et utilement se donner aussi pour objectif la *compréhension* essentielle du style spécialisé en tant que réalité partagée, et donc en tant que notion de portée générale. La référence à cette notion générale constitue d'ailleurs à mes yeux une condition nécessaire pour renforcer la validité des études consacrées aux variétés particulières de style spécialisé. Elle doit notamment permettre, dans l'étude de ces variétés, d'éviter à la fois de confondre le style spécialisé avec la langue de spécialité ou le discours spécialisé et de le réduire à quelques caractéristiques linguistico-discursives emblématiques de certains discours manifestement spécialisés (relevant, par exemple, du domaine scientifique, médical, juridique, etc.) ou de certains genres spécifiques autrement tenus pour spécialisés (relevant, par exemple, du domaine politique, journalistique, publicitaire, etc.).

Tout ceci conduit donc à revenir aux questions de conception du style et du spécialisé, que j'évoquerai successivement dans les deux sections suivantes de ces réflexions avant de proposer quelques remarques finales.

Le style

Il me semble que la diversité même des conceptions, acceptions et définitions du style, si elle ne facilite pas l'identification de ce que peut être le style dans le style spécialisé, n'en rend que plus nécessaire la réflexion en ce sens. Comme l'écrit en effet Gilles Mathis,

[l]a notion de "style", même entendue comme "différence", ou "manière originale", ou "ensemble d'habitudes de composition" reste sinon ambiguë du moins ambivalente parce que paradoxale et appliquée à différents niveaux d'analyse qui peuvent ou non se recouper : texte isolé, genre, œuvre, individu, groupe d'auteurs, période historique, nation tout entière. Le stylisticien doit donc se faire une règle absolue de préciser le sens qu'il prête à ce terme, au seuil de ses analyses.²

Me prêtant donc à cette règle, je proposerai, pour un ensemble de raisons qui ne seront pas exposées en détail mais dont certaines apparaîtront dans la suite de ces réflexions, de définir le style comme l'ensemble fonctionnel des

² Mathis, Gilles 1997, « Stylistique et discours scientifique », *ASp*, n° 15-18, 161. On trouvera dans ce texte, dont la version orale a été présentée en ouverture du colloque « Quelle stylistique pour l'étude du discours scientifique en anglais ? » (Université de Provence, Aix-en-Provence, 13-14 octobre 1995) et auquel, comme à son auteur, je dois beaucoup, de nombreux autres éléments de réflexion générale argumentée sur les questions abordées dans cette postface.

modes de structuration textuelle et de construction linguistique informant l'activité langagière de production de discours dans un contexte donné.

C'est, dans cette définition, l'identité de ce contexte qui détermine l'identification des styles, qui apparaissent donc comme autant de réalisations particulières d'une même catégorie générale : le style se réalise à travers les variétés de style qui sont délimitées par le contexte. La notion de contexte, entendue au sens large, permet, me semble-t-il, parce qu'elle se prête à une application récursive, de couvrir le champ des différents niveaux d'analyse évoqués par Gilles Mathis. On peut donc envisager comme variété de style tout ensemble fonctionnel répondant à la définition ci-dessus, et donc délimité par son contexte, que ce contexte soit identifié en termes de domaine, de spécialité, de genre, de fonction communicative, etc. Le critère contextuel ne me paraît, en ce sens, être soumis à aucune restriction autre que l'existence effective, dans le contexte considéré, d'un ensemble de caractéristiques de structuration textuelle et de construction linguistique qu'il paraisse pertinent et utile, dans le cadre disciplinaire où l'on se situe pour en conduire l'étude, de saisir à ce niveau. Ainsi, s'il ne fait guère de doute que l'on peut, par exemple, délimiter sur un critère contextuel la production discursive de recherche d'une spécialité mathématique telle que les probabilités, il n'est pas certain qu'il soit vraiment pertinent, du point de vue de la stylistique de spécialité, de chercher à reconnaître un style des probabilités, qui ne se distinguera sans doute que très marginalement et ponctuellement du style mathématique en général. Il me semble que, si l'on s'intéresse au contexte spécialisé des probabilités, il serait plus significatif d'étudier la production correspondante du point de vue de l'anglais de spécialité, sous l'angle plus étroit de la terminologie spécifique du domaine. Il me semble en revanche que, si l'on se donne comme critère contextuel le discours des mathématiques, la terminologie, sans suffire à construire le style, constitue un élément qui, comme la structure des phrases, l'organisation en paragraphes, etc., entre dans la construction du style et participe donc, en ce sens, de ce que l'on pourrait appeler le stylistique.

Ceci me paraît permettre, si l'on accepte la définition formulée plus haut du style comme *ensemble* fonctionnel de caractéristiques langagières, de mieux distinguer, pour en revenir à la question du cadre disciplinaire, la stylistique, qui vise à réunir en un faisceau signifiant l'ensemble des caractéristiques linguistico-discursives identifiables dans un contexte donné, des disciplines (grammaire, lexicologie, sémantique, pragmatique, etc.) auxquelles elle peut avoir diversement recours pour l'identification de ces caractéristiques et qui ont, chacune, sa propre logique et sa propre finalité.

Le spécialisé

La question de la définition du spécialisé comme notion générale autonome, qui reste un objectif à atteindre, se pose d'autant plus que, dans la conception que je défends, c'est le spécialisé qui constitue l'objet spécifique de l'anglais de spécialité comme discipline et qui construit le principe unificateur de ses différents volets (étude de la langue et du discours spécialisés ; étude des domaines spécialisés) et différentes branches (« anglais » du droit, des mathématiques, du journalisme, de la politique, etc.). Il ne paraît pas inutile, à défaut de pouvoir proposer ici une définition formelle de la notion de spécialisé, d'en souligner deux principes généraux, que je me suis efforcé de démontrer de façon argumentée dans un travail récent sur le discours spécialisé,³ où l'on pourra trouver des développements permettant d'éclairer les aspects trop elliptiques de ce qui suit.

Le premier principe pose la nécessité de reconnaître une sorte de cadre d'origine du spécialisé, que j'appelle domaine spécialisé (domaine du droit, de la politique, etc.), où se construit le spécialisé et d'où découle le statut spécialisé des éléments qui s'y rattachent (discours ; objets ; procédures ; etc.). Le second principe conduit à distinguer, au regard du spécialisé, le statut spécialisé (au sens théorique) d'un élément, qui est d'ordre essentiel et dérive du rapport de cet élément avec un domaine spécialisé, de ses caractères apparents, qui peuvent être perçus comme plus ou moins spécialisés (au sens intuitif). Cette distinction de principe n'implique pas une non coïncidence systématique entre le statut et les caractères apparents mais permet de l'expliquer lorsqu'elle existe. Dans le champ du discours, par exemple, le discours d'un domaine spécialisé peut ainsi être reconnu comme spécialisé par statut sans présenter les caractères apparents traditionnellement considérés comme les marques du spécialisé.

Il découle de ces principes, si l'on en reconnaît la validité, des conséquences du même ordre pour le style spécialisé, qui peuvent permettre d'ouvrir d'autres perspectives à l'étude des variétés de style spécialisé, où l'on mesure pleinement le caractère déterminant du critère contextuel, élément primordial de la définition du style proposée plus haut. Une variété de style aussi bien connue et décrite, et aussi manifestement spécialisée par ses caractères apparents, que le style juridique peut ainsi correspondre à des statuts spécialisés très différents selon son niveau de saisie. Il y a en effet au moins des « passages » en style juridique, et donc du style juridique, dans certains textes relevant du discours d'autres domaines spécialisés que le droit, de même qu'il

³ Petit, Michel, 2010, « Le discours spécialisé et le spécialisé du discours : repères pour l'analyse du discours en anglais de spécialité », *E-rea (Revue électronique d'études sur le monde anglophone)* 8.1 [en ligne, URL : <http://erea.revues.org/1400>].

y a des « passages » en style mathématique ailleurs que dans le discours des mathématiques, etc. L'étude des styles spécialisés, repensée en termes d'étude des variétés de style spécialisé, peut ainsi déboucher sur la notion de répertoire des variétés de style dans le discours des domaines spécialisés et conduire aussi, par les questions de périmètre qu'elle met en lumière, à nourrir en retour la réflexion fondamentale sur le spécialisé.

Remarques finales

Je limiterai ces remarques finales à l'essentiel. L'essentiel, c'est tout d'abord, me semble-t-il, la richesse de l'objet d'étude que constitue le style spécialisé. Elle tient tout autant à sa nature essentielle, qui participe du style et du spécialisé, qu'à la diversité naturelle des variétés qui le réalisent. L'essentiel, c'est donc aussi le défi épistémologique de l'identification et de l'intégration des apports disciplinaires le mieux à même de rendre compte de cette nature et de cette diversité, c'est-à-dire le défi de la construction d'une recherche qui permette d'avancer à la fois dans la connaissance des styles spécialisés et dans la compréhension du style spécialisé. L'essentiel, c'est peut-être enfin, je me plais du moins à le croire, du côté de l'écriture comme de la lecture et de l'analyse, une forme de conscience intuitive du style, un plaisir du style qui, pour être sans doute moins attendu en matière de style spécialisé, ne peut y être totalement étranger.

*

Je remercie tous ceux qui, aux diverses phases de la conception et de la réalisation de ce numéro thématique sur les styles spécialisés, auront permis que le projet devienne une réalité, notamment les responsables de la Société de stylistique anglaise qui en ont validé le principe et accompagné le développement, les auteurs qui ont accepté de nous confier les fruits de leur recherche, et je remercie tout particulièrement Jacqueline Percebois, à qui l'existence et la réussite de ce numéro doivent infiniment plus que ce que peut traduire le simple titre de *co*-responsable dont son nom y est assorti.

Michel PETIT

Université Bordeaux Segalen, EA 4140, LACES-ASPDA
Co-responsable avec Jacqueline Percebois de l'édition d'*Etudes de Stylistique Anglaise* n°2 de 2011, Styles spécialisés
(*Bulletin de la Société de Stylistique Anglaise* n°35)

CONTRIBUTORS

CUNY Noëlle

***D'un style scientifique dans certaines revues d'avant-garde
(BLAST, The Signature, The Egoist, 1914-1915)***

Noëlle CUNY is a senior lecturer in English language and literature at Mulhouse University. She holds a doctorate from the Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle. She is the author of *D.H. Lawrence: le corps en devenir* (PSN, 2008). Her most recent articles focus on the various interwoven discursive influences (aesthetic, political, scientific) which are part of the poetics of avant-garde and modernist magazines of the period 1913-1930 in England. She is currently co-leading a project on “Scientific poetics in European avant-garde and modernist periodicals”.

DEBRAS Camille

***Le discours militant ou l'ouverture vers l'extérieur du domaine spécialisé :
l'exemple du discours militant écologiste du site web de Greenpeace
International***

Camille DEBRAS is a doctoral student in English linguistics and discourse analysis at the Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle. After a Master's Dissertation where she analysed the rhetorical strategies of scientific discourse in Darwin's *Origin of Species*, (ENS de Lyon, 2008), she is currently studying the popularisation and the politics of science in contemporary environmental discourse and the international rhetoric of climate change.

FRIES Marie-Hélène

De l'utilité des métaphores dans le style scientifique

Marie-Hélène Fries is a senior lecturer and teaches communication techniques in scientific English at the Université de Grenoble (France). Her research focuses on the analysis of scientific discourse, from specialised articles to science-based fiction and advertising, and she is particularly interested in the various ways metaphors underpin scientific theories, from a cognitive and/or rhetorical point of view.

MANIEZ François

***Structures syntaxiques et schémas phraséologiques de l'anglais
médical contemporain : tentative de description d'un style spécialisé***

François MANIEZ, a professor of English linguistics, has been teaching English for Specific Purposes for the past twenty years at the Université Lumière Lyon 2 (France). He has directed the *Centre de Recherche en Terminologie et Traduction* since 2007, and was the coordinator of the translation of the bilingual (English-French) version of Dorland's pocket medical dictionary in 2008. His main research interests are corpus linguistics, lexicology, lexicography and ESP, with a particular focus on the syntactic and lexical aspects of medical translation.

PERCEBOIS Jacqueline

Avant-propos

Jacqueline Percebois is Professor Emerita at Aix-Marseille University (France), Department of English Studies. Her research interests include the contrastive analysis of English and French terminology, translation, and specialized discourse analysis in the fields of economics and the environment. She has published three books on the terminology of microeconomics, macroeconomics and international trade, and papers in applied linguistics dealing with subjects such as linguistic economy, discursive communities or euphemisms in economic contexts.

PETIT Michel

***En guise de postface : le style spécialisé comme objet d'étude et domaine
de recherche***

Michel Petit is Professor of English at the Université Bordeaux Segalen. A former head of the department of languages and of a research unit in the field of ESP and language policy, he is completing in 2011 a four-year mandate as director of the social science doctoral school. He is a former president of GERAS (Groupe d'étude et de recherche en anglais de spécialité) and editor of the *ASp* journal as well as a former vice-president of SSA (Société de stylistique anglaise). He currently holds a part-time position as scientific delegate at the French higher education research assessment agency AERES. His research interests focus on the analysis of specialized discourse and

specialized domains, with a particular emphasis on the more theoretical aspects of the discipline.

PIC Elsa

***Caractérisation stylistique de l'anglais du droit international
des droits de l'homme***

Elsa PIC is a senior lecturer in English grammar and linguistics at the Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle. After a PhD on the language and terminology of human rights law, her research now focuses on legal English and the linguistic characteristics of LSP across disciplines and registers.

RESCHE Catherine

***Contribution à la caractérisation stylistique du discours dans le domaine
économique***

Catherine RESCHE, a professor at the Université Panthéon-Assas – Paris 2, has been teaching English for economics, finance and international management for the past eighteen years. Her research activities focus on the linguistic aspects of publications in these areas: starting with terminology and phraseology, she has investigated the history of economic thought through neology and metaphor and is also interested in genre and discourse analyses. She is a member of the LACES/ASPDA research centre in Bordeaux (EA 4140).

ROUVEYROL Laurent et BENDINELLI Marion

***« Parler avec les uns contre les autres », le parallélisme énonciatif comme
fait de style du discours politique médiatisé***

Laurent ROUVEYROL is a senior lecturer at the Université de Nice Sophia-Antipolis and runs the Modern Languages Department in the Humanities Faculty. He is a member of the UMR 6039 “Bases Corpus Langage” and works in particular with the Logometry and Linguistic and Didactics groups. His research, in the field of discourse analysis, focuses on discourse positionings in political debates, from an “integrative logometry” perspective combining qualitative and quantitative analysis.

Marion BENDINELLI is a doctoral student at the Université de Nice Sophia-Antipolis where she also teaches English and Linguistics. She is a member of the UMR 6039, “Bases, Corpus, Langage” research laboratory and

works with the Enunciation and Logometry groups. Her research focuses on the quantitative and qualitative characterization of modal auxiliaries in mediated presidential debates in the United States. She is also interested in political discourse analysis, logometry, enunciative linguistics and interactional linguistics.

SABER Anthony

***Une stylistique de l'éloge : la citation pour faits de guerre
dans l'armée américaine***

After graduating from the Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm (Paris), Anthony SABER went on to obtain a doctorate in ESP at the Université de Bordeaux 2 in 2006. Currently a senior lecturer in ESP at the Ecole normale supérieure de Cachan, he teaches ESP theory and scientific English. He is in charge of ENS Cachan's English teacher training programme. His research interests include scientific English and military English.

Mis en page et
achevé d'imprimer
à l'Atelier Intégré de Reprographie
de l'Université Paris Ouest - Nanterre La Défense
en juillet 2011

Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2011